Le Monde

CINQUANTE-DEUXIÈME ANNÉE – N° 15934 – 7 F | VENDREDI 19 AVRIL 1996 | FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

Deux ministres critiquent les projets sur l'immigration

Xavier Emmanuelli craint une montée du racisme

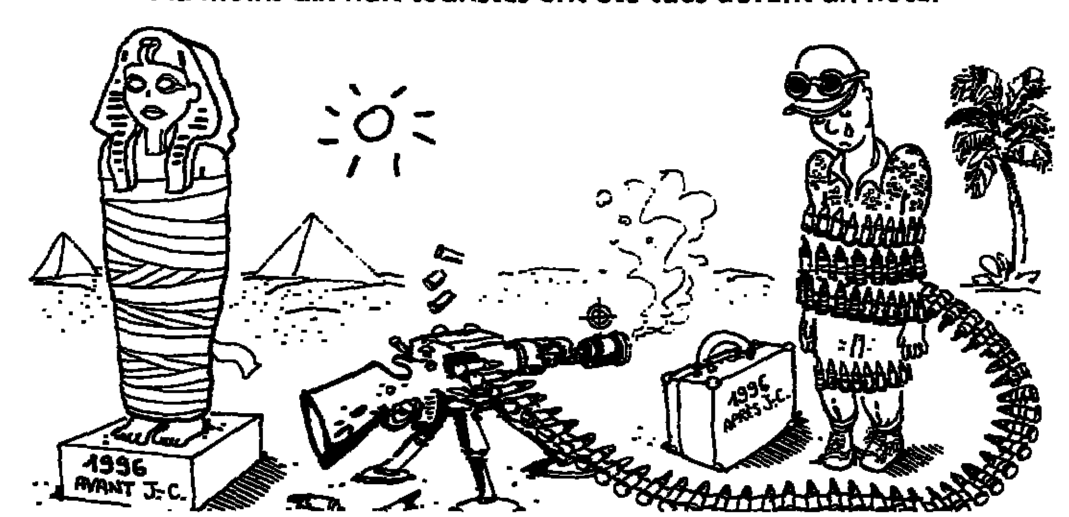
DEUX MINISTRES ont pris leurs distances avec les propositions de la commission d'enquête parlementaire sur l'immigration. Xavier Emmanuelli, secrétaire d'Etat à l'action humanitaire d'urgence et proche de Jacques Chirac, dénonce dans un entretien accordé au *Monde* le *« danger de verser dans le racisme »* que comporte une mise en cause globale de l'immigration. Franck Borotra (RPR), ministre de l'industrie et proche de Philippe Séguin, s'est nettement démarqué des propositions parlementaires en estimant qu'*« il y a tout ce qu'il faut dans les lois Pasqua pour faire face au problème grave de l'immigration clandestine »*. En revanche, Alain Lamassoure, porte-parole du gouvernement, a déclaré, *jeudi 18 avril*, au micro de RTL : *« Ce n'est pas une mauvaise chose que le débat soit porté sur la place publique. »* Quant au ministre de l'intérieur, Jean-Louis Debré, il a assuré, mercredi 17 avril à l'Assemblée nationale, que le gouvernement n'est pas *« engagé »* par le rapport de la commission d'enquête parlementaire mais que l'immigration ne doit pas être *« un sujet tabou »*.

Les députés sont eux-mêmes divisés. Si Michel Péricard, président du groupe RPR de l'Assemblée nationale, a répété, mercredi, son soutien aux propositions de la commission et espéré que le gouvernement en retiendrait *« beaucoup »*, Gilles de Robien, son homologue à l'UDF, et Bernard Bosson, coordonnateur des députés centristes, ont fait entendre leurs réticences tandis qu'Hervé Novelli, coordonnateur des députés du Parti républicain, assure que ces derniers sont *« solidaires »* des travaux de la commission d'enquête. M. Le Pen considère les propositions de la commission comme des *« effets d'annonce »*. Les socialistes paraissent embarrassés. Lors de la réunion, mercredi, du bureau national du PS, ceux qui réclamaient l'abolition des lois Pasqua n'ont pas été suivis. Une majorité a préféré demander une mise à plat de la législation sur l'immigration.

Lire page 6

L'Egypte attribue à des islamistes l'attentat meurtrier du Caire

Au moins dix-huit touristes ont été tués devant un hôtel



DIX-HUIT PERSONNES, en majorité des touristes grecs, ont été tuées et une quinzaine d'autres blessées, *jeudi 18 avril*, près du Caire, lors d'une fusillade dans un hôtel proche des pyramides de Guizeh, selon un bilan provisoire. *« Plusieurs inconnus ont tiré sur les touristes devant l'hôtel Europa »* et dans le hall, à environ 5 km des pyramides, au sud-est du Caire, a affirmé l'agence officielle MENA. Selon une touriste grecque citée par l'Agence France-Presse, le groupe était arrivé d'Israël lundi 15 avril. La direction de l'hôtel a indiqué que des Polonais figuraient parmi les victimes. Selon des témoins, quatre assaillants sont descendus d'une camionnette, armés de kalachnikovs et de revolvers. Ils ont tiré à bout portant avant de prendre la fuite. Selon les services de sécurité égyptiens, cette attaque porte la marque des islamistes égyptiens qui, depuis 1992, ont lancé une campagne contre le gouvernement et projettent d'établir un Etat islamiste.

Lire page 28

L'odyssée du trésor de Priam entre Turquie, Allemagne et Russie

1873, à *Hissarlik, Turquie*. Un homme rampe au péril de sa vie dans une tranchée étroite. Il touche au but de son existence : le trésor qu'il croit de Priam, le roi du Troie de *L'Iliade*. Ce que vient de trouver l'Allemand Heinrich Schliemann est l'une des plus grandes découvertes de l'histoire : diadèmes, boucles d'oreille, colliers, torsades... du troisième millénaire avant notre ère. Rapporté à Berlin, le trésor disparaît dans les bombardements de 1945. Détruit, pense-t-on. Pas du tout. Il ressurgit en 1993, à Moscou. L'armée rouge s'en était emparée. Aujourd'hui, les Russes l'exposent, entraînant la colère des Allemands et des Turcs, qui en réclament la restitution. Les Russes, indifférents, estiment que l'« or de Priam » n'est, à leurs yeux, qu'une modeste compensation des pillages nazis en ex-URSS.

Lire page 23

Travailler moins, selon Nicole Notat

La secrétaire générale de la CFDT plaide, dans un point de vue au *Monde*, en faveur d'une réduction *« massive et diversifiée »* de la durée du travail. p. 12

La sécurité nucléaire en Russie

Dix ans après la catastrophe de Tchernobyl, les chefs d'Etat des sept pays les plus riches du monde vont tenter, les 19 et 20 avril à Moscou, d'obtenir des Russes et des Ukrainiens des garanties sur la sécurité nucléaire. p. 2

Stérilisation sous conditions

Le Comité national d'éthique estime que la stérilisation peut être envisagée dans certains cas pour des personnes handicapées mentales. p. 8

Californie multicolore

Le « Golden State » renaît et doit assimiler ses immigrants. En l'an 2010, près de deux enfants californiens sur trois seront hispaniques ou asiatiques. p. 11

Juventus-Ajax au sommet

Après avoir éliminé Nantes et Athènes, la Juventus de Turin et l'Ajax d'Amsterdam iront en finale de la Ligue des champions de football, le 22 mai à Rome. p. 19

Le petit prince du Japon, sa femme, l'empereur et les poissons-chats

TOKYO
de notre correspondant

Si la réinterprétation de l'alliance nippo-américaine à la suite de la visite de Bill Clinton à Tokyo tend à faire du Japon un pays « normal », c'est-à-dire assumant ses responsabilités internationales en matière de sécurité, la famille impériale semble aussi se normaliser. Du moins le comportement de ses membres se rapproche-t-il de celui des familles royales occidentales.

Le second fils de l'empereur Akihito, le prince Akishino, n'a pas assisté, mercredi 17 avril, au dîner officiel offert par Sa Majesté son père en l'honneur du président américain. Il avait préféré se rendre en Thaïlande pour assister à une fête sur le Mékong célébrant les poissons-chats. La Maison impériale, un peu gênée, a confirmé. Il est vrai que le jeune prince est un ichtyologiste (partie de la zoologie qui traite des poissons) et que le festival sur le Mékong n'a lieu qu'une fois par an. Tout de même ! Le protocole est bafoué et, dans sa componction, la cour est scandalisée que des affaires privées puissent prendre le pas sur les devoirs de la fonction.

L'hebdomadaire *Shukan Shincho* titre : « Entre un poisson-chat et Clinton, le prince a choisi. » Certains de ses confrères de la presse à scandales vont plus loin en insinuant qu'en fait de poisson-chat, le jeune prince, dont la rumeur veut qu'il se livrerait à quelques frasques, serait allé en Thaïlande pour retrouver une tendre amie. La princesse Kiko, son épouse, coqueluche des jeunes Japonaises lors de son mariage, est restée esseulée à Tokyo pour assister au dîner.

Banale affaire, assurément, si elle ne se passait au Japon. Que la presse à scandales s'aventure sur le terrain des tabloïds britanniques en ce qui concerne la famille impériale est un phénomène nouveau. Sur d'autres plans, elle n'a certes rien à leur envier dans le scabreux, mais la Maison impériale restait un tabou. A la suite de l'annonce, en Grande-Bretagne, du divorce de la princesse Diana, la chaîne de télévision privée TBS diffusa, à la plus forte heure d'écoute, un dimanche soir, une émission légère sur les aventures du couple princier britannique. On était en droit de se demander pourquoi les présentateurs n'emploient pas le même ton lorsqu'ils parlent de la famille impériale nippone.

Sans tomber dans les affaires d'alcôves princières, la presse nippone pourrait poser des questions qui ont des implications politiques. Trois ans après son mariage avec la roturière-diplomate Masako, le prince héritier n'a toujours pas de descendant. Son frère Akishino a deux filles. Le Japon risque-t-il de connaître une crise dynastique ? La question n'est pas évoquée.

La princesse Masako, symbole de la Japonaise moderne, dont on pensait qu'elle allait contribuer à la rénovation de la cour, a un rôle des plus discrets. Elle est effacée, silencieuse et souriante. La monarchie nippone doit rester l'incarnation d'un idéal d'harmonie.

Philippe Pons

Peugeot au-delà de l'Europe



JACQUES CALVET

LE PRÉSIDENT du directoire de PSA Peugeot-Citroën, Jacques Calvet, a annoncé, jeudi 18 avril, les résultats de son groupe pour 1995. *L'année s'est soldée par un* bénéfice de 1,7 milliard de francs, en recul de 45 % sur 1994. Le chiffre d'affaires n'a diminué que de 1,2 % pour atteindre 164,2 milliards de francs. M. Calvet, qui quittera ses fonctions en septembre 1997, reconnaît que la performance est *« décevante par rapport aux attentes et aux efforts réalisés par le personnel »*.

La conjoncture a été morose l'an dernier en Europe, et PSA a perdu des parts de marché, passant de 12,8 à 12 % des immatriculations sur le Vieux Continent. *« Nous sommes moins entrés dans la guerre des prix que nos concurrents »*, explique PSA. M. Calvet se trouve d'autres circonstances atténuantes, à commencer par les dévaluations de certaines devises européennes (lire, peseta ou livre) et juge le résultat *« convenable, si on le compare à ceux de* [ses] *principaux concurrents »*. D'autant que PSA engrange, en exploitation, près de 4 milliards de bénéfices dans l'automobile alors que Renault en perd 1,7. Pour être moins sensible à la conjoncture européenne, PSA compte réaliser, d'ici à l'an 2000, 25 % de ses ventes hors du Vieux Continent, contre 12,3 % aujourd'hui.

Lire page 14

La commission Fauroux, entre nostalgies et audaces

L'ÉCOLE s'accommode mal des chambardements auxquels les gouvernements successifs veulent la soumettre périodiquement. Le tollé suscité par les premières propositions issues de la commission Fauroux illustre une nouvelle fois les risques d'application d'une thérapie de choc sur un corps *« sensible »*, sujet à de profondes et parfois virulentes réactions de rejet. Pour la plupart extérieurs à l'école, les vingt-deux membres de cette instance, chargée par le premier ministre, Alain Juppé, de *« conduire la consultation sur le système éducatif »*, se sont attelés à une tâche ambitieuse, mais délicate. Celle de tracer la voie d'une réforme globale, de la maternelle à l'université.

Volontairement, Roger Fauroux, son président, a pris ses distances avec le *« milieu »*. Aux directeurs d'administration soupçonnés de *« pratiquer la langue de bois »* et aux responsables syndicaux accusés d'entretenir le conservatisme ambiant, il a préféré le discours du terrain, des enseignants, des chefs d'établissement à la base. Il a aussi privilégié quelques spécialistes triés sur le volet pour leurs positions anticonformistes. Ils l'ont conforté dans son analyse très sombre d'une *« institution délabrée »* et d'une organisation *« archaïque »*. Cette revendication d'*« indépendance »* n'est pas étrangère à la vigueur des protestations qui ont surgi dès la publication, dans nos colonnes (*Le Monde* du 12 avril), d'une série de seize recommandations et de l'avant-projet de préambule rédigés par son président et son rapporteur général, Georges Chacornac, avant que ces textes ne soient soumis à la discussion interne.

Le diagnostic établi par ces premières réflexions soumises à la commission s'inscrit, il est vrai, dans l'air du temps. Il agrège toutes les critiques, les angoisses et les frustrations des enseignants, des parents, des élèves et des étudiants. Centrée essentiellement sur les échecs, du primaire à l'université, l'analyse de la commission accentue la vision d'une *« fracture éducative »* qui entretient la *« fracture sociale »*, un des thèmes chers au président de la République.

Mais, sans guère de précautions, elle ébranle l'un des mythes fondateurs de l'école : l'intégration. C'est du moins ce qui ressort d'une analyse attentive des premières propositions soumises par M. Fauroux à ses membres.

Michel Delberghe

Lire la suite page 13

International	2	Agenda	22
France	6	Abonnements	22
Société	8	Météorologie	22
Carnet	10	Mots croisés	22
Horizons	11	Loto	22
Entreprises	14	Culture	23
Finances/marchés	17	Communication	26
Aujourd'hui	19	Radio-Télévision	27

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 800 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 220 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 350 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2700 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 230 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0147 - 0419 - 7,00 F

SOMMET La réunion exceptionnelle du G 7 consacrée à la sécurité nucléaire, qui se tient vendredi 19 et samedi 20 avril à Moscou, devrait être le théâtre d'affrontements sérieux entre les Occidentaux et les Russes. Ces derniers rechignent, pour des raisons politiques et industrielles, à accepter les expertises occidentales. ● DE NOMBREUSES ORGANISATIONS veulent profiter de cette occasion pour demander la libération d'Alexandre Nikitine, un militant écologiste russe, emprisonné pour avoir révélé la contamination de la mer de Barents. ● LA ROUMANIE, le seul pays d'Europe centrale à avoir opté pour les technologies occidentales, a inauguré, mercredi 17 avril, sa première centrale nucléaire. ● EN TENANT À MOSCOU leur sommet, les chefs d'Etat des sept pays les plus riches du monde renforcent leur soutien à Boris Eltsine en vue de la présidentielle du 16 juin.

Nucléaire : comment vaincre la grand-peur qui vient de l'Est

Samedi 20 avril, au cours d'un sommet exceptionnel du G 7 à Moscou, les Occidentaux vont tenter de convaincre la Russie de renforcer la sûreté de ses centrales et l'Ukraine de fermer Tchernobyl

LE PARLEMENT ukrainien, en 1990, se prononce pour la fermeture de la centrale de Tchernobyl. Cette décision rassure tous ceux, et ils sont nombreux dans le monde, qui craignent que l'explosion d'un réacteur de la centrale ukrainienne, en avril 1986, ne se reproduise, là où ailleurs, dans les anciens pays du bloc socialiste. La catastrophe de Tchernobyl avait en effet montré l'extrême fragilité de l'immense majorité des centrales à l'Est. Le vote des députés ukrainiens avait aussi comblé d'aise les industriels occidentaux du nucléaire, français notamment, qui pensaient que les pays de l'Est allaient s'adresser à eux pour moderniser leurs centrales, voire les remplacer. Un immense marché s'ouvrait.

Six années plus tard, alors que va se tenir, vendredi 19 et samedi 20 avril à Moscou, un sommet exceptionnel du G 7 consacré exclusivement à la sécurité nucléaire, force est de déchanter. Les Ukrainiens réclament des sommes de plus en plus importantes – près de 4 milliards de dollars – pour fermer Tchernobyl. Quant aux Russes, ils ne veulent ni se laisser priver du marché de leurs anciens satellites ni se laisser imposer par les Occidentaux des normes de sécurité plus contraignantes, ce qui apparaît pour eux comme une ingérence inadmissible dans leurs affaires intérieures. D'autant que la campagne en vue de l'élection présidentielle du 16 juin ne peut que renforcer ces réticences.

Certes, la tenue de cette réunion – à Moscou et à cette date – constitue aussi un nouveau cadeau électoral des Occidentaux à Boris Eltsine *(lire l'analyse de Daniel Vernet)*. Pour la première fois, en effet, les Russes accueillent une



réunion diplomatique de cette ampleur – qu'ils coprésideront avec la France – et gagnent ainsi du galon. En plus, donc, de la Russie, et, comme il est d'usage, du président de la Commission européenne, Jacques Santer, le G 7 (Etats-Unis, Japon, Canada, Allemagne, Italie, Grande-Bretagne et France) accueillera aussi, mais sur un coin de table, le président ukrainien, Leonid Koutchma. Ce dernier va, une fois encore, tendre la main pour demander un maximum d'argent aux Occidentaux s'ils veulent que soit fermée la centrale de Tchernobyl.

Trois autres chapitres doivent être abordés à Moscou. Il s'agira d'abord de s'entendre sur une déclaration solennelle sur la sûreté et la sécurité nucléaire (réacteurs, encouragement des économies d'énergie, gestion des déchets...). Un programme de lutte contre le trafic des matières nucléaires devra ensuite être mis au point. Les Occidentaux devront enfin tenter de convaincre Moscou de se rallier à l'*« option zéro »* (aucun essai, quelle que soit sa puissance), défendue par la France aux négociations en cours à Genève sur l'interdiction totale des essais nucléaires.

Mercredi et jeudi, une quarantaine d'organisations non gouvernementales réunies à Moscou, ont, par avance, estimé que les conclusions du sommet du G 7 seraient inopérantes pour lutter contre les dangers réels du nucléaire à l'Est. Pour Thomas Cochran, expert de l'organisation américaine Natural Resources Defence Council, *« la probabilité d'un nouveau Tchernobyl est plus proche d'un sur deux que de un sur mille »*.

José-Alain Fralon

L'ex-KGB continue de traquer les militants écologistes

SAINT-PÉTERSBOURG
de notre envoyée spéciale

L'information suivante est considérée comme *« un secret d'Etat »* par le Service fédéral de sécurité russe (FSB, ex-KGB) : depuis 1982, sur la péninsule de Kola où sont basés quelque deux cent cinquante sous-marins nucléaires de la flotte du Nord russe, des milliers de mètres cubes d'eau contaminée se sont échappés de centres de stockage de déchets radioactifs. L'eau s'est répandue dans le sol, à 350 mètres des rives de la mer de Barents.

Pour avoir collecté cette information, Alexandre Nikitine, quarante-trois ans, ancien capitaine de la marine de guerre russe, est passible de la peine de mort en vertu de l'article 74-A du code pénal. Détenu depuis le 7 février dernier dans une geôle du FSB à Saint-Pétersbourg, il est accusé d'*« espionnage »* et de *« trahison de la patrie »*. Accusations pour le moins étranges. D'abord parce que le *« secret d'Etat »* cité plus haut est... accessible sur Internet ! On le retrouve sur www. grida. no/bellona/ au même titre que d'autres informations sur l'état des installations nucléaires de la flotte du Nord russe recueillies par l'organisation écologiste norvégienne Bellona pour laquelle travaillait Alexandre Nikitine. Ensuite parce que la loi sur les secrets d'Etat stipule que les *« informations sur l'environnement »* ne peuvent être tenues secrètes en cas de danger pour la santé publique. Mais les découvertes de Bellona n'étaient pas du goût du FSB et leur diffusion sur Internet, sans doute, encore moins...

Le rapport définitif, préparé par M. Nikitine et d'autres employés de Bellona, doit être rendu public à la veille du sommet nucléaire du G 7 à Moscou, afin d'attirer l'attention sur le « cas Nikitine ». Le rapport détaille le délabrement des bases navales russes sur la péninsule de Kola, où d'énormes quantités de déchets radioactifs provenant de réacteurs de sous-marins nucléaires sont abandonnées dans des fûts fissurés sans possibilité de retraitement. Sept réacteurs vétustes, contenant chacun 250 kilos d'uranium, auraient été jetés à la mer, à 50 kilomètres de la Norvège. La péninsule de Kola abritait la plus importante base navale soviétique. Secrets d'Etat ? Le gouverneur de la région de Mourmansk, où est basée la flotte du Nord, avait déclaré que seulement 30 % du combustible usagé pouvait être stocké de manière propre, le reste étant laissé dans les réacteurs des sous-marins où *« tout peut arriver »*. Ainsi, ceux-là même qui accusent M. Nikitine de divulguer des informations *« ultra-secrètes »* n'hésitent pas ensuite à les compléter.

Les méthodes du FSB dans cette affaire rappellent la paranoïa du KGB. A Saint-Pétersbourg et à Mourmansk, plus de soixante personnes ont été interrogées depuis le début de l'enquête. Le FSB a fouillé les locaux de Bellona et l'appartement de M. Nikitine, confisquant documents et ordinateurs. L'épouse d'Alexandre Nikitine, Tatiana Tchernova, affirme que son téléphone est sur écoutes et qu'elle est suivie dans la rue. Iouri Schmidt, l'avocat, énumère les irrégularités de la procédure, concluant que *« le FSB cherche à intimider les organisations écologistes occidentales travaillant en Russie »*. Reste une étrange coïncidence. L'« affaire Nikitine » intervient au moment où s'achève une autre enquête. Celle portant sur le naufrage, en 1989, du sous-marin *Komsomolets*, provoqué par des négligences. Mis en cause dans cette affaire, le commandant de la flotte du Nord russe, l'amiral Oleg Rafiev, est justement l'un des principaux accusateurs de M. Nikitine. Une affaire en cacherait-elle une autre ?

Natalie Nougayrède

« Une nouvelle affaire Dreyfus »

Pour André Glucksmann, *« le capitaine Nikitine est victime de l'état-major russe, qui se sent menacé dans son infaillibilité, comme autrefois l'état-major français par le capitaine Dreyfus »*. Le philosophe a signé la pétition lancée par Génération Ecologie et il est venu apporter son soutien à Brice Lalonde, mardi 16 avril, juste avant le départ de l'ancien ministre de l'environnement pour Moscou où il a été invité par la fondation écologiste Bellona. *« Comment garantir la sûreté nucléaire si on met en prison ceux qui s'en préoccupent ? »* a demandé M. Lalonde, pour qui *« la sûreté nucléaire passe par la transparence et l'information »*.

La Roumanie choisit la technologie occidentale pour sa première centrale

BUCAREST
de notre correspondant

Dix ans après l'accident de Tchernobyl, alors que de nombreuses centrales dans les anciens pays communistes donnent les plus grands signes d'inquiétude, les Roumains peuvent, eux, se permettre de fêter en grandes pompes leur entrée dans l'ère du nucléaire. Le président roumain, Ion Iliescu, et son homologue canadien, Jean Chrétien, ont ainsi inauguré, mercredi 17 avril à Cernavoda (200 kilomètres à l'est de Bucarest), le premier réacteur nucléaire roumain. Contrairement aux autres pays de la région, qui utilisent des technologies russes, les Roumains sont en effet les seuls à l'Est à avoir fait appel aux Occidentaux, en l'occurrence la société canadienne Energie atomique du Canada (AECL) et les Italiens d'Ansaldo.

A priori, ce consortium octroit à la centrale de Cernavoda le label de qualité qui fait défaut à ses voisins. Mais, dans un pays qui découvre les exigences de la « culture de la sécurité » si chère aux constructeurs occidentaux de centrales nucléaires, l'exploitation de cette centrale devrait faire l'objet de toutes les attentions, notamment de la part de l'Agence internationale de l'énergie atomique, qui a effectué une vingtaine de missions en Roumanie depuis six ans. Par ailleurs, une centaine de techniciens et d'ingénieurs canadiens et italiens épauleront encore leurs homologues roumains, formés au Canada, pendant les dix-huit mois suivant le démarrage du réacteur.

Il n'aura pas fallu moins de dix-sept ans – soit trois fois plus que le délai habituel – avant que la centrale roumaine entre, partiellement, en fonction. Nicolae Ceucescu, motivé par un souci légitime d'assurer l'indépendance énergétique de son pays, s'était toutefois laissé dépasser par sa mégalomanie. Le dictateur avait en effet lancé, à Cernavoda, la construction simultanée de cinq réacteurs nucléaires, avant de décider de fermer hermétiquement, quelques mois seulement après l'ouverture du chantier, le robinet des importations, et donc des indispensables équipements étrangers. La technologie locale a tout juste permis de bâtir les cinq énormes enceintes de béton censées accueillir autant de réacteurs. Ce n'est qu'en 1990, après le changement de régime, que les Occidentaux ont été appelés à la rescousse pour fournir le savoir-faire et une partie des quatre cents millions de dollars nécessaires. Si l'entrée en fonction du premier réacteur, d'une capacité de production de 705 MW, ne garantit pas l'indépendance énergétique de la Roumanie, elle assurera toutefois 10 % des besoins électriques du pays.

Bien que ramené à des proportions plus raisonnables, le programme nucléaire du pays ne manque toujours pas d'ambition. Les usines roumaines devraient ainsi être en mesure, dans les prochains mois, d'assurer l'approvisionnement de Cernavoda en eau lourde et en uranium naturel. Mais surtout, il est question d'achever les travaux du deuxième des cinq réacteurs, pour lequel 70 % des équipements sont prêts. *« D'importatrice, la Roumanie pourrait alors devenir exportatrice d'énergie »*, estime Roland Boucher, le directeur canadien du projet, qui rappelle que le réseau électrique de ce pays est relié à l'Ukraine, la Serbie et la Bulgarie.

Christophe Chatelot

Boris Eltsine, un hôte en péril électoral

MOSCOU
de notre envoyé spécial

« En tant que président, je peux résoudre les problèmes ; en tant que candidat, je peux faire des promesses », déclare Boris Eltsine, d'un grand éclat de rire, dans une petite ville de province. La Russie est (encore) loin d'être une démocratie modèle, mais son président a parfaitement assimilé les recettes des campagnes électorales. L'amour du pouvoir, qui va de pair avec la peur de le perdre, lui a donné une nouvelle jeunesse. Il se sert sans vergogne de l'appareil d'Etat, pour parcourir la Russie selon des programmes organisés, explique le journal *Sevodnia*, à la manière *« tsaristo-communiste »*, pour laisser chanter ses hauts faits par les télévisions, publiques ou « indépendantes », pour conforter sa stature d'envergure internationale, avec la complicité de ses collègues occidentaux, réunis cette semaine à Moscou.


ANALYSE

Mais il s'est remis sérieusement au travail ; il ne boit plus (ou presque) ; il a pris en main l'organisation de sa campagne et a commencé à distribuer quelques cadeaux électoraux : paiement des salaires des fonctionnaires qui avaient dû faire leur deuil du mois de décembre, augmentation des retraites, etc. Par l'union avec la Biélorussie, il a voulu montrer qu'il agit, pendant que la majorité nationalo-communiste de la Douma se contente de palabrer...

LES DEUX SEULS « PRÉSIDENTIABLES »

Parti avec une popularité qui ne lui laissait guère d'espoir d'être présent au second tour, le 7 juillet (le premier aura lieu le 16 juin), il fait maintenant jeu égal dans les sondages avec son adversaire le plus redoutable, le communiste Guennadi Ziouganov. Progressivement, l'idée s'est imposée que, dans la longue liste des candidats, deux seulement étaient *« présidentiables »* : Boris Eltsine, qui soigne l'image du patron dont la Russie a besoin, et Guennadi Ziouganov, dopé par le succès de son parti aux élections législatives de décembre 1995. C'est la configuration la moins défavorable au président sortant, qui tente de fédérer un bloc anticommuniste. Le « libéral » Anatoli Tchoubaïs, ancien vice-premier ministre chargé des privatisations, sacrifié il y a quelques mois pour plaire au marais, est chargé de rassembler les énergies « démocrates » autour de Boris Eltsine.

Le camp des réformateurs est d'ailleurs divisé. Le plus en vue d'entre eux, Grigori Iavlinski, a reçu le soutien des anciens dissidents, d'Elena Bonner, la veuve d'Andreï Sakharov, comme de Sergueï Kovalev, l'adversaire courageux de la guerre en Tchétchénie. Mais même les partisans de Grigori Iavlinski, qui pourrait faire alliance avec le général Lebed, conviennent que sa candidature est surtout symbolique. Le *« vote utile »* peut jouer en faveur du chef du Kremlin, même si beaucoup de libéraux sont tentés par l'abstention, parce qu'ils sont indignés par la politique de Boris Eltsine en Tchétchénie ou déçus par les incessants compromis passés avec la vieille nomenklatura.

Pourtant, face à des communistes ne rêvant que de revanche, malgré les paroles apaisantes distillées par leur champion à des publics choisis, le président sortant peut apparaître comme le candidat du moindre mal, le garant de l'ordre, d'un équilibre instable certes, mais avec lequel on peut vivre. Il n'y a pas aujourd'hui, en Russie, de majorité en faveur des réformes ou de la *« démocratie »* ; la plus grande partie de la population souhaite que *« le lendemain du vote soit comme la veille »*, remarque un sociologue. Elle ne veut pas d'expériences hasardeuses, des chambardements traumatisants.

LE POIDS DES ULTRA-NATIONALISTES

Cette crainte est naturellement plus affirmée chez les *« nouveaux Russes »* qui ont profité des changements et dans l'intelligentsia. Tous savent ce qu'ils risquent de perdre si les communistes reviennent au pouvoir. Guennadi Ziouganov a beau se présenter comme une figure de compromis, soucieux d'être photographié avec des popes pour symboliser la défense de la « sainte Russie », son entourage est peuplé des vieux putschistes antigorbatchéviens de 1991 et de jeunes idéologues.

Son électorat se recrute parmi les déçus du capitalisme, qui nourrissent un profond ressentiment contre les « nouveaux riches ». La victoire de Guennadi Ziouganov ne signifierait pas un retour au totalitarisme ; la revanche ne serait pas idéologique mais psychologique ; les laissés-pour-compte réclameront leur part du gâteau. *« Il n'y aura pas de nationalisations,* explique un observateur, *mais des reprivatisations au profit des clans qui ont été exclus de la précédente distribution. »*

Fort de ses 25 % d'électeurs promis pour le premier tour, le candidat communiste peut compter sur un score proche de 50 % au second. Son problème est d'attirer le « centre » sans déplaire à ses fidèles pour atteindre la majorité absolue.

Boris Eltsine risque de se retrouver dans une situation analogue. Aussi les suffrages de Vladimir Jirinovski au premier tour pèseront-ils lourd. Les électeurs du leader ultra-nationaliste sont des protestataires, des poujadistes agressifs, nombreux chez les petits entrepreneurs ayant tout à redouter des communistes. Vladimir Jirinovski se cantonnera-t-il dans une prudente neutralité ou appellera-t-il à faire barrage au communisme ?

Le rôle de la Commission électorale ne doit pas non plus être sous-estimé. Les élections seront honnêtes, dit-on à Moscou,... dans l'ensemble. Mais s'il manque un petit coup de pouce pour que Boris Eltsine dépasse les 50 % personne ne doute qu'il sera donné *« afin que la Russie reste sur la voie des réformes »*. Les chefs d'Etat et de gouvernement du G 7, qui accueilleront encore Boris Eltsine à Lyon entre les deux tours, n'en seraient-ils pas soulagés ?

Daniel Vernet

La Commission européenne refuse d'assouplir l'embargo relatif à « la vache folle »

Bruxelles va envoyer une équipe d'inspecteurs en Grande-Bretagne

En dépit de l'intention, annoncée par John Major, de recourir à la Cour de justice européenne pour obtenir la levée de l'embargo imposé aux exportations de bovins britanniques, le commissaire européen chargé de l'agriculture a indiqué le 17 avril, devant le Parlement européen, que la Commission n'assouplirait pas cette disposition tant que la Grande-Bretagne n'aurait pas présenté un programme d'abattage des troupeaux à risque.

STRASBOURG
(Union européenne)
de notre correspondant

Malgré les pressions de Londres, la Commission européenne n'a nullement l'intention de demander aux Etats membres de l'Union européenne d'assouplir l'embargo à l'encontre de la viande de boeuf britannique aussi longtemps que le Royaume-Uni n'aura pas présenté un programme d'abattage sélectif de ses troupeaux à risque. Tel est le sens du discours prononcé le 17 avril dans la soirée par Franz Fischler, commissaire chargé de l'agriculture lors du débat sur l'affaire de la « vache folle » au Parlement européen.

M. Fischler a indiqué que Douglas Hogg, ministre britannique de l'agriculture, viendrait mardi prochain à Bruxelles présenter son plan. A l'évidence le chiffre de quelques dizaines de milliers d'animaux annoncé par les autorités britanniques ne pourra satisfaire les responsables communautaires. Le commissaire européen a répondu, à la suite des nombreuses questions posées par les eurodéputés, que la situation actuelle ne pouvait évoluer *« sans des propositions précises du gouvernement britannique »*.

CONTRÔLE

Si le projet de Londres paraît susceptible de répondre à l'ampleur de la crise, il sera soumis à l'approbation des partenaires du Royaume-Uni lors d'un conseil des ministres de l'agriculture, les 29 et 30 avril à Luxembourg. Auparavant, il devra faire l'objet d'un examen par les experts scientifiques de l'Union. M. Fischler a aussi précisé qu'une *« équipe d'inspecteurs »* se rendra la semaine prochaine en Grande-Bretagne pour dresser un état des lieux. Interrogé avec insistance par les parlementaires britanniques, notammment originaires d'Ecosse, sur la possibilité de *« régionaliser »* l'embargo, le commissaire a refusé, dans ce cas également, de laisser entrevoir le moindre fléchissement : *« Avant toute évolution du statut actuel, le contrôle devra s'effectuer sur l'ensemble du territoire britannique »*, a-t-il déclaré.

Autant dire que la Commission affiche clairement son intention de ne pas se laisser impressionner par la menace de Londres de porter le dossier devant la Cour européenne de justice. Pas plus d'ailleurs que par la manoeuvre diplomatique de John Major qui a proposé à Jacques Santer, Helmut Kohl et Jacques Chirac de discuter de l'interdiction des exportations britanniques de viande bovine le week-end prochain à Moscou, en marge de la réunion du G7 sur la sécurité nucléaire. Tout au long du débat dans l'hémicycle européen, M. Fischler a tout fait pour rassurer le consommateur. Ainsi, les veaux originaires de Grande-Bretagne seront abattus en France, en Belgique et aux Pays-Bas avec l'aide financière de l'Union dont la participation atteindra 50 millions d'écus (1 écu = 6,4 francs).

Marcel Scotto

La Suisse prend des mesures

Suivant les recommandations de l'Office vétérinaire fédéral, le gouvernement helvétique a annoncé, mercredi 17 avril, un nouveau train de mesures destinées à relever le défi de la « vache folle », notamment l'interdiction du recyclage des cadavres et des déchets d'animaux en farine. De même, il a ordonné l'incinération obligatoire de la cervelle, des yeux et de la moelle épinière des bovins. Pour relancer une consommation qui a chuté de 30 % ces dernières semaines, le prix de la viande bovine sera réajusté à la baisse en moyenne de 5 francs suisses par kilo (21 francs) dès la semaine prochaine. En mai, le gouvernement convoquera une conférence pour faire le point avec tous les milieux concernés par la maladie de la « vache folle ». Avec 210 cas recensés, dont trois nouveaux tout récemment, la Suisse est le deuxième pays le plus touché par la maladie, très loin cependant derrière la Grande-Bretagne.

Le FMI révise à la baisse ses prévisions de croissance pour les pays industrialisés

Les ratios de Maastricht malmenés

LE RALENTISSEMENT de l'activité, perceptible surtout en Europe occidentale, oblige à des ajustements, notamment en termes de dépenses publiques – et surtout sociales – qu'il faudra comprimer davantage, estiment les économistes du Fonds monétaire international (FMI). Surtout pour les pays – l'Allemagne et la France en tête – dont dépend la stabilité de la future monnaie unique. Pour les économistes du Fonds, qui ont été contraints de réviser en légère baisse, pour la deuxième fois en moins d'un an, leurs prévisions de croissance des pays industrialisés pour l'année en cours, essentiellement en raison de la *« pause »* observée en Europe et du ralentissement de l'activité aux Etats-Unis, la croissance qui devrait être plus forte que prévu au Japon, dès cette année et surtout en 1997, constitue une bonne surprise. Finalement, c'est encore grâce à la bonne tenue des pays en développement – asiatiques, mais aussi africains – et au retour en grâce des pays dits en transition (la Russie notamment), que l'économie mondiale devrait afficher un taux de croissance moyen de 3,8 % à la fin décembre et de 4,3 % en 1997.

À LA TRAINE

L'automne dernier, le FMI escomptait encore une augmentation de 2,5 % du produit intérieur brut (PIB) en 1995 pour les pays industrialisés et de 2,3 % cette année. Mais, au vu des *« perspectives économiques mondiales »* présentées le 17 avril à Washington par Michael Mussa, l'économiste en chef de l'organisation, le taux de croissance de 1995 a atteint simplement 2,1 % et il ne devrait pas dépasser 2 % cette année. *« Nous avons sous-estimé l'impact négatif qu'a eu la hausse substantielle des taux d'intérêt en 1994 sur la demande et la croissance, non seulement dans les pays à monnaie forte en Europe mais dans tous les pays industrialisés »*, a admis M. Mussa. En 1996, avec un taux de croissance limité à 1,8 % (identique à celui des Etats-Unis), l'Union européenne sera encore à la traîne de l'économie mondiale et ce n'est qu'en 1997 que les Quinze devraient se hisser à 2,7 %.

Ce ralentissement de l'activité est particulièrement sensible en Allemagne et en France avec un taux de croissance qui devrait dépasser à peine 1 % cette année. Les experts du FMI considèrent que le net redémarrage de l'économie, escompté de part et d'autre du Rhin, ne permettra pas au couple franco-allemand de réduire suffisamment ses déficits publics. Les deux pays devront donc accentuer la compression de leurs dépenses publiques, notamment au chapitre des comptes sociaux, tout en pariant sur une réelle accélération de la croissance, sous peine de ne pas pouvoir satisfaire aux exigences de l'un des principaux critères de convergence inclus dans le traité de Maastricht, celui de la part des déficits publics rapportée au PIB national.

Ce ratio atteindrait 3,4 % en Allemagne et 3,6 % en France, soit nettement plus que la limite de 3 % fixée par le texte, estime le FMI en préconisant pour le cas précis de la France, où le taux de chômage devrait rester proche de 12 % en 1996 et supérieur à 11 % l'année suivante, le report à 67 ans de l'âge de la retraite.

De leur côté, les pays en développement et les économies en transition, devraient continuer leur marche en avant. En dépit d'un léger essoufflement de la croissance prévu en Asie l'année prochaine, les pays de la région devraient enregistrer encore un taux supérieur à 8 % cette année. A propos de l'Amérique latine, une zone fortement secouée par les conséquences de l'*effet tequila* qui a suivi la dévaluation du peso mexicain, les experts du FMI semblent considérer que tout danger de contagion est réellement écarté. Enfin, la Russie qui, en 1994, accusait encore une chute de 15 % de son PIB, devrait connaître cette année une croissance positive de 2,3 %.

Serge Marti

Taux de croissance de l'économie mondiale

	1995	1996*	1997*
PAYS INDUSTRIALISÉS	2,1	2,0	2,6
ÉTATS-UNIS	2,0	1,8	2,2
JAPON	0,9	2,7	3,1
ALLEMAGNE	1,9	1,0	2,9
FRANCE	[illegible]	1,3	2,8
ITALIE	3,2	2,4	2,7
GRANDE-BRETAGNE	2,4	2,2	2,7
CANADA	2,2	1,9	2,9
UNION EUROPÉENNE	2,6	1,8	2,7
PAYS EN DÉVELOPPEMENT	5,9	6,3	6,4
AFRIQUE	3,2	5,3	4,5
ASIE	8,4	8,2	7,7
PROCHE-ORIENT	3,7	3,1	3,8
AMÉRIQUE DU SUD	0,9	3,1	4,8
PAYS EN TRANSITION	-1,3	2,5	3,8
EUROPE CENTRALE ET DE L'EST	1,4	3,0	4,2
RUSSIE, PAYS DU CAUCASE ET D'ASIE CENTRALE	-4,3	1,9	3,3

*prévisions

Source : FMI.

L'Union européenne sera encore à la traîne de la croissance mondiale en 1996.

Le président italien prend la défense des juges attaqués par la droite

ROME
de notre correspondant

La polémique sur la justice se poursuit en Italie, à quelques jours des élections législatives. La droite berlusconienne continue de donner l'assaut contre la magistrature. Carlo Scognamiglio, président du Sénat mais également membre de Forza Italia, est intervenu, mercredi 17 avril, pour défendre comme une prérogative du Parlement le droit de critiquer les autres pouvoirs, parmi lesquels la justice. La veille, le chef de l'Etat, Oscar Luigi Scalfaro, intervenant pour la troisième fois en six mois dans cette polémique, avait adressé une lettre au vice-président du Conseil supérieur de la magistrature.

Si *« on ne peut absolument pas considérer comme licite l'agression contre la magistrature »*, on peut, en revanche, *« critiquer, commenter et exprimer une divergence »* sur les sentences de la justice ainsi que sur les actes judiciaires, a déclaré M. Scalfaro dans sa lettre. Des élus de Forza Italia, parti de Silvio Berlusconi, qui est en procès à Milan pour corruption, avaient fait de violentes déclarations contre la magistrature anti-Mafia, à propos de deux verdicts récents du tribunal de Palmi, en Calabre, et de celui de Palerme. Les proches de Silvio Berlusconi ont contesté violemment les condamnations d'un homme politique, Giacomo Mancini, ancien secrétaire national-socialiste, et d'un haut fonctionnaire des services secrets, Bruno Contrada, parce qu'elles reposent uniquement, selon eux, sur les témoignages de repentis. Allant encore plus loin, des parlementaires ont reproché à la justice de prendre des *« décisions politiques »*. Silvio Berlusconi avait, de son côté, accusé le Conseil supérieur de la magistrature de se ranger du côté de la gauche. Pour mettre un terme à cette foire d'empoigne, le président de la République a décidé d'intervenir et de déclarer *« illicites »* les agressions contre la justice.

« VERDICT FASCISTE »

Selon les éléments les plus durs de Forza Italia, les repentis ne seraient que des instruments entre les mains de certains parquets, marqués à gauche, lesquels, à leur tour, seraient sous l'influence de Luciano Violante, du PPDS, ancien magistrat et ancien président de la commission parlementaire anti-Mafia.

Silvio Berlusconi se considère toujours victime d'un complot politico-judiciaire. Le mois dernier, il avait comparé certains juges à une bande criminelle. Gianfranco Fini, son allié, ne semble pas le suivre sur ce terrain. Il s'est déclaré d'accord avec la position du chef de l'Etat. Tout comme la gauche, qui reproche à la droite de porter atteinte à la crédibilité de la justice, ce qu'elle considère comme irresponsable.

D'Hammamet, en Tunisie, où il s'est réfugié, l'ancien président du conseil socialiste Bettino Craxi, qui a été condamné de nouveau, mardi, à une peine de huit ans et trois mois de prison pour corruption dans l'affaire de la construction du métro de Milan, a dénoncé *« un verdict fasciste »*. Tous, y compris les juges, étaient au courant, affirme M. Craxi, des financements illégaux au parti.

Salvatore Aloïse

L'Espagne pourrait évoluer vers l'armée de métier

MADRID
de notre correspondant

D'ici six ans environ et si le budget du ministère de la défense le permet, le service militaire obligatoire sera supprimé en Espagne. Le Parti populaire (PP, droite), vainqueur des élections du 3 mars, et les nationalistes catalans, qui doivent en principe fournir l'appoint parlementaire nécessaire à la formation de José Maria Aznar, se sont mis d'accord sur le principe de la disparition de la conscription lors des pourparlers actuellement en cours. Aucun texte n'a pour le moment été rédigé mais cet engagement devra figurer dans le programme du prochain gouvernement comme d'autres points toujours en discussion et qui concernent essentiellement le développement du statut d'autonomie.

Le PP annonce qu'un accord définitif est proche et que l'investiture de José Maria Aznar pourrait avoir lieu dans les derniers jours du mois d'avril. Du côté catalan, on est beaucoup plus prudent sur l'issue des négociations avec le Parti populaire, estimant que le consensus n'est pas encore général en dépit de progrès indéniables, notamment en ce qui concerne la cession de 30 % de l'impôt sur le revenu aux communautés autonomes contre 15 % actuellement.

L'accord de principe sur la professionnalisation de l'armée correspond à une volonté des Catalans, dont cet objectif figure dans le programme électoral, tandis que le PP proposait de réduire de neuf à six mois la durée du service militaire, de rétribuer davantage les appelés pour atteindre 30 000 pesetas (1200 francs) par mois et d'augmenter le nombre de soldats professionnels afin d'atteindre le chiffre de 70 000 au cours des deux prochaines législatures (huit ans). Actuellement, selon le ministère de la défense, il y a 31 500 soldats professionnels sur un total de 174 000 hommes de troupe auxquels il faut ajouter 52 000 cadres, soit une professionnalisation de 37 %. Celle-ci devait atteindre 55 % en l'an 2000, alors que le total des forces armées devait passer de 225 000 hommes à 180 000.

OPPOSITION DES SOCIALISTES

Le processus va donc être accéléré lorsque le projet de loi sera déposé devant le nouveau Parlement, sans doute par les Catalans de Convergence et Union (CIU) avec le feu vert du PP, lequel espère convaincre les socialistes du bien-fondé de la suppression du service militaire. Les socialistes y sont pour l'instant opposés, comme d'ailleurs à la réduction, dans l'immédiat, de la période de neuf mois. La transition vers une armée de métier pourrait, comme en France, être de six années.

Le plus grand écueil de cette réforme sera son coût, car elle suppose une augmentation du budget du ministère de la défense qui, en période de réduction du déficit public, ne va pas de soi. En tout cas, la fin de *« la mili »*, comme on l'appelle, ravira ses opposants, particulièrement nombreux en Espagne. 72 800 objecteurs de conscience ont obtenu ce statut en 1995. Elle permettra également de régler définitivement le délicat problème des insoumis, dont trois cents, sur dix mille environ, sont condamnés à des peines de prison.

Michel Bôle-Richard

Des parlementaires néerlandais réclament une loi autorisant le mariage homosexuel

LA HAYE
de notre correspondant

Anne Lize van der Stoel est satisfaite. Cette élue de la seconde Chambre du Parlement néerlandais milite depuis des années en faveur du mariage entre personnes d'un même sexe. N'ayant jamais caché ses propres préférences homosexuelles, la députée du parti libéral VVD rejette le lien entre son choix de vie et son rôle au Parlement : *« Si l'on discute de la vignette auto, personne ne s'occupe de savoir si je possède ou non un véhicule. La reconnaissance du mariage entre individus d'un même sexe constituerait l'aboutissement logique d'un processus d'émancipation des homosexuels. »* Anne Lize van der Stoel fait partie des 81 députés qui ont voté – contre l'avis de 60 autres –, le 17 avril, une motion réclamant au gouvernement de préparer, au plus tard pour août 1997, un projet de loi autorisant l'union maritale entre personnes de même sexe. Ce même jour, un deuxième texte a été majoritairement adopté demandant, au nom *« du droit à une protection juridique des enfants élevés par deux individus du même sexe »*, la régulation du droit à l'adoption par des couples homosexuels.

Dès l'annonce, l'affaire a fait grand bruit, tant aux Pays-Bas qu'à l'étranger. L'Eglise s'est élevée contre ce qu'elle considère comme un sacrilège, les députés hostiles à l'initiative ont rappelé qu'une fois encore, à l'exemple de la drogue, les Pays-Bas adopteraient une position sur une question de société allant beaucoup plus loin que le reste du monde : en cas d'adoption d'une telle loi, le petit royaume serait le premier Etat du globe à reconnaître le mariage homosexuel.

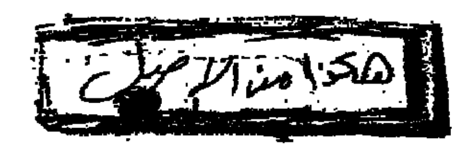
Force est pourtant de constater que le vote surprise des députés n'est que la première étape d'un processus aussi long qu'incertain. Pour l'instant, le gouvernement est peu enclin à accomplir un pas aussi révolutionnaire. Le secrétaire d'Etat à la justice, Elisabeth Schmitz, trouve que la motion va trop loin, mais elle est contrainte de la soumettre au conseil des ministres, qui se prononcera à la fin mai, sans doute après avoir été aidé dans ses réflexions par l'avis d'une commission d'experts *« venus de divers horizons de la société »*. Même en cas de réponse positive, l'issue ne serait ni garantie ni rapide : sur ces questions de société, les Néerlandais ne légifèrent qu'après avoir obtenu le plus large consensus possible. En outre, le Sénat est majoritairement opposé au mariage homosexuel.

Quoi qu'il en soit, le gouvernement travaille à une solution intermédiaire. A l'heure actuelle, les couples homosexuels ont la possibilité de s'enregistrer dans un grand nombre de municipalités comme vivant sous un même toit. Mais cette faveur, à la discrétion des élus locaux, n'a qu'une valeur symbolique. Le gouvernement souhaite l'étendre à l'ensemble du pays et, surtout, à y joindre la plupart des droits et devoirs auxquels sont habitués les couples hétérosexuels : héritage, obligation de soins mutuels, et... versement d'une pension alimentaire en cas de séparation. Parallèlement, la secrétaire d'Etat, qui rejette la possibilité pour un couple homosexuel d'adopter des enfants à l'étranger, a présenté un projet de loi permettant, sous condition, l'adoption par un homosexuel d'un enfant néerlandais. *« Mais cela ne concerne qu'une quarantaine de cas par an »*, insiste un porte-parole du ministère.

Alain Franco

Les Suédois interdits de mariage gay à Paris

Les couples homosexuels suédois qui, conformément à une loi de leur pays entrée en vigueur le 1er janvier 1995, désirent faire reconnaître leur « partenariat » devant les autorités adéquates sont priés d'aller le faire ailleurs qu'à Paris. Saisi par l'ambassade de Suède en France, auprès de laquelle plusieurs demandes de « mariages » homosexuels avaient été déposées, le ministère français de la justice a estimé que la loi suédoise contrevenait aux principes du droit français tout en risquant de compromettre l'« ordre public ». La convention de Vienne qui règle le fonctionnement des ambassades impose de demander l'autorisation du pays d'accueil lorsqu'il s'agit de marier ses nationaux. L'union se fait selon la loi du pays d'origine, mais doit être néanmoins conforme aux règles du pays où elle est prononcée.



Les efforts pour résoudre la crise au Liban se poursuivent sous la pression des canons

Un bombardement israélien sur une maison de la ville de Nabatiyé a fait 9 morts, dont 7 enfants

Cinquante et une personnes ont été tuées – dont sept enfants d'après l'AFP, jeudi 18 avril, au cours d'un bombardement par l'aviation israélienne d'une maison dans les faubourgs de Nabatiyé – et cent quatre-vingt-quatre autres ont été blessés au Liban depuis le début, il y a huit jours, de l'opération israélienne « Raisins de la colère ». Dix-sept Israéliens ont été blessés dans la même période *(lire notre éditorial page 13).*

JÉRUSALEM
de notre correspondant

Une semaine après le lancement de l'opération « Raisins de la colère », et en dépit de ses répercussions sur les populations libanaises, Shimon Pérès tente de restaurer son image quelque peu altérée de « faiseur de paix » au Proche-Orient. Au plus fort des bombardements contre les positions du Hezbollah, le premier ministre israélien a annoncé, mercredi 17 avril, que les négociations sur le statut définitif des territoires palestiniens commenceront le 4 mai, *« conformément à l'accord passé avec l'Autorité palestinienne »*.

M. Pérès devait rencontrer vendredi le président Yasser Arafat, pour la première fois depuis le 20 janvier. Au programme de leur entretien : le retrait israélien d'une partie de la ville d'Hébron, l'amendement de la charte de l'Organisation de libération de la Palestine (OLP) dont des chapitres prônent la liquidation d'Israël, et les conséquences économiques du bouclage prolongé des territoires.

C'est le chef d'état-major, le général Amnon Shahak, qui a fourni la raison à ce *« geste de bonne volonté »* : *« Yasser Arafat lutte méthodiquement contre l'infrastructure de Hamas et du Djihad islamique dans les territoires »*, a-t-il dit à huis clos devant la commission des affaires étrangères et de la défense de la Knesset. *« Cette reprise des négociations est en fait un appel du pied aux Libanais et aux Syriens »*, explique un haut fonctionnaire de la présidence du conseil, sous couvert d'anonymat. Que le Liban et la Syrie *« prennent exemple »* sur M. Arafat ; *« nous serons disposés à relancer le dialogue »*, ajoute-t-il.

« COORDINATION »

Si l'on en juge d'après les réactions libanaise et syrienne, ce souhait ressemble à un vœu pieux. Les conditions posées par Israël pour un cessez-le-feu sont, en effet, jugées *« inacceptables »* par les Libanais et les Syriens. Au nombre de sept, elles sont assez fidèlement reflétées par un projet d'accord établi par les Etats-Unis. Celui-ci prévoit un arrêt total des attaques du Hezbollah contre les localités du nord d'Israël et contre la *« zone de sécurité »* occupée par Tsahal en territoire libanais. Si ces deux conditions sont respectées *« à la lettre »*, Israël cessera de bombarder les populations libanaises et s'engage à négocier son retrait du Liban sud dans les neuf mois suivant l'arrêt des hostilités. L'Etat juif exige que ces engagements soient écrits. La Syrie et le Liban devront veiller à les faire respecter par le Hezbollah, Israël se réservant le droit de riposter si tel n'était pas le cas.

Qui dit sécurité au Liban, estime-t-on en Israël, dit reconnaisssance de la mainmise de la Syrie sur le pays du Cèdre, où sont déjà postés près de 35 000 soldats syriens. *« C'est pourquoi un accord doit être signé par Damas »*, affirme un diplomate de l'Etat juif. Les dirigeants israéliens attribuent la fraîcheur de l'accueil réservé par la Syrie au plan américain à l'existence de propositions parallèles françaises qui, selon eux, ont semé le trouble et retardé une solution. Transmises aux intéressés par le ministre des affaires étrangères Hervé de Charette, elles ont été mal accueillies, mercredi, par son homologue Ehoud Barak. Un porte-parole du ministère, Igal Palmor, s'est contenté d'affirmer qu'Israël *« souhaitait que la France coordonne ses activités diplomatiques avec les Etats-Unis »* ; mais, pour l'expert des questions arabes de la télévision publique, Ehoud Yaari, *« l'initiative française sabote celle des Etats-Unis, la meilleure preuve étant que l'Iran, qui continue d'armer le Hezbollah au Liban, l'a immédiatement acceptée »*.

Sur le terrain, selon la Force intérimaire de l'ONU au Liban (FINUL), cinq cent quatre-vingts roquettes ont été tirées par le Hezbollah contre Israël depuis une semaine, dont soixante mercredi. Ces tirs ont fait dix-sept blessés. Israël a, de son côté, déversé quinze mille obus sur le Liban, faisant cinquante et un tués et cent quatre-vingt quatre blessés, et provoquant l'exode de centaines de milliers d'habitants vers le Nord. – *(Intérim.)*

Paris propose qu'un accord israélo-libanais soit garanti par des puissances étrangères

LA FRANCE est résolue à contribuer à la solution de la crise du Liban. Le ministre des affaires étrangères, Hervé de Charette, restera dans la région aussi longtemps que nécessaire parce que Paris estime qu'il faut une solution d'urgence à une situation d'urgence. M. de Charette devait rencontrer, mercredi soir 17 avril au Caire, certains de ses homologues arabes qui participaient à une réunion de la Ligue arabe réclamée par le Liban, avant de reprendre sa navette entre Tel Aviv, Damas et Beyrouth.

La démarche française est la première du genre sur un terrain diplomatique jusque-là exclusivement réservé aux Etats-Unis, et où l'Europe s'est fait remarquer par son absence. C'est aussi la première fois qu'une partie au moins des intéressés – le Liban, la Syrie et l'Iran, premier mentor du Hezbollah chiite intégriste – approuve publiquement, avec des réserves, une telle « incursion ». Israël affirme se fier aux seuls Américains, mais n'en a pas moins accepté de discuter les *« idées »* suggérées par Paris.

Comme Washington, la France estime qu'un accord écrit – et non plus tacite comme en 1993 – est nécessaire ; mais à la différence des Etats-Unis et d'Israël, qui veulent que la Syrie soit partie prenante à ce contrat, Paris suggère que l'accord lie les seuls Etats concernés, c'est-à-dire Israël et le Liban ; une manière d'affirmer l'indépendance – malmenée – du pays du Cèdre. Comme les Etats-Unis, la France considère que ce contrat a besoin de garants et d'un mécanisme de contrôle. Ceux-ci devront être internationaux selon Washington, américano-franco-européens du point de vue français. Selon la proposition française, les *« garants »*, Liban et Israël, formeraient un comité de sécurité qui pourrait, au besoin, recourir à la Force intérimaire de l'ONU déployée au Liban sud depuis 1978.

Les *« idées »* françaises, pas davantage que le projet américain, ne prévoient en toutes lettres le désarmement du Hezbollah, le « parti de Dieu ». Alors comment mettre fin à ses activités ? En lui interdisant toute action non seulement contre le territoire israélien, mais aussi dans la *« zone de sécurité »* occupée par Israël au Liban sud et même au nord de cette région, disent les Américains. C'est une gageure pour le gouvernement libanais, qui considère qu'il ne peut se livrer à un tel muselage, aussi longtemps que l'armée israélienne occupera une partie de son territoire.

« ÉCHANGE DE LETTRES »

Sur les moyens de contrôler le Hezbollah, le projet français demeure dans le flou, laissant indirectement supposer qu'il faudra pour ce faire obtenir l'accord de la Syrie et de l'Iran. Le texte de Paris dispose, en effet, dans sa forme initiale – donc amendable en fonction des remarques des uns et des autres – que *« des parties directement intéressées, notamment la Syrie »*, donneraient leur accord à cet engagement, *« par exemple par échange de lettres avec l'un au moins des pays garants »*.

Dans l'hypothèse où Damas y trouverait son compte – parce que cela lui éviterait de signer directement un accord avec l'Etat juif, avant même la conclusion d'un traité de paix –, il restera à savoir si le gouvernement syrien contrôle tous les leviers de commande du « parti de Dieu », comme on a tendance à le dire depuis quelques années.

L'agrément de l'Iran est encore plus aléatoire. Il faut espérer, convient un spécialiste, que les autorités iraniennes considèrent, désormais, que leur marge de manœuvre au Liban sud n'existe plus, et qu'elles doivent plier. Chercheront-elles, néanmoins, à monnayer leur éventuelle coopération ? Des déclarations, mardi, du *« guide de la République islamique »*, l'ayatollah Ali Khameneï, rendant hommage aux combattants du Hezbollah tout en les invitant à *« la sagesse et la raison pour ne pas susciter la colère du peuple »*, l'empressement mis par l'Iran à dépêcher des émissaires à Damas et les déclarations iraniennes se félicitant de l'initiative française sont considérés comme des signes encourageants.

Il n'est guère évident que les démarches américaine et française aboutiront rapidement à des résultats concrets. On affirme à Paris qu'il n'est pas question de jouer de rivalités avec les Etats-Unis, que le gouvernement français a tenu informés de ses démarches dès la fin de l'entretien, dimanche, du président Chirac et du premier ministre libanais, Rafic Hariri. Mais il n'est pas exclu que les Etats-Unis, qui jouent pour le moment la carte de la *« coordination »* avec la France, ne finissent par tirer le tapis à eux – comme ce fut le cas en Bosnie.

Mouna Naïm

« Les droits de l'homme n'existent plus » en Algérie

Me Ali Yahia Abdennour, président de la Laddh, dénonce une « dérive épouvantable »

« C'EST BIEN PEU de dire que les droits de l'homme sont bafoués en Algérie. Ils n'existent plus ! » Me Ali Yahia Abdennour, président de la Ligue algérienne pour la défense des droits de l'homme (Laddh), ne mâche pas ses mots. Le constat amer qu'il fait sur la situation dans son pays, l'avocat l'étaie de multiples exemples tirés de la vie quotidienne de la population, marquée par la double violence, croissante depuis quatre ans, de l'Etat et des groupes armés, l'une se nourrissant de l'autre.

Aux attentats islamistes contre les forces de sécurité et contre les civils répondent les tortures systématiques, les exécutions extrajudiciaires, les représailles collectives pour l'exemple, les exactions contre les populations soupçonnées d'apporter leur soutien aux *« terroristes »*, les mutilations et profanations des cadavres perpétrées par un pouvoir *« qui ne parle des droits de l'homme que pour des opérations de marketing international »*.

« La loi du talion est une dérive épouvantable de la loi républicaine, qui ôte toute légalité populaire au combat que mènent les militaires contre leurs opposants armés », dit encore Ali Yahia, pour qui certains attentats attribués au Groupe islamique armé (GIA) et fortement médiatisés auraient été *« téléguidés »* par la Sécurité militaire, dans le but d'amplifier la propagande gouvernementale antiterroriste, ou pour des raisons de lutte intestine. *« S'il existe une véritable opposition au pouvoir – légale (formations politiques), et mise hors la loi (islamistes radicaux) –, il existe aussi, parallèlement, une opposition du pouvoir, se déchirant sans cesse et prête à tout, y compris à faire couler le sang pour l'emporter. »*

RÈGLEMENTS DE COMPTES

Ainsi, note le président de la Laddh, de la création des milices, laquelle *« représente une perte de l'autorité de l'Etat »*. *« Si elle répond, officiellement, aux vœux de protéger les villageois,* [elle] *a été suscitée par la Sécurité militaire, sinon pour contrer, du moins pour amoindrir l'efficacité de la gendarmerie. »* A la lutte sanglante qui oppose les forces de sécurité aux groupes islamistes armés se superpose, dans l'ombre, des règlements de comptes entre tendances du régime, avec les dérives afférentes.

Me Ali Yahia Abdennour s'insurge contre le fait que *« seules certaines victimes sont surmédiatisées »*, alors que des milliers de personnes meurent ou sont l'objet de traitements inhumains et dégradants, dans l'anonymat complet. *« Pourtant, la douleur des mères est la même, que leur fils tués soient policiers, islamistes ou autres »*, écrit-il.

Au prix de mille difficultés, dont la moindre n'est pas celle de « casser » la peur pour amener à témoigner, la Laddh s'efforce de percer la chappe de silence qui s'est abattue sur la guerre civile larvée algérienne. Ainsi est-elle, malgré l'hostilité gouvernementale, parvenue à achever son *« rapport préliminaire sur le carnage de Serkadji, survenu le 21 février 1995 »*. La *« tentative d'évasion »* ou *« la mutinerie »* – selon les versions officielles –, survenue dans la principale prison de haute sécurité de la capitale, avait fait plus de cent morts et une dizaine de blessés. Le rapport, de 188 pages, dont quelques feuillets ont déjà été publiés, s'inscrit en faux contre la version officielle et corrobore, à l'aide de témoignages précis et signés, le caractère de *« véritable boucherie »* de la répression qu'avait évoqué dans une lettre ouverte, au lendemain de la tragédie, Abdelkader Hachani, personnalité de l'ex-FIS, incarcérée à Serkadji.

Bien plus, *« les différents témoignages des survivants du carnage,* affirme le rapport, *la ténacité des familles des victimes et les démarches entreprises par les avocats ont permis de déceler une machination programmée »* de l'Etat, dans le but d'éliminer certains prisonniers politiques. Selon une source qui a préféré garder l'anonymat, deux généraux auraient supervisé de bout en bout l'opération « Serkadji ».

Ali Habib

L'alliance nippo-américaine élargie irrite la Chine

Le renforcement des liens de sécurité entre Tokyo et Washington est perçu à Pékin comme un « complot »

PÉKIN
de notre correspondant

La Chine a réagi d'une manière négative, prévisible, au renforcement des liens de sécurité entre les Etats-Unis et le Japon dès l'annonce de ces dispositions, à l'occasion de la visite à Tokyo du président Clinton. Le geste venant au lendemain d'une amorce de concession diplomatique chinoise concernant la Corée, il n'est pas sûr que n'en soit pas remis en cause, au moins temporairement, l'accord formulé par Pékin à la proposition de négociations à quatre – les deux Corées, Etats-Unis, Chine – en vue de la conclusion d'un traité de paix sur la péninsule.

Avec une célérité inaccoutumée, le ministère chinois des affaires étrangères a fait savoir, dès mercredi 17 avril, son déplaisir au sujet de l'*« alliance pour le XXIe siècle »* signée le même jour par le président américain et le premier ministre japonais Hashimoto : ce texte risque de *« déstabiliser »* la région et de *« compliquer les efforts pour y garantir la paix et la stabilité »*, a déclaré à la radio nipponne le porte-parole du ministère. D'un ton sentencieux, usuel en pareille occasion, il a appelé le gouvernement japonais à *« se montrer prudent à cet égard »*. C'est généralement la formule employée par Pékin pour exprimer une froide colère à l'égard d'une action de l'ex-occupant nippon.

C'est la première passe d'armes diplomatique sérieuse à se produire entre Pékin et Tokyo depuis l'arrivée à la tête du gouvernement nippon, en janvier, de M. Hashimoto, dont la Chine savait devoir attendre une politique étrangère plus musclée que celle de ses prédécesseurs.

La Chine ne peut manquer de voir dans les nouvelles dispositions stratégiques nippo-américaines, qui étendent à toute la région, en cas de crise, le champ d'application du système de sécurité liant les deux pays, une confirmation d'une tendance américaine à pratiquer à son endroit une politique de *containment* confinant à l'encerclement – de tout temps, une hantise stratégique chinoise : c'est en grande partie pour briser la menace d'un encerclement perçue du temps de l'URSS que Pékin avait normalisé ses relations d'abord avec le Japon (1972) puis avec les Etats-Unis (1979).

Par facilité, la Chine est actuellement tentée d'interpréter le durcissement américain à son égard en termes d'électoralisme. Le test quant au degré de détermination que Pékin va prêter à M. Clinton peut se faire sentir dans son attitude face à la crise coréenne. Celle-ci venait d'enregistrer, mardi, un léger décoincement quand Pékin avait fait connaître – du bout des lèvres – son accord à la proposition américaine de négociations à quatre pour la conclusion d'un traité de paix.

Cette proposition semblait donner satisfaction à une demande chinoise de voir Washington traiter sur un pied d'égalité formelle le régime de Pyongyang. On s'attendait donc que Pékin, qui rechignait jusqu'alors à faire des pressions sur son allié, l'encourage discrètement à y accéder à son tour, en dépit de la réaction initiale négative de Pyongyang. La nouvelle donne stratégique nippo-américaine place les dirigeants chinois devant leurs responsabilités à cet égard, leur position ayant été, jusqu'à présent, de se présenter en acteurs décidés à œuvrer pour la paix à leur porte.

Venant, en outre, peu après la crise du détroit de Formose, l'accord nippo-américain peut aviver la paranoïa d'une partie de l'appareil de gouvernement chinois, qui, pour des raisons intérieures, tente d'accréditer l'idée d'un *« complot »* inspiré par le Congrès américain contre la Chine. S'exprimant à son tour, après bien d'autres dirigeants, sur ce thème, le ministre de la défense, Chi Haotian, vient d'attribuer l'idée que son pays puisse présenter une menace pour ses voisins à *« certains politiciens et médias étrangers »*.

Francis Deron

Le réaménagement des bases d'Okinawa s'annonce difficile

TOKYO
de notre correspondant

La redéfinition de la portée de l'alliance entre les Etats-Unis et le Japon amorcée par la visite dans l'archipel du président Clinton est présentée tant à Tokyo qu'à Washington comme un succès diplomatique, mais la réalisation des engagements pris sera délicate. Les quinze mille personnes qui ont manifesté, le 17 avril à Tokyo, contre les bases américaines ont commencé de le démontrer. Outre les problèmes constitutionnels que pose l'entrée de fait de l'archipel dans un système de défense collectif impliquant un soutien mutuel et non plus unilatéral entre les deux pays, le réaménagement de la présence militaire américaine sur le territoire nippon s'annonce difficile.

Les Etats-Unis se sont engagés à restituer partiellement ou totalement, au cours des dix années à venir, une dizaine de ses bases à Okinawa, représentant environ 20 % des 23 500 hectares occupés au total par ses forces dans l'île. Bien que la question d'une réduction du nombre des troupes (47 000 hommes) stationnées dans l'archipel nippon soit parfois évoquée (transferts en Corée du Sud ou à Guam), un tel retrait n'est pas, pour l'instant, envisagé, et il s'agit donc essentiellement d'un transfert d'installations à l'intérieur du Japon. Mais aucune municipalité n'est disposée à les recevoir.

Le premier test sera la relocalisation de la base aérienne de Futenma. Ces installations devraient être déménagées dans une commune voisine, Kadena, déjà siège de la plus importante base aérienne américaine d'Okinawa (elle couvre 1 500 hectares). Or l'assemblée municipale de Kadena a voté, le 17 avril, une résolution hostile à un tel transfert, et des syndicalistes ont commencé une grève de la faim de protestation. La ville de Chatan s'apprête à faire de même. Le gouverneur de la préfecture de Yamaguchi (Honshu), où se trouve une autre base aérienne, a aussi fait savoir qu'il s'opposerait à un transfert.

Après avoir été occupée par les Américains, Okinawa est revenue, en 1972, sous administration japonaise, mais les bases sont restées : elles constituaient jusqu'à maintenant les deux tiers de la présence militaire américaine dans l'archipel. L'hostilité des habitants à une telle concentration se nourrit aussi de leur ressentiment à l'égard du Japon central. Discriminée après que Tokyo eut annexé au XIXe siècle le petit royaume des Ryukyu, puis « chair à canon » durant la guerre du Pacifique, la population locale estime qu'elle supporte le plus lourd fardeau de la présence militaire américaine.

Philippe Pons

Erythrée : un couple de navigateurs français séquestrés

Asmara. Depuis un mois, un couple de navigateurs français, Etienne et Monique Forget, est retenu dans un hôtel d'Asmara, la capitale de l'Erythrée, en l'absence de toute charge officielle. Aucune explication n'a été fournie par les autorités érythréennes à Paris sur les motifs de leur détention. Venant de Djibouti, le bateau des deux Français, selon leur déposition écrite, a été arraisonné par une embarcation de la marine érythréenne le 16 mars *« au large de la baie de Barasoli »*, en mer Rouge, et non, comme l'indique le Quai d'Orsay, à proximité des îles Danish, qui font l'objet d'un contentieux entre l'Erythrée et le Yémen depuis leur occupation militaire par Asmara en décembre 1995.

Conduits le 17 mars à Assab pour y être questionnés, Etienne et Monique Forget avaient reçu l'assurance d'une libération immédiate. En fait, le 19 mars, ils étaient placés dans un avion en partance pour Asmara. Interrogés à leur arrivée par des fonctionnaires du ministère érythréen de l'intérieur, le couple de Français a été placé en résidence dans un hôtel de la capitale.

EUROPE

■ **GRANDE-BRETAGNE : une explosion a secoué**, mercredi 17 avril vers 22 heures, les quartiers chics de l'ouest de Londres, sans faire de victimes, ni de gros dégâts. Quelques minutes auparavant, une agence de presse avait reçu un appel téléphonique aux codes de l'IRA (Armée républicaine irlandaise) prévenant d'un attentat. La police a indiqué qu'elle n'était pas certaine que l'explosion ait été due à une bombe, ni qu'il s'agissait d'une action de l'IRA. – *(AFP.)*

■ **RUSSIE : la construction d'une base militaire secrète** dans l'Oural, révélée par le quotidien américain *New York Times* (*Le Monde* du 18 avril), a été démentie, mercredi 17 avril, par le commandement militaire des missiles stratégiques russes. – *(AFP.)*

■ ***UNION EUROPÉENNE* : le Parlement européen a mis en garde** les Etats membres, mercredi 17 avril, contre une adhésion rapide et fondée sur des raisons *« purement politiques »* des pays candidats d'Europe centrale et orientale à l'Union européenne. Les députés européens ont estimé qu'une adhésion, dans ces conditions, *« saperait la base du marché intérieur et nuirait au bon fonctionnement de l'Union »*. – *(AFP.)*

■ **HONGRIE : la Russie prendra** *« des mesures militaires »* si la Hongrie adhère à l'OTAN, a affirmé, mercredi 17 avril à Kaspovar (sud), l'ambassadeur de Russie à Budapest sans plus de précisions. C'est à Kaspovar que sont déployés, dans le cadre des opérations de l'OTAN en Bosnie, quelques sept mille soldats américains. – *(AFP.)*

AFRIQUE

■ **CÔTE-D'IVOIRE : le professeur Luc Montagnier et Federico Mayor**, directeur général de l'Unesco, ont inauguré, mercredi 17 avril à Abidjan, le premier centre africain de recherche bioclinique sur le sida. Ce « centre pilote » a été financé par le gouvernement ivoirien et la fondation mondiale Recherche et prévention sida, créée en 1993 par le professeur Montagnier et Federico Mayor. Selon l'Organisation mondiale de la santé, onze millions des dix-huit millions de personnes séropositives dans le monde sont des Africains. – *(AFP.)*

■ **BURUNDI : les premiers observateurs des droits de l'homme des Nations unies** sont attendus, samedi 20 et dimanche 21 avril, au Burundi, où une guerre civile menace de provoquer un génocide comparable à celui qui décima le Rwanda voisin en 1994, a annoncé, mercredi 17 avril, un porte-parole des Nations unies à Genève. Trois observateurs devaient quitter Genève jeudi. – *(AFP.)*

■ **DJIBOUTI : un accrochage a opposé les troupes érythréennes aux forces djiboutiennes**, mardi soir 16 avril, à l'intérieur du territoire de l'ancienne colonie française, a-t-on appris mercredi 17 avril de source diplomatique. Les troupes érythréennes ont pénétré jusqu'à sept kilomètres à l'intérieur du territoire djiboutien. Djibouti a dépêché six cents soldats et des blindés dans la région. – *(AFP, Reuter.)*

■ **ZAIRE : les premières élections présidentielle et législatives multipartites** auront lieu en mai 1997, selon le calendrier de la Commission nationale électorale (CNE), publié mercredi 17 avril à Kinshasa. Le maréchal Mobutu sese Seko, au pouvoir depuis trente ans, est candidat à sa propre succession. Aucune autre personnalité marquante ne s'est encore déclarée, mais le dépôt des candidatures n'aura lieu qu'en février 1997. – *(AFP, Reuter.)*

■ **ALGÉRIE : le bulletin islamiste *El Ribat***, proche de l'instance exécutive de l'ex-FIS (Front islamique du salut) à l'étranger, basée à Bonn, a dénoncé dans sa dernière livraison, le soutien multiforme que la France apporte, selon lui, au pouvoir algérien. *El Ribat* invite *« les hommes politiques français à prendre leurs responsabilités et à dénoncer les pratiques barbares »* des militaires algériens.

PROCHE-ORIENT

■ **ARABIE SAOUDITE : les douanes ont arrêté à la frontière avec la Jordanie** un Saoudien conduisant une voiture chargée d'explosifs en provenance du Liban, a annoncé mercredi 17 avril la télévision d'Etat saoudienne. Plusieurs complices du chauffeur ont ensuite été arrêtés, a indiqué la télévision, qui n'a pas révélé leur nombre, ni leur nationalité. – *(AFP.)*

■ **IRAK : le secrétaire général de l'OPEP** (Organisation des pays exportateurs de pétrole), le Nigérian Rilwanu Lukman, a affirmé, mercredi 17 avril à Bagdad, que les pays membres du cartel sont favorables à un retour de l'Irak sur le marché pétrolier. M. Lukman a qualifié d'*« excellente »* l'entrevue qu'il a eue avec le président Saddam Hussein. A Téhéran, le ministre iranien du pétrole, Gholamreza Aghazadeh, a affirmé aux deux responsables de l'OPEP que son pays *« soutiendra et respectera pleinement »* les décisions du cartel pour faire face au retour éventuel de l'Irak sur le marché pétrolier. – *(AFP.)*

■ **TERRITOIRES PALESTINIENS : l'Autorité nationale palestinienne** a annoncé, mercredi 17 avril, la publication mensuelle d'un indice des prix. En prenant novembre 1995 comme base 100, l'indice, qui couvre la Cisjordanie, la bande de Gaza et Jérusalem-est, s'est établi à 99,66 en décembre, 101,46 en janvier et 103,25 en février, soit une hausse de 3,25 % en trois mois. – *(AFP.)*

ASIE

■ **AFGHANISTAN : les talibans (étudiants religieux) qui contrôlent le sud** du pays ont ordonné à tous les fonctionnaires de la ville de Herat, à l'ouest du pays, de porter une barbe et un turban, conformément à la coutume islamique. Le gouverneur de Herat, Maulvi Yar Mohammad, cité jeudi 18 avril par le quotidien pakistanais *The News*, a indiqué que tous les fonctionnaires qui ne se plieraient pas aux directives des talibans perdront automatiquement leur emploi. – *(AFP.)*

ÉCONOMIE

■ **GRANDE-BRETAGNE** : le nombre de chômeurs a reculé de 25 700 demandeurs d'emploi en mars, comparé à février, et le taux de chômage a diminué d'un dixième de point pour s'établir à 7,8 %. Il s'agit du plus faible niveau jamais enregistré depuis près de cinq ans. Le pays demeure encore loin du taux de chômage américain (5,6 % en mars), mais affiche l'un des plus bas du continent, de trois points inférieur à la moyenne européenne évaluée à 11 % en février, selon Eurostat, le bureau des statistiques européennes. – *(AFP.)*

Les milices krahns sont assiégées au centre de la capitale libérienne

Les factions de Charles Taylor resserrent l'étau sur les fidèles de Roosevelt Johnson à Monrovie

Plusieurs centaines de miliciens krahns, l'ethnie du chef de guerre déchu Roosevelt Johnson, *étaient encerclés, jeudi 18 avril, dans le camp militaire Barclay, au centre de Monrovia, par des combattants des factions de Charles Taylor et Alhadji Kromah. Des milliers de civils sont pris dans ces affrontements, qu'accompagnent des pillages systématiques. Trente-sept civils d'origine libanaise sont retenus en otage à Barclay.*

MONROVIA
correspondance

Les épaves de voitures volées jonchent les rues désertes de Monrovia. *« La plupart des combattants ne savent pas conduire »*, explique, jeudi 18 avril, un journaliste local. De toute façon, les roues sont vites démontées et les jeunes en armes s'entassent dans d'autres véhicules, volés aux organisations humanitaires et aux agences des Nations unies. Plus de dix jours après le début de l'embrasement de la capitale libérienne, les combattants des factions de Charles Taylor et d'Alhadji Kromah assiègent toujours le centre-ville, où les milices krahns, fidèles au chef de guerre déchu, Roosevelt Johnson, sont retranchées dans le camp militaire Barclay.

L'équipe de médiation ghanéenne est sur place pour tenter de parvenir à un hypothétique troisième cessez-le-feu. Les deux trêves précédentes n'ont pas été respectées.

Depuis que Charles Taylor a déclenché la guerre civile, le 24 décembre 1989, en attaquant les forces gouvernementales dominées par les Krahns, l'ethnie de l'ancien président Samuel Doe, c'est la première fois que Monrovia est livrée au pillage. Même en septembre 1990, quand les forces rebelles avaient capturé et assassiné Samuel Doe, la ville n'avait quasiment pas subi de dégâts matériels.

DES CAS DE CHOLÉRA

Lundi, les pillages ont fait place aux assauts contre le camp Barclay, où Roosevelt Johnson détient des civils en otage. Les impacts des obus de mortier sont visibles notamment sur le toit d'une église, dans l'enceinte du camp qui abrite actuellement plusieurs centaines de personnes. L'eau manque. La dysenterie a déjà fait plusieurs victimes. Le personnel sanitaire suspecte également des cas de choléra. Les morts sont enterrés sur la plage, parmi les ordures.

Les Libériens du secteur se disent non pas pris en otage, mais *« cernés par les combats »*. Certains réussissent à s'aventurer derrière la ligne de front pour chercher de la nourriture et du bois. Mais la communauté libanaise de Monrovia n'a pas de doutes : trente-sept Libanais sont retenus par les miliciens. *« C'est d'autant plus tragique que beaucoup de ces otages sont des musulmans du Liban sud dont les familles sont actuellement prises sous les bombardements israéliens »*, remarque un restaurateur libanais du centre-ville. Un chirurgien de l'hôpital suédois affirme que son service reçoit quotidiennement quinze à vingt personnes. Les morts, une trentaine, ont été enterrés dans une fosse commune derrière l'hôpital.

Les banlieues ont repris une activité quasi normale, mais le marché de West Point, derrière le quartier des ambassades de Mamba Point, est absolument désert. Les grilles des commerces de Broad Street sont cadenassées, et seuls des combattants, équipés d'armes en tout genre, circulent sur l'avenue centrale. Quelques soldats de la force d'interposition interafricaine, l'Ecomog, patrouillent, comme par routine. Ce qui ne gêne en rien les miliciens des « Forces spéciales RRU » – l'Unité de riposte rapide –, qui, officiellement, *« épaulent les forces de l'ordre »*, mais dont les membres ne ressemblent pas vraiment à des agents de l'ordre public, avec leurs kalachnikovs, casquettes de base-ball ou même, parfois, perruques féminines. Aux barrages routiers, les jeunes se désaltèrent au gin... Les pourparlers pour obtenir le passage s'animent au fil de la journée.

Le seul îlot de quiétude demeure l'ambassade des Etats-Unis, où les « marines » relèveront bientôt les forces spéciales. Bien que le gros des ressortissants étrangers ait été évacué, cinq navires de guerre américains sont attendus au large de Monrovia, pour poursuivre l'opération « Réponse assurée ».

L'ampleur de cette opération suscite les critiques de Charles Taylor. Sa radio privée se plaint des vols d'avions-radars au-dessus des quartiers situés *« en dehors de la zone qui les concerne »*. M. Taylor lui-même s'inquiète : *« Il n'y a aucune raison d'envoyer un contingent naval au Liberia, sauf si c'est pour occuper le pays ! »*

François Picard

IMMIGRATION Xavier Emmanuelli, secrétaire d'Etat proche de Jacques Chirac, dénonce, dans un entretien accordé au *Monde*, le danger de « *racisme* » après les propositions de la commission d'enquête parlementaire sur l'immigration. Les députés RPR et UDF sont fort divisés sur les suites à y donner tandis que M. Le Pen n'y voit que des « *effets d'annonces* ». ● *LE POIDS du Front national* est particulièrement lourd dans les circonscriptions des membres de cette commission. Alors que la moyenne nationale du score du FN aux législatives de 1993 était de 12,42 %, le parti de M. Le Pen avait dépassé ce résultat dans les circonscriptions de 22 des 30 commissaires, neuf d'entre eux ayant même dû affronter un candidat d'extrême droite au second tour. ● *LES SOCIALISTES* ont fait preuve d'une extrême prudence et demandent une remise à plat de la législation.

La majorité s'efforce de ne pas paraître prisonnière du Front national

Les divisions suscitées au sein du RPR comme de l'UDF sont devenues criantes au lendemain de la publication du rapport de la commission parlementaire sur l'immigration. Plusieurs ministres dénoncent certaines de ses propositions pour des raisons de principes ou de réalisme

C'EST PEU DIRE que la droite est embarrassée. Depuis la publication, mardi 16 avril, du rapport de la commission d'enquête de l'Assemblée nationale sur l'immigration clandestine, RPR et UDF sont nettement divisés sur la pertinence de ses propositions et sur l'opportunité de légiférer, une nouvelle fois, dans un domaine à haut risque politique. Depuis 1986 et les premières « lois Pasqua » sur l'entrée et le séjour des étrangers en France, la droite avait toujours été unanime pour durcir la législation, à l'exception de quelques bonnes consciences comme Bernard Stasi, qui faisaient figure de francs-tireurs.

Tel n'est plus le cas aujourd'hui. La question posée au gouvernement, mercredi, par le président du groupe socialiste a, certes, permis à la majorité d'offrir une unanimité de façade. Laurent Fabius a déclenché un véritable chahut sur ses bancs en dénonçant « *une certaine ambiguïté* » cultivée « *pour des motifs politiques* » par le gouvernement et en le mettant en garde : « *Ce n'est pas en reprenant les thèses d'un parti d'extrême droite que l'on fera diminuer son audience.* » Mais les vociférations rageuses et les claquements de pupitres des parlementaires de la majorité n'ont masqué qu'un instant les divergences d'appréciation qui traversent le RPR aussi bien que l'UDF.



M. SÉGUIN EN APARTÉ

Chez les néogaullistes, après Pierre Mazeaud, président de la commission des lois, plusieurs voix, et non des moindres, se sont élevées pour s'inquiéter de la polémique déclenchée. A la sortie d'un entretien à l'Elysée avec le président de la République, Charles Pasqua, « père » des lois de 1986 et 1993, a déclaré ne pas être « *certain qu'il faille des mesures législatives* » nouvelles pour améliorer le contrôle de l'immigration. De même, Nicole Catala, député RPR de Paris, a déclaré, dans un entretien au *Figaro* du 18 avril, qu'un tel rapport « *peut paraître inopportun* » et « *à bien des égards excessif* », même s'il peut avoir « *le mérite de faire réflechir cette fraction de nos élites qui refuse de regarder une certaine réalité en face* ».

Plus nettement encore, l'un des membres du gouvernement, Franck Borotra, ministre de l'industrie, s'est nettement désolidarisé de l'initiative parlementaire, en déclarant qu'« *il y a tout ce qu'il faut dans les lois Pasqua pour faire face au problème grave de l'immigration clandestine* ». Ce proche de Philippe Séguin en a en outre critiqué implicitement le contenu en indiquant : « *Il faut faire fort attention quand on s'engage dans des mesures renforcées ou durcies, de ne pas franchir cette ligne qui définit, d'un côté, l'efficacité et, de l'autre, le respect des valeurs sur lesquelles sont fondées la société et la République.* » Le président de l'Assemblée nationale, lui-même, lâchait en aparté : « *Quand on ouvre la boîte de Pandore, il ne faut pas s'étonner de voir en sortir Pandore !* »

Pour tenter de mettre un terme à cette cacophonie, Michel Péricard, président du groupe RPR de l'Assemblée nationale, et qui avait été à l'origine de la création de la commission d'enquête, a affirmé la « *solidarité* » de son groupe avec les conlusions de son rapporteur, Suzanne Sauvaigo (RPR, Alpes-Maritimes). Et il ajouté qu'il « *espère* » que le gouvernement transformerait en projet de loi « *un grand nombre* » des propositions de la commission. Il a enfin affirmé que les parlementaires de la majorité ne se situaient pas « *par rapport* » à Jean-Marie Le Pen.

SILENCES GÊNÉS

Les interrogations ne sont pas moins criantes à l'UDF. Gilles de Robien, le président du groupe de l'Assemblée, avait le premier alerté ses collègues sur les risques de leur démarche. « *Nous avons salué la qualité du travail de Jean-Pierre Philibert* [président (UDF-PR) de la commission] *ce qui n'est pas la même chose que d'approuver toutes les propositions du rapport* », précisait-il mercredi *au Monde*, en ajoutant : « *On mobilisera plus notre électorat naturel en faisant bien notre travail d'élus locaux et en appliquant les textes existants qu'en adoptant de nouveaux textes dont les Français n'auraient pas le temps de mesurer les effets d'ici 1998.* » Bernard Bosson, coordonateur des députés centristes (Force démocrate) se situait, pour sa part, sur le terrain des principes. « *Nous n'accepterons jamais des mesures qui attentent aux droits de l'homme* », a-t-il assuré avant de recommander à la majorité de dresser « *calmement* » le bilan de l'application de la loi Pasqua et de « *ne pas se situer par rapport au Front national* ».

Pourtant, son homologue Hervé Novelli, coordonateur des députés du Parti républicain et proche d'Alain Madelin, défendait une attitude diamétralement opposée. Assurant que tous ses collègues ont apporté un « *soutien sans ambiguïté* » aux conclusions de la commission d'enquête. Le député d'Indre-et-Loire a affirmé que les élus du PR souhaitaient que le gouvernement apporte une traduction législative à ces propositions, lançant : « *Un rapport c'est bien des actes c'est mieux.* »

Malgré ces discordances, le nouveau président de l'UDF, François Léotard, et le président délégué de la confédération, François Bayrou, ministre de l'éducation nationale, se sont gardés d'intervenir jusqu'à présent dans ce débat. Le premier doit tenir compte de la disparité de ses troupes, dont beaucoup sont élus dans des circonscriptions où le Front national est très présent. Le second, qui avait fait de la lutte contre l'extrême droite l'un des impératifs de Force démocrate, peut s'estimer tenu par la solidarité gouvernementale. Mais ils ne pourront, longtemps, s'en tenir à ce silence gêné, sauf à donner le sentiment d'être contraints par les seuls impératifs électoraux. A supposer – ce que plusieurs contestent, en privé, à l'UDF comme au RPR – que se lancer à la poursuite du Front national sur le terrain de l'immigration soit le meilleur moyen de récupérer les électeurs de M. Le Pen ou de retenir ceux de la majorité.

Les divisions de la majorité peuvent désormais donner au gouvernement une certaine marge de manœuvre. Devant la polémique déclenchée par les propositions maximalistes de la commission, l'exécutif pourrait être tenté de gagner sur les deux tableaux : légiférer en espérant conforter un électorat sensible aux thèses du Front national et supprimer les dispositions les plus controversées, en espérant apparaître comme plus modéré. Un tel pari risque d'apparaître, y compris dans la majorité, bien tacticien, au regard des enjeux soulevés par ce dossier.

Cécile Chambraud et Gérard Courtois

Xavier Emmanuelli, secrétaire d'Etat à l'action humanitaire d'urgence

« Le danger est de verser dans le racisme »

« Faut-il, selon vous, modifier les lois Pasqua ?

– A force de faire de la répression, on finit par désigner l'ensemble des étrangers, y compris ceux qui sont en situation régulière. Le danger est alors grand, comme vient de le rappeler la commission des droits de l'homme de l'ONU, de verser dans le racisme (*Le Monde* du 16 avril). Bien sûr, il faut combattre l'immigration clandestine, le travail clandestin. Mais surtout il convient de remettre en perspective le problème de l'immigration et de le traiter en amont. On doit prendre en considération, ainsi que l'a récemment souligné le président de la République en Afrique, les difficultés économiques des pays pauvres et aider à leur développement. Ce n'est pas de gaieté de cœur qu'un jeune Africain quitte sa famille, son village, et, s'il le fait, c'est qu'il existe en France un marché du travail clandestin, contre lequel il faut évidemment lutter.

» Mais on doit éviter tout amalgame, sous peine de renier tout ce qui fait notre pays et de tomber dans une psychose irrationnelle. Nous vivons dans un monde de plus en plus ouvert à la communication, à la circulation des idées et des personnes, et il n'est pas question de mettre des barbelés autour des pays. En outre, plus on s'oriente vers la répression, plus on crée de l'exclusion.

– Que pensez-vous des restrictions de l'aide médicale aux étrangers en situation irrégulière préconisées par la commission parlementaire ?

– Aucun médecin sérieux ne peut prendre ça au sérieux. Je rappellerai simplement la doctrine de Pasteur : « *Je ne te demande pas qui tu es, ni d'où tu viens, je te demande quelle est ta souffrance.* » C'est toute notre tradition, toute notre éthique : quand quelqu'un est malade, on le soigne, un point, c'est tout. C'est ce que mon père, médecin, m'a inculqué et c'est ce que j'ai enseigné à mon fils, médecin. Ensuite, quand la personne est guérie, ensuite seulement, on se préoccupe de sa situation administrative. Il n'y a rien à dire de plus. »

Propos recueillis par Michel Castaing

M. Le Pen au « Monde » : des « effets d'annonce »

LE DÉBAT sur l'immigration clandestine ne peut qu'intéresser le Front national. Il ne cache pas son espoir de bénéficier de ses retombées. Interrogé par *Le Monde* mercredi 17 avril, Jean-Marie Le Pen se « *demande si cette agitation n'est pas tactique de la part du pouvoir, pour faire apparaître le projet du gouvernement comme plus modéré. Comme un compromis entre les aspirations de la majorité et le tollé de la gauche* ». Il estime que « *la majorité s'angoisse des perspectives électorales de 1998 et s'efforce de faire croire au pays qu'elle va prendre des mesures efficaces* ».

De son côté, Bruno Mégret, délégué général du parti d'extrême droite, a invité, dans un communiqué publié mercredi, « *tous ceux qui au sein du RPR et de l'UDF approuvent le rapport et qui vont être désavoués par leurs instances dirigeantes à en tirer les conclusions politiques et à se tourner vers le Front national* ». Invitation confirmée par M. Le Pen dans ses déclarations : « *Nous sommes toujours prêts à accueillir le pécheur pourvu qu'il ait le ferme propos* » de se convertir.

En fait, pour le chef du Front national, les propositions de la commission ne sont que « *cautère sur jambe de bois sans commune mesure avec la dimension du problème. L'immigration doit être traitée dans sa globalité et pas seulement par l'approche des clandestins* ». Pour lui, il faut réformer le code de la nationalité pour remplacer le droit du sol par le droit du sang, supprimer « *l'égalitarisme social entre Français et étrangers* » et cesser « *la ruineuse politique de la ville qui consiste à distribuer des primes à tout ce qui est plus marginal et plus délinquant.* » « *C'est une politique de dissuasion que nous souhaitons pratiquer, car nous sommes devant un phénomène de submersion* », ajoute-t-il.

« *Tant qu'il y aura dans le tiers-monde des gens qui penseront qu'en venant en France ils pourront gagner dix fois plus sans travailler que chez eux en travaillant, le flux ne sera pas interrompu* », déclare le président du Front national. « *Avant de prendre de nouvelles législations, il eût fallu que la majorité fût en mesure d'appliquer celle qui existe, et elle ne l'applique pas. Par conséquent, tout cela n'est en fait qu'effets d'annonce* », conclut M. Le Pen.

Christiane Chombeau

Un « médecin ne peut refuser des soins »

Le syndicat de médecins généralistes MG-France a protesté, mercredi 17 avril, contre les propositions du rapport parlementaire sur l'immigration clandestine, en soulignant que « *le médecin ne peut accepter de refuser des soins* ». Le syndicat souligne également que « *laisser une frange non négligeable de la population sans soins, constituant ainsi un réservoir pour la diffusion de pathologies, notamment infectieuses* », représenterait « *un danger grave* » pour la santé publique. D'autres sérieuses réserves ont été exprimées par Guy Vallet, directeur général du centre hospitalo-universitaire de Rouen et reponsable du secteur international à la conférence des directeurs de CHU. « *Notre seul critère est la maladie. Régulier ou irrégulier, nous devons soigner tout le monde, c'est pour nous une valeur intangible* », explique-t-il.

Le PS est favorable à une remise à plat de la législation

C'EST AVEC une précaution maximale que le Parti socialiste, sensibilisé par ses élus locaux, aborde les problèmes de l'immigation. Lionel Jospin a choisi de s'exprimer publiquement sur ce sujet, jeudi 18 avril, lors d'une visite à Nice, où il devrait fustiger les emprunts de la droite au discours du Front national. Mercredi, c'est devant le secrétariat national que M. Jospin a souhaité que le PS prenne son temps pour avoir, au sein de sa commission de l'immigration composée de représentants d'associations et d'élus locaux, un vrai débat débouchant sur une « *véritable politique de l'immigration* ». Le premier secrétaire du PS reste fidèle à la position qu'il avait adoptée pendant la campagne présidentielle, où il avait refusé à demander l'abrogation pure et simple des lois Pasqua et plaidé en faveur d'une remise à plat – un « *peignage* » selon son expression – de l'ensemble de la législation sur l'immigration.

Mercredi, le bureau national – présidé par Daniel Vaillant, en l'absence de M. Jospin, en déplacement à Nantes, où il a assisté au match de football contre la Juventus – a été long et animé. Louis Mermaz, Jean Glavany, Gérard Fuchs ont réclamé l'abrogation des lois Pasqua. Délégué auprès du premier secrétaire, Gérard Le Gall a mis en garde ses camarades contre « *le voile de l'hypocrisie* » qui, selon lui, recouvre les discours sur l'immigration.

« DISSUADER » LES CLANDESTINS

M. Le Gall a provoqué quelques remous en rappelant que les associations qui, aujourd'hui, militaient pour l'abrogation des lois Pasqua étaient les mêmes qui luttaient hier contre les lois Joxe et Marchand. Chargé par M. Jospin d'une mission sur le Front national, il a affirmé qu'il fallait « *tendre vers le minimum d'immigration* », avec une « *ardente politique d'intégration* » pour les immigrés en situation régulière et une politique « *dissuasive* » contre l'immigration clandestine. Le bureau national a finalement fait sienne la déclaration d'Adeline Hazan, secrétaire nationale aux problèmes de société, qui avait dénoncé, mardi, les « *mesures particulièrement inacceptables* » de la commission d'enquête parlementaire. Pour Mme Hazan, qui préside la commission d'immigration du PS, « *on ne peut mener une politique de maîtrise des flux migratoires si on ne traite pas du travail clandestin* » et des relations Nord-Sud. Unanime, le PS demande « *l'abandon* » des propositions du rapport Philibert et met en garde le gouvernement « *contre les dangers qu'il encourerait à les prendre en compte* ».

« FAIRE ATTENTION »

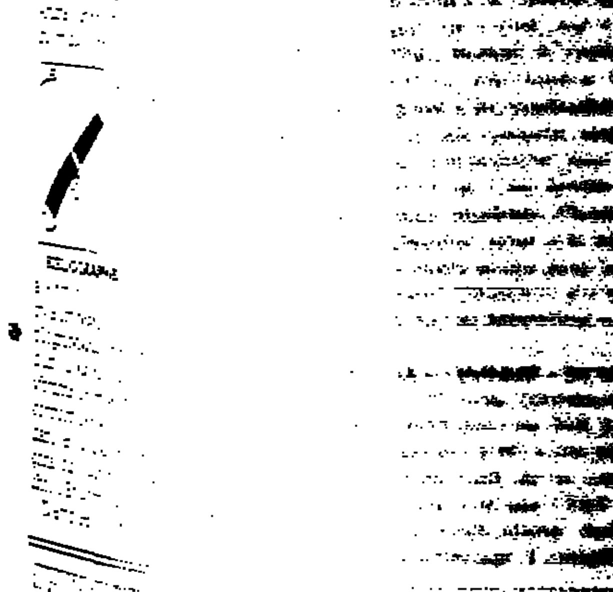
François Hollande, porte-parole du PS, constatant « *l'échec* » de la politique de l'immigration menée depuis 1993 par la majorité, a mis en cause « *la spirale extrêmement dangereuse d'aller toujours plus loin dans le renforcement des législations répressives pour toujours aussi peu de résultats* ». M. Hollande s'en est pris à la majorité, qui « *court derrière le FN au risque d'être rattrapé par lui* ».

Quelques heures plus tôt, le groupe socialiste de l'Assemblée nationale, présidé par Laurent Fabius, qui recommande à ses amis de « *faire attention* » sur ce sujet, a présenté un document reprochant aussi aux lois Pasqua de n'avoir « *pas eu d'effet* » sur l'immigration clandestine. Il se déclare déterminé à combattre les propositions de la commission et l'avant-projet de loi de Jean-Louis Debré « *parce qu'il refuse de renier ses valeurs* [et] *parce que le difficile problème de l'immigration aurait mérité une étude plus approfondie permettant de dégager des solutions plus sérieuses* ». Reste pour le PS à élaborer de telles solutions...

M. N.

Un organisme indépendant critique fermement un projet de loi britannique

Le projet de loi du gouvernement britannique en vue de restreindre le droit d'asile et de lutter contre l'immigration clandestine est un texte qui « *n'atteindra pas ses objectifs* », « *est vraisemblablement contraire au droit international* » et « *détériorera les relations entre les groupes raciaux dans le pays* », a conclu le Groupe Glidewell, organisme britannique indépendant conduit par un ancien haut magistrat, qui a rendu son rapport mardi 16 avril. Le groupe estime notamment que les amendes considérables prévues contre les employeurs ayant embauché des immigrants illégaux seront inopérantes. Cette disposition de la loi avait été critiquée aussi bien par les industriels britanniques que par les syndicats.





Des médecins hostiles au plan Juppé menacent la majorité de représailles politiques

Les praticiens membres du RPR condamnent la « dérive étatique » du système de soins

A six jours de l'examen de l'ordonnance sur la médecine de ville par le conseil des ministres du 24 avril, les médecins libéraux se mobilisent contre ce texte. Leurs syndicats ont réitéré leur demande de rendez-vous avec le chef de l'Etat et menacent la majorité de représailles politiques en 1998. Le ministre des affaires sociales a écrit à tous les praticiens pour leur expliquer le sens de la réforme.

APRÈS L'ADOPTION en conseil des ministres, le 24 avril, de l'ordonnance sur la maîtrise des dépenses de médecine de ville, le gouvernement n'en aura pas fini pour autant avec le harcèlement des syndicats de praticiens libéraux. Avant la *« journée d'action »* organisée mercredi prochain par trois organisations (CSMF, FMF, SML) regroupées dans un Collectif de défense de la médecine libérale, qui devrait se traduire par la fermeture de certains cabinets, ce front du refus commence à multiplier les opérations de « sensibilisation » et les menaces de représailles politiques contre l'actuelle majorité. Il est peu probable que la longue lettre que le ministre des affaires sociales vient d'adresser à tous les médecins apaisent les esprits, même si Jacques Barrot leur assure que *« les grands principes de notre médecine libérale* [...] *demeurent »*.

CAMPAGNE D'AFFICHAGE

Ces opérations ont commencé, mercredi 17 avril, quand les présidents de la CSMF, de la FMF et du SML se sont rendus à l'Elysée, sans y être conviés, pour faire part au président de la République de *« l'indignation et de la désespérance du corps médical libéral »* devant une réforme qui, selon eux, conduit au *« rationnement des soins »*. Jacques Chirac ne les a pas reçus, mais il a bien fait les choses : les *« pétitionnaires »* ont pu s'entretenir avec Jean-Pierre Denis, secrétaire général adjoint de l'Elysée, et Olivier Dutheillet de Lamothe, le conseiller social. Le président de la Confédération des syndicats médicaux français (CSMF), Claude Maffioli, a souligné que la réforme était *« en contradiction »* avec le discours de campagne de M. Chirac et demandé, officiellement cette fois, à le rencontrer *« le plus rapidement possible »*.

Mais c'est surtout en dramatisant les conséquences de l'ordonnance que ces syndicats espèrent encore modifier le cours des choses. L'Union nationale des médecins spécialistes, une des principales composantes de la CSMF, a lancé, mercredi 17 avril, une campagne d'affichage sur le périphérique parisien. Sur une vingtaine de panneaux, elle dénonce *« la disparition de la médecine à la française »* décidée, selon elle, par un gouvernement qui aurait *« choisi une médecine de file d'attente et de rationnement des soins »*.

De son côté, le Syndicat des médecins libéraux (SML), minoritaire mais très actif, a adressé une lettre aux députés afin de leur annoncer qu'il leur donnait rendez-vous aux élections législatives de 1998. *« Sachez que, dans deux ans, nous appellerons les médecins et nos patients à voter pour ceux qui nous aurons soutenus et à ne pas renouveler la confiance à ceux qui l'auront trahie »*, prévient son président, Dinorino Cabrera. A ceux qui ont *« trahi la confiance »* des médecins, il lance : *« On ne nous trompera pas deux fois. »* M. Cabrera invite les parlementaires à répondre *« sans ambages »* à trois questions : *« Approuvez-vous le projet d'ordonnance tel qu'il est écrit ? Avez-vous conscience de l'importante dégradation de la médecine libérale qu'il instaure ? Voterez-vous la loi d'accréditation de ces ordonnances ? »*

Dans certains départements, la CSMF a déjà invité ses adhérents à *« harceler les élus locaux »*. Dans d'autres, elle se prépare à une gueérilla administrative. La contestation s'est glissée jusqu'au cœur du parti présidé par Alain Juppé. Présidente de la section professionnelle des médecins RPR, qui revendique plus de 3 500 adhérents, Lydia Marié-Scemama a dénoncé, dans le quotidien *Impact Médecin* du 17 avril, la *« dérive étatique »* et la mort annoncée du *« modèle français de médecine libérale »* contenues, selon elle, dans la réforme du gouvernement. *« Après le 24 avril, de nombreux décrets seront nécessaires pour appliquer les mesures*, souligne-t-elle. *C'est à ce moment là que nous espérons obtenir gain de cause. »*

Tous ses syndicats ont été longtemps les alliés de la droite pour combattre les projets de réforme du système de soins préparés par la gauche. La CSMF, le SML et la FMF étaient régulièrement invités aux universités d'été et dans les colloques sur la santé organisés par le RPR et l'UDF. Ils avaient aussi, peu ou prou, soutenu Jacques Chirac pendant la campagne pérsidentielle, en appréciant que celui-ci juge *« absurde »* toute volonté de plafonner autoritairement l'évolution des dépenses de santé. Leur amertume n'en est que plus grande aujourd'hui.

Jean-Michel Bezat

Manifestation contre les ordonnances

L'intersyndicale des directions départementales et régionales des affaires sanitaires et sociales (Ddass et Drass) a lancé un mot d'ordre de grève pour le jeudi 18 avril, et organise une manifestation nationale à Paris, afin de protester contre la création des agences régionales de l'hospitalisation (*Le Monde* du 6 avril). Les employés de la Caisse régionale d'assurance-maladie (CRAM) de l'Ile-de-France ont prévu de se joindre au cortège pour demander le maintien de leur convention collective. La Fédération CGT de la santé a appelé le personnel hospitalier parisien à faire de même, pour protester contre l'ensemble du plan Juppé. La CFDT Interco, majoritaire dans les Drass, s'inquiète de voir son mot d'ordre *« perverti »*.

Le projet de loi organique retouché en commission

La commission spéciale, constituée à l'Assemblée nationale pour examiner le projet de loi organique sur le financement de la Sécurité sociale, a adopté, mercredi 17 avril, le projet du gouvernement qui sera discuté en séance publique à partir du 24 avril. Elle a considéré que le vote du Parlement devait porter sur les grandes catégories de recettes annuelles, selon leur nature, au lieu de la simple prise en compte d'un état prévisionnel des recettes figurant en annexe. Elle a également décidé, en ce qui concerne les objectifs de dépenses, que le Parlement devrait se prononcer pour chaque branche plutôt que par régime. En revanche, elle n'a pas souhaité l'inclusion d'un article d'équilibre pour les finances de la Sécurité sociale, contrairement à ce qui se pratique pour les lois de finances. Les amendements de Jean-Pierre Delalande (RPR, Val-d'Oise) visant à faire examiner le projet de financement de la « Sécu » au printemps plutôt qu'à l'automne ont été repoussés.

Le « bon sens indémodable » d'André Bergeron


BIBLIOGRAPHIE

AVANT DE QUITTER SES FONCTIONS, en février 1989, après vingt-cinq ans de présence au poste de secrétaire général de Force ouvrière, André Bergeron avait publié un ouvrage, *Tant qu'on aura du grain à moudre* (Robert Laffont), qui avait fait figure de testament politique. Un septennat plus tard, à soixante-quatorze ans, le prédécesseur de Marc Blondel rajoute un codicille, *Je revendique le bon sens*, un sixième livre où il assure qu'il n'a cherché ni à *« rendre des comptes »* ni à *« en régler »*. Le style est beaucoup plus alerte, les références bibliographiques plus nombreuses, mais, au-delà d'un vigoureux plaidoyer pour l'Europe et d'une vibrante défense et illustration de la *« révolution contractuelle »*, la nouveauté réside avant tout dans les quelques messages, en forme de leçons, qu'il adresse à ce successeur qu'il n'a pas choisi. Et dont l'action quotidienne le trouble.

D'emblée, André Bergeron, *« meurtri »* par les attaques dont il a été l'objet lors du dernier congrès de FO, où il a brillé par son absence, annonce la couleur. La poignée de main échangée, un *« triste jour »* de décembre 1995, entre Marc Blondel et Louis Viannet est *« plus qu'une erreur, une faute »*. Le sang du « père tranquille » du syndicalisme ne fait qu'un tour : *« Je n'ai pas consacré soixante ans de mon existence au syndicalisme pour quitter le bateau au moment où il me semble prendre l'eau. »* Toujours faux modeste, l'homme qui avait fini par se prendre pour *« le baromètre de l'opinion »* se montre sévère pour Jacques Chirac, qui, *« en semant l'illusion »*, a *« récolté la déception. Comme François Mitterrand »*.

LE « COURAGE » DE NICOLE NOTAT

S'il reste convaincu que le *« syndicalisme authentique »* ne doit pas changer de méthode, il assigne à FO *« une place à part »* entre une CGT *« en train de se construire une façade réformiste »* et une CFDT en train de se rapprocher du syndicalisme chrétien de la *« vieille CFTC »*. Au passage, il complimente Nicole Notat, *« bien courageuse »* durant le mouvement social. Regrettant d'avoir laissé dans les statuts de FO la référence à la *« suppression du patronat et du salariat »*, il se prononce de nouveau, à l'encontre de sa confédération, en faveur d'un recours partiel à la fiscalisation pour financer la Sécurité sociale. Tout au long de ce petit livre qui fourmille d'anecdotes, celui qui a popularisé, à défaut de l'inventer, la formule du *« grain à moudre »* autojustifie son credo réformiste. Un réformisme qu'il définit comme la recherche *« obstinée »* du compromis, la marque d'un *« bon sens »* par définition *« indémodable »*. Si la *« vraie mission »* du syndicalisme est le *« travail de proximité »*, le défi à relever est *« de ne pas manquer le train des réformes tout en essayant de freiner le rouleau compresseur des mutations, synonymes d'exclusions »*. La quadrature du cercle ?

Michel Noblecourt

★ *Je revendique le bon sens*, Editions Liana Levi, 222 pages, 98 francs.

M. Debré veut combiner « dialogue et fermeté » en Corse

« DEPUIS LE DÉBUT, le gouvernement a annoncé que sa politique en Corse était marquée du sceau de la fermeté et du sceau du dialogue. Nous continuerons dans cette voie, c'est la voie de la sagesse, c'est la voie de la République », a déclaré Jean-Louis Debré, mercredi 17 avril, lors de la séance des questions d'actualité à l'Assemblée nationale. Le ministre de l'intérieur s'exprimait au lendemain de la fusillade qui a coûté la vie, mardi, à un policier et à un homme présenté par la police comme un militant de la Cuncolta nazionalista, vitrine légale du FLNC-canal historique, ce que dément cette organisation (*Le Monde* du 18 avril). A ce propos, les enquêteurs indiquent que les deux hommes qui ont ouvert le feu sur les policiers avaient été photographiés portant le cercueil d'un militant de la Cuncolta tué à Ajaccio en juillet 1995. La section antiterroriste du parquet de Paris s'est saisie de l'enquête de flagrance sur cette fusillade.

DÉPÊCHES

■ **MAJORITÉ : le ministre de l'industrie, Franck Borotra,** a déclaré, mercredi 17 avril sur Radio-Shalom, qu'il souhaite que le *« talent considérable »* de Charles Pasqua *« soit mis au service de la majorité »* dans la perspective des élections législatives de 1998. *« Ce que nous attendons aujourd'hui de Charles Pasqua, c'est qu'il apporte, comme il l'a toujours fait, avec fidélité, son soutien au gouvernement et à la majorité à laquelle il appartient »*, a ajouté M. Borotra.

■ ***DÉFENSE : Paul Quilès, député (PS)*** du Tarn et président de la commission de la défense du Parti socialiste, a indiqué qu'il avait demandé, mardi 16 avril, au président de l'Assemblée nationale, Philippe Séguin, que la loi de programmation militaire ne soit pas discutée avant celle sur le service national.

■ ***COUR DES COMPTES : le conseil des ministres a adopté, mercredi 17 avril, un projet de décret*** prévoyant de rendre publiques les audiences au cours desquelles la Cour des comptes rend des jugements statuant à titre définitif sur une amende infligée à un comptable public. Jusqu'à présent, la Cour se limitait à des procédures écrites, mais elle souhaitait accorder plus de publicité à ces audiences. Le Conseil d'Etat estimait que cette procédure ne permettait pas de respecter les droits de la défense.

■ **PÉTITION : une délégation du Parti communiste,** conduite par Jean-Claude Gayssot, secrétaire du comité national, a remis, mardi 16 avril, à un conseiller du président de la République les 52 000 signatures recueillies en Ile-de-France sur la pétition réclamant un référendum sur le passage à la monnaie unique.

Pas de responsabilité pénale en cas d'imprudence pour les militaires

LE SÉNAT A ADOPTÉ EN SECONDE LECTURE, mercredi 17 avril, la proposition de loi relative à la responsabilité pénale pour des faits d'imprudence ou de négligence. Le RPR, l'UDF et le PS ont voté pour, le PCF contre. Le gouvernement a fait adopter un amendement précisant qu'il n'y a pas délit *« si l'auteur des faits a accompli les diligences normales compte tenu, le cas échéant, de la nature de ses missions ou de ses fonctions, de ses compétences ansi que du pouvoir et des moyens dont il disposait »*. Tout en réintroduisant, avec l'accord du gouvernement, un article du projet de loi supprimé par les députés, qui prévoit un texte spécifique pour les maires et pour les fonctionnaires, les sénateurs ont refusé l'extension aux militaires des nouvelles dispositions. Cette proposition de loi, d'origine sénatoriale, ne concernait initialement que les élus locaux. Elle a été étendue, sur proposition du gouvernement, à l'ensemble des faits pour imprudence ou négligence (*Le Monde* du 23 février).


PARLEMENT

■ ***TERRORISME : lors de l'examen en seconde lecture, jeudi*** 18 avril, du projet de loi renforçant la répression du terrorisme, les députés devaient se prononcer sur un amendement du gouvernement visant à exclure des poursuites pénales les *« ascendants ou descendants »* d'un étranger qui auraient facilité son séjour irrégulier, ainsi que son conjoint, sauf si *« les époux sont séparés de corps ou autorisés à résider séparément »*. Les députés devaient également examiner un amendement de la commission des lois permettant de déchoir de leur nationalité française les étrangers ayant acquis cette nationalité qui ont été condamnés pour un crime ou un délit constituant un acte de terrorisme.

■ **VACHE FOLLE : les députés socialistes ont demandé, mercredi 17 avril,** la constitution *« immédiate »* d'une commission d'enquête parlementaire sur la maladie de la vache folle, qui porterait notamment sur les problèmes d'origine et de « traçabilité » des produits alimentaires.

■ **MARCHÉS : les députés ont adopté en première lecture, mercredi 18 avril,** le projet de loi de modernisation des activités financières. La majorité RPR-UDF a voté pour, le PS et le PCF contre. Ils ont notamment accepté les dispositions autorisant la création d'un marché boursier sur le blé (*Le Monde* du 18 avril).

■ **APPRENTISSAGE : le Sénat a adopté en seconde lecture, mercredi 17 avril,** le projet de loi portant réforme du financement de l'apprentissage. Le RPR et l'UDF ont voté pour, tandis que le PS et le PCF se sont prononcés contre.



CONTRACEPTION Le comité national d'éthique a rendu public, mercredi 17 avril, un avis sur la *« contraception chez les personnes handicapées mentales »* dans lequel il n'exclut pas le recours à la stérilisation de ces personnes. Selon le comité, qui prône l'utilisation de méthodes réversibles, *« la stérilisation est parfois présentée comme une option contraceptive bien adaptée au cas particulier de la personne handicapée mentale »*. ● RAPPELANT les *« lourdes charges idéologiques »* qui pèsent sur ce débat, les « sages » insistent sur les difficultés que pose, dans un tel contexte, la notion de consentement libre et éclairé. ● POUR SA PART, l'Union nationale des associations de parents et amis de personnes handicapées mentales (Unapei) se félicite de cet avis *« nuancé et honnête »*. On compte en France environ cinq cent mille personnes handicapées mentales

Le comité d'éthique n'exclut pas la stérilisation des handicapés mentaux

Longtemps considérée comme un sujet tabou, la contraception des personnes handicapées mentales fait aujourd'hui l'objet d'un avis dans lequel les « sages » mettent en garde contre toute velléité de réglementation de la part des pouvoirs publics

LE COMITÉ national d'éthique a rendu public mercredi 17 avril un avis sur *« la contraception des personnes handicapées mentales »* dans lequel il n'exclut pas le recours à la stérilisation de ces personnes. On sait à quel point ce thème peut alimenter des polémiques et être source d'incompréhensions. Le problème complexe de la contraception et, au-delà, de la sexualité et de la procréation des handicapés mentaux, ne doit certes pas se réduire, comme le souligne le comité d'éthique, à la seule question de la stérilisation. Celle-ci ne saurait pour autant être éludée.

Ce sont d'ailleurs précisément des médecins qui reçoivent, de la part des familles ou des institutions, des demandes de stérilisation pour ces personnes qui ont sollicité cet avis auprès du comité national d'éthique.

« Ces médecins s'interrogent sur le bien-fondé de ces interventions, et notamment en regard de l'état actuel du droit, explique le comité. *En effet, l'article 16-3 du code civil n'admet une atteinte à l'intégrité physique qu'en cas de nécessité thérapeutique, et à condition d'obtenir le consentement de la personne concernée. Or la justification thérapeutique d'une intervention envisagée essentiellement dans un but contraceptif paraît hautement discutable ; en tout état de cause, la déficience mentale ne saurait à elle seule fournir cette justification. De plus, le consentement libre et éclairé des personnes handicapées mentales à une intervention médicale ou chirurgicale, quelle qu'elle soit, pose problème. Les pouvoirs publics se trouvent concernés par cette question, parce qu'il leur incombe de clarifier la situation et de prévoir un cadre réglementaire pour prévenir les actes abusifs à l'égard des personnes handicapées mentales, et notamment des jeunes femmes. »*

A l'évidence juger de l'opportunité éventuelle d'une stérilisation impose de la situer d'abord à sa place, dans la problématique générale des différentes modalités contraceptives, notamment hormonales. Or les techniques disponibles n'étant pas ici différentes de celles qui sont proposées à l'ensemble de la population en âge de procréer, ce sont surtout les femmes handicapées mentales qui seront concernées. Pour le comité d'éthique, *« le problème spécifique qui se pose est celui de définir les paramètres de la décision au cas par cas, en veillant aux conditions dans lesquelles le choix contraceptif va s'opérer. Ce choix doit nécessairement tenir compte autant des contraintes, relevant d'arguments médicaux et/ou biologiques, que des particularités de l'histoire, du comportement, et de l'environnement de chaque personne handicapée mentale »*.

De qui émane la demande de contraception et quelles en sont les véritables motivations ? *« Il n'est pas toujours évident que cette demande corresponde au souhait d'une vie sexuelle effective, exprimé par la personne handicapée mentale. Aussi doit-on prêter une attention prioritaire à l'expression des souhaits de cette dernière et s'assurer de son accord »*, souligne, prudemment, le comité.

PLUSIEURS SCÉNARIOS

Il faut en effet rappeler que le consentement est une notion qui n'a de sens que s'il intègre toutes les méthodes contraceptives alors même qu'ici l'un des problèmes concrets est de savoir *« si la femme comprend ce qu'elle fait (prendre la pilule) ou ce qu'on lui fait (poser un stérilet) »*.

Les méthodes de contraception étant pour la plupart réversibles et pouvant être classées en fonction des inconvénients médicaux qu'elles présentent, le comité envisage plusieurs scénarios :

● Pour une femme *« ayant de bonnes relations avec son entourage, familial ou institutionnel »*, il estime que l'on peut proposer une contraception œstroprogestative habituelle (pilule) dans la mesure où celle-ci suppose qu'une personne de l'entourage *« veille à la régularité de la prise de la pilule, tout comme on veille pour de nombreuses personnes handicapées mentales à la prise de tout autre traitement »*.

● En cas de *« difficultés d'organisation au quotidien »*, il conclut que l'on peut *« proposer une contraception progestative injectable à effet prolongé »*. Selon lui, *« la pose du stérilet peut aussi convenir dans certains cas »*.

● La stérilisation *« est parfois présentée comme une option contraceptive bien adaptée au cas particulier de la personne handicapée mentale »*, souligne le comité. *« Pourtant*, ajoute-t-il, *cette méthode est presque toujours envisagée comme une suppression définitive des fonctions reproductrices. Si des progrès dans les techniques chirurgicales font que l'on peut envisager une réversibilité de la méthode dans un certain pourcentage de cas, cette réversibilité exige un acte chirurgical supplémentaire dont le succès ne peut être garanti pour chaque personne individuellement. La décision d'effectuer une intervention stérilisante est donc un acte grave. »*

On ne peut toutefois se borner à des considérations techniques, ne serait-ce que parce que la question de la stérilisation « traîne de lourdes charges idéologiques, dans la mesure où l'histoire de la stérilisation a souvent croisé celle des politiques eugénistes, y compris dans leurs dérives les plus graves ».

DES CHARGES IDÉOLOGIQUES

Le comité estime notamment qu'une demande de stérilisation faite par des tiers pour une personne handicapée mentale *« n'est pas d'emblée recevable »*. *« L'intéressé(e) doit être potentiellement fertile, avoir une activité sexuelle, et être âgé(e), à titre indicatif, d'au moins vingt ans. Dans tous les cas, un effort doit être fait pour rechercher son avis*, précise le comité. *La stérilisation ne peut être envisagée que si la preuve est donnée que le recours à toute autre forme de contraception est impraticable dans le cas de la personne considérée. Dans cette hypothèse, c'est la technique de stérilisation présentant les meilleures chances de réversibilité qui doit être utilisée. »*

Des centres agréés en très petit nombre devraient être seuls habilités à pratiquer de telles opérations, qui devraient par ailleurs être placées *« sous la responsabilité des microchirurgiens considérés comme les plus compétents »*. *« La stérilisation n'est pas la seule ou même la meilleure solution contraceptive pour les personnes handicapées mentales »*, conclut le comité, la difficulté principale restant, quelle que soit la technique, celle de *« la validité du consentement libre et éclairé. Les conditions de prescription et de suivi d'une contraception ne doivent pas, par ailleurs, donner prise à un contrôle abusif de la personne handicapée mentale et de ses activités, sexuelle ou autres »*.

J.-Y. N.

Un siècle de controverses

● ***La stérilisation chirurgicale non volontaire*** a été très largement pratiquée à travers le monde, tout particulièrement durant la première moitié du XXe siècle. Elle a souvent été mise en œuvre chez les personnes étiquetées comme ***« socialement inaptes »*** (les pauvres, les criminels, les alcooliques, les malades mentaux). Ces mesures étaient fondées sur la conviction qu'un certain nombre d'états et de conduites étaient des pathologies transmissibles sur un mode héréditaire.

● ***Jusqu'à la veille de la seconde guerre mondiale***, ces mesures furent défendues, en France notamment, par des scientifiques de renom. En Allemagne, après l'arrivée au pouvoir de Hitler, une loi du 14 juillet 1933 instituait la stérilisation facultative ou même obligatoire de certains individus frappés de tares héréditaires.

● ***Un certain nombre de pays*** ont aujourd'hui des dispositions législatives autorisant cette pratique. C'est notamment le cas de l'Afrique du Sud (depuis 1975) et de la Chine, qui, en novembre 1994, a adopté une loi destinée à ***« améliorer la qualité de la population des nouveau-nés »***.

COMMENTAIRE

LE POUVOIR D'AGIR

Il faut toujours un certain courage pour, comme le fait aujourd'hui le Comité national d'éthique, traiter publiquement de *« la contraception chez les personnes handicapées mentales »*. Parce qu'elles s'inscrivent dans l'histoire complexe et tragique de l'eugénisme, mais aussi parce qu'elles renvoient au contrôle social du droit de ces personnes à disposer de leur corps et de leur sexualité, ces questions ne peuvent généralement être abordées de manière sereine et rationnelle.

Saisi par des praticiens anxieux de la portée morale et humaine de leurs pratiques dans ce domaine, le Comité d'éthique ne pouvait pas ne pas prendre position. Humaniste et quelque peu paternaliste, sa réponse décevra ceux qui attendaient qu'on leur dicte une conduite à tenir. Le *« handicap mental »* est tout sauf une entité pathologique, et le *« handicapé mental »* est, avant tout, une personne. Pour autant, c'est une personne qui n'est pas en état de formuler ce que les non-handicapés ont baptisé *« consentement libre et éclairé »*. Quelles mesures prendre face à ces personnes, dès lors qu'on a décidé, pour leur bien, de ne pas les enfermer dans des institutions quasi carcérales et que tout indique qu'elles ne seront pas capables de prendre en charge leur progéniture ?

Contrairement à certains lieux communs, les nouvelles techniques de contraception hormonale n'ont nullement modifié les données de cette insoluble équation. Il n'y a pas, sur le fond, de différence entre la stérilisation chirurgicale et l'injection répétée de contraceptifs *« à effet prolongé »*. Il faut d'autre part accepter de reconnaître que le recours à ces techniques permet de prévenir, en pratique, la question beaucoup plus douloureuse de l'interruption médicale de grossesse chez une handicapée mentale. Et si la question de la transmission d'affections mentales héréditaires n'est plus officiellement posée, il est clair qu'elle est ici toujours présente. Alambiquée, n'abordant pas sur le fond la somme des problèmes soulevés, l'avis du comité a néanmoins le grand mérite de rappeler que les réponses, ici, ne peuvent être ni formulées ni dictées par la puissance publique comme ce fut tragiquement le cas, dans de nombreux pays, dans la première partie de notre siècle. Notre société doit accepter de laisser aux familles et au corps soignant le pouvoir d'agir.

Jean-Yves Nau

L'Unapei : « Un avis nuancé et honnête »

FACE À UN SUJET *« longtemps resté tabou »*, les conclusions du Comité national d'éthique pour les sciences de la vie et de la santé *« vont éclairer les médecins et les familles »*, nous a déclaré, jeudi 18 avril, Patrick Gohet, directeur général de l'Union nationale des associations de parents et amis de personnes handicapées mentales (Unapei). Jugeant l'avis *« nuancé et honnête »*, M. Gohet estime que *« l'idée de décision collégiale est fondamentale »*, même s'il regrette *« une seule chose : le rôle de la famille ou du tuteur mériterait d'être approfondi »*.

L'Unapei, qui accueille environ 180 000 handicapés mentaux, a élaboré sa propre définition du handicap mental : *« Une réduction des capacités à prendre seul les décisions concernant sa propre existence, une difficulté de compréhension, de conceptualisation, de décision et de communication qui entraîne la nécessité d'une compensation particulière sous forme d'un accompagnement humain. »* Un peu moins de 500 000 personnes en France sont concernées par des affections de gravité très différente, d'origine génétique (trisomie 21, syndrome de l'X fragile), accidentelle (séquelles d'un traumatisme crânien, de maladies infectieuses) ou inconnue (autisme).

« A partir de la puberté et de l'adolescence, le problème de la vie affective et sexuelle de ces personnes suscite beaucoup de craintes parmi les familles et les équipes travaillant en institutions », explique M. Gohet, ajoutant que *« certains imaginent que la solution la plus sûre est le recours à la stérilisation »*.

LE DÉSIR DE MATERNITÉ

La réflexion de l'Unapei sur les risques d'agressions sexuelles et sur les maladies sexuellement transmissibles, au premier rang desquelles le sida, a permis d'amorcer le débat autour de la sexualité et de la contraception au sein des associations.

Fin 1993, l'Unapei avait créé un groupe de travail sur ces questions. Dans un *« inventaire »* des situations dressé à cette occasion, le cas des jeunes femmes ayant *« un désir de maternité et de tendresse partagée »* a le plus souvent été évoqué.

« Il nous faut alors explorer le contenu exact de ce désir, précise Patrick Gohet. *Lui expliquer qu'un enfant n'est pas une poupée, que le grand frère ou la grande sœur qui vient de fonder un foyer est plus âgé, plus avancé, lui demander si elle se sent capable d'assumer cette charge. »*

L. F.

Le gouvernement veut moraliser le commerce des animaux de compagnie

PAS FÂCHÉ de délaisser un temps les vaches au profit des chiens et des chats, Philippe Vasseur, le ministre de l'agriculture, de la pêche et de l'alimentation, a annoncé au conseil des ministres du mercredi 17 avril qu'une série de mesures législatives et réglementaires concernant l'animal de compagnie sera présentée d'ici à l'automne. *« Phénomène de société au cœur des préoccupations de nombreux Français »*, les animaux de compagnie, que possèdent deux foyers sur trois, *« ont un rôle social très important*, a rappelé le ministre. *Il convient donc d'améliorer leurs conditions de vie en leur assurant une meilleure intégration en milieu urbain et une meilleure protection contre les mauvais traitements, ainsi qu'en moralisant les activités commerciales qui leur sont liées »*.

Les mesures législatives et réglementaires qui se dessinent s'inspirent très largement du rapport remis il y a presque un an à Jean Puech, prédécesseur de Philippe Vasseur au ministère de l'agriculture, par Jean-Michel Michaux, conseiller de Paris et chercheur à l'Ecole nationale vétérinaire de Maisons-Alfort (*Le Monde* daté 7-8 mai 1995). Il s'agit tout d'abord de *« mieux organiser le recueil des animaux errants et abandonnés »* en précisant *« les responsabilités des élus locaux et le statut des structures mises en place par les associations de protection animale »*.

REDÉFINIR LES RÔLES

Actuellement, alors que le code rural précise qu'il est de la responsabilité des maires de prendre en charge les animaux errants sur leurs communes, cette mission de fourrière est essentiellement remplie par la SPA ou d'autres associations de protection animale. *« Certains maires, qui nous prennent pour une annexe de la Banque de France, considèrent tout simplement que c'est notre rôle de recueillir ces animaux, et oublient de nous subventionner, ou ne le font qu'au compte-gouttes ! »*, s'insurge Jacqueline Faucher, présidente de la SPA, qui se réjouit de la redéfinition des rôles à venir.

Autres mesures envisagées par le gouvernement, l'obligation d'identification de tous les chiens et chats, alors qu'actuellement le tatouage n'est obligatoire qu'en cas de cession gracieuse ou onéreuse de l'animal ; l'alourdissement des pénalités à l'encontre des personnes qui abandonnent leurs animaux ou les maltraitent ; le lancement d'une *« action de grande ampleur »* pour la vaccination et la stérilisation des chats errants en milieu urbain et *« le développement de structures permettant aux personnes économiquement faibles d'assurer les soins, l'identification et la stérilisation de leurs animaux »* ; l'amélioration du statut de l'animal, qui, pour l'instant, n'est qu'un bien matériel, selon le code civil, et *« la possibilité de retirer la propriété d'un animal à une personne responsable de mauvais traitements »*. Une réflexion sera par ailleurs menée sur l'expérimentation animale : conditions d'approvisionnement des laboratoires, nombre de bêtes utilisées, etc.

Dans le but de moraliser le commerce des chiens et chats, donc de limiter la surpopulation animale (la France compte 7,8 millions de chiens et 8,2 millions de chats), le ministre de l'agriculture souhaite par ailleurs *« clarifier et renforcer les garanties offertes aux acheteurs »*, *« limiter la vente de chiens susceptibles de devenir dangereux »* en rendant obligatoires des tests de comportement préalables à la vente et en alourdissant les peines encourues par les propriétaires qui utilisent leurs chiens comme des armes. Philippe Vasseur souhaite encore *« définir un statut d'éleveur professionnel »* et *« organiser la formation pour les métiers concernés »*. *« De trop nombreux particuliers et éleveurs amateurs se considèrent actuellement dispensés des règles minimales en matière de protection animale et de protection du consommateur »*, a-t-il souligné.

Jacqueline Faucher approuve ces mesures. *« N'importe qui vend n'importe quoi*, dit-elle. *Trop de trafiquants de chiens volés se font de l'argent sur le dos de l'animal, trop de margoulins font faire des petits à des chiennes de race à la mode pour arrondir leurs fins de mois en les revendant au noir… Les journaux gratuits regorgent d'annonces ! Les acheteurs, qui n'ont pas de facture, sont bien embêtés lorsque, à peine payé, le chien qui a été élevé dans des conditions déplorables tombe malade. Et quand les éleveurs clandestins n'arrivent pas à écouler tous les chiots d'une portée ils les abandonnent. Du coup, refuges et fourrières débordent, et nous sommes obligés d'euthanasier à tour de bras… C'est devenu insupportable ! »* Pour la première fois, Mme Faucher a d'ailleurs décidé, jeudi 18 avril, de suspendre tout accueil de chiens et de chats au refuge de Gennevilliers (Hauts-de-Seine) : prévu pour accueillir 380 chiens, il en hébergeait 600 à la mi-avril…

La présidente de la SPA reste néanmoins sceptique quant à l'application des nouvelles contraintes législatives. *« Il est interdit de vendre des chiens non tatoués. Mais, partout en France, des foires aux chiens sont organisées où la loi n'est pas respectée… »* Reste alors à espérer que *« la large campagne d'information du public sur ses droits, mais aussi ses devoirs envers les animaux de compagnie »*, que lancera à l'automne le ministère de l'agriculture contribuera tout autant que la loi à l'évolution de certains comportements trop désinvoltes, notamment à l'approche des grandes vacances.

Pascale Krémer

Le tribunal de Valence juge les négligences de « décontaminateurs » nucléaires

Des peines de prison avec sursis et de lourdes amendes ont été requises

Deux ex-dirigeants de la société Radia contrôle ont comparu pour *« destruction en plein air de déchets radioactifs »* et *« falsification de documents »*. Selon l'accusation, qui s'étonne devant les carences administratives, la décontamination de 92 tonnes de plomb, d'acier et de fonte s'est déroulée *« dans des conditions de sécurité totalement aléatoires »*. De faux certificats de décontamination ont été établis.

VALENCE
de notre envoyé spécial

Ce n'est pas Tchernobyl, loin de là, mais la pollution nucléaire survenue en 1993 à Pierrelatte (Drôme) au voisinage d'un hangar de la société Radia contrôle en dit long sur le flou qui peut entourer les opérations d'assainissement et de décontamination radioactive. Christian Bages, trente-huit ans, ancien directeur de l'agence de cette société spécialisée, et Pierre Bertet, trente-trois ans, ancien directeur adjoint, comparaissaient, mercredi 17 avril, devant le tribunal de Valence, respectivement pour *« destruction en plein air de déchets radioactifs »* et *« falsification de documents »*.


PROCÈS

Le 24 décembre 1993, un carrossier de Pierrelatte s'inquiète du comportement d'employés de l'agence Radia contrôle, qui, gantés, masqués, en combinaison blanche, s'affairent à conditionner de la terre dans des sacs en plastique. Il prévient la police, qui constate que, quelques mois auparavant, Radia contrôle a procédé à la décontamination de 92 tonnes de plomb, d'acier et de fonte en provenance du Centre d'études nucléaires de Grenoble, dépendant du Commissariat à l'énergie atomique (CEA). Selon l'accusation, ces opérations ont été effectuées *« dans des conditions d'improvisation totale et de sécurité totalement aléatoire »*.

Les experts trouvent trace de multiples déchets, ferrailles et tonnes de terre contaminées, *« sans cependant que les taux relevés soient excessifs »*. Dans les dossiers administratifs, on retrouve au passage de faux diplômes établis par Christian Bages, l'ancien directeur, surqualifiant les techniciens pour mieux « vendre » les services de la société. Mais surtout il apparaît que du coton et des déchets divers ayant servis à la décontamination et devenus eux-mêmes déchets radioactifs ont été purement et simplement brûlés dans des fûts de métal, à l'extérieur des bâtiments. Le contenu de l'un de ces fûts s'est répandu sur le sol entraînant une pollution radioactive sur une couche de 50 centimètres. Au cours de l'instruction, un témoin a affirmé que ces opérations de brûlage se répétaient *« les jours de grand vent »*. Christian Bages a expliqué à l'audience qu'il ne savait pas que les produits brûlés étaient contaminés.

Cependant, les enquêteurs ont également relevé que l'agence n'était pas équipée pour procéder correctement à la décontamination selon la technique prévue au contrat avec le Centre de Grenoble, autrement dit par rabotage ou sablage de la surface des éléments. La ferraille a été frottée avec des cotons imbibés d'un produit décontaminant, ce qui n'a pas permis de traiter certaines pièces « en biseau » ou anguleuses. 54 tonnes décontaminées ont donc été « recyclées » dans une fonderie d'Alès, 21 tonnes achetées par un ferrailleur, et 7 tonnes – contaminées – ont été laissées sur place, au lieu d'être acheminées vers l'Agence nationale des déchets radioactifs (Andra).

Or, toute ferraille décontaminée, avant d'être remise en circulation dans le circuit industriel, doit faire l'objet d'un certificat de décontamination établi par une société indépendante. Et Pierre Bertet a reconnu avoir établi un faux certificat pour les 21 tonnes remises au ferrailleur, tout en soutenant que la marchandise avait bien été décontaminée. *« J'ai agi sous la pression de ma direction générale »*, a-t-il expliqué. Nulle expertise n'a pu établir si les produits avaient été réellement décontaminés.

« L'HYPOCRISIE GÉNÉRALE »

Procès de lampistes ? Michèle Monteil, substitut du procureur de Valence ne le croit pas, qui a requis trois ans de prison avec sursis et 100 000 francs d'amende contre Christian Bages et deux ans de prison avec sursis et 20 000 francs contre Pierre Bertet. Mais le magistrat a néanmoins noté les carences administratives *« surprenantes »* qui règnent dans ces coulisses du nucléaire civil : l'agence Radia contrôle de Pierrelatte relève de la catégorie des installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE) soumises à simple déclaration auprès de la préfecture.

Or, a-t-elle souligé, *« aucun contrôle systématique de ces établissements n'est pratiqué par l'administration »*. A Pierrelatte, contrairement à la réglementation, le site n'était pas clôturé, la ventilation des locaux n'était pas conforme, le registre des mouvements de déchets radioactifs n'était pas tenu. Une demande de mise en conformité avait bien été formulée. Mais les 475 000 francs dévolus au budget de l'entreprise pour cette remise aux normes avaient été absorbés par la construction... d'un restaurant. Aussi, l'avocat de Christian Bages, Me Bothet, qui a réclamé la relaxe pour son client, a-t-il dénoncé *« l'hypocrisie générale »* entourant ce dossier : le donneur d'ordres, le Centre d'études nucléaires de Grenoble, *« savait pertinemment »*, selon lui, que *« l'établissement de Pierrelatte ne pouvait techniquement traiter »* les produits qu'il lui confiait. L'avocat s'en est également pris à *« l'hypocrisie législative »*. Afin de poursuivre Christian Bages, a-t-il remarqué, il a fallu invoquer une disposition du code rural sur la *« destruction, l'altération ou la dégradation du milieu particulier à des espèces animales ou végétales protégées »*, alors que les infractions liées aux conditions de décontamination, punies par une contravention de cinquième classe, tombent sous le coup de la loi d'amnistie d'août 1995.

Jugement le 24 mai.

Jean-Michel Dumay

Un trafic d'armes de guerre mis au jour dans l'Ain

BOURG-EN-BRESSE
de notre bureau régional

Les gendarmes de l'Ain ont annoncé avoir mis au jour un trafic d'armes de guerre, mercredi 17 avril, à Bourg-en-Bresse. Lancée en décembre dernier, l'enquête a abouti, le lundi 15 avril, à l'interpellation de quatorze personnes et à la saisie de 159 pièces en parfait état de fonctionnement, soit 8 mitrailleuses (parmi lesquelles des Chauchat 1915, une Hotchkiss 1915 avec affût, une Mauser MG15 et une Mauser MG34 avec affût aérien, une Saint-Etienne 1907 avec affût), 2 fusils-mitrailleurs, 73 fusils, 10 pistolets-mitrailleurs et 66 armes de poing. Les gendarmes ont également mis la main sur 150 kilos de munitions, des cordeaux détonants, des explosifs, des allumeurs, des masques à gaz, des baïonnettes, des sabres, des épées, deux épées d'escrimeur à bouton et une canne-épée.

La valeur de l'arsenal (395 scellées au total) est estimée à au moins 1 million de francs. Les explosifs ont été détruits. L'essentiel des armes est de fabrication française. La plupart datent d'avant la seconde guerre mondiale, mais d'autres sont très récentes. Certaines étaient encore en service dans la gendarmerie ou dans l'armée il y a à peine deux ou trois ans. Les armes ont été saisies en divers endroits chez des personnes en vue, connues pour leur passion des armes.

Toutefois, les enquêteurs et la justice, qui a ouvert une information, restent très discrets sur l'identité, le sexe, l'origine et le lieu d'habitation des personnes interpellées dans le cadre du trafic. Quatre d'entre elles ont été mises en examen par le juge Jean-Patrick Péju, puis écrouées dans les prisons de Villefranche-sur-Saône et de Bourg-en-Bresse. Quatre autres ont été placées sous contrôle judiciaire, trois étaient encore en garde à vue mercredi après-midi et trois ont été remises en liberté.

Selon le lieutenant-colonel Jean-Pierre Jeannot, qui commande le groupement de gendarmerie de l'Ain, l'enquête devra préciser si les armes étaient uniquement échangées entre collectionneurs avertis qui vivent de la vente et de la revente de ce type de pièces, ou si elles ont pu alimenter d'autres réseaux, Mafia, islamistes, terroristes. Des experts en balistique devront également démontrer si elles ont pu être utilisées pour des actions criminelles.

Laurent Guigon

Le dossier de Gigastorage est diffusé sur Internet

DES PIÈCES du *dossier d'instruction de l'affaire Gigastorage sont disponibles* sur Internet depuis mercredi 17 avril. Mis en examen pour *« escroquerie »* le 15 mars et placé en détention provisoire pendant quinze jours, le président du conseil général du Territoire de Belfort, Christian Proust, qui a toujours clamé son innocence, avait manifesté, dès sa libération, son souhait de voir son dossier diffusé par Internet. Deux procès verbaux d'audition de M. Proust, son interrogatoire de première comparution devant le juge, ainsi que les dépositions de deux témoins, sont consultables. Les documents officiels, publiés sans commentaire, sont hébergés par le serveur d'une société située à Santa-Barbara (Californie), PressCom, dirigée par Jean-Claude Criton. Ce site a été créé par des photojournalistes français.

A la suite d'une contre-enquête publiée dans nos colonnes sur la base d'éléments du dossier d'instruction et montrant que les critiques de M. Proust sur le comportement de la justice dans cette affaire ne sont pas sans fondement (*le Monde* du 23 avril), le garde des sceaux avait demandé l'ouverture d'une information judiciaire pour *« violation du secret de l'instruction »*. Selon le conseil général du Territoire de Belfort, la totalité du dossier d'instruction de 500 pages sera chargé sur Internet *« d'ici la fin de la semaine »*.

DÉPÊCHES

■ **IMMIGRATION : un groupe de travail interministériel sur la situation des foyers de travailleurs immigrés** va être créé, a annoncé, mercredi 17 avril, les services du premier ministre. Présidé par le préfet Pierre Pascal, actuel président de l'Office des migrations (OMI), il sera chargé *« d'examiner et d'assurer le suivi des recommandations du rapport »* établi par le député RPR des Yvelines, Henri Cuq. Le parlementaire propose *« un traitement radical »* pour réorganiser le système des foyers d'immigrés (*Le Monde* du 11 avril).

■ **LOGEMENT : le prêt à taux zéro mis en œuvre depuis six mois par le ministère du logement** profite quasi exclusivement à des accédants à la propriété de province. Selon l'Association nationale du logement (ANIL), *sur les 57 000 prêts émis depuis le mois d'octobre 1995*, seulement 10 % concernent l'Ile-de-France. 63 % des bénéficiaires du prêt ont moins de trente-cinq ans.

■ **RACKET : treize sympathisants du Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK)** ont été condamnés, mercredi 17 avril à Paris, pour des extorsions de fonds ou des tentatives de racket commises, parfois avec violence, contre des ressortissants turcs dans le sud-ouest de la France en 1993 et 1994. Considéré comme un responsable du PKK spécialement *envoyé dans la région, Hasim Gonul a été condamné* à trois ans de prison dont six mois avec sursis.

■ **POLICE : un gardien de la paix a été condamné pour avoir frappé un passant** qui lui avait demandé de l'aide, alors qu'il était en faction devant la préfecture de police et le palais de justice de Paris. Une peine de trois mois d'emprisonnement avec sursis et 8 000 francs de dommages-intérêts a été retenue par le tribunal correctionnel, mercredi 17 avril, pour des faits remontant au 21 juin 1995 à deux heures du matin.

■ **JUSTICE : Charles-Henri Filippi a été mis en examen dans le cours de l'affaire Elf-Bidermann**, mardi 16 avril, par le juge d'instruction parisien Eva Joly. PDG, d'octobre 1991 à octobre 1993, d'une filiale luxembourgeoise d'Elf-Gabon, la société *CPIH*, M. Filippi doit répondre des chefs d'abus de biens sociaux, de complicité d'abus de biens sociaux, de présentation de comptes inexacts et de diffusion de fausses informations. Il a été laissé en liberté sous contrôle judiciaire.

■ **EXPULSION : une centaine de lycéens et plusieurs professeurs du lycée professionnel André-Sabatier de Bobigny (Seine-saint-Denis)** ont manifesté, mercredi 17 avril, devant la préfecture des Yvelines à Versailles contre la menace de reconduite à la frontière d'un lycéen de dix-neuf ans, de nationalité marocaine (*Le Monde* du 13 avril). Brahim, dix-neuf ans, s'était vu refuser le renouvellement de son visa long séjour étudiant et avait été invité à quitter le territoire. Le préfet des Yvelines a décidé, mercredi 17 avril, la suspension de cette mesure jusqu'au terme de l'année scolaire, mais il n'a fourni aucune garantie pour la suite des études du lycéen, qui prépare un baccalauréat professionnel.

■ **IMMIGRATION : vingt personnes interpellées lors d'une opération contre des ateliers clandestins dans le 12e arrondissement de Paris**, *mardi 16 avril*, seront poursuivies pour des infractions relevant du travail clandestin et onze autres personnes le seront pour des infractions à la législation sur les étrangers. Trente et une personnes de nationalité chinoise avaient été interpellées lors de cette action. Trois employeurs en situation irrégulière ont aussi été cités à comparaître devant la justice.

Les avocats de M. Tapie chargent le Lyonnais dans le procès du « Phocéa »

LE PROCÈS de Bernard Tapie dans l'affaire du *Phocéa* s'est terminé, mercredi 17 avril, par les plaidoiries des avocats, qui, après des menaces de boycottage destinées à protester contre la demande de requalification, par le ministère public, d'une partie des faits en *« banqueroute »*, ont pris la parole *« à contrecœur »*. *« Ce que nous avons à dire*, a noté Me Thierry Levy, *a toutes les raisons de déplaire et très peu de convaincre. »*

Les avocats de l'homme d'affaire, accusé d'abus de biens sociaux et de fraude fiscale, et de ses quatre coprévenus – Fabien Domergue, Pierre Despessailles, Elie Fellous et Brahim Benaïcha – se sont donc relayés devant la XIe chambre du tribunal correctionnel de Paris pour protester contre le *« coup déloyal »* de la requalification – *« sans doute à cause de la fragilité de l'accusation d'abus de biens sociaux »* – et charger avec insistance le Crédit lyonnais. Les relations de la banque avec le groupe Bernard Tapie furent longuement narrées, ses manœuvres *« pour vendre Adidas, fixer le prix, et détourner la plus-value à son profit »* furent dénoncées. Et l'interrogatoire, voire la mise en examen de ses dirigeants – Jean-Yves Haberer avant l'automne 1993, Jean Peyrelevade après –, furent réclamés.

Citant un rapport d'experts et évoquant les relations entre M. Tapie et ses banquiers, Me Lévy a distingué trois périodes : 1976-1987 ou l'époque des liens *« quasi normaux »* entre le groupe Tapie et sa banque ; 1987-1992 ou le temps du banquier *« partenaire amical »* ; 1992-1994 ou le temps du *« banquier-décideur »*, qui se substitue au gestionnaire *« dans les moindres détails »*, s'enrichit sur son compte, empoche le *« pactole »* Adidas, puis amorce le *« pillage »* des actifs du groupe, dont le *Phocéa*. *« Nous sommes là, en effet, dans une situation de banqueroute*, a souligné Me Lévy, *et conduits à nous interroger sur les responsabilités pénales des dirigeants de la banque. »* Et de conclure : *« S'il y a un seul fait frauduleux dans ce dossier, il n'a pu être accompli qu'avec la complicité du Crédit lyonnais. »*

L'avocat du député européen se devait aussi de camper son client, *« cet homme inclassable »*, *« venu d'un milieu simple »*, qui a connu tous les succès mais dont beaucoup se détachent aujourd'hui de peur d'être, au choix, *« contaminés »* ou *« gangrenés »*. Ce personnage qui a rendu *« tant de services »* en faisant gagner de l'argent à la banque, en *« faisant élire »* des hommes de gauche, en *« se pliant aux desseins »* d'un président de la République et en *« contrant »* le leader du Front national. Mais un bateleur devenu trop populaire dans les sondages à la veille des élections européennes, donc dangereux, donc à abattre. Son élimination de la vie sociale a fait l'objet d'un pacte entre banquiers et politiques, a affirmé Me Lévy en évoquant un *« homme traqué »* qu'il n'est cependant pas *« nécessaire d'aimer pour bien juger »*.

Jugement le 31 mai.

Annick Cojean

DISPARITIONS

Pierre Meunier

Un compagnon de résistance de Jean Moulin

PIERRE MEUNIER, l'un des compagnons de Jean Moulin au Conseil national de la Résistance (CNR) pendant la seconde guerre mondiale, est décédé, mardi 16 avril, dans sa quatre-vingt-huitième année, à Arnay-le-Duc (Côte-d'Or).

Né le 15 août 1908 à Dijon et, de formation, rédacteur au ministère des finances, Pierre Meunier devient, en juin 1936, chef du secrétariat de Pierre Cot, ministre de l'air du gouvernement de Front populaire. C'est à son cabinet qu'il fera la connaissance d'un jeune préfet, Jean Moulin, dont il deviendra l'un des plus proches collaborateurs. Sous les noms de code de « Morlay » ou « Marmet », il jouera ensuite un rôle déterminant auprès de Jean Moulin dans la résistance à l'envahisseur allemand.

Jeune militant communiste, Pierre Meunier est « contacté », dès 1941, alors qu'il est dans la clandestinité en zone nord occupée par les Allemands, par Jean Moulin, dont il est un ami sûr et qui va devenir, après avoir séjourné à Londres, le représentant spécial du général de Gaulle. Membre du secrétariat de Moulin à Paris, il va aider « Max » – l'un des surnoms de l'envoyé du chef de la France libre – à rassembler les éléments de dossiers de tous ordres destinés au général de Gaulle.

C'est ainsi que Pierre Meunier est, en 1942, l'homme des contacts avec le Front national, qui participe de la résistance communiste, et plus particulièrement, en zone nord, avec Pierre Villon, surnommé « Colbert » et futur député communiste après la guerre. A plusieurs reprises, Pierre Meunier sera menacé d'arrestation par la Gestapo, mais il parviendra à tromper la police nazie. Ses relations avec d'autres grands résistants ne sont pas toujours aisées. En témoignent, au début de 1943, ses rapports tendus avec André Dewavrin, le célèbre « colonel Passy », qui, depuis Londres, dirige les services spéciaux gaullistes et qui le trouve sectaire, voire cassant si l'on en croit des proches des deux hommes. Jean Moulin intercédera toujours en faveur de son collaborateur, en reprochant à Passy de tenir Pierre Meunier à l'écart de la négociation avec les autres mouvements de résistance en vue de leur regroupement.

Fin mai 1943, « Morlay » est chargé par son « patron » d'organiser la première réunion, rue du Four, à Paris, de ce qui allait devenir le Conseil national de la Résistance (CNR), animé par Moulin. Malgré des critiques formulées par Pierre Brossolette, un autre grand résistant, Pierre Meunier en assurera le secrétariat politique et administratif aux côtés de Daniel Cordier, le secrétaire particulier de Jean Moulin.

En novembre 1944, Pierre Meunier est délégué à l'Assemblée consultative provisoire. Puis, après avoir entre-temps réintégré l'administration des finances, il dirigera en 1946 le cabinet du vice-président du conseil, Maurice Thorez, après le départ du gouvernement de Charles de Gaulle. Entre octobre 1946 et octobre 1958, durant la IVe République, il est député progressiste (proche du Parti communiste) de la Côte-d'Or.

Tout en appartenant ensuite à l'administration des finances et, à ce titre, contrôleur financier des affaires sociales pour le compte du ministère de la santé publique et de la population, Pierre Meunier continuera d'avoir une activité politique, en étant, dans les années 70, conseiller général de la Côte-d'Or et maire d'Arnay-le-Duc. A la retraite, l'une de ses dernières manifestations publiques aura été le témoignage sur la fin tragique de Jean Moulin, qu'il aura apporté, en 1987, à la demande de l'Association nationale des anciens combattants de la Résistance, au procès à Lyon du tortionnaire allemand de « Max », Klaus Barbie.

Titulaire de la croix de guerre 1939-1945 et de la médaille de la Résistance, Pierre Meunier était commandeur de l'ordre national du Mérite et grand officier de la Légion d'honneur.

Jacques Isnard

Tomas Gutierrez Alea

De la révolution à « Fraise et chocolat »

LE CINÉASTE CUBAIN Tomas Gutierrez Alea est mort mardi 16 avril d'un cancer. Il était âgé de soixante-huit ans.

« Titon », comme on le surnomma très tôt, incarne la continuité du cinéma cubain durant toute la période castriste jusqu'à ce jour. Né à La Havane en 1928, il délaisse très tôt ses études de droit pour ses deux passions, l'action politique et le cinéma. Certains de ses premiers courts métrages sont tournés en compagnie de son condisciple Nestor Almendros, qui deviendra l'un des grands chefs opérateurs de la deuxième moitié du siècle, avant que Gutierrez Alea ne parte se perfectionner au Centro sperimentale de Rome. De retour dans son île natale, il participe à la mise sur pied d'unités clandestines de tournage au service de la guérilla castriste, et réalise la trilogie documentaire *Esta nuestra tierra* (1959).

Après la victoire des révolutionnaires, il réalise le premier long métrage tourné sous le nouveau régime, *Historias de la revolucion* (1961). Durant la même période, il participe à la fondation de l'Institut cubain de l'art et de l'industrie cinématographique (ICAIC). Cinéaste « officiel », Gutierrez Alea n'est nullement un cinéaste conformiste, et très vite ses films dénoncent les dérives du nouveau pouvoir, notamment avec *Mort d'un bureaucrate* (1966) et *Mémoires du sous-développement* (1968), sans aucun doute son chef-d'œuvre, et l'un des meilleurs films d'un cinéma latino-américain alors en plein essor créatif. Mais du burlesque (*Les Douze Chaises*, 1962) au drame à thème (*Cumbite*, 1964, évoquant la sécheresse à Haïti), puis à la reconstitution historique (*Una pelea cubana contro los demonios*, 1971, *La Dernière Cène*, 1977) et à la fable allégorique (*Les Survivants*, 1978), il manifeste une originalité de style qui, bien qu'allant plutôt en s'atténuant, fait de lui bien mieux que le porte-parole patenté du pouvoir.

Membre éminent de l'*establishment* cinématographique cubain, Gutierrez Alea aura toujours su jusqu'où aller pour donner à ses films une dimension critique sans outrepasser les règles en vigueur. On le verra à nouveau, après *Hasta un cierto punto* (1984), lorsqu'il cosignera le polémique *Fraise et chocolat* (1994), mettant en scène un héros dissident, artistiquement et sexuellement. Le film remportera un considérable succès à la fois à Cuba et à l'étranger, notamment aux Etats-Unis et en France. Mais Tomas Gutierrez Alea était alors déjà très malade, et il semble que l'essentiel de la paternité du film doive être attribuée à son cosignataire Juan Carlo Tabio, même si ce dernier a bénéficié des conseils et du soutien de son confrère vétéran.

Jean-Michel Frodon

NOMINATIONS

Affaires sociales

Patrick Hermange, administrateur civil hors classe, a été nommé directeur de la Caisse nationale d'assurance-vieillesse des travailleurs salariés par le conseil des ministres du mercredi 17 avril, sur proposition de Jacques Barrot, ministre du travail et des affaires sociales.

[Né le 30 octobre 1948, à Meslay-du-Maine (Mayenne), Patrick Hermange devient administrateur civil à sa sortie de l'ENA (1976). Affecté au ministère de la santé, il est chef de bureau à la sous-direction de la tutelle hospitalière (1979). Il est détaché à la Ville de Paris, en qualité d'administrateur au secrétariat général (1981), puis de directeur adjoint de la délégation générale pour l'amélioration de la sécurité des Parisiens (1984). En 1986, il est nommé conseiller technique au cabinet de Philippe Séguin, ministre des affaires sociales et de l'emploi. Après la cohabitation, il devient directeur du Fonds de solidarité des travailleurs privés d'emploi (1988-1994). Depuis avril 1994, il était directeur général de la Croix-Rouge française. Il est l'époux de Marie-Thérèse Hermange, adjointe (RPR) au maire de Paris, chargée des affaires sociales et de la famille.]

Environnement

Luc Hoffmann, ornithologue, a été élu président du WWF-France (Fonds mondial pour la nature). Héritier de la dynastie bâloise de la chimie (groupe Hoffmann-La Roche), Luc Hoffmann a milité très tôt pour la protection de la nature, et en particulier des zones humides. En 1954, il a fondé la station biologique de la Tour du Valat, en Camargue, lieu d'accueil d'une importante colonie de flamants roses. Il a participé à la fondation du WWF international, en 1961, et est entré au conseil d'administration du WWF-France en 1982. Président pour trois ans, Luc Hoffmann souhaite peser sur l'attitude générale des Français, peu enclins, selon lui, à se mobiliser pour la protection des milieux naturels.

AU CARNET DU « MONDE »

Mariages

Caroline
et
Cyril

s'uniront le samedi 20 avril 1996.

Ils vous prient d'assister à cette célébration en l'église Saint-Aubin d'Houlgate, à 16 h 30.

M. et Mme Michel HUSSON.
6, allée André-Breton,
93270 Sevran.

Mme Patricia DUFRESNE.
8, rue Georges-Brassens,
92240 Malakoff.

Décès

– Mme Pierre Belier,
M. et Mme Philippe Jost,
Mlle Catherine Belier,
Pierre-Emmanuel et Jean-Edouard,
sa mère,
ses sœurs, son beau-frère
et ses neveux,
ont la douleur de faire part du décès du

docteur Philippe BELIER,

survenu le 16 avril 1996, à l'âge de quarante-six ans.

La cérémonie religieuse aura lieu le vendredi 19 avril, à 9 h 45, en l'église Saint-François-de-Sales, rue Brémontier, Paris-17e.

L'inhumation aura lieu dans le caveau familial, à Pontoise.

8 *bis*, rue de la Terrasse,
75017 Paris.

– Mme François-Régis Bastide,
née Béatrice Clerc,
son épouse,
Anika Bastide,
M. et Mme Thomas Bastide
et leur fils,
Le docteur et Mme Philippe Soyer
et leur fils,
ses enfants et petits-enfants,
M. et Mme Jean-Claude Bastide,
son frère et sa belle-sœur,
Et toute sa famille,
ont la douleur de faire part du décès de

François-Régis BASTIDE,
écrivain,
ancien ambassadeur de France,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945,
commandeur dans l'ordre
national du Mérite,

survenu à Paris, le 17 avril 1996, à l'âge de soixante-neuf ans.

Les obsèques seront célébrées le lundi 22 avril, à 11 heures, en l'église Saint-Germain-des-Prés.

L'inhumation aura lieu le mardi 23 avril, au cimetière de la Garde-Freinet (Var).

Cet avis tient lieu de faire-part.

25, rue de Vaugirard,
75006 Paris.

– Le président, Marcel Bluwal,
Et les membres de la commission de la Société des auteurs et compositeurs dramatiques,
font part de leur profonde tristesse après la disparition de leur sociétaire et ami,

François-Régis BASTIDE.

Ils adressent à sa femme, Béatrice l'expression de leurs sentiments affectueux.

SACD,
11 *bis*, rue Ballu,
75009 Paris.

(*Le Monde* du 18 avril.)

– M. Jean Laplanche,
directeur scientifique,
M. Pierre Cotet,
codirecteur de la publication,
Mme Janine Altounian,
M. Alain Rauzy,
M. François Robert,
ont la douleur de faire part du décès de

M. André BOURGUIGNON,
codirecteur de la publication
des œuvres complètes de Freud,

auxquelles il a apporté dans le travail et l'amitié une contribution décisive.

108, boulevard Saint-Germain,
75279 Paris Cedex 06.

– Les Presses universitaires de France ont la douleur de faire part du décès de

M. André BOURGUIGNON,
codirecteur de la publication
des œuvres complètes de Freud.

108, boulevard Saint-Germain,
75279 Paris Cedex 06.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde *», sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.*

– M. et Mme Hervé
Castres-Saint-Martin
Simon,
leur fils,
M. et Mme Laurent Parlier,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Pascal Castres-Saint-Martin
et leurs enfants,
ont l'immense douleur de faire part du décès accidentel de la petite

Marie,

survenu le 16 avril 1996, à l'âge de quatre ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le samedi 20 avril, à 11 heures, en l'église Notre-Dame-de-l'Assomption, 39, avenue du Général-Gallieni, à Meudon-Bellevue.

19, avenue du Général-de-Castelnau,
67000 Strasbourg.
22, rue Jouffroy,
75017 Paris.
7, rue Porto-Riche,
92190 Meudon.

– Arnay-le-Duc (21). Pouilly-en-Auxois (21).

Sa famille et ses amis,
ont la profonde peine d'annoncer le décès de

Pierre MEUNIER,
ancien secrétaire général
du Conseil national de la Résistance,
ancien député de la Côte-d'Or,
grand officier de la Légion d'honneur,

survenu le 16 avril 1996.

Les obsèques civiles auront lieu vendredi 19 avril, à 15 heures, au cimetière d'Arnay-le-Duc.

– La Fédération nationale des déportés et internés résistants et patriotes (FNDIRP)
a la tristesse de faire part du décès de

Pierre MEUNIER,
grand officier de la Légion d'honneur,
médaillé de la Résistance,
secrétaire général
du Conseil national de la Résistance,
membre du comité d'honneur
de la FNDIRP.

Ses obsèques auront lieu le vendredi 19 avril 1996, à Arnay-le-Duc (Côte-d'Or).

Les honneurs militaires lui seront rendus à 14 h 45, sur la place de la Mairie d'Arnay-le-Duc, suivis de la cérémonie d'inhumation au cimetière.

FNDIRP,
10, rue Leroux,
75116 Paris.

(*Lire ci-dessus.*)

– La Direction des musées de France,
La Réunion des musées nationaux,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Stravos S. NIARCHOS,
grand donateur des musées nationaux,

survenu le lundi 15 avril 1996, à l'âge de quatre-vingt-six ans, et s'associent à la douleur de sa famille.

(*Le Monde* du 18 avril.)

– Viviane Prins-Jorge et Manuel Jorge,
Ghislaine et Robert Aarsse-Prins,
Marie-Christine Prins,
Laetitia et Pierre-Edouard Prins,
ses enfants,

Sophie et Tadeusz Gapinski,
Merle-Anne et Muriel Jorge,
Ingrid et Rodéric Aarsse,
Maryvonne Cederholm,
Romain et Barbara Prins,
ses petits-enfants,

Frédéric et Sébastien Gapinski,
Helena et Lydie Cederholm,
ses arrière-petits-enfants,

Chantal et Gérard Angel de Sarria,
Eric, Dominique, Thierry, Valéry,

Tous ses parents et amis,

font part du décès de

Mme Pierre PRINS,
née Yvonne de SARRIA,

survenu le 11 avril 1996, dans sa quatre-vingt-dixième année.

Selon son désir, l'inhumation a eu lieu dans le caveau de famille, au cimetière du Montparnasse, dans la plus stricte intimité.

Cet avis tient lieu de faire-part.

65, avenue Bosquet,
75007 Paris.

– Les membres de l'Association des amis de Pierre Prins (peintre, 1838-1913), font part du décès de leur présidente et fondatrice,

Mme Yvonne Pierre PRINS,

survenu, en son domicile parisien, le 11 avril 1996, dans sa quatre-vingt-dixième année.

65, avenue Bosquet,
75007 Paris.

– Le président et le président d'honneur,
Le secrétaire général et les membres du Comité consultatif national d'éthique pour les sciences de la vie et de la santé,

ont la profonde tristesse de faire part du décès de

Louis RENÉ,
membre du Comité consultatif d'éthique,
chirurgien,
ancien président du conseil national
de l'Ordre des médecins,
officier de la Légion d'honneur,

survenu, le 16 avril 1996, dans sa soixante-dix-septième année, et présentent leurs condoléances à sa famille.

Ils gardent le souvenir vivant de sa sagesse, de son humanité et de son exemple.

(*Le Monde* du 18 avril.)

– Notre bien-aimé

Gilbert ROTGER

est mort, le 11 avril 1996, à l'aéroport de Düsseldorf. Il sera enterré le 19 avril, à 10 heures, au Pradet (Var).

Un hommage lui sera rendu à Paris, en l'église Saint-Léon, 6, place du Cardinal-Amette, Paris-15e, le samedi 11 mai, à 11 heures.

– M. Sébastien Weishaupt,
son fils,
Mlle Joan Lemeunier,
sa fille,
M. Jean-Pierre Weishaupt,
son père,
Mme Françoise Weishaupt,
sa sœur,
M. et Mme Emmanuel Barcilon,
M. et Mme Julien Barcilon
et leur fils,
Ses neveux et nièces,
Les familles Weishaupt, Alexandre, Picou, Barcilon, Lemeunier-Lenoir,
Et tous ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Danièle WEISHAUPT (West),

survenu dans sa cinquante-troisième année.

La bénédiction sera donnée, le lundi 22 avril, en l'église Saint-François-Xavier, Paris-7e, à 10 h 45, avant l'inhumation au cimetière communal de Fresnes (Val-de-Marne), dans l'intimité.

Condoléances

Nous déplorons la perte des victimes de la catastrophe

qui s'est produite le 11 avril 1996, à l'aéroport de Düsseldorf.

Nous prions tous leurs parents et amis d'agréer l'expression de notre profonde sympathie et de nos plus respectueuses condoléances.

La Flughafen Düsseldorf GmbH,
Les sociétaires,
Le conseil de surveillance,
La gérance,
Et tous les employés de l'aéroport.

Anniversaires de décès

– Il y a trente-cinq ans, le 18 avril 1961,

Henri ASCHER

nous quittait.

Henri GARIH

a quitté les siens le 19 avril 1979.

Son doux souvenir reste gravé à jamais dans le cœur de sa famille et de tous ses amis.

– Il y a un an, le 19 avril 1995,

Gilbert MELCHY

disparaissait.

Une pensée émue est demandée en ce jour anniversaire à tous ceux qui l'ont connu et aimé.

– Le 18 avril 1989,

Charles SOUSSAN

nous quittait.

Que ceux qui l'ont connu et aimé aient une pensée affectueuse pour lui.

HORIZONS

ENQUÊTE



La Californie est de retour

Le « rêve américain » n'est pas mort. La renaissance économique de la Californie en témoigne. Mais le « Golden State » est de nouveau confronté au défi originel de l'Amérique : l'assimilation des immigrants

A 8 heures du matin, Il Fornaio a des allures de brasserie parisienne à l'heure des repas d'affaires. La « crème » de Silicon Valley se retrouve au petit déjeuner dans ce restaurant d'un hôtel chic de Palo Alto. L'agglomération résidentielle du cœur de la « vallée » est située à 45 minutes de San Francisco. Le personnel stylé et physionomiste sert des rasades de café clair, alors que se poursuivent des conversations *mezza voce* devant des assiettes de céréales surmontées de fraises. Avec l'aide d'un initié, on repère quelques « papes » de l'Amérique *high-tech*, dont le « business » s'évalue en centaines de millions de dollars.

Des destins et des fortunes prennent naissance à Il Fornaio. Il y a là une poignée de *« venture capitalists »*, ces aventuriers de la finance qui investissent du capital-risque sur le caractère novateur d'un logiciel, d'une puce ou d'un navigateur sur Internet. Ils sont courtisés par les *« geeks »*, ces « accros » de l'écran d'ordinateur déterminés à faire fortune avant la quarantaine. Souvent tout juste sortis de Stanford ou Berkeley avec, pour tout viatique, un doctorat et une idée géniale, ils devront transformer celle-ci en *« business plan »* pour attirer les faveurs d'un *« venture capitalist »*.

Ces derniers misent gros, mais tablent sur des bénéfices considérables et rapides. Ce sont eux qui, moyennant un contrôle majoritaire, financent les *« start-up »*, ces sociétés de haute technologie qui bourgeonnent dans la Silicon Valley. La tranquille effervescence matinale d'Il Fornaio est un symptôme parmi d'autres du printemps économique du « Golden State ». Certains avaient presque enterré la « vallée », oubliant qu'elle est une idée autant qu'un lieu, et que les idées ne meurent pas. La Californie vient cependant de connaître ses heures les plus sombres depuis la Grande Dépression des années 30 : trois années terribles, de 1990 à 1993, avec une saignée de près de 550 000 emplois.

Le *« downsizing »*, c'est-à-dire la compression des effectifs dans des secteurs qui bénéficiaient jusque-là d'une sécurité de l'emploi, a causé des ravages en Californie, entraînant un début d'exode des diplômés et des investissements. Ce n'est pas tout : le tremblement de terre dévastateur de Northridge, en janvier 1994, la pollution, un trafic routier démentiel, une pénurie d'eau et une criminalité latentes, des flics réputés racistes, des émeutes qui ont fait les gros titres de la presse mondiale, enfin un procès (celui d'O.J. Simpson) qui a porté atteinte à la crédibilité du système judiciaire... La réputation de la Californie ne devait pas s'en relever, se délectaient certains journaux de la Côte est.

NEW YORK, la vieille rivale, savourait déjà le déclin annoncé d'Hollywood, persuadée qu'elle allait définitivement damer le pion à « LA » (Los Angeles), au moins s'agissant de la création culturelle et du multimédia. Mais la Californie, Etat le plus vaste et le plus peuplé d'Amérique (32 millions d'habitants), est un phénix : depuis qu'elle a accueilli la ruée vers l'or, à partir de la moitié du XIX[e] siècle, elle s'est successivement régénérée avec le boom pétrolier, l'industrie de défense, l'aérospatiale, Hollywood et les ordinateurs.

Aujourd'hui, défiant toutes les prédictions, le « Golden State » assume de nouveau sa vocation historique : véritable moteur économique des Etats-Unis, il est le creuset de la création et de l'innovation. Ce rétablissement est d'autant plus spectaculaire qu'il s'est effectué sans le secours de l'industrie militaire, laquelle, depuis la construction des *liberty ships* de la seconde guerre mondiale, constituait le poumon économique de la Californie. La fin de la guerre froide a porté un rude coup à l'économie locale. La Silicon Valley, dépendante du complexe militaro-industriel dans les domaines de l'électronique et de l'informatique, en a souffert. Certes, d'autres « niches » informatiques connaissent un développement spectaculaire, notamment à Boston, Houston et Salt Lake City, mais la « vallée », avec son chiffre d'affaires annuel d'environ 160 milliards de dollars, a conforté son rôle dominant.

Le mariage de Silicon Valley et d'Hollywood (le *« Siliwood »*), offre, d'autre part, d'importantes perspectives. Dreamworks, le conglomérat associant le cinéma et le multimédia, fondé notamment par Steven Spielberg, témoigne de cette vitalité. Avec un PNB qui dépassera 1 000 milliards de dollars en 1997 (13,5 % de la richesse nationale), la Californie pulvérise à nouveau les records : capitale mondiale de l'informatique, de l'électronique, des biotechnologies, du multimédia et de l'industrie du divertissement, elle maintient un rôle de premier plan dans les secteurs de la défense, de l'aéronautique et du spatial, et elle prend la tête dans celui des technologies de l'image. *« Il est difficile de nommer un secteur en pleine expansion où la Californie n'exerce pas un rôle leader »*, résume Stephen Levy, directeur du Centre pour l'étude permanente de l'économie californienne (CCSCE) de Palo Alto. Deviendrait-elle indépendante qu'elle détrônerait le Canada au sein du G7, le groupe des sept pays les plus industrialisés, et son agriculture serait la sixième du monde ! Le port de Los Angeles-Long Beach se situe désormais dans le peloton de tête du trafic mondial de marchandises, talonnant Hongkong et Singapour. En deux ans, la Californie a rattrapé l'essentiel de son retard, créant quelque 600 000 emplois.

L'impact psychologique du chômage, ainsi que la déprime du marché immobilier, expliquent cependant que l'« anxiété économique » n'ait pas disparu. D'autant que plusieurs défis sociaux jettent une ombre sur le *« miracle »* salué par la plupart des économistes. La Californie abrite, certes, quelques-unes des meilleures universités du monde, mais cette vitrine ne dissimule plus le déclin de l'ensemble du système éducatif. Parmi les cinquante Etats de l'Union, le « Golden State » se classe au quarante-deuxième rang pour le montant des crédits par enfant scolarisé, bon dernier pour le nombre d'élèves par classe, enfin quarante-neuvième s'agissant du nombre... d'ordinateurs par élève.

Les conséquences budgétaires de l'immigration sont importantes, mais des choix politiques sont aussi en cause. *Vox populi* oblige, le gouvernement du républicain Pete Wilson ne lésine pas, en effet, sur les dépenses en faveur du système carcéral : le nombre des détenus a été multiplié par cinq en quatorze ans. Or cette tendance va s'accélérer : en novembre, la Californie a adopté une réforme constitutionnelle instaurant une peine obligatoire d'au moins vingt-cinq ans de prison lors d'une troisième condamnation criminelle. On construit donc des prisons : au rythme actuel, les crédits de l'administration pénitentiaire représenteront 18 % du budget californien à la fin de la décennie.

L'éducation ou la prison ? *« Le choix est d'autant plus crucial*, souligne Kevin McCarthy, expert de la Rand, l'institut de recherches et d'analyses de Santa Monica, *que les Californiens ont restreint la marge de manœuvre de leur gouvernement en matière fiscale, notamment avec l'adoption de la proposition 13 »* (une « initiative populaire » qui a institué un plafond d'impôts fonciers).

Ces incertitudes ne suffisent pas à atténuer l'optimisme de la plupart des experts. *« Contrairement à l'Europe ou à la Côte est*, explique Joel Kotkin, économiste de la Pepperdine University, *il y a ici peu de règles et de structures formelles, ce qui permet aux gens d'évoluer plus vite. Les relations de chacun avec le "marché" sont plus directes*, ajoute-t-il, *mais cela impose de faire beaucoup de choses par soi-même. C'est une société du "do it yourself", bien qu'il existe des structures informelles, souvent liées à des réseaux de solidarité ethnique, qui permettent d'obtenir de l'argent, de nouer des contacts, de faire aboutir les choses. »* C'est probablement dans l'histoire qu'il faut rechercher les racines de l'extraordinaire vitalité californienne. Lorsqu'ils arrivaient de l'autre côté des Rocheuses, vers 1849, au terme d'une longue transhumance d'est en ouest, les pionniers étaient au bout du voyage : dos à la mer, ils devaient faire fortune sur place.

> « En 2010, 60 % des enfants californiens seront hispaniques ou asiatiques. A la même date, il y aura toujours 98 % de Blancs dans le New Hampshire »

Héritière de l'épopée de la « Frontière », la Californie reste une terre d'opportunités, l'expression la plus authentique du « rêve américain ». Les dizaines de milliers d'immigrants, notamment hispaniques et asiatiques, qui arrivent chaque année à Los Angeles, San Francisco ou San Diego, ont une mentalité identique à celle de leurs lointains prédécesseurs : ils veulent assouvir un rêve de réussite matérielle dans un environnement réputé démocratique et multiculturel.

Mais les obstacles, liés à une cohabitation ethnique parfois difficile et à la complexité du marché du travail, se sont multipliés. Les emplois agricoles saisonniers se faisant rares, l'absence de qualification rend le « rêve » parfois amer. Miguel, serveur dans un bar de Santa Monica, la station balnéaire du sud de Los Angeles, en témoigne : *« Depuis que je suis arrivé de Mexico il y a cinq ans, j'ai acheté une voiture et une télévision. Mais je loge dans un appartement minuscule et possède peu d'économies. Je me demande si le jeu en valait la chandelle : peut-être aurais-je mieux fait de rester au pays. »* Au vu de la grave crise économique qui sévit au Mexique, rien n'est moins sûr. Pourtant, même si dans les rues de « LA », des panneaux proclament que *« la diversité est notre force »*, le doute s'est installé.

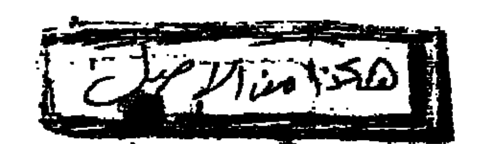
Les économistes ont beau souligner que les immigrants constituent la *« vraie richesse »* de la Californie, sans laquelle la renaissance du « Golden State » n'aurait pas été possible, ils ne sont plus crus comme avant. Les industriels de la Silicon Valley, qui se transforment en « chasseurs de tête » à Stanford et Berkeley pour repérer les meilleurs ingénieurs chinois, indiens ou coréens, ne sont pas à convaincre. Mais un nombre croissant de Californiens ressentent la présence des immigrants comme une menace, à plus forte raison lorsque, dans certains quartiers, la population d'origine étrangère, forcément moins aisée, dépasse celle des « Anglos » de race blanche.

Or une telle évolution est inéluctable. Déjà, un tiers des habitants du comté de « LA » sont nés à l'extérieur des Etats-Unis. Dans quatre ans, la Californie comptera environ 36 millions d'habitants, pour atteindre 42 millions en 2010. Les « Anglos » ne représenteront plus alors que 46 % de la population, et trois « nouveaux » Californiens sur quatre seront soit *« latinos »*, soit asiatiques. Du coup, certains développent une véritable mentalité d'assiégé. Dans le comté d'Orange, ce bastion du conservatisme californien situé entre Los Angeles et San Diego, les *« gated communities »*, c'est-à-dire les enclaves résidentielles entourées de murs ou de grilles et surveillées par des gardiens, se sont multipliées.

Selon Dale Maharidge, professeur à Stanford, qui a longuement étudié le phénomène, quelque 4 millions de personnes (dont 500 000 dans le comté d'Orange) vivent déjà, aux Etats-Unis, dans des *« gated communities »*. *« Ce qui m'inquiète*, souligne-t-il, *notamment pour la prochaine génération, c'est l'évolution de la psychologie qui se développe derrière ces murs. »* Joel Kotkin confirme ces appréhensions : de plus en plus d'Américains blancs veulent s'affranchir de la pression ethnique des centres urbains, c'est-à-dire de son lot de pauvreté et de criminalité, et s'installent dans des zones où la population est réputée plus *« homogène »*. Si la Californie reste encore un *« laboratoire dans les domaines ethnique et du développement économique »*, le modèle ne vaut que pour une partie de l'Amérique.

TROIS types de développement – de plus en plus divergents – s'observent aux Etats-Unis, explique M. Kotkin : le premier est celui d'une société *« cosmopolite et multiraciale »*, dont Los Angeles offre un exemple saisissant. Le deuxième est celui d'une *« société de plus en plus ségréguée »*, comme dans le comté d'Orange ou à Washington. Le troisième est celui d'une Amérique « homogène », où les Blancs représentent au moins 90 % de la population : c'est notamment le cas dans l'Utah et une partie du Midwest. Ces différentes « Amériques » peuvent-elles se retrouver ? *« En 2010, 60 % des enfants californiens seront hispaniques ou asiatiques. A la même date, il y aura toujours 98 % de Blancs dans le New Hampshire »*, souligne Joel Kotkin. C'est pour cela que sa diversité même fait de la Californie une autre Amérique : peut-être celle des rêves démesurés.

Laurent Zecchini
Dessin : Filip Pagowski



Les trois vertus de la réduction du temps de travail

par Nicole Notat

PAS un gouvernement, ces dix dernières années, qui n'ait clamé haut et fort que la lutte contre le chômage était la priorité des priorités. Pas un gouvernement qui n'ait considéré que la résolution de ce fléau passait par une reprise de la croissance économique, qui n'ait estimé qu'il fallait s'attaquer à telle défaillance ou telle faiblesse de notre économie.

On a ainsi successivement restauré le commerce extérieur, vaincu l'inflation, rétabli les grands équilibres, amélioré la compétitivité des entreprises, procédé à la baisse de leurs charges fiscales ou sociales, assuré la stabilité du franc, etc. La réduction des déficits publics et la baisse des taux d'intérêt sont engagés. Loin de moi l'idée que tout ceci est inutile. Mais force est de constater que l'*emploi*, comme un *mirage qui* s'éloigne au fur et à mesure que l'on prétend s'en rapprocher, n'est toujours pas au rendez-vous.

La réduction du temps de travail va-t-elle être enfin l'amorce d'une solution ? Le désarroi des politiques face à la montée du chômage, l'expérience éloquente faite dans certaines entreprises, l'accord sur l'emploi entre syndicats et patronat, le 31 octobre 1995, liant changement de l'organisation du travail et réduction du temps de travail, l'ouverture de plus de cent négociations dans les branches, montrent que, par nécessité ou conviction, l'idée fait son chemin.

Un tabou semble être tombé. On ne peut que s'en réjouir. Mais que d'hésitations, que de peurs, que de frilosités patronales dans les négociations, que d'improvisations politiques dans les solutions qui fleurissent ! A ce stade, la pression sociale qui s'exercera ou non en faveur d'une réduction du temps de travail créatrice d'emplois sera déterminante sur le cours des événements. Seule l'appropriation par le corps social de cette revendication en constituera la force motrice.

Les salariés ont intégré les objectifs de compétitivité, mais doutent de l'efficacité des conceptions classiques du développement de l'emploi, d'où les comportements de précaution face à un avenir incertain pour soi-même ou pour les siens. Pour eux, la réduction du temps de travail présente trois vertus propres à provoquer par l'action collective un renversement de perspectives.

Réinsérer dans le circuit économique les chômeurs et les exclus de façon massive, les jeunes en particulier, c'est redonner le pouvoir de consommation des ménages qui manque actuellement. Ressort psychologique et économique essentiel de la confiance, cette réinsertion ne peut avoir que la réduction du temps de travail comme levier. C'est sa première vertu.

Du temps pour soi, du travail pour tous : salariés et chômeurs sont ensemble gagnants. C'est la deuxième vertu. La maîtrise du temps est au centre des attentes nouvelles d'un temps de travail choisi, moins subi, répondant aux aspirations diversifiées, aux nouveaux équilibres dans les modes et les temps de vie. Il n'est pas étonnant que la semaine de quatre jours soit plébiscitée par les cadres. Ce n'est pas par hasard si les femmes et les jeunes redessinent la place du travail dans une activité humaine plurielle.

Troisième vertu : la libération du temps pour les uns doit se traduire de manière tangible par du travail pour les autres. Pour cela, il faut penser et organiser la réduction du *temps de travail de telle manière* que son impact réel en emplois soit palpable et vérifiable.

A cette condition, la réduction du temps de travail n'est pas un fardeau, mais une opportunité de mieux organiser le travail pour les besoins d'adaptation de la production et des services : c'est la réponse alternative à la flexibilité et à la précarité par le recours systématique aux heures supplémentaires, à l'intérim, au temps partiel imposé, ou au travail saisonnier.

L'efficacité économique et sociale de la réduction du temps de travail dépend de trois règles de mise en œuvre. D'abord, pour qu'elle soit efficace, la réduction doit être massive : en affichant l'objectif de 32 heures, la CFDT montre la direction et l'ampleur de ce qu'il est nécessaire d'obtenir.

Ensuite, elle doit prendre des formes multiples et diversifiées. Réduction hebdomadaire, éventuellement modulée (semaine de quatre jours, travail en plusieurs équipes, etc.), annuelle, ou sur la vie active (réduction progressive d'activité en fin de carrière), épargne-temps (congés sabbatiques, congés parentaux, congés-formation), heures supplémentaires réduites et compensées en repos, temps partiels choisis ou, en tout état de cause, encadrés par la négociation, n'en sont que des exemples. Ils doivent être négociés et adaptés aux entreprises et aux salariés.

Enfin, cette réduction doit se généraliser progressivement à l'ensemble des salariés, pour que le temps de travail ne fausse pas la concurrence entre les entreprises et n'accroisse pas les écarts sociaux, en particulier aux dépens des salariés des PME.

La réduction du temps de travail a un coût (mais le chômage n'en-a-t-il pas un ?). Pour surmonter les obstacles et entrer dans une logique d'investissement pour l'emploi, la question du financement est déterminante. En laisser la charge à chaque entreprise isolément, à chaque salarié, ou en attendre le financement par l'Etat-providence débouche sur une impasse.

C'est pourquoi, à l'image de ce qui s'est fait en son temps pour l'assurance-maladie, la CFDT propose la construction d'un système de financement à l'échelle natio*nale qui mutualise les contributions* de tous ceux qui peuvent et doivent concourir au développement de l'emploi parce qu'ils en tirent un bénéfice d'ordre personnel, social ou économique. Existe déjà la base d'un tel fonds paritaire d'intervention active pour l'emploi, financé par une partie des ressources Unedic, donc par une redistribution de la cotisation-chômage des salariés et des entreprises.

> La pression sociale qui s'exercera ou non sera déterminante sur le cours des événements. Seule l'appropriation par le corps social de cette revendication en constituera la force motrice

Nous en avons posé la première pierre en signant, le 6 septembre 1995, avec le patronat un accord sur la possibilité offerte aux salariés qui totalisent quarante annuités de partir en retraite anticipée, avec l'obligation pour l'entreprise d'embaucher un chômeur. Nous espérons que la deuxième pierre consistera, à l'issue de négociations qui s'ouvrent bientôt, à faire financer par ce fonds la cessation progressive d'activité en fin de carrière avec embauche simultanée de jeunes.

Dans la même dynamique, pour développer d'autres formes de réduction du temps de travail, il sera indispensable d'alimenter ce même fonds par un nouveau redéploiement d'une partie des cotisations de l'assurance-chômage, au-delà de la revalorisation nécessaire des plus basses indemnités des chômeurs.

En d'autres termes, il s'agit d'amplifier cette logique qui vise à transformer des dépenses passives (on indemnise les chômeurs) en dépenses actives (on finance des créations d'emplois). Dans cet esprit, l'Etat y apportera une partie des sommes actuellement englouties dans des exonérations et des aides à l'emploi trop souvent laxistes et inefficaces, dont même le CNPF demande le réexamen. Il en aura d'autant plus les moyens que le coût du chômage, à la charge de la collectivité, diminuera.

Les entreprises et les salariés auront accès au fonds paritaire pour l'emploi sous condition de création d'emplois par la réduction du temps de travail, preuves à l'appui, et sur la base d'accords qui stipulent la réaffectation d'une partie des gains de productivité. Ce qui est d'autant plus justifié que, depuis des années, la productivité a augmenté plus vite que la masse salariale, dont la part dans la va*leur ajoutée a reculé.*

Dès lors, une participation complémentaire des salariés pourrait être envisagée. Progressive, elle ne concernerait que les salariés dont les revenus annuels réels – y compris les éléments complémentaires du salaire – dépasseraient un seuil de déclenchement, à déterminer par la négociation.

Ainsi les bas salaires ne seront en aucune manière pénalisés et verront, en priorité, le fonds paritaire pour l'emploi assurer la compensation salariale. Les salariés concernés seront d'autant plus prêts à cet acte de solidarité pour l'emploi qu'ils verront que leurs revenus ne sont pas les seuls mis à contribution et que l'injustice liée au déséquilibre fiscal entre leurs revenus et ceux du capital aura été corrigée.

Avec un tel système de financement articulant et mutualisant les contributions des trois acteurs que sont l'entreprise, les salariés et l'Etat, aucune entreprise, quels que soient sa taille, son secteur d'activité et sa situation financière, ne pourra se trouver d'alibi pour échapper à la réduction du temps de travail créatrice d'emplois.

La CFDT ne propose pas un système clés en mains. Cette nouvelle logique pour une réduction du temps de travail est à débattre. Nos propositions n'ont pas de caractère intangible. Le point de vue et l'engagement de chaque partie concernée contribueront à sa réussite. Un des prochains sommets sociaux devrait y travailler utilement pour donner une nouvelle dynamique aux négociations. Alors, une loi sur la réduction du temps de travail, intégrant les résultats de ces confrontations, aurait toutes les chances d'être une loi utile.

***Nicole Notat** est secrétaire générale de la CFDT.*

Qu'est-ce qu'un bon professeur ?

par Philippe Claudel

IL me semble intéressant, avec toute la prudence que requiert l'analyse d'informations pour le moment encore partielles, d'avancer quelques remarques concernant certaines ébauches de propositions de la commission Fauroux reproduites dans votre édition du 12 avril.

L'idée d'évaluer les qualités des professeurs du secondaire n'est pas nouvelle. Elle n'est pas non plus scandaleuse et infondée, il s'en faut. Ce qui paraît délicat est plutôt dans l'établissement de critères d'évaluation ainsi que dans le choix de l'autorité qui prendrait en charge cette évaluation.

Qu'est-ce qu'un bon professeur ? Un professeur qui transmet le goût du savoir, éveille la curiosité ? Qui forme les citoyens de demain en fortifiant le juge*ment des élèves d'aujourd'hui* ? Qui prépare parfaitement de petites mécaniques à réussir les proches examens ? Qui supplée les autorités – les amours ? – parentales parfois défaillantes ? Un professeur docile, zélateur, vis-à-vis de sa hiérarchie ? Un professeur qui accepte d'enseigner tout, même des matières pour lesquelles il n'a jamais été formé ?

Oui, qu'est-ce donc qu'un bon professeur ? Doit-il se conformer à l'un de ces portraits ou les assumer tous ?

On le pressent, l'établissement de critères en vue d'une éventuelle évaluation passe en partie par une définition stricte et précise de la mission que la France veut confier à ses enseignants. Cette réflexion ne peut être évitée sous peine d'une dilution des objectifs confiés aux professeurs, qui auraient en plus à supporter le malaise naissant de ce flottement identitaire.

Concernant le projet de confier le recrutement des professeurs aux conseils d'administration des établissements, selon les modalités que vous exposez (liste établie par le recteur et comportant le double de noms par rapport au nombre de postes à pourvoir), il peut être utile de rappeler la composition de ces assemblées : s'y côtoient des représentants élus des personnels administratifs et techniques, des enseignants, des élèves, des parents d'élèves, ainsi que des membres de droit, dont le proviseur et son adjoint, l'intendant, un conseiller régional pour les lycées, parfois des représentants du secteur professionnel.

Si le conseil d'administration est un indispensable lieu de dialogue et de décisions, s'y perçoivent aussi des discours et des pensées préfabriqués, imputables à l'orthodoxie étroite du chef d'établissement par rapport à ses supérieurs, aux corporatismes syndicaux, à la méconnaissance, de la part de personnes venant occasionnellement dans les établissements, des problèmes quotidiens, et ceci en dépit de la bonne volonté indéniable de la plupart des membres.

Dans sa composition, qui conserve néanmoins sa cohérence en regard du souci qui doit animer toute démocratie éducative soucieuse d'élaborer un projet d'établissement, le conseil d'administration me paraît néanmoins absolument inapte à évaluer les qualités d'un professeur au détriment d'un autre, d'opérer une discrimination, même si celle-ci relève d'un louable souci.

Comment pourrais-je, pour ma part, décider de la qualité professionnelle d'un employé d'EDF, d'un médecin, d'un greffier ? Sous prétexte que nous sommes tous concernés par l'éducation, sommes-nous tous à même d'en parler et de prendre une part active à des choix capitaux ?

Ce qui vaut pour la mauvaise poésie se vérifie aussi pour la bêtise : les vers ne sont pas les seules paroles qui peuvent être dites sans qu'on s'en rende compte, et avec le sérieux le plus parfait.

> Sous prétexte que nous sommes tous concernés par l'éducation, sommes-nous tous à même d'en parler et de prendre une part active à des choix capitaux ? Attention au népotisme, à l'arbitraire, à la veulerie et à l'incohérence !

Aurait-on prêté crédit aux jugements littéraires de Monsieur Jourdain ? Nous sommes tous, dans certains domaines qui échappent à nos maigres compétences et savoirs, des Monsieur Jourdain. Encore faut-il s'en souvenir afin de ne pas s'enorgueillir de participer à des prises de décision pour lesquelles nous sommes incompétents.

Laissons donc le choix du recrutement aux conseils d'administration et nous verrons sans doute de curieuses situations où le népotisme, l'arbitraire, la charité, la veulerie, l'injustice ou tout simplement l'incohérence triompheront.

Et puis, si tant est – ô miracle ! – qu'il soit possible de séparer le bon grain professoral de l'ivraie enseignante, ne verrions-nous pas soudain paraître de « bons » lycées, ceux-là dont les conseils d'administration sont plus prompts, plus au fait, plus instruits – et je laisse à ce mot sa charge d'ambiguïté –, narguer les autres, les « moins bons », les oubliés ?

Il me semble que ces projets, s'ils se trouvaient à l'avenir confirmés, contiennent en germe des éléments qui ne pourraient qu'accroître les inégalités scolaires, les rancœurs, les désarrois et qu'ainsi nous n'aurions pas une vaste, compétente et heureuse communauté éducative à l'ouvrage, mais des landes de désespoir et de doute voisinant avec de rares et sans doute utopiques îlots.

***Philippe Claudel** est agrégé de lettres.*

Cinéma : histoire d'une colonisation

par Anatole Dauman

EN 1981, François Mitterrand inaugurait dans sa déclaration de candidat une ère nouvelle pour le cinéma français. Tous les monopoles devaient être mis en question si l'on ne voulait pas que, demain, l'image fût américaine, comme les magnétoscopes étaient déjà japonais. Quinze ans après... Les monopoles règnent sur les films comme sur les salles. Et les images américaines dominent un cinéma français parmi les derniers à résister encore grâce aux quotas de diffusion audiovisuelle. Comment en est-on arrivé là ? Jack Lang s'en souvient. Qui ne fut abusé par sa volonté de protéger un cinéma divers et pluriel, par ses gesticulations anti-américaines, par son entreprise de séduction de la communauté cinématographique ?

L'histoire révèle les coulisses de ce spectacle : un complot savamment prémédité, qui, par étapes, allait livrer notre cinéma à l'*imperium* hollywoodien. Ainsi se dévoilera un accord notoirement conclu avant la campagne présidentielle avec une multinationale qui avait pressenti le « *bon choix* ».

1982. La loi Lang sur la communication audiovisuelle, derrière le faux-semblant de la séparation de l'entente Gaumont-Pathé, dépénalise le droit de la concurrence et livre aux grands circuits : Gaumont, Pathé, Parafrance, UGC, les clés du marché.

1985. Sur le point de quitter le gouvernement, le ministre de la culture orchestre la première conséquence de la loi Lang : le dépeçage du circuit Parafrance entre les trois autres groupements, moyennant une concession au bénéfice d'un indépendant.

1987. La privatisation de TF 1 parachève la fin du monopole public de la télévision et renforce le pouvoir des géants de la communication audiovisuelle dans le financement des films.

1989. Le rapport de l'expert Dominique Brault dénonce la non-application des dispositions de la loi Lang relatives à la protection du cinéma indépendant et met en garde les pouvoirs publics sur la concentration en marche dans un secteur « *allergique au droit* ». Désavoué, Dominique Brault démissionne de son poste de président de la commission de la programmation instituée par la loi Lang.

1990. Le groupe Chargeurs, présidé par Jérôme Seydoux, frère du PDG de Gaumont, achète le circuit Pathé. Les deux frères multiplient les déclarations apaisantes sur le maintien de la concurrence entre eux.

1992. Un échange d'actifs entre nos deux frères concurrents reconstitue de fait l'entente Gaumont-Pathé. Le gouvernement Bérégovoy donne accord à cet enterrement définitif de la loi Lang moyennant une nouvelle concession symbolique à un indépendant. Entre-temps, les deux circuits qui se partagent désormais Paris assurent leurs positions pour la distribution des films « porteurs » américains : Gaumont distribue les films de Walt Disney, UGC distribue les films de Fox et de Castlerock.

1995. La part de marché des films américains frôle les 65 % pour 100 millions de spectateurs subsistants. En 1981, elle était de 30 % sur 200 millions de spectateurs.

> Que reste-t-il des fallacieuses promesses de 1981 ? Un ghetto, des barons nantis et orgueilleux de s'être vendus

Que reste-t-il des fallacieuses promesses de 1981 ? Un ghetto où survivent, transis, une poignée de distributeurs et d'exploitants portant honteusement leur étoile, des barons nantis et orgueilleux de s'être vendus aux grandes entités franco-hollywoodiennes, une télévision renforcée par une « directive sans frontières », mais pour combien de temps ? Et un projet de réforme inspiré de la cohabitation : assouplir les aides publiques au cinéma pour permettre aux groupes dominants étrangers d'accéder à un système jusqu'alors réservé aux films parlant français.

Et demain ? Les mêmes professionnels s'attribueront, à n'en pas douter, les contributions que les télévisions étaient tenues de verser aux productions européennes. Derrière un cinéma français colonisé, le chômage de l'industrie audiovisuelle se profile... Ainsi, le complot ourdi en 1981 aura-t-il l'effet final – pour le plus grand profit de quelques-uns – d'exporter le chômage en Europe et de diffuser sans partage les images américaines sur les magnétoscopes japonais ?

***Anatole Dauman** est producteur de films.*

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication :
Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ;
Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint
Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction :
Thomas Ferenczi, Robert Solé
Rédacteurs en chef :
Jean-Paul Besset, Bruno de Camas, Pierre Georges, Laurent Greilsamer, Danièle Heymann,
Bertrand Le Gendre, Jean-Yves Lhomeau, Manuel Lucbert, Luc Rosenzweig
Directeur artistique : Dominique Roynette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment
Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet
Médiateur : André Laurens
Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Olivier Biffaud, vice-président
Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)
Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 985 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du Monde »,
Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du Monde,
Le Monde Entreprises : Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance
RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL : 15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15
TÉL. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 40-65-25-99 Télex : 206 806 F
ADMINISTRATION : 1, place Hubert-Beuve-Méry 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
TÉL. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 49-60-30-10 Télex 261 311 F

La commission Fauroux, entre nostalgies et audaces

Suite de la première page

En clair, la démocratisation de l'enseignement, qui a débuté au début des années 60 par l'ouverture massive des portes du collège puis des lycées et de l'Université, ne s'est pas traduite par une amélioration de *« l'égalité des chances »*. Pis, au vu des évaluations à la fin de l'école primaire (15 % des élèves ne maîtrisent pas l'écriture, la lecture et l'arithmétique), l'écart s'est creusé entre l'*« élite »* et les *« laissés-pour-compte »*. L'échec scolaire est devenu synonyme d'*« échec social »* et d'*« exclusion »*.

Pour la gauche, c'est un réquisitoire sans appel contre la politique d'élévation de la formation des jeunes avec *« 100 % d'élèves au niveau du BEP »* et *« 80 % d'une classe d'âge au niveau du bac »*, deux objectifs érigés par Jean-Pierre Chevènement en 1985 puis confortés dans la loi d'orientation de 1989 adoptée par Lionel Jospin sous le gouvernement de Michel Rocard. Pourtant ministre de l'industrie de ce même gouvernement, Roger Fauroux se garde de faire référence à ce texte à bien des égards incantatoire mais toujours en vigueur.

> « Le sentiment de crise est si largement partagé qu'il engendre une pensée restauratrice aussi fortement représentée à gauche qu'à droite »

Les solutions soumises à la discussion de la commission paraissent moins innovantes que ses analyses. Comme le relève le sociologue François Dubet dans son dernier ouvrage, *A l'école, sociologie de l'expérience scolaire* (paru aux éditions du Seuil), *« le sentiment de crise est si largement partagé qu'il engendre une pensée restauratrice aussi fortement représentée à gauche qu'à droite, une pensée qui en appelle au retour vers les principes simples d'un monde disparu. Il est vrai que les seuls gagnants de cet ancien monde accèdent à une parole publique et qu'ils présentent leur aventure personnelle comme l'histoire commune et comme un idéal »*. Si ses premières propositions étaient confirmées, la commission Fauroux pourrait s'exposer à cette critique.

Le rétablissement du certificat d'études en est l'exemple le plus symbolique. Mais l'instauration d'un *« bagage de survie »* s'apparente au *« savoir minimum garanti »* pour tous les élèves invoqué par René Haby lors de la création du collège unique en 1975. La restauration de *« filières »* dès la quatrième ne peut manquer d'être perçue comme un retour en arrière vers des *« voies de relégation »* pour les élèves en difficulté. Surtout si elles s'accompagnent d'une généralisation de l'apprentissage dès l'âge de treize ou quatorze ans, comme le suggère M. Fauroux dans un entretien au quotidien *Les Echos* du 12 avril. Elles signifieraient aussi la réintroduction d'un palier d'orientation en fin de cinquième, que François Bayrou, ministre de l'éducation nationale, a abandonné dans ses mesures du nouveau contrat pour l'école.

L'orientation, en fin de troisième, des élèves dans des voies technologiques et vers les lycées professionnels, décidée en 1985 avec la création des bacs pros, reste, elle aussi, un sujet de polémique. Outre l'élévation de la qualification des futurs *« ouvriers »* dans des entreprises modernisées, il s'agissait de trouver un remède à la désaffection des CAP des collèges. Muet depuis son arrivée sur l'enseignement technique, le ministre de l'éducation nationale a laissé le champ libre aux dispositions de la loi quinquennale sur l'emploi mises en œuvres par les régions pour les jeunes en difficulté. Ceux-là mêmes qui font preuve, relève M. Fauroux, d'*« anorexie scolaire »* et ne trouvent pas leur place dans l'institution.

En revanche, la proposition de *« limiter le nombre de professeurs [enseignant une seule discipline] en sixième et cinquième »* suscite un écho favorable auprès de ceux qui n'ont toujours pas admis le refus de M. Jospin, en 1991, de créer un corps d'enseignants des collèges hérité des anciens PEGC. Un choix dicté essentiellement par des considérations d'ordre syndical, alors que s'engageaient les discussions sur la revalorisation. Dans le conflit qui, avant l'éclatement de la FEN, opposait le SNI (proche des socialistes) au SNES (proche des communistes), le ministre avait arbitré en faveur de ce dernier en acceptant la généralisation du recrutement pour les collèges d'enseignants du second degré. Et il lui a ainsi offert une capacité d'élargissement considérable de son champ de syndicalisation.

A priori, la logique était dictée par le souci d'attirer des candidats d'un niveau plus élevé, celui de la licence et de la maîtrise, dans les nouveaux Instituts universitaires de formation des maîtres. Ce choix en faveur de la « spécialisation par les disciplines » au détriment de la « polyvalence », marque des instituteurs, n'a pas donné les résultats escomptés. Peu formés à l'hétérogénéité des publics du collège, un grand nombre de ces jeunes profs avouent leur désarroi, leurs angoisses, mais aussi leur désenchantement. A peine refermé, ce conflit justifie la virulence des réactions de Monique Vuaillat, secrétaire générale du SNES, dès la révélation des recommandations de M. Fauroux. Hervé Baro, secrétaire général du Syndicat des enseignants (FEN), a tenu des propos beaucoup plus nuancés.

Les syndicats ont, il est vrai, d'autres raisons de manifester leur opposition, notamment à propos des conditions assouplies du recrutement des enseignants qui porte atteinte, selon eux, au statut de la fonction publique. Les initiatives pour les premiers cycles universitaires fragilisent les dispositifs de la rénovation des DEUG, condamnés avant d'avoir été évalués. Avec l'appel aux professeurs agrégés, elles accentuent le penchant actuel vers une *« secondarisation »* qui rappelle étrangement les propédeutiques d'autrefois.

Sur l'état actuel de l'école, le mérite de la commission Fauroux est d'avoir ouvert un débat sans complaisance. Mais s'il se confirmait, le recours à certaines solutions héritées du passé risque bien d'en limiter la portée. Et d'hypothéquer la perspective du référendum annoncé par le président de la République.

Michel Delberghe

Le Monde

ÉDITORIAL

Le Liban dans la tenaille

LA GUERRE dont le Liban est le théâtre depuis huit jours n'a que trop duré. Le pays du Cèdre ne peut pas continuer à faire les frais d'une opération électorale israélienne, ni même de la lutte contre les islamistes chiites hostiles au processus de paix israélo-arabe. La diplomatie a certes repris ses droits – et pour la première fois la France s'y emploie en même temps que les Etats-Unis –, mais elle en est encore à ses balbutiements et se déroule sous la pression du canon.

Les chiffres sont impressionnants. En sept jours, quarante-neuf personnes ont été tuées et quatre-vingt-quatre autres ont été blessées au Liban. Dix-sept Israéliens ont été blessés. Les intégristes du Hezbollah ont tiré près de six cents roquettes contre des localités du nord de l'Etat juif, en même temps que l'aviation israélienne lançait quatre cents raids au Liban sud et tirait près de quinze mille obus sur le sud et la Bekaa. L'attentat du Caire, qui a provoqué la mort de dix-huit touristes, en majorité grecs, pourrait être aussi une des conséquences de ces nouvelles violences. Quant aux dégâts infligés au Liban, ils s'élèveraient à quelque cent millions de dollars.

Ce sont autant de victimes et de dommages de trop, fruits d'un face-à-face entre une « logique de guerre » – celle du Hezbollah intégriste, qui proclame haut et fort son refus du processus de paix israélo-arabe – et une « logique de paix » – celle que conduit l'Etat juif depuis qu'il a engagé des pourparlers avec ses voisins. Jusqu'à présent, la gestion de ce face-à-face était relativement circonscrite à la « zone de sécurité » occupée par l'Etat juif au Liban sud, grâce à un accord tacite conclu en juillet 1993 *via* les Etats-Unis et la Syrie. Les ripostes aux nombreuses infractions commises par l'une ou l'autre partie étaient, elles aussi, relativement limitées.

Israël a décidé, cette fois-ci, de frapper plus fort. Le déchaînement auquel se livrent depuis une semaine son artillerie et son aviation ne saurait toutefois être justifié par l'approche des élections du 29 mai et par la volonté du premier ministre israélien, Shimon Pérès, de prouver à ses concitoyens qu'il a la poigne aussi ferme que la diplomatie active. Quant aux effets de ces bombardements, ils demeurent pour le moins incertains puisqu'ils n'ont pas réussi à réduire à néant l'infrastructure du Hezbollah, ni même à le dissuader d'agir.

Le canon pourrait finir par tuer la « logique de paix », quelles que soient les déclarations d'intention du premier ministre israélien. Pour rappeler sa détermination à aller de l'avant dans les négociations avec ses voisins arabes, Shimon Pérès, qui devait rencontrer jeudi le chef de l'Autorité palestinienne Yasser Arafat, a annoncé qu'il respecterait le calendrier de la Déclaration de principes, conclue en septembre 1993 avec l'OLP, et que les négociations sur le statut définitif des territoires occupés commenceraient le 4 mai. Cela ne saurait faire oublier la guerre du Liban. Il est urgent de parvenir à un accord qui assure la sécurité des populations civiles israéliennes et libanaises, en même temps que le respect de la souveraineté du pays du Cèdre.

Spaghetti western *par Ronald Searle*



DANS LA PRESSE

EUROPE 1
Alain Duhamel

■ *Le processus de négociations en* Corse est menacé, fragile, improbable, si l'on veut, mais il continue. On savait bien qu'il est à la merci de l'une de ces vendettas archaïques qui mettent aux prises les petits groupes nationalistes, ou bien d'un acte de violence d'un desperado, dissident issu de ces groupes, ou bien d'un affrontement malheureux avec les forces de l'ordre, ou encore *d'une provocation d'un des clans ou* des gangs qui n'ont pas intérêt à l'apaisement et redoutent une issue négociée. Et cependant les négociations continuent (...). Encore faut-il maintenant entretenir la dynamique et ne pas laisser la chance fragile qui passe se dissiper. Cela signifie qu'il faut un calendrier précis et une méthode claire.

LCI
Pierre-Luc Séguillon

■ Si Jacques Chirac a pris l'énorme risque d'ordonner à Hervé de Charette de rester au Proche-Orient et d'y jouer les Warren Christopher au petit pied, ce n'est pas pour disputer aux Etats-Unis la maîtrise du jeu diplomatique. Cela *est évidemment exclu. C'est pour tenter* de revenir dans ce jeu diplomatique. Il n'est plus tout à fait impossible que la France y parvienne.

La gauche italienne en habit d'Arlequin

ROME
de notre correspondante

L'Italie comme la Hollande : symboliquement, le syndrome de la « digue » ne la quitte plus. Pendant près d'un demi-siècle, toutes les forces catholiques et démocrates du pays ont sécrété – sans parfois trop regarder la provenance des matériaux, notamment dans le Sud – cette gigantesque digue idéologique, commencée au lendemain de la dernière guerre, qui allait leur permettre à la fois de contenir et d'apprivoiser à l'opposition le plus grand Parti communiste d'Europe.

Retournement de l'histoire, aujourd'hui, en cette veille d'élections législatives du 21 avril, dont le résultat s'annonce particulièrement serré, c'est toute la gauche italienne qui s'efforce d'entasser votes, présences, programmes, idées. Et ce, pour barrer la route à la vague de droite qui en 1994 a déferlé sur le pays, derrière Silvio Berlusconi, le magnat de la télévision privée, et son allié Gianfranco Fini, sorti fraîchement du ghetto fasciste. Entre-temps, il est vrai, le mur de Berlin est tombé, et, avec lui, les raisons d'être de bien des ostracismes.

Cette droite, populiste, ultralibérale, aux tendances autoritaires à peine refoulées, a déjà récupéré, il y a deux ans, ce qui aurait pu être la « bonne partie » de l'héritage du moribond Parti socialiste, ces électeurs modérés, issus souvent de la moyenne bourgeoisie, qui avaient choisi cette éphémère troisième voie, prise en tenaille entre la *Démocratie* chrétienne et le PCI incarnée dans le bien et surtout le mal par *Bettino Craxi*. Il est vrai que, lors des législatives de 1994, la gauche, menée par un ex-PCI, devenu en 1991 le Parti démocratique de la gauche (PDS), avec juste ce qu'il faut de credo libéral-démocrate et européen, pour donner le change, s'était présentée unie avec les nostalgiques de Rifondazione comunista. Ainsi était recréée, sur le papier du moins, toute la puissance d'action de l'ancien Parti communiste. Le résultat avait été d'envoyer directement dans le décor la *« joyeuse machine de guerre »* électorale, conçue par le secrétaire du PDS d'alors, Achille Occhetto. Ce dernier avait eu d'autre part la maladresse de briguer pour lui-même la charge du futur gouvernement, en cas de victoire, sous-estimant les craintes suscitées dans l'électorat modéré par l'éventualité de l'arrivée des *« rouges »* au sommet du pouvoir.

COALITION DE CENTRE GAUCHE

Cette fois, la gauche a compris la leçon. A commencer par celle du scrutin majoritaire, qu'elle avait superbement ignorée la dernière fois. Non seulement elle s'efforce de jouer plus au centre, en équipe « élargie » en quelque sorte, mais sa principale composante, le PDS, qui totalise plus de 20 % des suffrages potentiels, reste en retrait, s'abritant derrière ses nouveaux alliés centristes et sociaux-chrétiens. Quant au secrétaire du PDS, Massimo D'Alema, véritable organisateur de la dynamique actuelle, il a laissé la première place au professeur catholique Romano Prodi, plus rassurant en terme d'image, comme candidat au Palais Chigi. Le résultat ? Entre changements de tactiques, calculs électoraux, « maquillage » technique et recherche sincère de nouveaux points d'ancrage politiques, la gauche italienne a brouillé son image. Et, surtout, donné naissance à cet énorme « polder » antidroite, qu'est L'Olivier, la coalition électorale de centre-gauche.

Un « polder » pas encore consolidé par définition, fragile, spongieux, menaçant, en cas de défaite surtout, de se défaire totalement. On y trouve à gauche, les vieux communistes de Rifondazione, et, à droite, comme ultime langue de terre mordant sur les eaux de la droite, les forces centristes de l'actuel président du conseil, *Lamberto Dini*, transfuge du camp berlusconien. Et au centre, pour nourrir et dynamiser le tout : les Verts ; le Parti populaire (PPI), descendant direct de l'aile gauche de la Démocratie-chrétienne, et, bien sûr, le PDS, le fils « régénéré » du PCI. *« Le seul miracle italien »*, comme le dit, ironique, Valentino Parlato, directeur du journal de la gauche intellectuelle communiste *Il Manifesto*, *« car paradoxalement, avec la chute du mur, en Italie tous les partis politiques se sont effondrés, sauf le PCI-PDS ! »*

Comment s'y retrouver dans tout cela ? *« C'est une alliance aussi extravagante*, explique encore Valentino Parlato, *que si l'on avait mis ensemble chez vous, le patronat, la CGT, le Crédit lyonnais, Renault et quelques évêques progressistes. »* Et les abstentions, y compris dans les rangs de la gauche, risquent de compter. D'ailleurs, faut-il, à ce niveau-là, parler encore de gauche ?

« Oui, en ce sens que la gauche, au-delà de toute idéologie aujourd'hui dépassée, est une identité presque émotive, de défense contre une droite « anormale », répond, Paolo Flores d'Arcaïs, directeur de la revue progressiste *Micromega*. *« Pour le reste, c'est vrai que L'Olivier et le PDS ont encore un problème d'identité culturelle et d'organisation. Mais ils peuvent se définir par une rencontre sur certaines valeurs, comme l'indépendance de la justice, la solidarité, comprise également dans un sens européen et fédéraliste, et surtout la défense d'un Etat social. »*

Pour sa part, l'essayiste Marco Revelli, dans un livre qui a suscité de nombreuses interrogations en Italie (*Le Due Destre*, éditions Bollati Boringhieri), préfère voir dans le jeu politique italien actuel l'affrontement de deux droites. Une, plus populiste, prenant en compte les intérêts des petites et moyennes entreprises et des travailleurs *autonomes, qui serait* celle de Silvio Berlusconi, désireuse d'opérer des changements radicaux dans les institutions. L'autre, plus modérée, reflétant les intérêts plus traditionnels de la grande bourgeoisie d'affaires et intellectuelle, qui, faute de trouver un parti pour la représenter, se servirait, à la façon d'un bernard-l'hermite, de la coquille désormais vidée de son sens de la gauche, après la crise de l'Etat-providence, la mise au rencart de la lutte des classes...

UN VÉRITABLE « RENOUVEAU «

Pourtant, cet Olivier aux racines incertaines et aux rameaux trop nombreux, né des exigences du scrutin majoritaire, porte peut-être en lui, au-delà de l'immédiat usage électoral, les germes d'un véritable « re-nouveau » pour l'Italie, même s'il semble paradoxal, somme toute, de reproduire aujourd'hui ce « compromis historique » qui s'était établi dans les années 70 ente le PCI d'Enrico Berlinguer et la Démocratie-chrétienne d'Aldo Moro. A la différence près qu'aujourd'hui dans le couple Gerardo Bianco (chef du PPI)-Massimo D'Alema, l'approche de la gauche a radicalement changé. Et même si l'hypothétique grand parti *« social-démocrate »* dans lequelle elle voudrait se fondre avec ses alliés, ne voit pas le jour, cette fois, la gauche en a fini avec cette culture masochiste du « snobisme de la minorité ». Elle semble prête à prendre ses responsabilités et à vouloir gouverner.

Marie-Claude Decamps

AUTOMOBILE Le groupe PSA Peugeot-Citroën a annoncé le 18 avril un bénéfice de 1,7 milliard de francs pour 1995, en baisse de 45 % par rapport à 1994, et un chiffre d'affaires de 164,2 milliards de francs. *« Ces résultats sont décevants par rapport à nos attentes et aux efforts réalisés »,* a estimé Jacques Calvet, président du directoire. ● DANS UN MARCHÉ MOROSE, PSA s'en est pourtant mieux tiré que certains de ses principaux concurrents. En exploitation, il gagne 3,3 milliards de francs dans l'automobile quand Renault perd 1,7 milliard. ● PSA bénéficie d'une meilleure répartition de sa gamme entre petites voitures, à faible marge, et modèles supérieurs, plus rentables. ● LE CONSTRUCTEUR a réalisé en 1995, tout comme en 1993 et 1994, 13 % de gains de productivité. ● AUTOMOBILES CITROËN, bénéficiaire en 1994, a perdu de l'argent l'an dernier.

PSA a réalisé en 1995 un bénéfice de 1,7 milliard de francs, en baisse de 45 %

Dans un marché européen morose, le constructeur s'en sort plutôt mieux que ses concurrents, en particulier Renault. Mais sa filiale Automobiles Citroën, bénéficiaire en 1994, a perdu de l'argent l'an dernier

PSA PEUGEOT-CITROËN a gagné, en 1995, 1,7 milliard de francs, 45 % de moins qu'en 1994. Le chiffre d'affaires n'a, lui, diminué que de 1,2 % pour atteindre 164,2 milliards de francs. *« Ces résultats sont décevants par rapport à nos attentes et aux efforts réalisés par le personnel du groupe »*, a commenté, jeudi 18 avril, Jacques Calvet, président du directoire du groupe.

« Toutefois, si on les compare à ceux de nos principaux concurrents, ils apparaissent convenables », précise-t-il. La marge avant impôt de Renault était de 1,1 % en 1995, celle de Volkswagen de 1,3 %, et celle de PSA de 1,5 %. Mais dans l'automobile, alors que PSA a enregistré en 1995 un bénéfice d'exploitation de 3,7 milliards de francs, Renault a connu des pertes d'exploitation de 1,7 milliard et ne doit sa marge qu'à ses autres activités industrielles (camions) et à sa filiale financière (DIAC). Si Fiat affiche une marge de 4,6 %, celle-ci tient compte de toutes les activités du groupe, et notamment d'Iveco, sans parler de l'effet lire, inquantifiable.

L'industrie automobile est une industrie de volume et toute diminution des ventes se traduit mécaniquement par une plus forte baisse de la marge. La conjoncture a été morose en Europe, où PSA réalise 87,7 % (dont 37,5 % en France) de ses ventes : le marché des voitures particulières est resté stable avec 12 millions de véhicules. PSA a perdu des parts de marché, passant de 12,8 à 12 % des immatriculations européennes en un an. Hormis la Suisse, tous les pays du Vieux Continent ont vu le taux de pénétration du constructeur diminuer. *« Nous sommes moins rentrés dans la guerre des prix que nos concurrents »*, dit-on chez PSA. Les prix catalogue ont augmenté de 4,1 %, contre 3,2 % pour Renault. PSA a par ailleurs souffert de la fin de vie de la 405, remplacée par la 406 depuis octobre. Cette période de transition a été d'autant plus coûteuse qu'en termes de marge une voiture comme la 405 est plus rentable qu'un petit modèle type 106.

Les dévaluations de certaines devises européennes (lire, peseta ou livre) ont aussi fortement pénalisé le groupe. *« La seule évolution des parités de 1994 à 1995 a pesé sur le résultat avant impôt du groupe à hauteur de 1,3 milliard de francs en 1995 »*, précise Jacques Calvet. Selon lui, si l'activité 1995 avait été réalisée avec les cours de change en vigueur avant le 31 août 1992, date des premières dévaluations en Europe, le résultat avant impôt de l'an dernier aurait été supérieur de 3,3 milliards de francs à celui de 1994 (2,4 milliards).

PSA s'en sort plutôt mieux que ses concurrents européens, plus particulièrement Renault. PSA bénéficie d'une répartition relativement plus favorable de sa gamme entre petites voitures, à faible marge, et modèles supérieurs, plus rentables. 32 % de ses ventes sont des AX, 106 et 205, alors que 47 % de celles de Renault sont des Twingo, Clio et Super Cinq. La Xantia de Citroën, les monospaces 806 et Evasion, ainsi que les véhicules utilitaires (Peugeot Expert et Citroën Jumpy, lancés en 1995, Boxer et Jumper, en 1994) garantissent au groupe une marge minimale.

Autre élément du succès, même tout relatif, de PSA : la maîtrise de ses investissements. Réduits de 30 % par rapport à 1991, ceux-ci se sont élevés en 1995 à 10 milliards de francs. Ils représentent 6,7 % de son chiffre d'affaires, alors que ce ratio est de 8,3 % chez Renault, de 7,7 % chez Volkswagen ou encore de 7,2 % chez Fiat. En outre, PSA est le seul de tous ces constructeurs généralistes à posséder deux gammes complètes – Peugeot et Citroën – représentant 17 familles de véhicules.

En matière d'organisation industrielle, le constructeur a fait de gros efforts. *« En 1995, 13 % de productivité ont été réalisés »*, estime Jacques Calvet. Tout comme en 1994 et 1993. La simplification de l'ergonomie des postes de travail, par exemple, permet des économies sensibles : les ingénieurs intègrent désormais cette exigence lors de la conception même d'une voiture. Le développement des nouveaux modèles est beaucoup moins long (quatre ans au lieu de cinq) et moins coûteux. La 406 et surtout la Saxo sont les premières voitures du groupe à avoir pleinement bénéficié de cette nouvelle organisation. Depuis 1995, des directeurs de gamme sont chargés de trouver toutes les économies réalisables, même lorsque la voiture est déjà en vente.

L'abaissement du poste achats est au cœur de la politique d'économies de PSA. Le constructeur a fortement réduit le nombre de ses fournisseurs, de 2 200 il y a dix ans à 450 aujourd'hui. Trente ingénieurs de PSA sont à la disposition de ses partenaires pour « chasser » les coûts.

La poursuite de l'ensemble de ces programmes permettra sans aucun doute à PSA de réaliser des économies supplémentaires. Mais elles ne suffiront pas, à elles seules, à restaurer une marge sensiblement plus élevée. *« Un groupe industriel comme PSA devrait, compte tenu des capitaux engagés, gagner entre 10 et 15 milliards de francs »*, estime un spécialiste du secteur.

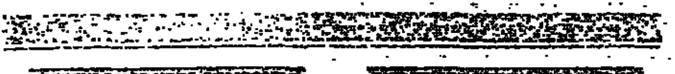
Objectif affiché : réaliser, d'ici à l'an 2000, 25 % des ventes hors Europe

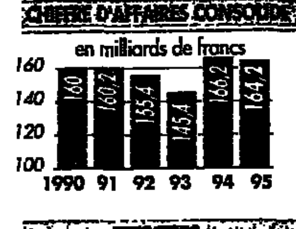
En attendant que les constructeurs ne révolutionnent une fois encore la manière de produire une voiture, pour en abaisser considérablement le prix de revient, PSA a décidé de se tourner vers l'international. Objectif affiché : réaliser, d'ici à l'an 2000, 25 % des ventes hors Europe, contre 12,3 % aujourd'hui.

L'ex-bloc de l'Est – paticulièrement la Pologne, la Hongrie et la République tchèque – constitue l'une des zones de déploiement du groupe, qui souhaite y augmenter ses exportations (25 000 ventes en 1995). En Chine, où la production de la ZX a commencé en 1995, les deux marques sont présentes. La fabrication de la 309 a démarré en Inde, après une opération de précommandes de 100 000 unités et l'introduction en Bourse de la société locale sur le marché de Bombay. En Malaisie, Citroën, qui a conclu un accord de fabrication d'AX avec Proton, compte vendre 50 000 unités par an.

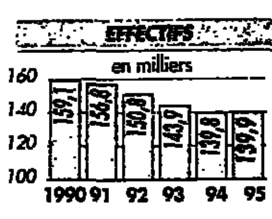
Virginie Malingre

Une rentabilité insuffisante





RÉSULTATS NETS CONSOLIDÉS
en milliards de francs
10 8 6 4 2 0 -2
9,26 5,58 3,37 -1,41 3,10 1,70
1990 91 92 93 94 95



Pour 1995, PSA a vu ses bénéfices diminuer de 45%, à 1,7 milliard de francs. Mais il s'en sort mieux que certains de ses principaux concurrents (Renault, Volkswagen).

Source : PSA

Le renouvellement des cadres, clé du redressement de Pirelli

MILAN
de notre envoyée spéciale

Il y a cinq ans, « Piazza Affari », la Bourse de Milan, n'aurait pas donné cher de l'un des plus vieux fleurons de l'industrie italienne, le fabricant de pneus et de câbles Pirelli. Les pertes avoisinaient les 700 milliards de lires, soit environ 3,5 milliards de francs au cours de l'époque, avant la dévaluation de la lire. Les comptes 1995, que le conseil d'administration du groupe milanais vient d'approuver, font apparaître un bénéfice net de 304 milliards de lires (1 milliard de francs), plus de deux fois celui de 1994 (147 milliards de lires).

1991 : l'échec est rude pour Leopoldo Pirelli, petit-fils de Giovanni Battista Pirelli, fondateur en 1872 de la fabrique familiale d'articles de caoutchouc et de câbles télégraphiques qui devait devenir l'une des plus grosses firmes privées italiennes. Déjà âgé, Leopoldo désigne comme vice-président son ex-gendre, Marco Tronchetti Provera. Le pouvoir aux managers ? Pas tout à fait : en Italie, le capitalisme n'est pas un vain mot et Marco Tronchetti Provera est le principal actionnaire, devant Leopoldo Pirelli, de la Finpi, qui détient 13 % de la holding de tête du groupe, la Pirelli and Co.

Le jeune patron a une explication toute simple pour les résultats flatteurs enregistrés par Pirelli sous sa direction : *« Le plus important, c'est de placer des hommes de qualité aux bons postes. Pour le reste, les recettes sont assez classiques : abaisser les coûts mais en continuant à innover, restructurer la dette, sélectionner les produits, spécialiser les usines. »*

« Les bons hommes aux bons postes », la formule s'est traduite par le renouvellement de 70 % du management du groupe. Plus « classique », la fermeture de vingt-huit unités de production, en Italie et à l'étranger, a entraîné une réduction du nombre de salariés de 52 000 à 38 000 en cinq ans. Le chiffre d'affaires, lui, n'a pas cessé d'augmenter, atteignant 10 893 milliards de lires (36,3 milliards de francs) en 1995 (+8 % hors effet de change). La performance n'est pas mince, dans un marché automobile morose. Mais il est vrai que des deux métiers historiques de Pirelli, les pneus et les câbles, qui représentent chacun 50 % du chiffre d'affaires depuis la vente des activités de diversification, les seconds contribuent plus aux bénéfices que les premiers.

Le changement du climat social qui a suivi l'accord national entre syndicats et gouvernement de juillet 1993 sur la modération salariale a bénéficié à Pirelli comme aux autres grandes firmes italiennes.

RÉFÉRENDUM SYNDICAL

Les syndicats de l'entreprise ont joué le jeu de la négociation pendant la phase de redressement, conscients qu'il y allait de sa survie. L'esprit de coopération est allé assez loin. Par exemple, début mars, les syndicats ont organisé un référendum à bulletin secret – une méthode de plus en plus souvent employée en Italie – à l'usine de pneus de Borlate, dans la banlieue de Milan, sur le travail du dimanche... qu'ils ont perdu. Ils ont renégocié un point mineur de l'accord sur les jours de récupération et refait voter les salariés, obtenant cette fois une large majorité.

La restructuration pèse toutefois sur les comptes : plus de 108 milliards de lires (300 millions de francs), en partie compensés par l'allégement de 63 milliards (210 millions de francs) des frais financiers.

Pour Marco Tronchetti Provera, la compétitivité est le problème commun à tous les pays européens. Il écarte l'idée que l'Italie ait eu recours à une dévaluation compétitive en septembre 1992, d'autant plus librement que Pirelli travaille avec un panier de monnaies qui a largement lissé l'effet de change pour son groupe : *« La dévaluation est due à deux choses : la surévaluation antérieure de la lire et l'effondrement du système politique italien. Pour la compétitivité de l'Italie, l'amélioration du dialogue social est plus importante que la dévaluation. »*

Sophie Gherardi

Alcatel CIT propose une semaine à 35 heures dans trois ans

LE CONSTRUCTEUR français d'équipements de télécommunications Alcatel CIT, l'une des principales filiales d'Alcatel Télécom, envisage de réduire le temps de travail afin d'éviter de nouvelles suppressions d'emplois alors que sa santé donne des signes de dégradation. Présentée lundi 15 avril aux organisations syndicales, cette proposition, si elle est acceptée, conduira à ramener d'ici trois ans la durée hebdomadaire du travail de trente-huit heures et demi, pour les ingénieurs et cadres, ou de trente-huit heures, pour les autres catégories de personnel, à trente-cinq heures, à raison d'une baisse d'une heure par semaine et par an (une heure et demie la première année, pour les ingénieurs et cadres).

La réduction du temps de travail pourrait se faire à salaire de base égal si une partie des augmentations salariales lui est consacrée. La réduction de l'horaire hebdomadaire pourrait être capitalisée sous la forme de cinq ou six jours de congés payés, ces derniers pouvant être versés sur un compte épargne-temps, avec abondement de la direction. Les syndicats ont accepté l'idée de poursuivre les discussions. Une nouvelle réunion est programmée le 2 mai.

La direction d'Alcatel CIT justifie sa proposition sur le temps de travail, à laquelle elle associe, entre autres, des préretraites progressives, par la nécessité de *« réactions nouvelles pour réduire les coûts »*. Il s'agit, selon elle, de pouvoir *« réduire l'impact sur l'emploi, pratiquer les embauches nécessaires à la réactualisation des compétences et au rajeunissement des effectifs et proposer une politique salariale aussi convenable que possible »*, tout en composant avec des perspectives économiques plutôt sombres. *« Notre résultat d'exploitation devrait être négatif cette année »*, explique-t-on au siège de l'entreprise, sans chiffrer l'ampleur de ces pertes.

UN PLAN SOCIAL EN 1995

« Nous subissons l'impact des baisses de volume de commandes en France de France Télécom, ainsi que des baisses de prix sur tous les marchés », fait valoir la direction d'Alcatel CIT, qui, fin 1995, évoquait une baisse du chiffre d'affaires en 1996 (9,5 milliards de francs contre 10,9 milliards en 1995), mais tablait sur un maintien des commandes (9,39 milliards de francs en 1996 contre 9,15 milliards en 1995). Alcatel CIT a clos l'exercice 1995 sur un résultat net déficitaire de 1,5 milliard de francs, mais son résultat d'exploitation est demeuré positif. La perte nette provenait essentiellement de la fusion-absorption de l'activité radiotéléphone d'Alcatel Mobile Communication France et de la contribution (1,1 milliard) à la recapitalisation d'Alcatel Submarine Networks, société passée fin 1995 sous le contrôle total d'Alcatel Câble.

Selon un représentant syndical, qui précise que de nombreux problèmes restent à régler, la direction d'Alcatel CIT n'a donné aucune précision sur le niveau des sureffectifs. *« Elle estime à 550 le nombre d'emplois sauvegardables du fait de cette réduction du temps de travail. »* En 1995, Alcatel CIT a initié un plan social visant à supprimer 688 emplois d'ici à fin 1996, pour ramener les effectifs à 8 200 salariés.

Philippe Le Cœur

La compagnie Air France devrait retrouvrer l'équilibre en 1997

Pour 1995, la perte serait limitée à 1,2 milliard de francs

Christian Blanc, PDG du groupe Air France, aurait donc réussi le plan sur trois ans qu'il avait adopté en 1994. Après le 31 mars 1997, Air France devra poursuivre ses efforts car la concurrence ne *s'est pas reposée pendant* que la compagnie nationale faisait sa cure d'assainissement. Le PDG a déjà déclaré aux employés qu'il réfléchissait à *un nouveau plan sur trois ans pour la période* 1997-2000. Celui-ci devrait être présenté en juin.

« AIR FRANCE : le retour à l'équilibre reste à portée de main » : tel était le titre du bulletin interne d'information divulgué mercredi 17 avril à l'ensemble du personnel d'Air France. Cette communication faisait suite à un conseil d'administration de la compagnie nationale, tenu dans la matinée, et au cours duquel le président du groupe, Christian Blanc, avait présenté le budget de l'entreprise pour l'exercice s'échelonnant du 1er avril 1996 au 31 mars 1997.

« Avec un chiffre d'affaires total de 41,3 milliards de francs, le budget 1996-1997 prévoit de dégager un excédent brut d'exploitation de 5 milliards pour une perte nette de 115 millions. » Christian Blanc aurait donc réussi le plan sur trois ans qu'il avait adopté en 1994 et qui devait conduire la compagnie à l'équilibre en 1997. Pour la suite, il compte sur l'impact des mesures prises. Le plan social – départ de cinq mille personnes – fera pleinement sentir ses effets l'an prochain. De même que les gains de productivité de 30 % réalisés par toutes les catégories de personnel de la compagnie entre 1994 et 1997.

Côté recettes, la mise en place du *hub* (plate-forme de correspondances) de Roissy depuis le 31 mars, à laquelle devrait succéder, cet été, l'utilisation d'un logiciel de *yield management* (permettant d'optimiser les recettes en multipliant les tarifs et en répartissant au mieux les places entre les différentes catégories de clients), devrait permettre à la compagnie nationale d'améliorer nettement sa rentabilité.

Telle est la stratégie de la direction d'Air France, qui perdait 8,7 milliards de francs en 1993 et 3,7 milliards en 1994. Pour l'exercice 1995-1996, qui s'est achevé le 31 mars, le résultat n'est pas encore connu. Hors provisions, il avoisinera 1,2 milliard. Auxquels viendront au moins s'ajouter 630 millions de francs au titre du plan social pour le départ de huit cents hôtesses et stewards. Une provision relative au départ de certains membres du personnel au sol, nés en 1941 et 1942, pourrait aussi venir creuser le déficit 1995-1996. Les négociations entre la direction et les syndicats concernés ne sont pas encore terminées.

> La direction attend avec confiance la décision de Bruxelles sur l'attribution de la dernière tranche de recapitalisation de 5 milliards de francs

La recette unitaire d'Air France a continué de baisser en 1995. L'endettement a diminué. Il était inférieur à 20 milliards de francs au 31 décembre 1995 contre 35 milliards en juin 1994. La majeure partie des 15 milliards de francs qu'Air France a reçus de l'Etat depuis juillet 1994 a été utilisée à cet effet. La direction attend avec confiance la décision de Bruxelles concernant l'attribution de la dernière tranche de recapitalisation de 5 milliards de francs. Même si certains objectifs *sur l'année calendaire 1995*, qui conditionnaient le plan de recapitalisation, n'ont pas été atteints. Ainsi, le chiffre d'affaires, qui devait être fin 1995 de 42,9 milliards, aurait été inférieur à 40 milliards, notamment à cause des effets négatifs de change. *« Ce sont les objectifs en termes de marge qui comptent »*, dit-on à Air France.

Mais Christian Blanc sait qu'il n'est pas au bout de ses peines. Après le 31 mars 1997, Air France devra poursuivre ses efforts car la concurrence – British Airways ou Lufthansa – ne s'est pas reposée pendant que la compagnie nationale faisait sa cure d'assainissement. Le président a déjà déclaré aux employés d'Air France qu'il réfléchissait à un nouveau plan sur trois ans pour la période 1997-2000. Celui-ci devrait être présenté en juin.

Les salaires sont bloqués depuis 1993 et les syndicats n'ont pris aucun engagement pour l'après-1997. La direction d'Air France sait que, pour certaines catégories de personnel, elle ne pourra faire l'économie d'une augmentation des rémunérations. Pour d'autres, et notamment pour les pilotes qui sont bien payés, elle étudie un schéma d'attribution d'actions en échange d'un gel des salaires. A l'image de ce qui s'est fait chez United Airlines en 1994 (*Le Monde* du 16 avril).

Reste surtout à régler le problème de l'ex-Air Inter, rebaptisée Air France Europe. La compagnie domestique, qui doit fusionner avec les activités Europe d'Air France pour constituer une grande compagnie européenne au 1er avril 1997, a perdu en 1995 près de 500 millions de francs et devrait encore perdre 1,2 milliard en 1996. Les prochains mois s'annoncent difficiles. Les syndicats de pilotes de l'ancienne Air Inter ont déjà appelé à la grève jeudi 18 et vendredi 19 avril, en plein départs en vacances de printemps.

V. Ma.

Gérard Van Kemmel est favori pour obtenir la présidence du PMU

LA PRÉSIDENCE du PMU est l'objet de toute les convoitises, et Jean Farge, le titulaire du poste, *tente par tous les moyens de s'y* maintenir. L'épisode n'est pas nouveau. Une partie de bras de fer avait déjà opposé, en 1995, le même Jean Farge aux dirigeants des sociétés de courses et au ministre du budget d'alors, Nicolas Sarkozy. Ceux-ci souhaitaient porter à la tête de l'organisme collecteur de paris, Pierre Charon, alors en charge du secteur hippique du galop. Ils le considéraient comme apte à redynamiser une entreprise dont le chiffre d'affaires – quoique de l'ordre de 34 milliards de francs – baisse depuis quatre ans et est maintenant inférieur à celui de la Française des jeux.

En dépit d'un véritable ultimatum du ministre, l'ancien président de la Commission des opérations de Bourse (COB) parvenait à rester en place. Astucieusement, il avait joué la montre jusqu'aux présidentielles. Il avait trouvé des alliés objectifs : le ministère de l'agriculture, qui disposait également d'un candidat potentiel, Pierre Murret-Labarthe, conseiller à la Cour des comptes, et les hauts fonctionnaires de Bercy, qui considèrent comme une chasse gardée un poste bien rémunéré (plus de 1,5 million de francs par an).

Aujourd'hui, la situation est presque la même. Paul Essartial et Jean-Luc Lagardère sont en charge respectivement des sociétés mères du trot et du galop. Le patron de Matra-Hachette aurait bien aimé placer l'un de ses proches : soit Yves Sabouret, président des Nouvelles Messageries de la presse parisienne (NMPP), ou Jean-Claude Piette, l'ancien directeur du Matra Racing et de la Cinq, chargé ces temps-ci d'un rapport sur les chaînes télématiques hippiques que se disputent AB Productions et Canal Plus. Mais cette hypothèse n'a pas été retenue. D'autant plus que Jean Arthuis, ministre de l'économie, s'intéresse beaucoup aux courses. Petit propriétaire éleveur dans sa terre d'élection en Mayenne, il a contribué à faire aboutir le plan de relance qui permet d'apporter en année pleine plus de 700 millions de francs à la filière des courses et de l'élevage.

Ces jours-ci, il a *sorti de sa manche* un postulant surprise : Gérard Van Kemmel. Cet ancien d'HEC a quitté la présidence du conseil d'administration de l'organisation mondiale d'audit et de conseil Arthur Andersen pour entrer, en tant que chargé de mission, au cabinet de M. Arthuis. Ses hautes références comme gestionnaire, surtout dans l'informatique *internationale, peuvent en faire* l'homme de la situation pour assurer le succès de la réalisation du plan Pégase : un dispositif ambitieux destiné à assurer d'ici deux ans la seconde génération de distribution des paris de courses en France. *L'investissement approche* le milliard de francs.

MAITRES ILLUSOIRES

Le noyau central, après soumission, a été attribué il y a quelques mois à IBM, alors que Bull était grand favori. En juillet, il va falloir désigner l'attributaire du second marché, celui de la fabrication et de la maintenance des terminaux, soit onze à treize mille machines et leurs connexions à installer sur les points de vente.

Le gouvernement aimerait bien, en fait, prendre en main les rênes *du PMU tout en laissant l'illusion* aux dirigeants de courses qu'ils restent maîtres du jeu. Les pouvoirs publics, dans cet esprit, vont accepter une modification des statuts du GIE du Pari mutuel, donnant la majorité aux représentants *des sociétés* à l'assemblée générale : les fonctionnaires seraient minoritaires, mais, par contre, le patron, en l'occurrence M. Van Kemmel, serait sous contrôle et soumis à agrément.

Va-t-on vers un nouvel affrontement ? *La semaine dernière*, une tentative de passage en force pour faire avaliser l'arrivée du candidat du ministère de l'économie a échoué de façon ridicule. Les responsables parisiens avaient invité à déjeuner leurs collègues de province pour leur annoncer le nom du futur heureux élu. Le menu a été excellent, mais l'effet d'annonce a fait long feu. Avant l'heure de l'apéritif, le titulaire, Jean Farge, avait refusé de s'en aller sous la pression et de démissionner.

Guy de la Brosse

Les cadres d'Eurest France cèdent leurs titres à Compass

Le groupe de restauration collective britannique n'est pas pour autant assuré d'une prise de contrôle définitive

DEPUIS LE RACHAT par Compass, en 1995, de Eurest International à Accor, le capital de la Financière Eurest (la holding de contrôle d'Eurest France, troisième intervenant sur le marché de la restauration collective en France) était réparti, à parts égales, entre le français Sodexho, le britannique Compass et les cinquante-cinq cadres actionnaires (57 % des droits de vote depuis 1991). Ces derniers ayant décidé de vendre leurs parts, Sodexho et Compass, les deux leaders mondiaux de la restauration collective, se sont disputé leurs faveurs en proposant de 600 à 700 millions de francs pour le rachat de leurs titres.

Réunis en assemblée générale, les cinquante-cinq cadres ont finalement choisi, mardi 16 avril, l'offre de Compass. *Il a fallu* imaginer un schéma de rachat assez complexe, car le transfert des titres d'Eurest France est soumis aux droits de préemption proportionnels détenus par les autres actionnaires de la société. Un droit que Pierre Bellon, le PDG du groupe rival Sodexho, devrait se faire un plaisir d'exercer, alors même qu'il vient d'engager une procédure judiciaire en contestant les conditions dans lesquelles Accor avait cédé sa participation dans Eurest.

TRANSACTION EN DEUX TEMPS

Pour contrer la difficulté, Compass et les salariés actionnaires ont choisi de procéder à une transaction en deux temps. Compass va d'abord acquérir 23,9 % des actions, pour 460 millions de francs, le solde *(9,3 % du capital) restant aux mains* des salariés. *« Ainsi, Compass et les cadres actionnaires contrôleront ensemble Eurest France »*, explique la société britannique. Cette dernière détiendra une option d'achat sur le solde des actions jusqu'au 1er octobre 1998, le temps de trouver un accord à l'amiable avec Pierre Bellon. Sans attendre, le groupe britannique (15 milliards de francs de chiffre d'affaires) mettra à la disposition de sa filiale française (2,86 milliards de francs de chiffre d'affaires) *« ses ressources dans les domaines financiers et marketing »*.

C. J.

Les AGF sont sur la ligne de départ pour la privatisation

Les pouvoirs publics préparent une mise sur le marché, pour le mois de mai, des 56,9 % qu'ils détiennent dans la compagnie d'assurances. L'opération n'est pas gagnée d'avance, car les valeurs financières françaises souffrent toujours de performances médiocres

Maintes fois repoussée, la privatisation des AGF est sur le point d'être lancée. Depuis plusieurs semaines, les pouvoirs publics préparent activement la cession des 56,9 % que l'Etat détient dans la compagnie d'assurance. Depuis son arrivée rue de Richelieu en 1994, son PDG, Antoine Jeancourt-Galignani, n'a qu'un objectif : restructurer les comptes et affiner la stratégie pour cette mise sur le marché tant attendue. Le dossier du Comptoir des entrepreneurs est pratiquement réglé, l'activité d'assurance-dommages est en redressement, la compagnie a procédé en 1995 à une opération vérité de ses comptes en provisionnant 11 milliards de francs imputés pour une grande partie sur ses fonds propres. La réussite de la privatisation de la compagnie n'est cependant pas gagnée d'avance malgré un marché boursier qui s'est bien comporté depuis le début de l'année. Les valeurs financières françaises souffrent toujours de performances médiocres et les privatisations n'ont pas laissé que de bons souvenirs aux investisseurs étrangers.

LA PRIVATISATION des AGF *aura-t-elle enfin lieu ?* Jean Arthuis, le ministre de l'économie, l'a pratiquement décidée et la petite phrase de lancement des opérations serait prête pour début mai. Tout, en effet, concourt à une mise sur le marché dans les prochaines semaines : les comptes de l'assureur, débarrassés des gros dossiers du Comptoir des entrepreneurs et de la banque du Phénix, sont en redressement ; la Bourse de Paris s'est bien comportée depuis le début de l'année : l'Etat, qui a inscrit 22 milliards de francs de recettes de privatisation dans le budget 1996, ne peut être indifférent à la dizaine de milliards de francs que rapporterait la Compagnie ; Antoine Jeancourt-Galignani, PDG des AGF, n'a jamais caché son désir de passer au privé.

« Il y a environ un an, déclarait le PDG des AGF sur Radio Classique le 2 décembre 1995, *j'ai demandé le report de la privatisation des AGF, parce que nous venions de découvrir que nous avions avec le Comptoir des entrepreneurs une situation beaucoup plus difficile que nous le pensions. Ce que je cherche, c'est une privatisation réussie, c'est une privatisation qui créera entre nos nouveaux actionnaires et nous une relation correcte, positive et durable. Je pense que, sauf conjoncture évidemment désastreuse, ces conditions peuvent être réunies dans le courant de 1996. »*

MAUVAIS SOUVENIRS DE L'UAP

De fait, la compagnie a annoncé le 14 mars un bénéfice net consolidé part du groupe de 1,082 milliard de francs, en hausse de 23 %. Les activités strictement d'assurance sont plutôt bien orientées. L'année 1995 a vu le redressement des activités d'assurance-dommages, grâce à une baisse de la sinistralité, dont la contribution au résultat net courant de l'assureur passe de – 122 millions de francs à + 402 millions. L'assurance-crédit est en expansion, l'assurance-vie se développe et la réassurance n'a pas connu de gros sinistres en 1995. Les AGF ont procédé à une opération vérité sur ses comptes, en provisionnant plus de 11 milliards de francs.

L'environnement économique est certes maussade, mais la Bourse de Paris a gagné 10,85 % depuis le début de l'année, ce qui constitue la troisième meilleure performance, derrière Francfort et Amsterdam, de toutes les grandes places boursières mondiales. Paris devance Wall Street (+ 8,46 %), Tokyo (+ 9,73 %) et Londres (+ 3,15 %). La reprise du dollar, favorable aux exportations des entreprises européennes, a permis de compenser l'impact négatif du ralentissement de l'activité. Les marchés boursiers français devraient également profiter d'un environnement monétaire favorable. Les experts du Fonds monétaire international (FMI) ont estimé, mercredi 17 avril, qu'il *subsiste une marge de baisse des* taux d'intérêt à court terme en France et en Allemagne. Les analystes de la banque Indosuez voient l'indice CAC 40 de la Bourse de Paris se situer dans un an à 2 210 points, soit une hausse de 6,5 % par rapport à son niveau actuel. Ceux de la banque américaine *Goldman Sachs* se montrent un peu moins optimistes et parient sur une progression limitée à 3,6 %.

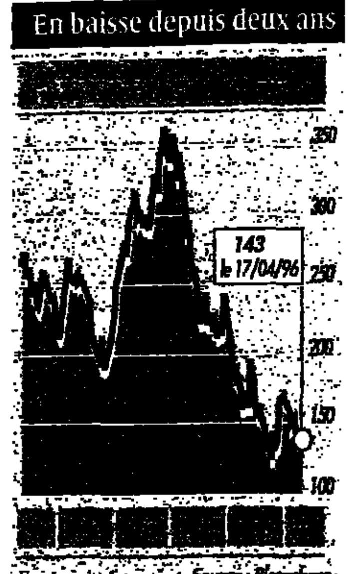
Sera-ce suffisant pour donner aux investisseurs de l'appétit pour des valeurs financières ? En France, la privatisation de l'UAP en avril 1994 a laissé de mauvais souvenirs : le titre mis en vente à 152 francs s'échange aujourd'hui autour de 110 francs. Vu de l'étranger, le secteur financier français souffre toujours d'une image au mieux brouillonne, au pire désastreuse. Et si, comme le souligne la société de Bourse Leven dans son étude du 6 février, *« les problèmes immobiliers du groupe AGF sont en grande partie réglés, les axes stratégiques sont redéfinis, le nettoyage des portefeuilles de contrats en assurance-dommages touche à sa fin, le cours de Bourse souffre depuis quelques mois de la défiance généralisée des investisseurs vis-à-vis des valeurs liées au secteur public ».* Un argument supplémentaire pour un retour au privé.

Sauf catastrophe de dernière *minute, les AGF devraient donc* être bientôt offertes aux investisseurs. Le noyau dur de son tour de table est en train de prendre forme. La compagnie d'assurances allemande AMB détient 5 % de son capital. France Télécom, Total ou la Société générale, ou Paribas, qui sont déjà actionnaires, pourraient augmenter leur participation. La compagnie de réassurance Suisse de Re, l'assureur italien INA (dans lequel les AGF ont en 1995 pris 1 % du capital) pourraient également en faire partie.

Malgré la multiplication des réunions qui se succèdent au Trésor, Antoine Jeancourt-Galignani restait encore le 18 avril d'une prudence de Sioux : *« Cela fait longtemps qu'on réfléchit à la privatisation. C'est au gouvernement de prendre la décision. Je pense qu'aujourd'hui, après la restructuration que nous avons faite, les AGF sont prêtes pour venir sur le marché. »*

Babette Stern

En baisse depuis deux ans



A l'image des autres compagnies d'assurances, les AGF sont victimes depuis 1994 d'une certaine défiance des investisseurs à l'égard des valeurs financières.

Apple, toujours déficitaire double les suppressions d'emplois

LE TROISIÈME FABRICANT MONDIAL de micro-ordinateurs, a enregistré une perte nette de 740 millions de dollars (3,7 milliards de francs) au premier trimestre 1996. Il s'agit du deuxième trimestre déficitaire consécutif. Une situation dûe en grande partie à une dépréciation des stocks et aux charges pour restructuration. Mais le résultat d'exploitation a viré au rouge (1,18 milliard de dollars de perte) et le chiffre d'affaires est en baisse à 2,18 milliards de dollars, contre 2,65 milliards un an plus tôt. D'ici un an, Apple va *« accroître la sous-traitance »* dans différents domaines de production, *« liquider certains actifs »* et supprimer environ 2 800 emplois, soit 16 % des effectifs et plus du double des suppressions de postes annoncées en janvier.

DEPÊCHES

■ **TÉLÉCOMMUNICATIONS : deux compagnies régionales** de téléphone américaines, Bell Atlantic et Nynex, implantées dans le Nord-Est des Etats-unis, pourraient annoncer prochainement leur fusion, selon le *Wall Street Journal* du 17 avril.

■ **BOUYGUES : le conseil national de la comptabilité (CNC)** a jugé que la provisions de 1,2 milliard de francs liée aux télécommunications enregistrée par le groupe Bouygues dans les comptes 1995 n'étaient pas conformes aux règles comptables en vigueur. Le groupe examinera les conséquences de l'avis du CNC lors de son conseil d'administration du 23 avril.

■ **IBM : le groupe informatique** a enregistré un bénéfice net au premier trimestre 1996 de 774 millions de dollars (3,9 milliards de francs), contre 1,24 milliard de dollars un an auparavant. En dépit de ces résultats supérieurs aux attentes boursières, l'action a perdu 10,50 dollars à 105,25 dollars, IBM s'attendant à un déclin de 1 point par trimestre de la marge *brute du groupe.*

■ **SEMA GROUP : le groupe de services informatiques** franco-britannique Sema group a annoncé la signature d'un accord avec la Caja de Madrid aux termes duquel il fait l'acquisition de 75 % du capital d'Infoservicios, filiale informatique de la Caja de Madrid qui en conserve 25 %.

■ **HIGH CO : l'action de la société française de marketing technologique** High Co a été cotée mercredi 17 avril pour sa première journée sur le Nouveau marché à 305 francs contre un prix d'introduction de 275 francs. High Co est la deuxième société à figurer à la cote du Nouveau marché après Infonie.

■ **DASSAULT AVIATION : le groupe** a enregistré en 1995 un bénéfice net consolidé en hausse de 22,6 % à 526 millions de francs. Les prises de commandes ont reculé à 14,2 milliards de francs, contre 18 milliards en 1994. Dassault aviation, qui s'oppose à une fusion avec l'Aerospatiale rappelle qu'elle *« dispose d'une trésorerie nette de 9 milliards de francs ».*

■ **PRATT AND WHITNEY : le groupe français de moteurs d'avions** Snecma, partenaire traditionnel de General Electric, a signé un protocole d'accord avec le motoriste Pratt and Whitney Canada pour développer et commercialiser un nouveau moteur destiné à des jets de transport régional.

■ **COMPAGNIE NATIONALE DE NAVIGATION : filiale de Worms et Cie,** l'entreprise, spécialisée dans le transport de pétrole brut, a enregistré en 1995 une perte nette consolidée de 84 millions de francs, soit la moitié de celle de 1994. Le renouvellement de la flotte (dix-huit navires actuellement) a représenté près de 1,5 milliard de francs d'investissements depuis un an.

■ **SNCF : le comité central d'entreprise** de la SNCF a rejeté le 17 avril le budget provisoire présenté par son président Loïk Le Floch-Prigent, pour 1996, qui prévoit 12,1 milliards de francs de pertes, ainsi que la suppression de 4 500 emplois.

■ **WHISKY : les exportations** de whisky écossais ont atteint en 1995 leur niveau le plus élevé depuis douze ans avec 2,3 milliards de livres (1 livre vaut 7,7 francs) contre 2,2 milliards en 1994. La France est le deuxième importateur de whisky écossais au monde derrière les Etats-Unis.

■ **LEBLANC : le groupe Leblanc (chaudières, chauffe-eau)** a été acheté par le groupe allemand Bosch, qui renforce ainsi sa position sur le marché européen et en particulier en France dans cette spécialité. Avec un chiffre d'affaires en 1995 de 1,1 milliard de francs, Leblanc dispose de deux sites industriels en France, employant 1 450 salariés.

■ **CRÉDIT LYONNAIS : le gouvernement français a nommé Francis Lorentz,** ancien PDG de Bull et de la RATP, à la tête des organes de contrôles du Consortium de Réalisation (CDR), structure de cantonnement d'actifs du Crédit lyonnais.

■ ***THOMSON-CRÉDIT LYONNAIS : les trois administrateurs CFDT*** du groupe Thomson SA ont voté contre le projet d'accord adopté par le conseil d'administration en vue de la cession par Thomson à l'État de sa participation de 21 % dans le Crédit lyonnais, qualifiant cet accord de *« scandaleux et incohérent ».*



■ LA BOURSE de Tokyo a terminé la séance du jeudi 18 avril en très légère baisse. L'indice Nikkei a cédé 0,02 %, pénalisé par le repli du marché obligataire japonais.

■ L'OR était orienté à la baisse, jeudi, sur le marché international de Hongkong. L'once s'échangeait à 391,10-391,40 dollars contre 391,20-391,50 dollars mercredi en clôture.

■ LA BOURSE mexicaine a établi, mercredi 17 avril, un nouveau record. L'indice IPC a terminé la séance en hausse de 1,05 %, à un niveau de 3 234,62 points.

■ WALL STREET s'est nettement repliée, mercredi. L'indice Dow Jones a cédé 1,25 %, affecté par la chute du titre IBM et par la remontée des taux d'intérêt à long terme.

■ LES COURS du pétrole se sont redressés, mercredi, en fin de séance, sur le marché à terme de New York. Le baril de brut échéance mai a gagné 20 cents, à 24,67 dollars.

LES PLACES BOURSIÈRES

CAC 40 ↘ Clôture | CAC 40 ↗ 1 mois | CAC 40 ↗ 1 an | MIDCAC ↗ 1 mois

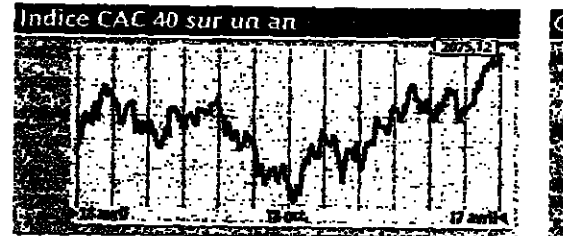
NEW YORK ↘ DOW JONES | LONDRES ↘ FT 100 | MILAN ↘ MIB 30 | FRANCFORT ↘ DAX 30

Paris salue la baisse des taux allemands

APRÈS AVOIR ÉTÉ victime de prises de bénéfices jeudi 18 avril dans la matinée dans l'attente des décisions du conseil de la Bundesbank, la Bourse de Paris s'est orientée nettement à la hausse après l'annonce d'une baisse de 0,50 % des deux principaux taux directeurs allemands. Le taux d'escompte a été ramené à 2,50 % et le taux Lombard à 4,50 %. La banque centrale allemande a pris en compte « la poursuite des bonnes perspectives des prix » dans sa décision. En baisse de 0,31 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 affichait en milieu de journée une progression de 0,65 % à 2 088,66 points.

Le marché était d'autant plus prudent en début de journée que Wall Street avait terminé en baisse de 1,25 % mercredi soir. Le marché obligataire américain avait également souffert et les taux à long terme étaient remontés à 6,81 % contre 6,79 % la veille.

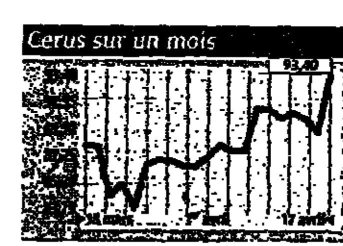
Les résultats 1995 suscitaient des réactions contrastées sur le marché. Ainsi, L'Oréal continue à baisser, le groupe de cosmétiques s'attendant à une pression sur ses marges. Le titre recule de 1,4 %. Les AGF, dont la privatisation n'est pas à l'ordre du jour selon Bercy, recule de 3 %. Recul de 1,9 % de Peugeot dont les bénéfices ont été divisés par deux l'an dernier et dont le dividende passe de 6 francs à 5 francs.



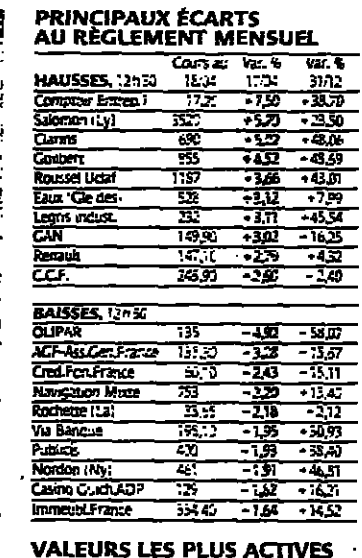
CAC 40/5 jours

Cerus, valeur du jour

LE TITRE Cerus a figuré, mercredi 17 avril à la Bourse de Paris, parmi les plus fortes hausses : il a gagné en clôture 4,9 %, porté à 93,40 francs dans un marché qui perdait plus de 1 %. Cette envolée, dans des volumes de transactions importants (plus de 300 000 titres), qui tient à de nouvelles rumeurs sur une vente imminente par Cerus de sa participation dans l'équipementier automobile Valeo. L'annonce de 5 milliards de francs de pertes en 1995 pour Olivetti, fleuron du groupe De Benedetti auquel appartient Cerus, souligne, aux yeux des analystes, la nécessité de vendre Valeo.

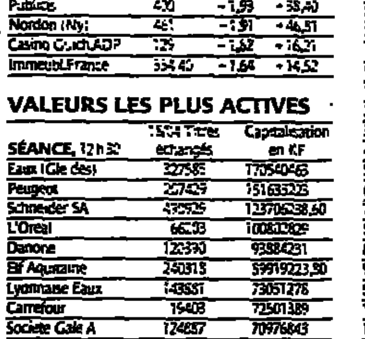


PRINCIPAUX ÉCARTS AU RÈGLEMENT MENSUEL



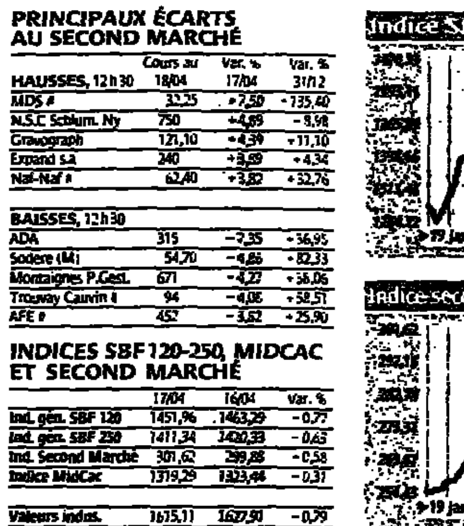
HAUSSES, 12 h 30	Cours au 18/04	Var. % 17/04	Var. % 31/12
Comptoir Entrep. I	17,2[illegible]	+7,50	+38,70
Salomon (Ly)	3520	+5,70	+23,50
Clarins	690	+5,22	+48,06
Gaubert	955	+4,52	+48,69
Roussel Uclaf	1157	+3,66	+43,01
Eaux (Gle des)	528	+3,12	+7,99
Legris indust.	232	+3,11	+45,54
GAN	149,90	+3,02	−16,25
Renault	147,10	+2,79	+4,52
C.C.F.	245,90	−2,50	−2,40
BAISSES, 12 h 30			
OLIPAR	135	−4,92	−58,07
AGF-Ass.Gen.France	131,30	−3,28	−13,67
Cred.Fon.France	50,10	−2,43	−15,11
Navigation Mixte	753	−2,29	+13,42
Rochette (La)	33,55	−2,18	−2,12
Via Banque	195,10	−1,95	+30,93
Publicis	430	−1,93	+38,40
Nordon (Ny)	461	−1,91	+46,51
Casino Guich.ADP	129	−1,62	+16,21
Immeubl.France	334,40	−1,64	+14,52

VALEURS LES PLUS ACTIVES



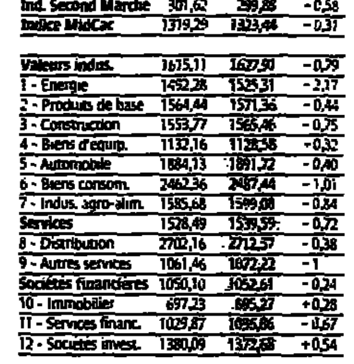
SÉANCE, 12 h 30	18/04 Titres échangés	Capitalisation en KF
Eaux (Gle des)	327585	170540465
Peugeot	207429	151635225
Schneider SA	470925	123706238,60
L'Oreal	66193	100830829
Danone	120390	93884231
Elf Aquitaine	240315	59919223,90
Lyonnaise Eaux	143551	73051276
Carrefour	19403	72501389
Société Gale A	124857	70976843
Alcatel Alsthom	134748	63170224,50

PRINCIPAUX ÉCARTS AU SECOND MARCHÉ



HAUSSES, 12 h 30	Cours au 18/04	Var. % 17/04	Var. % 31/12
MDS #	32,25	+7,50	+135,40
N.S.C Schlum. Ny	750	+4,89	−9,98
Gravograph	121,10	+4,39	+11,10
Expand s.a	240	+3,89	+4,34
Naf-Naf #	62,40	+3,82	+32,76
BAISSES, 12 h 30			
ADA	315	−7,35	+36,95
Sodere (M)	54,70	−4,86	+82,33
Montaignes P.Gest.	671	−4,27	+36,06
Trouvay Cauvin #	94	−4,06	+58,51
AFE #	452	−3,62	+25,90

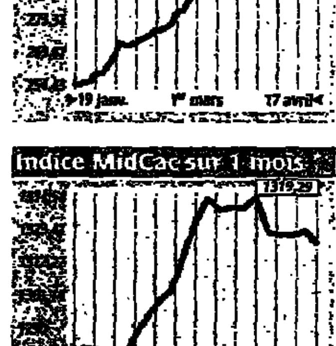
INDICES SBF 120-250, MIDCAC ET SECOND MARCHÉ



	17/04	16/04	Var. %
Ind. gén. SBF 120	1451,96	1463,29	−0,77
Ind. gén. SBF 250	1411,34	1420,33	−0,63
Ind. Second Marché	301,62	299,88	−0,58
Indice MidCac	1319,29	1323,44	−0,31
Valeurs indus.	1615,11	1627,90	−0,79
1 - Energie	1492,28	1525,31	−2,17
2 - Produits de base	1564,44	1571,36	−0,44
3 - Construction	1553,77	1565,46	−0,75
4 - Biens d'équip.	1132,16	1128,58	+0,32
5 - Automobile	1884,13	1891,72	−0,40
6 - Biens consom.	2462,36	2487,44	−1,01
7 - Indus. agro-alim.	1585,68	1599,08	−0,84
Services	1528,49	1539,59	−0,72
8 - Distribution	2702,16	2712,57	−0,38
9 - Autres services	1061,46	1072,22	−1
Sociétés financières	1050,10	1052,61	−0,24
10 - Immobilier	697,23	695,27	+0,28
11 - Services financ.	1029,87	1035,86	−0,67
12 - Sociétés invest.	1380,09	1372,68	+0,54

Indice SBF 250 sur 3 mois (1411,34 ; 19 janv. – 1er mars – 17 avril)

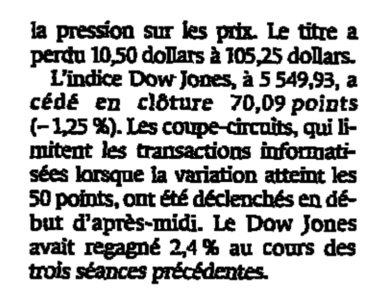
Indice second marché sur 3 mois (301,62 ; 19 janv. – 1er mars – 17 avril)



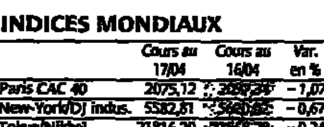
Rechute de Wall Street

LA BOURSE de Tokyo a fini la journée du jeudi 18 avril sur une baisse insignifiante de 0,02 %. L'indice Nikkei, à 21 812,50 points, a perdu en clôture 3,72 points, victime notamment d'une certaine inquiétude après le recul de Wall Street.

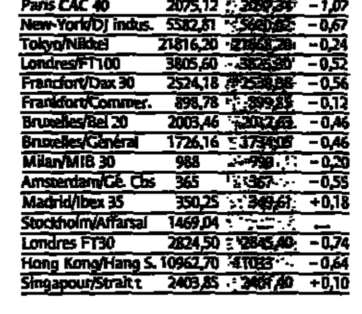
Wall Street a terminé en forte baisse mercredi, déprimée par des prises de bénéfices et une légère tension sur le marché obligataire, ainsi que par la chute du titre d'IBM. La dégringolade d'une des trente valeurs vedettes du Dow Jones a été attribuée à des prévisions pessimistes du directeur financier d'IBM, Rick Thoman. Ce dernier a déclaré, au cours d'une conférence téléphonique avec des analystes, qu'il s'attendait à un déclin d'un point par trimestre de la marge brute du groupe, à cause de la pression sur les prix. Le titre a perdu 10,50 dollars à 105,25 dollars.



L'indice Dow Jones, à 5 549,93, a cédé en clôture 70,09 points (−1,25 %). Les coupe-circuits, qui limitent les transactions informatisées lorsque la variation atteint les 50 points, ont été déclenchés en début d'après-midi. Le Dow Jones avait regagné 2,4 % au cours des trois séances précédentes.

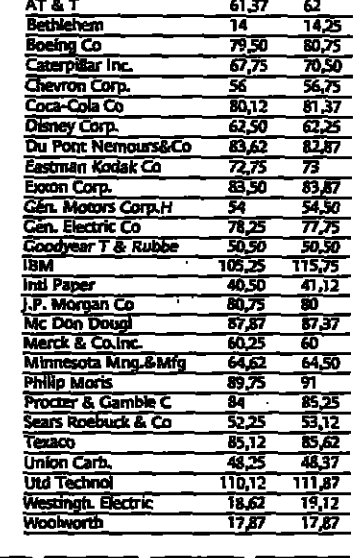


INDICES MONDIAUX



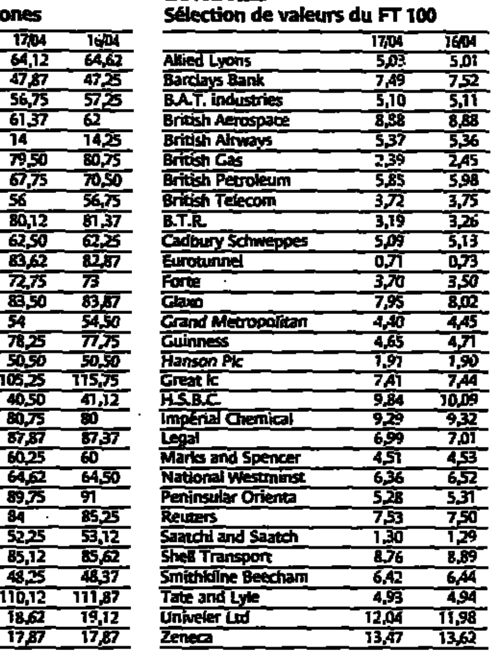
	Cours au 17/04	Cours au 16/04	Var. en %
Paris CAC 40	2075,12	2097,39	−1,07
New-York/DJ indus.	5582,81	5620,02	−0,67
Tokyo/Nikkei	21816,20	21868,28	−0,24
Londres/FT100	3805,60	3825,30	−0,52
Francfort/Dax 30	2524,18	2538,88	−0,56
Frankfort/Commer.	898,78	899,85	−0,12
Bruxelles/Bel 20	2003,46	2012,63	−0,46
Bruxelles/Général	1726,16	1734,08	−0,46
Milan/MIB 30	988	990	−0,20
Amsterdam/Gé. Cbs	365	367	−0,55
Madrid/Ibex 35	350,25	349,61	+0,18
Stockholm/Affarsal	1469,04	[illegible]	—
Londres FT30	2824,50	2845,40	−0,74
Hong Kong/Hang S.	10962,70	11033	−0,64
Singapour/Strait t	2403,85	2401,40	+0,10

NEW YORK
Les valeurs du Dow-Jones



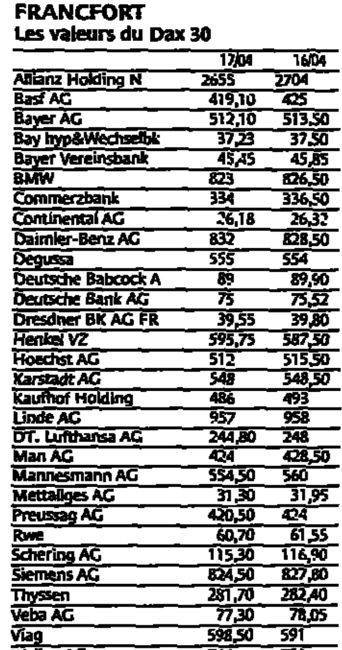
	17/04	16/04
Alcoa	64,12	64,62
American Express	47,87	47,25
Allied Signal	56,75	57,25
AT & T	61,37	62
Bethlehem	14	14,25
Boeing Co	79,50	80,75
Caterpillar Inc.	67,75	70,50
Chevron Corp.	56	56,75
Coca-Cola Co	80,12	81,37
Disney Corp.	62,50	62,25
Du Pont Nemours&Co	83,62	82,87
Eastman Kodak Co	72,75	73
Exxon Corp.	83,50	83,87
Gén. Motors Corp.H	54	54,50
Gen. Electric Co	78,25	77,75
Goodyear T & Rubbe	50,50	50,50
IBM	105,25	115,75
Intl Paper	40,50	41,12
J.P. Morgan Co	80,75	80
Mc Don Dougl	87,87	87,37
Merck & Co.Inc.	60,25	60
Minnesota Mng.&Mfg	64,62	64,50
Philip Moris	89,75	91
Procter & Gamble C	84	85,25
Sears Roebuck & Co	52,25	53,12
Texaco	85,12	85,62
Union Carb.	48,25	48,37
Utd Technol	110,12	111,87
Westingh. Electric	18,62	19,12
Woolworth	17,87	17,87

LONDRES
Sélection de valeurs du FT 100

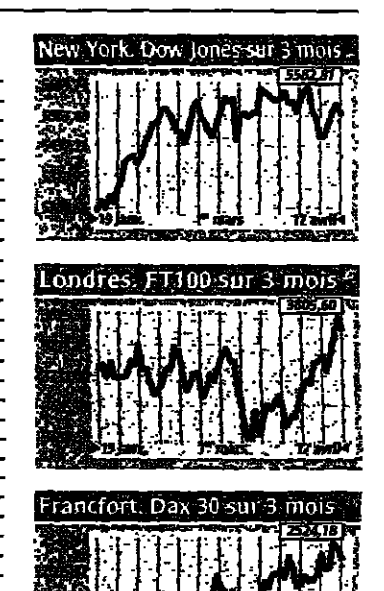


	17/04	16/04
Allied Lyons	5,03	5,01
Barclays Bank	7,49	7,52
B.A.T. industries	5,10	5,11
British Aerospace	8,88	8,88
British Airways	5,37	5,36
British Gas	2,39	2,45
British Petroleum	5,85	5,98
British Telecom	3,72	3,75
B.T.R.	3,19	3,26
Cadbury Schweppes	5,09	5,13
Eurotunnel	0,71	0,73
Forte	3,70	3,50
Glaxo	7,95	8,02
Grand Metropolitan	4,40	4,45
Guinness	4,65	4,71
Hanson Plc	1,91	1,90
Great Ic	7,41	7,44
H.S.B.C.	9,84	10,09
Impérial Chemical	9,29	9,32
Legal	6,99	7,01
Marks and Spencer	4,51	4,53
National Westminst	6,36	6,52
Peninsular Orienta	5,28	5,31
Reuters	7,53	7,50
Saatchi and Saatch	1,30	1,29
Shell Transport	8,76	8,89
Smithkline Beecham	6,42	6,44
Tate and Lyle	4,93	4,94
Univeler Ltd	12,04	11,98
Zeneca	13,47	13,62

FRANCFORT
Les valeurs du Dax 30



	17/04	16/04
Allianz Holding N	2655	2704
Basf AG	419,10	425
Bayer AG	512,10	513,50
Bay hyp&Wechselbk	37,23	37,50
Bayer Vereinsbank	45,45	45,85
BMW	823	826,50
Commerzbank	334	336,50
Continental AG	26,18	26,32
Daimler-Benz AG	832	828,50
Degussa	555	554
Deutsche Babcock A	89	89,90
Deutsche Bank AG	75	75,52
Dresdner BK AG FR	39,55	39,80
Henkel VZ	595,75	587,50
Hoechst AG	512	515,50
Karstadt AG	548	548,50
Kaufhof Holding	486	493
Linde AG	957	958
DT. Lufthansa AG	244,80	248
Man AG	424	428,50
Mannesmann AG	554,50	560
Mettallges AG	31,30	31,95
Preussag AG	420,50	424
Rwe	60,70	61,55
Schering AG	115,30	116,90
Siemens AG	824,50	827,80
Thyssen	281,70	282,40
Veba AG	77,30	78,05
Viag	598,50	591
Wellag AG	744	750



Francfort. Dax 30 sur 3 mois (2524,18)

LES TAUX



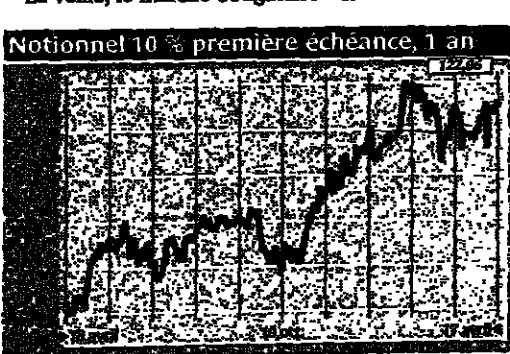

PARIS → Jour le jour | PARIS ↘ OAT 10 ans | NEW YORK ↘ Jour le jour | NEW YORK ↗ Bonds 10 ans | FRANCFORT → Jour le jour | FRANCFORT ↘ Bunds 10 ans

Repli du Matif

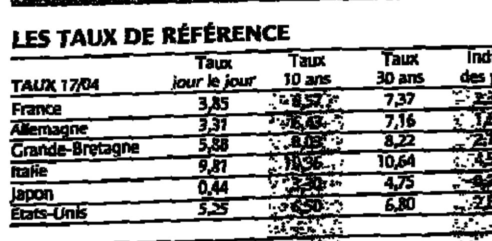
LE CONTRAT notionnel du Matif a ouvert en baisse jeudi 18 avril. Après quelques minutes de transactions, l'échéance juin cédait 12 centièmes, à 121,84 points. Le taux de l'obligation assimilable du Trésor (OAT) à dix ans s'inscrivait à 6,59 %, soit 0,14 % au-dessus du rendement du titre d'Etat allemand de même échéance.

La veille, le marché obligataire américain avait terminé en baisse, les investisseurs s'inquiétant de la remontée du prix des matières premières. Le rendement de l'emprunt à trente ans s'était tendu, à 6,81 %.

Jeudi matin, la Banque de France a laissé inchangé, à 3,88 %, le taux de l'argent au jour le jour. Les opérateurs attendaient la décision du conseil de la Bundesbank sur ses taux directeurs, certains espérant un assouplissement de la politique monétaire allemande.



LES TAUX DE RÉFÉRENCE



TAUX 17/04	Taux jour le jour	Taux 10 ans	Taux 30 ans	Indice des prix
France	3,85	6,57	7,37	2,30
Allemagne	3,31	6,43	7,16	1,60
Grande-Bretagne	5,88	8,03	8,22	2,70
Italie	9,81	10,36	10,64	4,50
Japon	0,44	3,30	4,75	[illegible]
États-Unis	5,25	6,50	6,80	2,80

MARCHÉ OBLIGATAIRE DE PARIS

TAUX DE RENDEMENT	Taux au 17/04	Taux au 16/04	Indice (base 100 fin 95)
Fonds d'État 3 à 5 ans	5,43	5,39	100,44
Fonds d'État 5 à 7 ans	6,02	5,98	100,61
Fonds d'État 7 à 10 ans	6,39	6,37	100,79
Fonds d'État 10 à 15 ans	6,60	6,59	100,68
Fonds d'État 20 à 30 ans	7,24	7,26	100,51
Obligations françaises	6,86	6,85	100,30
Fonds d'État à TME	−1,71	[illegible]	100,88
Fonds d'État à TRE	−1,36	[illegible]	100,76
Obligat. franç. à TME	−1,09	[illegible]	99,87
Obligat. franç. à TRE	+0,16	+0,15	100,21

LE MARCHÉ MONÉTAIRE (taux de base bancaire 7,00 %)

	Achat 17/04	Vente 17/04	Achat 16/04	Vente 16/04
Jour le jour	3,8750	—	3,9375	—
1 mois	3,88	3,97	3,84	4,96
3 mois	3,92	4,02	3,90	4,05
6 mois	4	4,15	4	4,15
1 an	4,20	4,40	4,20	4,40
PIBOR FRANCS				
Pibor Francs 1 mois	3,9961	—	3,9805	—
Pibor Francs 3 mois	4,0469	—	4,0313	—
Pibor Francs 6 mois	4,1563	—	4,1270	—
Pibor Francs 9 mois	4,2344	—	4,2070	—
Pibor Francs 12 mois	4,3164	—	4,2949	—
PIBOR ECU				
Pibor Ecu 3 mois	4,5000	—	4,5000	—
Pibor Ecu 6 mois	4,5000	—	4,5000	—
Pibor Ecu 12 mois	4,6042	—	4,5625	—

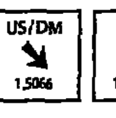
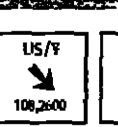
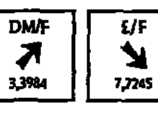
MATIF

Échéances 17/04	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
NOTIONNEL 10 %					
Juin 96	97425	122,06	122,08	121,84	121,96
Sept. 96	403	[illegible]	120,76	120,56	120,64
Déc. 96	393	[illegible]	119,46	119,30	119,36
Mars 97	—	[illegible]	—	—	120,14
PIBOR 3 MOIS					
Juin 96	17728	95,86	95,87	95,82	95,84
Sept. 96	7004	95,26	95,76	95,71	95,73
Déc. 96	3672	95,56	95,58	95,53	95,55
Mars 97	1745	95,36	95,36	95,30	95,32
ÉCU LONG TERME					
Juin 96	2331	[illegible]	90,48	90,36	90,42
Sept. 96	—	[illegible]	—	—	89,96

CONTRATS À TERME SUR INDICE CAC 40

Échéances 17/04	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
Avril 96	18957	2090	2101	2076	2076
Mai 96	905	[illegible]	2090	2067,50	2066
Juin 96	1480	2068,50	2068,50	2047,50	2046
Sept. 96	1301	2080	2080	2065	2058

LES MONNAIES

US/F ↗ 5,1230 | US/DM ↘ 1,5066 | US/¥ ↘ 108,2600 | DM/F ↗ 3,3984 | £/F ↘ 7,7245

Recul du dollar

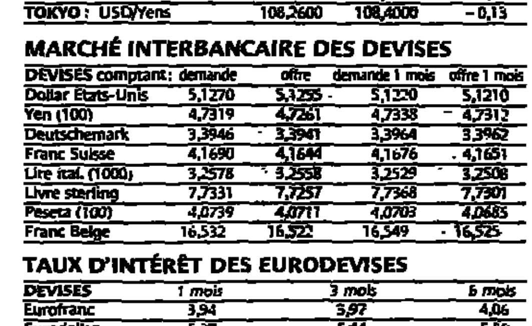
LE DOLLAR était orienté à la baisse, jeudi 18 avril, lors des premières transactions entre banques sur les places financières européennes. Il s'échangeait à 1,5036 mark, 107,88 yens et 5,1083 francs.

Le billet vert avait été affecté, la veille, par le net repli des actions et des obligations américaines. Les investisseurs se montraient également très prudents avant la réunion du conseil de la Bundesbank, jeudi matin. Une baisse des taux directeurs de la banque centrale allemande affaiblirait le deutschemark. Le taux d'escompte et le taux Lombard n'ont plus été modifiés depuis le 14 décembre.

Le franc et la lire (celle-ci à l'approche des élections législatives italiennes) cédaient un peu de terrain, jeudi matin, face au deutschemark, à respectivement 3,3970 francs et 1 048 lires pour un mark.

MARCHÉ DES CHANGES À PARIS

DEVISES	cours BDF 17/04	% 16/04	Achat	Vente
Allemagne (100 dm)	339,8400	+0,08	327	351
Écu	6,3600	+0,13	—	—
États-Unis (1 usd)	5,1230	+0,04	4,8200	5,4200
Belgique (100 F)	16,5445	+0,06	15,9500	17,0500
Pays-Bas (100 fl)	304	+0,07	—	—
Italie (1000 lir.)	3,2545	+0,11	3	3,5000
Danemark (100 krd)	88,0300	+0,07	82	92
Irlande (1 iep)	7,9935	+0,06	7,5900	8,3400
Gde-Bretagne (1 L)	7,7245	−0,08	7,3000	8,1500
Grèce (100 drach.)	2,1145	+0,21	1,8500	2,3500
Suède (100 krs)	75,8600	−0,07	69	79
Suisse (100 F)	417,4200	+0,14	403	427
Norvège (100 k)	78,7600	+0,06	72,7000	81,7000
Autriche (100 sch)	48,3260	+0,07	46,7000	49,8000
Espagne (100 pes.)	4,0735	+0,01	3,7600	4,3600
Portugal (100 esc.	3,3100	—	2,9500	3,6500
Canada 1 dollar ca	3,7725	+0,04	3,4800	4,0800
Japon (100 yens)	4,7313	+0,02	4,4700	4,8200
Finlande (mark)	108,1500	+0,18	101,5000	112,9000



PARITÉS DU DOLLAR	18/04	17/04	Var. %
FRANCFORT : USD/DM	1,5066	1,5082	−0,11
TOKYO : USD/Yens	108,2600	108,4000	−0,13

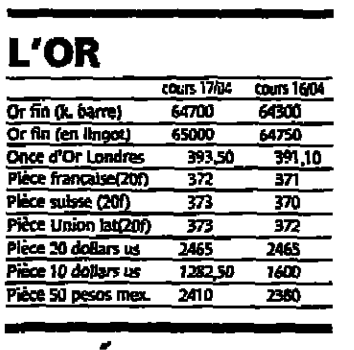
MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

DEVISES comptant :	demande	offre	demande 1 mois	offre 1 mois
Dollar États-Unis	5,1270	5,1255	5,1220	5,1210
Yen (100)	4,7319	4,7261	4,7338	4,7312
Deutschemark	3,3946	3,3941	3,3964	3,3962
Franc Suisse	4,1690	4,1644	4,1676	4,1651
Lire ital. (1000)	3,2578	3,2558	3,2529	3,2508
Livre sterling	7,7331	7,7257	7,7368	7,7301
Peseta (100)	4,0739	4,0711	4,0703	4,0685
Franc Belge	16,532	16,522	16,549	16,525

TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

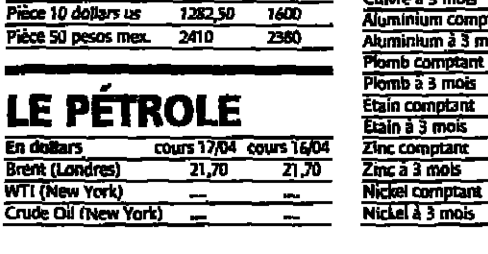
DEVISES	1 mois	3 mois	6 mois
Eurofranc	3,94	3,97	4,06
Eurodollar	5,37	5,44	5,50
Eurolivre	5,94	6	6,06
Eurodeutschemark	3,34	3,31	3,25

L'OR



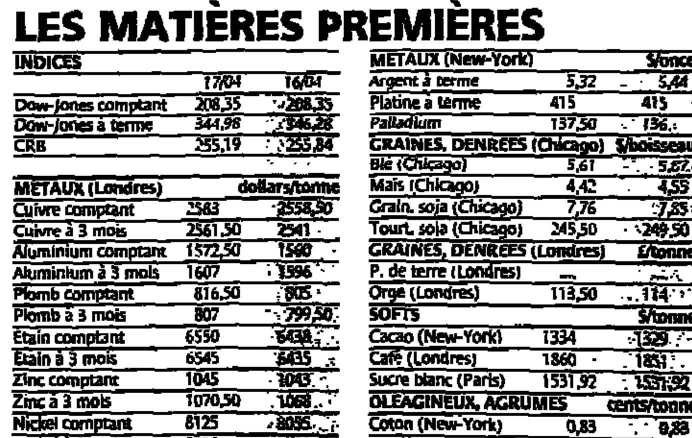
	cours 17/04	cours 16/04
Or fin (k. barre)	64700	64300
Or fin (en lingot)	65000	64750
Once d'Or Londres	393,50	391,10
Pièce française(20f)	372	371
Pièce suisse (20f)	373	370
Pièce Union lat(20f)	373	372
Pièce 20 dollars us	2465	2465
Pièce 10 dollars us	1282,50	1600
Pièce 50 pesos mex.	2410	2380

LE PÉTROLE



En dollars	cours 17/04	cours 16/04
Brent (Londres)	21,70	21,70
WTI (New York)	—	—
Crude Oil (New York)	—	—

LES MATIÈRES PREMIÈRES



INDICES	17/04	16/04
Dow-Jones comptant	208,35	208,35
Dow-Jones à terme	344,98	346,28
CRB	255,19	255,84

METAUX (Londres)	dollars/tonne	
Cuivre comptant	2583	2558,50
Cuivre à 3 mois	2561,50	2541
Aluminium comptant	1572,50	1560
Aluminium à 3 mois	1607	1596
Plomb comptant	816,50	805
Plomb à 3 mois	807	799,50
Étain comptant	6550	6438
Étain à 3 mois	6545	6435
Zinc comptant	1045	1043
Zinc à 3 mois	1070,50	1068
Nickel comptant	8125	8095
Nickel à 3 mois	8210	8150

METAUX (New-York)		$/once
Argent à terme	5,32	5,44
Platine à terme	415	415
Palladium	137,50	136
GRAINES, DENREES (Chicago)		**$/boisseau**
Blé (Chicago)	5,61	5,67
Maïs (Chicago)	4,42	4,55
Grain. soja (Chicago)	7,76	7,85
Tourt. soja (Chicago)	245,50	249,50
GRAINES, DENREES (Londres)		**£/tonne**
P. de terre (Londres)	—	—
Orge (Londres)	113,50	114
SOFTS		**$/tonne**
Cacao (New-York)	1334	1329
Café (Londres)	1860	1853
Sucre blanc (Paris)	1531,92	1531,92
OLEAGINEUX, AGRUMES		**cents/tonne**
Coton (New-York)	0,83	0,88
Jus d'orange (New-York)	1,29	1,32

RÈGLEMENT MENSUEL

JEUDI 18 AVRIL

Liquidation : 23 avril
Taux de report : 4,50
Cours relevés à 12h30

CAC 40 ↗ PARIS
+0,79 %
CAC 40 : 2091,51

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	Compensation (1)
EDF-GDF 3%	7750	7740	-0,12	7788
B.N.P. (T.P)	930	928	-0,21	935
Cr.Lyonnais(T.P.)	840	840	—	845
Renault (T.P.)	1820	1815	-0,27	1834
Rhone Poulenc(T.P)	2040	2040	—	2050
Saint Gobain(T.P.)	1248	1220	-2,24	1255
Thomson S.A (T.P)	1070	1088	+1,68	1068
Accor	782	786	+0,51	725
Air Liquide	903	903	—	880
Alcatel Alsthom	469,80	469,50	-0,06	428
Alcatel Cable	462,50	462	-0,10	380
Alspi	454	455	+0,22	480
AGF-Ass.Gen.France	143	138,30	-3,28	138
Axa	306,60	309,40	+0,91	318
Axime	590	—	—	585
Bail Investis.	861	860	-0,11	860
Bancaire (Cie)	522	535	+2,49	508
Bazar Hot. Ville	461	457	-0,86	460
Bertrand Faure	160,40	160,10	-0,18	161
BIC	572	570	-0,34	540
BIS	510	512	+0,39	465
B.N.P.	202,20	206,40	+2,07	193
Bollore Techno.	571	572	+0,17	550
Bongrain	2785	2800	+0,53	2610
Bouygues	501	500	-0,19	475
Canal +	1153	1167	+1,21	1170
Cap Gemini Sogeti	191	192,50	+0,78	168
Carbone Lorraine	687	683	-0,58	—
Carrefour	3719	3761	+1,12	3480
Casino Guichard	184	184	—	172
Casino Guich.ADP	131,40	129	-1,82	125
Castorama Dl (Li)	880	878	-0,22	835
C.C.F.	237,70	243,90	+2,60	240
CCMX(ex.CCMC) Ly	55,25	55,25	—	57
Cegid (Ly)	474	472	-0,42	470
CEP Communication	475,50	474,60	-0,18	470
Cerus Europ.Reun	93,40	92,80	-0,64	84
Cetelem	1070	1060	-0,93	985
CGIP	1210	1191	-1,57	1190
Chargeurs	1398	1388	-0,71	1280
Christian Dior	719	720	+0,13	630
Ciments Fr.Priv.B	245	246,50	+0,61	250
Clarins	657	690	+5,02	590
Club Mediterranee	464	464,90	+0,19	455
Coflexip	213	210,60	-1,12	210
Colas	910	909	-0,10	900
Comptoir Entrep.1	16	17,20	+7,50	14,50
Comptoir Moder.	1814	1821	+0,38	1790
CPR	435,10	435	-0,02	425
Cred.Fon.France	61,60	60,10	-2,43	77
Credit Local Fce	391,80	393	+0,30	405
Credit Lyonnais CI	190	190	—	215
Credit National	394,60	394,10	-0,12	388
CS Signaux(CSEE)	252,50	249	-1,38	236
Damart	3880	3905	+0,64	4250
Danone	774	781	+0,90	765
Dassault-Aviation	465	470,30	+1,13	460
Dassault Electro	278	278	—	275
De Dietrich	259,50	259,80	+0,11	255
Degremont	500	501	+0,20	460
Dev.R.N-P.Cal #Li	50,15	50,50	+0,69	52
DMC (Dollfus Mi)	267	267	—	290
Docks France	920	920	—	940
Dynaction	142,10	140,90	-0,84	139
Eaux (Cie des)	512	528	+3,12	495
Ecco	1110	1096	-1,26	1050
Eiffage	805	812	+0,86	755
Elf Aquitaine	373,60	377,50	+1,04	350
Eramet	387	387,80	+0,20	360
Eridania Beghin	854	857	+0,35	845
Essilor Intl	1305	1310	+0,38	1380
Essilor Intl ADP	1005	996	-0,89	890
Esso	655	655	—	685
Eurafrance	1900	1892	-0,42	1850
Euro Disney	13,95	13,95	—	14
Europe 1	1200	1198	-0,16	1230
Eurotunnel	5,45	5,50	+0,91	6
Filipacchi Medias	1006	1000	-0,59	885
Finextel	76	75,20	-1,05	73
Fives-Lille	535	534	-0,18	465
Fromageries Bel	5000	4971	-0,58	5200
Galeries Lafayette	1606	1602	-0,24	1680
GAN	145,50	149,90	+3,02	142
Gascogne (B)	508	506	-0,39	475
Gaz et Eaux	2210	2224	+0,63	2090
Geophysique	346,50	344,50	-0,57	295
G.F.C.	413	412	-0,24	400
Groupe Andre S.A.	440	439	-0,22	490
Gr.Zannier #(Ly)	98,90	98	-0,91	90
GTM-Entrepose	315,70	320,10	+1,39	345
Guilbert	818	855	+4,52	800
Guyenne Gascogne	1650	1653	+0,18	1670
Havas	432,10	432	-0,02	420
Havas Ad.Euro RSCG	563	570	+1,24	555
Imetal	736	740	+0,54	705
Immeubl.France	340	334,40	-1,64	340
Ingenico	63,10	64,50	+2,21	58
Interbail	257	255	-0,77	250
Intertechnique 1	550	550	—	550
Jean Lefebvre	329	—	—	315
Klepierre	623	624	+0,16	640
Labinal	670	679	+1,34	740
Lafarge	350	352	+0,57	335
Lagardere (MMB)	134,40	136	+1,19	123
Lapeyre	286,50	285,20	-0,45	275
Lebon	232,60	232	-0,25	225
Legrand	927	947	+2,15	885
Legrand ADP	640	635	-0,78	635
Legris Indust.	225	232	+3,11	245
Locindus	886	884	-0,22	855
L'Oreal	1546	1534	-0,77	1470
LVMH Moet Vuitton	1294	1305	+0,85	1190
Lyonnaise Eaux	501	508	+1,39	455
Marine Wendel	427,50	424,20	-0,77	410
Matra-Hachette	131,90	132,80	+0,68	128
Metaleurop	53,50	53,10	-0,74	54
Metrologie Inter.	20	19,70	-1,50	22
Michelin	249,40	249,10	-0,12	230
Moulinex	88,10	87,10	-1,13	98
Navigation Mixte	770	753	-2,20	800
Nord-Est	135,50	136	+0,36	143
Nordon (Ny)	470	461	-1,91	480
NRJ #	604	610	+0,99	590
OLIPAR	142	135	-4,92	123
Paribas	316	319	+0,94	285
Pechiney	227,50	233,40	+2,59	215
Pechiney CIP	260	261,90	+0,73	240
Pechiney Intl	116,40	117,80	+1,20	106
Pernod-Ricard	317,40	320,50	+0,97	315
Peugeot	745	733	-1,61	755
Pinault-Prin.Red.	1363	1382	+1,39	1450
Plastic-Omn.(Ly)	420,80	428	+1,71	428
Poliet	509	509	—	515
Primagaz	555	559	+0,72	490
Promodes	1384	1395	+0,79	1260
Publicis	407,90	400	-1,93	380
Remy Cointreau	147	147	—	145
Renault	143,10	147,10	+2,79	142
Rexel	1159	1168	+0,77	1100
Rhone Poulenc A	126,20	127,30	+0,87	130
Rochette (La)	34,40	33,65	-2,18	34
Roussel Uclaf	1145	1187	+3,66	1080
Rue Imperiale(Ly)	4210	4166	-1,04	4200
Sade (Ny)	198	198	—	180
Sagem SA	3197	3200	+0,09	3190
Saint-Gobain	631	637	+0,95	649
Saint-Louis	1451	1468	+1,17	1430
Salomon (Ly)	3330	3520	+5,70	3200
Salvepar (Ny)	433	437	+0,92	425
Sanofi	388,50	391,10	+0,66	380
Sat	2040	2030	-0,49	2100
Saupiquet (Ns)	1550	1548	-0,12	1370
Schneider SA	250,10	252	+0,75	219
SCOR SA	186,60	186,20	-0,21	189
S.E.B.	802	809	+0,87	735
Sefimeg	342,50	350	+2,18	350
SEITA	198	197,60	-0,20	199
Selectibanque	103	103	—	106
SFIM	1050	1041	-0,85	985
SGE	126,50	126	-0,39	126
Sidel	1163	1164	+0,08	1349
Simco	480	479	-0,20	465
S.I.T.A.	1118	1125	+0,62	1010
Skis Rossignol	1765	1789	+1,35	1720
Sligos	487,90	487	-0,18	460
Societe Gale A.	563	571	+1,42	550
Sodexho	1914	1924	+0,52	1870
Sommer-Allibert	1499	1495	-0,26	1580
Sophia	220,10	221,70	+0,72	220
Spir Communication	585	584	-0,17	560
Strafor Facom	357,70	359,70	+0,55	385
Suez	209,90	208,50	-0,66	187
Synthelabo	396	395	-0,25	380
Technip	450	446,10	-0,86	430
Thomson-CSF	134,50	134,50	—	118
Total	348	350	+0,57	340
UAP	108,40	109,30	+0,83	106
UFB Locabail	465,10	466,10	+0,21	480
UGC DA (M)	289,90	286,60	-1,13	290
UIC	79,80	80,50	+0,87	80
UIF	460	460	—	440
UIS	149	151	+1,34	159
Unibail	510	510	—	515
Union Assur.Fdal	641	634	-1,09	600
Usinor Sacilor	85,95	85,40	-0,63	82
Valeo	274,20	279,40	+1,89	260
Vallourec	245,50	243,10	-0,97	240
Via Banque	199	195,10	-1,95	205
Worms & Cie	278,50	278,90	+0,14	280
Zodiac ex.dt divid	1172	1165	-0,59	1060
Elf Gabon	1018	1004	-1,37	980

VALEURS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	Compensation (1)
ABN Amro Hol.#	254	251,90	-0,82	265
Adidas AG #	365,90	370,50	+1,25	385
American Express	242	243,30	+0,53	245
Anglo American #	341,90	335,50	-1,87	315
Amgold #	514	506	-1,55	525
Arjo Wiggins App.	14,80	14,85	+0,33	15,50
A.T.T. #	316	312,30	-1,17	310
Banco Santander #	242,20	243	+0,33	235
Barrick Gold #	154,90	154,40	-0,32	146
B.A.S.F. #	1438	1418	-1,39	1390
Bayer #	1725	1734	+0,52	1750
Blenheim Group	22,25	22,50	+1,12	22
Buffelsfontein #	15,40	15,40	—	22
Cordiant PLC	9,85	9,85	—	9
Crown Cork ord.	227,60	—	—	245
Crown Cork PF CV	224,30	—	—	240
Daimler Benz #	2828	2825	-0,10	2800
De Beers #	164	160,20	-2,31	157
Deutsche Bank #	254,70	253,10	-0,62	255
Dresdner Bank #	134,10	135	+0,67	132
Driefontein #	78,50	79,05	+0,70	78
Du Pont Nemours #	423,60	426,30	+0,63	425
Eastman Kodak #	371,50	372	+0,13	370
East Rand #	3,76	3,75	-0,26	4,03
Echo Bay Mines #	68,10	66,75	-1,98	66
Electrolux #	258,50	258	-0,19	255
Ericsson #	96,35	98	+1,71	109
Exxon Corp. #	425,10	425,10	—	410
Ford Motor #	186	185,10	-0,48	170
Freegold #	50,05	51	+1,89	48
Gencor Limited #	19,60	19,50	-0,51	18,50
General Elect. #	400	399,10	-0,22	385
General Motors #	293,70	291,30	-0,81	270
Gle Belgique #	402,10	402,40	+0,07	405
Grd Metropolitan	33,80	34,50	+2,07	34
Guinness Plc #	37	36,15	-2,29	36
Hanson Plc	14,85	15,20	+2,35	14,50
Harmony Gold #	59	60,90	+3,22	65
Hitachi #	51,70	51,50	-0,38	48
Hoechst #	1739	1739	—	1766
I.B.M #	597	547	-8,37	580
I.C.I #	72	—	—	73
Ito Yokado #	302	301,20	-0,26	290
Matsushita #	84,55	84,55	—	80
Mc Donald's #	244,90	241	-1,59	255
Merck and Co #	311,80	309	-0,89	330
Mitsubishi Corp.#	68,70	—	—	63
Mobil Corporat.#	595	591	-0,67	580
Morgan J.P. #	411	412	+0,24	425
Nestle SA Nom. #	5660	5690	+0,53	5750
Nipp. MeatPacker #	74,20	—	—	73
Norsk Hydro #	231,20	231,30	+0,12	213
Petrofina #	1484	1481	-0,20	1420
Philip Morris #	465,10	457	-1,74	445
Philips N.V #	185	184,70	-0,16	205
Placer Dome Inc #	143,90	144,30	+0,27	141
Procter Gamble #	440	432,50	-1,70	440
Quilmes	225	225	—	220
Randfontein #	42,60	43,60	+2,34	43
Rhone Poul.Rorer #	311	310	-0,32	330
Royal Dutch #	740	735	-0,67	705
R T Z #	79,80	78,50	-1,62	74
Sega Enterprises	243	241,10	-0,78	220
Saint-Helena #	35	35,10	+0,28	38
Schlumberger #	427,50	417,30	-2,40	390
SGS Thomson Micro.	218	214	-1,83	183
Shell Transport #	69,10	68,75	-0,50	65
Siemens #	2811	2814	+0,10	2830
Sony Corp. #	313,50	315	+0,47	305
Sumitomo Bank #	99,10	98,95	-0,15	102
T.D.K #	280,60	281,50	+0,32	250
Telefonica #	83,50	83,45	-0,05	80
Toshiba #	39,20	39,20	—	37
Unilever #	694	700	+0,86	695
United Technol. #	570	564	-1,05	585
Vaal Reefs #	486	490	+0,82	500
Volkswagen A.G #	1863	1849	-0,75	1860
Volvo (act.B) #	115,90	115,90	—	118
Western Deep #	238	244	+2,52	235
Yamanouchi #	115,90	114	-1,63	110
Zambia Copper	3,16	3,18	+0,63	3,50

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.

DERNIÈRE COLONNE (1) :
Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : nominal

COMPTANT

Une sélection Cours relevés à 12h30

JEUDI 18 AVRIL

OBLIGATIONS	% du nom.	% du coupon
BFCE 9% 91-02	114	4,205 ↓
CEPME 8,5% 88-97CA	104,15	6,898
CEPME 9% 89-99 CA#	110,86	6,098
CEPME 9% 92-06 TSR	—	7,500
CFD 9,7% 90-03 CB	117,50	2,067
CFD 8,6% 92-05 CB	112,85	1,715 ↓
CFF 10% 88-98 CA#	108,05	5,027
CFF 9% 88-97 CA#	103,96	4,992 d
CFF 10,25%90-01CB#	109,05	1,095 ↓
CLF 8,9% 88-00 CA#	111,31	8,049
CLF 9%88-93/98 CA#	106,89	2,016 ↑
CNA 9% 4/92-07	—	8,730
CRH 8,6% 92/94-03	111,50	7,036 ↑
CRH 8,5% 10/87-88#	108,60	1,341
EDF 8,6% 88-89 CA#	109,98	1,598
EDF 8,6% 92-04 #	112,62	0,330
Emp.Etat 6%93-97 #	101,88	4,623 o
Finansder 9%91-06#	115,95	3,664
Finansd.8,6%92-02#	111,85	2,044
Floral9,75% 90-99#	112,30	7,299
OAT 8,5% 87-97CA#	104,51	7,037
OAT 9,90%85-97 CA#	—	3,570
OAT 88-98 TME CA	—	1,426 ↑
OAT 9/85-98 TRA	—	3,711
OAT 9,50%88-98 CA#	109,52	7,865 ↓
OAT TMB 87/99 CA	99,71	1,063 o
OAT 8,125% 89-99 #	108,45	7,415 ↓
OAT 8,50%90/00 CA#	110,46	0,605 ↓
OAT 85/00 TRA CA	—	4,566 ↑
OAT 10%5/85-00 CA#	116,20	9,071
OAT 89-01 TME CA	103	1,426 ↑
OAT 8,5% 87-02 CA#	112,99	3,484
OAT 8,50% 89-19 #	114,25	4,204
OAT 8,50%92-23 CA#	114,30	8,454
SNCF 8,8% 87-94CA	108,25	1,948
Lyon.Eaux 6,5%90CV	899	—

ACTIONS FRANÇAISES		Cours précéd.	Derniers cours
Arbel		220	218
Bains C.Monaco		563	582
B.N.P.Intercont.		342	341
Bidermann Intl	◆	110	110
B T P (la cie)	◆	7,60	7,80
Cambodge	◆	880	880
CBC	◆	106,50	106,50
Centenaire Blanzy		420	422
Ceragen Holding	◆	20,75	20,75
Champex (Ny)		15,50	21,60
CIC Un.Euro.CIP		355	380
C.I.T.R.A.M. (B)	◆	2300	2800
Cpt Lyon Alem.		391	391
Concorde-Ass Risq	◆	695	695
Gpe Valfond ex.CMP	◆	13,10	13,10
Credit Gen.Ind.	◆	30	30
Darblay	◆	420	420
Didot Bottin		720	735
Eaux Bassin Vichy	◆	4601	4601
Ecia		731	680
Ent.Mag. Paris	◆	1545	1545
Eridania Beghin CI	◆	861	861
Fidei		46	46
Finalens	◆	410	410
F.I.P.P.	◆	105,60	105,60
Fonciere (Cie)		528	526
Fonciere Euris		224,90	220
Foncina #		435	435
France I.A.R.D.		1006	1006
France S.A.		1204	1180
From. Paul-Renard	◆	2050	2050
Gaumont #		403	402,50
Genefim		151,90	153
Gevelot	◆	1560	1560
G.T.I (Transport)		326	326
Immobail		130	130
Immobanque	◆	744	744
Im.Marseillaise		6260	6250
Invest.(Ste Cie.)	◆	1230	1230
Lille Bonnieres	◆	2569	2569
Locafinanciere	◆	410	400
Louvre #		174	182
Lucia		53,10	52,50
Monoprix	◆	170	170
Metal Deploye	◆	468	468
Mors #		15,55	14,80
Navigation (Nle)		66	66
Paluel-Marmont		295	295
Exa.Clairefont(Ny)	◆	1400	1400
Parfinance		213	212,30
Paris Orleans		275	275
Piper Heidsieck	◆	1450	1450
Porcher		275	275
Promodes (CI)		810	850
PSB Industries Ly		335	330
Rochefortaise Com.		211	212
Rosario		223	223
Rougier #		480	482,50
S.A.F.I.C Alcan		330	330
Saga		205,10	202,50
Salins du Midi		475,50	472
Savoisienne (M)		135	135,50
Silic		746	745
S.I.P.H.	◆	177	177
Sofal	◆	89	89
Spffo	◆	261,30	261,30
Sofitam act.a reg.	◆	77,50	77,50
Sofragi		3800	3850
Soudure Autogene		965	[illegible]
Sovabail	◆	340	[illegible]
Taittinger		1725	[illegible]
Tour Eiffel		284	284
Elyo		235,10	234
Vicat		480	480
Virax		142	135

ACTIONS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours
Bayer.Vereins Bank	150	150
Commerzbank AG.	1150	1150
Fiat Ord.	17,55	17,55
Gevaert	296,10	296,10
Gold Fields South	168	168
Kubota Corp.	28,40	28,40
Montedison act.ep.	10,05	10,05
Olympus Optical	49,25	49,25
Ottomane(cie Fin.)	243,50	246
Robeco	384,50	382
Rodamco N.V.	143,40	140,60
Rolinco	411,10	411,40
Solvay SA	2840	2830

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SECOND MARCHÉ

Une sélection Cours relevés à 12h30

JEUDI 18 AVRIL

VALEURS		Cours précéd.	Derniers cours
Acial (Ns) #		61,10	61,10
AFE #		470	452
Aigle #		191	192
Albert S.A (Ns)		128,10	130
Altran Techno. #		1200	1198
Montaignes P.Gest.		701	671
Assystem #		555	540
Bque Picardie (Li)	◆	611	611
Bque Sofirec (M)	◆	570	570
Bque Tarneaud(B)#		245,10	245,10
Bque Vernes		565	565
Beneteau #		573	588
B I M P	◆	80	80
Boiron (Ly) #		624	627
Boisset (Ly)#		223,10	223,10
But S.A.		350	355
Cardif SA		827	840
C.E.E #		310	300
CEGEP #		149,50	149,50
Cermex # (Ly)		358	358
CFPI #	◆	282,10	282,10
Change Bourse (M)		312	310
Christ.Dalloz #		1790	1790
Cipe France Ly #		424	429
CNIM CA#		192	192,20
Codetour		310	310
Comp.Euro.Tele-CET		327	325
Conflandey S.A.		291	295
C.A. de la Brie	■	337,10	331,20
C.A.Gironde (B)		448	448
C.A.Haute Normand.		337	332,50
C.A.Ille & Vilaine		343	342,80
C.A. Paris IDF		895	890
C.A.de l'Isere Ly#		396	398
C.A.Loire Atl.Ns #	■	295,10	299,60
C.A.Loire/H.Loire#		225	227
C.A.Morbihan (Ns)		338	338
C.A.du Nord (Li)		489	489
C.A. Oise CCI	◆	260	260
C.A.Pas de Calais		420,50	420
C.A. Somme CCI		240	240
C.A.Toulouse (B)		411,10	412
Creeks		55,10	55
Devanlay		501	511
Devernois (Ly)		610	605
Ducros Serv.Rapide		80	77,50
Ecco Trav.Tempo Ly		436	435
Emin-Leydier# (Ly)		475	470
Europ.Extinc.(Ly)		250,10	255
Europ Propulsion		612	612
Expand s.a		231	240
Factorem		676	676
Faiveley #		301	305
Finacor		112,60	116
Fininfo		540	535
Fructivie		680	680
Gautier France #		294	298
Gel 2000		82	80
GFI Industries #		705	701
Girodet # (Ly)		44,20	43
GLM S.A.		295	300
Grandoptic.Photo #		580	580
Gpe Guillin # Ly		213	214
Kindy #		185,50	186
Guerbet		370,10	370,20
Hermes internat.1#		1350	1350
Hurel Dubois	◆	530	530
ICBT Groupe #		252	250
I.C.C.		176,20	177,60
Idianova		66,95	67,90
Int. Computer #		96	96
IPBM		67,30	68
M6-Metropole TV		497,10	505
Manitou #		539	549
Manutan		940	938
Marie Brizard		1260	1260
Maxi-Livres/Profr.		261	258
Mecelec (Ly)		87	86,95
MGI Coutier		251	250
Michel Thierry#		700	709
Monneret Jouet Ly#		73,60	72
Naf-Naf #		60,10	62,40
Norbert Dentres.#		804	805
N.S.C Schlum. Ny		715	750
OGF Omn Gest.Fin.	◆	900	900
Onet #		962	970
Paul Predault #		183	183
P.C.W.	◆	19	19
Petit Boy #		127,30	128
Pochet	◆	950	950
Poujoulat Ets (Ns)		245	245
Radiall #		599	600
Rallye(Cathiard)Ly		200	200
Reydel Indust.Li	◆	970	970
Robertet #		1398	1400
Rouleau-Guichard		452	450
Securidev #		79,90	72,10
Smoby (Ly)#		626	630
Sofco (Ly)		119	119
Soflbus	◆	399,90	399,90
Sogepag #	◆	135	135
Sogeparc (Fin)		697	695
Sopra		355	356
Steph.Kelian #		100	99,50
Sylea		460	458,10
Teisseire-France	◆	210	210
TF1-1		512	510
Thermador Hold(Ly)		398	400
Trouvay Cauvin #		98	94
Unilog		565	558
Union Fin.France		520	525
Via Credit(Banque)	◆	121,60	121,60
Viel et Cie #		136,50	134,90
Vilmorin et Cie #		485	485
Virbac		674	683

NOUVEAU MARCHÉ

Cours relevés à 12h30

JEUDI 18 AVRIL

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Infonie	490	[illegible]

HORS-COTE

Une sélection. Cours relevés à 12h30

JEUDI 18 AVRIL

VALEURS		Cours précéd.	Derniers cours
B.A.C.	◆	0,06	0,06
Sté lecteurs du Monde	◆	180	182
Nobel	◆	182	182
Mumm	◆	1200	1200
Générale Occidentale	◆	45,75	45,75

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation – sans indication catégorie 3; ◆ cours précédent; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SICAV

Une sélection
Cours de clôture le 17 avril

VALEURS		Émission Frais incl.	Rachat net
AXA GIE			
Agipi Ambition (Axa)	◆	119,28	113,60
BANQUE POPULAIRE			
Valorg	◆	2392,17	2356,82
BANQUE TRANSATLANTIQUE			
Arbitr. Court Terme		9392,63	9392,63
Arbitr. Première		8921,67	8833,34
Arbitr. Sécurité	◆	17200,60	17115,02
BNP			
Antigone Trésorerie		850470	850470
Natio Court Terme		13664	13664
Natio Court Terme2		371173	371173
Natio Epargne		21440,62	21228,34
Natio Ep. Capital C/D		15306,08	15154,53
Natio Ep. Croissance		2310,74	2262,43
Natio Ep. Obligations		209,62	205,51
Natio Epargne Retraite		139,42	136,69
Natio Epargne Trésor		10490,43	10469,49
Natio Epargne Valeur		547,36	536,63
Natio France Index		1114,69	1092,83
Natio Immobilier		1222,01	1198,05
Natio Inter		1841,31	1805,21
Natio Monétaire C/D		5317,88	5317,88
Natio Opportunités		162,79	159,60
Natio Patrimoine		1513,66	1483,98
Natio Perspectives		1241,64	1217,29
Natio Placements C/D		76134,25	76130,25
Natio Revenus		1084,86	1074,12
Natio Sécurité		11527,56	11527,56
Natio Valeurs		1026,30	1006,18
BRED INTERÉPARGNE			
Moneden	◆	88889,18	88889,18
Oblig. tres caté.	◆	231,83	228,40
CDC GESTION			
Nord Sud Dévelop.		2133,35	2123,09
Livret Portefeuil.		863,56	838,41
Patrimoine Retraite		295,90	290,10
Sicav Associations		2352,61	2352,61
Valreal		34339,08	34021,92
CDC TRÉSOR GROUPE CDC			
Comptavalor		2271,74	2261,34
Fonsicav		18933,40	18895,81
France Obligations		458,66	454,12
HLM Monétaire		18151,66	18151,66
Oblisécurité Sicav		5610,67	5610,67
Mutualité dépôts		18110,59	18074,61
Première Oblig. C		12917,82	12917,82
Première Oblig. D		10524,33	10519,07
Sensivalor		35104,10	35104,10
Trésor Plus		1759,84	1782,42
Trésor Trimestriel		1030,28	1020,08
CAISSE D'EPARGNE			
Ecur. Actions futur		206,27	206,27
Ecur. Distrimonétaire		10241,55	10241,55
Ecur. Expansion		79560,52	79248,55
Ecur. Géovaleurs		2933,12	2847,69
Ecur. Investissement		173,72	168,66
Eparcourt-Sicav		190,14	188,67
Livret Bourse Inv.		638,23	619,64
CNCA (CRÉDIT AGRICOLE)			
Amplia	◇	115332,69	115332,69
Atout Amérique		139,26	135,06
Atout Asie		104,87	102,37
Atout Futur C		599,46	584,84
Atout Futur D		571,83	557,88
Coexis		1792,59	1759,17
Dieze		1839,56	1805,28
Elicash	◇	914594,25	914594,25
Epargne-Unie		167,14	163,06
Eurodyn		1737,05	1694,68
Indicia	◆	1246,52	1215,99
Moné.JC	◇	11532,84	11532,84
Moné.JD	◇	11532,84	11532,84
Oblifutur		3888,60	3816,09
Oraction		1806,81	1762,74
Proficius		1007,02	988,24
Revenu-Vert		1199,38	1177,04
Sévéa	◆	106,75	104,15
Synthésis		15693,58	15385,86
Uni Foncier		1298,13	1266,47
Uni France		657,28	641,25
Uni Garantie C		1677,61	1646,33
Uni Garantie D		1364	1338,57
Uni-Régions		1604,54	1565,40
Univar C	◇	298,94	298,94
Univar D	◇	298,94	298,94
Univers Actions		186,68	182,13
Univers-Obligations		2167,94	2127,32
CIC BANQUES			
Francic		555,02	546,82
Francic Pierre		118,57	115,12
Francic Régions		1626	1601,97
CIC PARIS			
Cicamonde		1309,97	1290,61
Converticic		352,41	347,20
Ecocic		1367,44	1337,61
Oblicic Mondial		3317,63	3268,60
Oblicic Régions		1160,92	1152,28
Rentacic		165,26	164,03
CRÉDIT LYONNAIS			
Euro Solidarité		1288,78	1276,02
Lion 20000		16640,25	16640,25
Lion Association		11058,06	11058,06
Lion Plus		1379,60	1352,55
Lion Trésor		2293,04	2293,04
Oblilion		1789,04	1771,33
Sicav 5000		561,64	550,63
Slivafrance		929,13	910,91
Slivam		470,51	461,28
Slivarente		234,80	230,20
Slivinter		396,93	389,23
Trilion		5212,82	5186,92
CRÉDIT MUTUEL FINANCE			
Avenir Alizes		2021,52	1981,88
Crédit Mutuel Capital	◆	1692,50	1659,31
Créd.Mut.Ep.Cour.T.		856,87	856,87
Créd.Mut.Ep.Ind.Cap		102,28	99,34
Créd.Mut.Ep.J		22257,79	22257,79
Créd.Mut.Ep.long.T.		227,42	221,38
Créd.Mut.Ep.Monde	◇	1226,12	1193,30
Créd.Mut.Ep.Quatre		1099,28	1077,72
LCF E. DE ROTHSCHILD BANQUE			
Asie 2000		763,15	730,29
Saint-Honoré Capital		17584,20	17084,20
St-Honoré March. Emer.		627,84	600,80
St-Honoré Pacifique		805,13	770,46
LEGAL & GENERAL BANK			
Sécuritaux		1780,48	1780,48
Stratégie Actions		952,98	916,39
Stratégie Rendement		1765,05	1709,49
LA POSTE			
Amplitude Monde D.		778,51	759,52
Elanciel D.		132,49	129,36
Emergence Poste D.		109,57	106,90
Géobilys C.		609,85	600,84
Géobilys D		594,66	585,87
Intensys D.	◆	112,69	112,69
Latitude C/D		143,90	140,38
Oblitys D.		571,25	562,81
Plénitude D.		157,08	153,25
Poste Gestion C		42949,63	42949,63
Solstice D		2335,09	2329,22
Thésora C		905,85	896,88
Thésora D	◆	860,36	851,84
Revenus Trimestr.		5330,24	5277,47
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE			
Cadence 1		1063,40	1063,40
Cadence 2		1064,90	1054,36
Cadence 3		1055,17	1044,72
Capiobiig		8392,45	8309,36
Interobiig		6326,24	6263,60
Intersélection Fce		581,89	570,48
S.G. France opport. C		1679,78	1646,85
S.G. France opport. D		1619,87	1588,11
S.G. Monde opport. C		1216,34	1192,49
S.G. Monde opport. D		1216,34	1192,49
Sogenfrance C		1474,68	1445,76
Sogenfrance D		1360,96	1334,27
Sogépargne		310,80	307,72
Sogevar		1283,05	1257,89
Sogimter		1765,57	1730,95

SYMBOLES
◇ cours du jour; ◆ cours précédent.

AUJOURD'HUI

SPORTS

LIGUE DES CHAMPIONS
Le FC Nantes a été éliminé en demi-finale de la Ligue des champions malgré sa victoire (3-2) sur la Juventus de Turin, mercredi 17 avril au stade de la Beaujoire. L'équipe de Loire-Atlantique, qui devait rééditer l'exploit de Bordeaux contre le Milan AC, n'a pas réussi à rattraper son retard du match aller (2-0). ● LES NANTAIS ont marqué par Eric Decroix (44e), Japhet N'Doram (69e) et Franck Renou (82e), mais ils ont encaissé un but d'entrée de jeu par Gianluca Vialli (18e) et un autre en début de seconde période par le Portugais Paulo Sousa (50e). ● LA FINALE opposera la Juventus à l'Ajax d'Amsterdam, le 22 mai à Rome. Les Néerlandais se sont qualifiés aisément en s'imposant (3-0) sur le terrain des Grecs du Panathinaïkos d'Athènes. Les champions en titre ont ainsi effacé leur surprenante défaite à domicile du match aller (1-0).

Malgré sa victoire, Nantes n'a pas réussi à affoler la Juventus de Turin

L'équipe de Jean-Claude Suaudeau, piégée par la faiblesse de sa défense, n'a pu remonter son handicap du match aller. L'Ajax d'Amsterdam, qui a dominé le Panathinaïkos à Athènes, affrontera les Italiens en finale le 22 mai à Rome

NANTES
de notre envoyé spécial

Le FC Nantes a donc fini par tomber dans son stade de la Beaujoire. Cela faisait quelque temps déjà qu'il ressemblait à un funambule en perte d'équilibre, qui cherche son salut dans la vitesse et dans l'improvisation de gestes désespérés. Sur le fil de son parcours européen, le club avait réussi à s'avancer jusqu'en demi-finale. Entre blessures et expulsions, entre recrutement avorté et championnat raté, entre chance et coups du sort, les Nantais avaient réussi à sauvegarder un peu de leur stabilité en Ligue des champions. D'en bas, le public se demandait comment ils progresseraient plus longtemps, si haut juchés, sans l'aide de ce balancier qu'est un effectif harmonieux et abondant.

FOOTBALL

L'inéluctable a fini par se produire, mercredi soir. Les contorsions n'ont pu annuler plus longtemps les lois de la physique du *football. Le FC Nantes est tombé* sur une équipe plus forte que lui. Il n'a pu que déployer le filet d'une victoire sous sa chute et atténuer le choc par un score flatteur (3-2).

Et encore, ce succès avive un peu plus les regrets du match aller, celui où tout se sera joué. Il prouve que la Juventus ne ressemble plus à la caricature que les joueurs nantais avaient cru pouvoir dénoncer à Turin (*Le Monde* du 17 avril). La championne d'Italie en titre n'est pas seulement animée par cette morgue des patriciens qui profitent du système en place pour maintenir leur domination.

LES PIEDS SUR TERRE

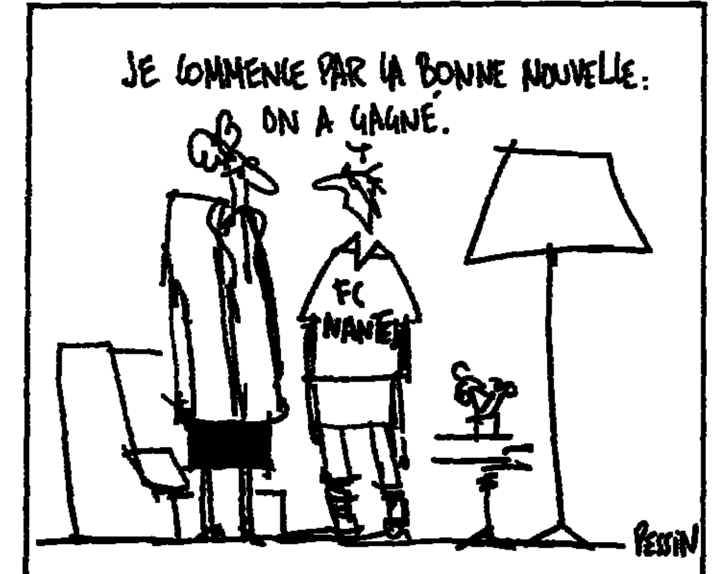
La Juve s'est déplacée à Nantes pour marquer des buts et pour prendre le risque d'en encaisser, sans miser sur l'arbitre ou sur l'agacement des adversaires. Et elle y a réussi. Son attaquant vedette, Gianluca Vialli n'est pas seulement une fabrique à coups francs, un répertoire de coups tordus. Il sait aussi ouvrager le geste juste qui donnera l'avantage à sa formation. Comme ce démarrage dans le dos des défenseurs nantais ponctué par un tir intelligent pour marquer le premier but en début de première mi-temps.

Puis ce contrôle et cette ouverture, sans que la balle ne touche le sol, qui lance Paulo Sousa vers le deuxième but italien, à l'entame de la seconde période. En deux mouvements placés à des moments stratégiques de la partie, le tondu de Turin avait trouvé la faille nantaise. *Au match aller, il avait souligné* la friabilité du mental de ses adversaires.

A la Beaujoire, il a rapidement débusqué le défaut dans leur jeu : *cette défense si fragile pour un* match de ce niveau européen, si peu fiable pour une équipe qui prétendait marquer trois buts sans en déplorer un seul.

Une fois ces constatations faites, une fois la question de la qualification pour la finale évacuée, la partie pouvait prendre le tour enjoué d'un *match amical, où les Nantais* s'acharnèrent à démontrer qu'ils valaient mieux que les propos pleurnichards entendus dans leur vestiaire au match aller. Le Tchadien Japhet N'Doram fit regretter cette fêlure du péroné qui a trop longtemps privé son équipe de son talent. L'attaquant Franck Renou, auteur du dernier but nantais grâce à sa rapidité, fit oublier en trois actions celui qu'il avait remplacé à trente minutes de la fin, le Polonais Roman Kosecki. L'ensemble de l'équipe retrouvait en fin de match cette vivacité que les Turinois lui avaient dérobée en début de partie.

Mais, malgré toute l'envie déployée, malgré la première victoire jamais obtenue par une équipe nantaise sur une formation italienne, jamais le « coup de Bordeaux » n'a réellement semblé pouvoir être réédité. Sans doute d'abord parce que le Milan AC était arrivé au parc Lescure avec la tête ailleurs et la distraction d'un club en passe de remporter le championnat d'Italie. La Juventus, elle, s'avançait à la Beaujoire avec les pieds bien sur terre et l'application d'une équipe qui sait qu'elle n'a d'autre choix pour sauver sa saison. Peut-être aussi parce que des ressorts différents ont animé Nantes et Bordeaux cette saison en Coupe d'Europe. Les Girondins ont trouvé dans ces événements l'occasion de réduire leurs divisions, de réussir brièvement une unité mise à mal par le quotidien du championnat. Grâce notamment à un tirage au sort plutôt favorable, les « canaris » ont semblé au contraire retarder sans cesse l'échéance des erreurs à payer. Inconsciemment, les premiers agissaient comme s'ils guettaient l'exploit, tandis que les deuxièmes redoutaient la catastrophe.



MINÉE PAR LA DOULEUR

Cette faute nantaise se situe probablement à l'intersaison, où personne n'a su consolider les bénéfices d'un titre de champion de France. Christian Karembeu et Patrice Loko sont partis et le recrutement n'a pas compensé leur départ. L'équipe a semblé tourner autour de ce vide, minée par la douleur de ne pouvoir tenir les promesses de la saison précédente. Car c'est d'abord Nantes qui a donné le ton de l'euphorie qui saisit le football. Ce sont les joueurs de Jean-Claude Suaudeau qui ont les premiers aéré le championnat en mettant fin à l'étouffante rivalité Marseille-Paris-SG. *Ce sont eux qui ont réexploré* la possibilité d'imposer un beau jeu, un collectif issu d'un centre de formation, au sommet du football national. Au moment où Auxerre *prend le relais en championnat, où* Bordeaux et l'équipe de France font leur miel de ces redécouvertes, Nantes quitte l'Europe avec la frustration de n'avoir eu les moyens d'accompagner cette vague jusqu'au bout. Le club sort enrichi d'expérience et d'argent de la Ligue des champions, mais sans autre objectif que la Coupe Intertoto cet été.

Et Jean-Claude Suaudeau, une fois évacuées les explications conjoncturelles – blessures, expulsion etc... – en revient au *blues* des origines, celui du formateur qui voit partir ses disciples. « *A Nantes*, déplorait-il mercredi soir, *on ne peut pas rester ensemble. C'est le principe même de ce club qui l'impose* ».

Jérôme Fenoglio

■ **Le Torino a été mis en vente, mercredi 17 avril.** Gian Marco Calleri, président et principal actionnaire du deuxième club turinois, et d'autres actionnaires vont se séparer de leurs parts. *L'équipe qui lutte* pour son maintien en première division fait l'objet d'une enquête judiciaire. Sa dette est évaluée à 50 milliards de lires (près de 150 millions de francs). – *(Reuter.)*

Le parcours des finalistes

L'Ajax d'Amsterdam et la Juventus de Turin ont respectivement disputé dix matches pour se hisser en finale de la Ligue des champions, qui se jouera le 22 mai à Rome.

AJAX D'AMSTERDAM	
Poules qualificatives	
Ajax - Real Madrid	1-0 et 2-0
Ferencvaros Budapest - Ajax	1-5 et 0-4
Ajax - Grasshoppers Zurich	3-0 et 0-0
L'Ajax termine premier du groupe D.	
Quart de finale	
Borussia Dortmund - Ajax	0-2 et 0-1
Demi-finale	
Ajax - Panathinaïkos Athènes	0-1 et 3-0
JUVENTUS DE TURIN	
Poules qualificatives	
Borussia Dortmund - Juventus	1-3 et 2-1
Juventus - Steaua Bucarest	3-0 et 0-0
Juventus - Glasgow Rangers	4-1 et 4-0
La Juventus termine première du groupe C.	
Quart de finale	
Real Madrid - Juventus	1-0 et 0-2
Demi-finale	
Juventus - Nantes	2-0 et 2-3

Les matches aller chez les premiers clubs nommés.

Le Panathinaïkos surclassé par l'Ajax

Le rêve n'aura duré qu'un match. Vainqueur à l'aller (1-0), en terre batave, le Panathinaïkos d'Athènes n'a pu réaliser l'exploit d'éliminer l'Ajax d'Amsterdam, tenant du titre de la Ligue des champions. Dès la troisième minute, Jari Litmanen mettait les choses au point en poussant dans le but un ballon mal dégagé par le gardien grec. Le Finlandais – désormais meilleur buteur de la Ligue avec sept buts – récidivait après une écrasante domination néerlandaise (77e). Entré en cours de jeu, Nordin Wooter portait la marque à trois buts à zéro à la 86e.

« *J'avais dit que nous avions une chance sur cent de nous qualifier. Il y a un monde entre ces deux équipes* », a dit Juan Rocha, l'entraîneur du Panathinaïkos. Pour leur deuxième finale consécutive, les Néerlandais, vainqueurs du grand Milan AC en 1995, seront donc opposés à la Juventus de Turin le 22 mai à Rome. En 1973, lors de la finale de la Coupe d'Europe des clubs champions, à Belgrade, le Juventus l'avait *emporté* 1-0.

Premièr succès américain dans la Flèche Wallonne

LANCE ARMSTRONG est devenu le premier Américain à remporter l'épreuve cycliste de la Flèche Wallonne, mercredi 17 avril. Le champion du monde 1993 a devancé le Français Didier Rous de huit secondes après l'avoir surclassé dans les derniers kilomètres, sur le mur de Huy. Parti à douze kilomètres de l'arrivée, profitant de la côte d'Ahin, Lance Armstrong n'était suivi que par Didier Rous qui parvenait à garder le contact. Las, le Français cédait face à la puissance de l'Américain au terme d'une course de 200 kilomètres.

En demi-teinte lors du Milan–San Remo (11e) et au Tour des Flandres (28e), Lance Armstrong s'est dit séduit par le relief de la saison qui convient bien à son tempérament. « *Chez moi, au Texas, j'ai aussi des parcours qui montent et qui descendent* », a-t-il dit, expliquant qu'il était venu en Belgique pour Liège–Bastogne–Liège qui se dispute dimanche 21 avril. En 1994, Lance Armstrong avait terminé deuxième de cette classique 1994.

■ ***ATHLÉTISME* : l'Ethiopie a réclamé aux organisateurs des Jeux olympiques d'Atlanta des aménagements d'horaires** afin de permettre à ses deux coureurs vedettes, Haïlé Gebreselassie et Derartu Tulu de tenter le doublé sur 5 000 mètres et 10 000 mètres. La programmation actuelle des éliminatoires de ces deux courses auxquelles les deux athlètes sont inscrits rend pour l'instant le défi presque impossible à relever. Les Américains, qui avaient également demandé des modifications pour permettre à Carl Lewis et Michael Johnson de multiplier les épreuves ont obtenu satisfaction.

■ **GYMNASTIQUE : six Français se sont qualifiés, mercredi 17 avril, pour les finales des Championnats du monde de gymnastique par appareils** à San Juan de Porto Rico. Chez les filles, Isabelle Séverino et Elvire Teza figurent toutes deux parmi les seize finalistes aux barres asymétriques, tout comme Ludivine Furnon au sol. Thierry Aymes évoluera au sol et au saut de cheval, Eric Poujade aux arçons et à la barre fixe et Patrice Casimir aux arçons.

■ **NATATION : la Fédération internationale n'homologuera pas les records du monde** du 100 et 200 m papillon en petit bassin (51 s 94 et 1 min 52 s 34) établis par le Russe Denis Pankratov lors du meeting de Coupe du monde de natation à Paris en février car celui-ci n'a pas subi de contrôle antidopage.

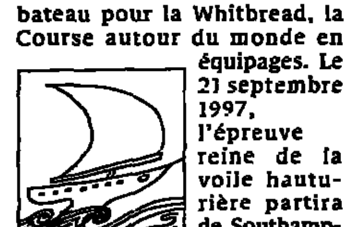
■ **TENNIS : Gabriela Sabatini a déclaré forfait pour le premier tour de la Coupe de la Fédération** qui opposera la France à l'Argentine à Amiens les 27 et 28 avril. L'Argentine, septième joueuse mondiale, souffre d'une déchirure abdominale contractée en s'entraînant au service. Elle devrait être remplacée par Marie-José Gaidano, 106e joueuse mondiale.

■ **Peter Graf, père de la championne Steffi Graf, et son conseiller fiscal ont été inculpés,** mercredi 17 avril, de fraude fiscale par le parquet de Mannheim, en Allemagne. Il aurait dissimulé jusqu'à 42 millions de deutschemarks au fisc allemand sur les revenus de sa fille Steffi entre 1989 et 1993. Les deux hommes sont en détention préventive depuis l'été 1995 et la date de leur procès n'est pas encore fixée.

Des femmes veulent défier les hommes dans la Course autour du monde

L'épreuve reine de la voile hauturière partira de Southampton le 21 septembre 1997

DEPUIS deux ans, quatre femmes ne vivent que pour un seul rêve. Celui de construire un bateau pour la Whitbread, la Course autour du monde en équipages. Le 21 septembre 1997, l'épreuve reine de la voile hauturière partira de Southampton (Angleterre). Au cours de neuf longues étapes, sur les mers les plus dangereuses du globe, des équipages d'une douzaine de marins mèneront leurs voiliers, nuit et jour, *jusqu'à leurs limites. Après neuf* mois, c'est le groupe le plus courageux, le plus solidaire, qui sera consacré.



VOILE

Depuis décembre 1992, Christine Briand, Anne Combier, Catherine Chabaud et Christine Guillou, quatre grandes amoureuses de la mer, se sont réunies autour de leur passion commune pour cette course de légende. L'aventure s'est concrétisée dans une association qui a été baptisée Challenge Océanes. Un programme et un échéancier ont été mis en place. Afin d'être mis à l'eau au début de l'année prochaine, le bateau, un WOR 60, monocoque de 20 mètres de long, d'un coût de 8 millions de francs, devrait être mis en chantier en juin. Pour les voiles, la logistique et les indemnités des vingt personnes qui suivront l'épreuve, Challenge Océanes doit réunir un budget de 30 millions de francs sur trois ans.

Pour convaincre des entreprises d'investir dans leur projet, les navigatrices de Challenge Océanes ont plusieurs atouts. Il n'y a eu qu'un seul équipage féminin sur chacune des deux précédentes Whitbread. Florence Arthaud et Isabelle Autissier ont montré que des femmes pouvaient s'imposer dans les courses au large. La trentaine conquérante, les quatre de Challenge Océanes ont accumulé titres et traversées. Médaille d'or aux championnats du monde en 1994 pour Christine Briand et Anne Combier. Victoire dans la Transat en double 1994 pour Christine Guillou. Et Catherine Chabaud *a été la seule femme à* participer à la course en solitaire du *Figaro*, en 1995.

« *Pour assurer notre crédibilité, nous devons être également d'un professionnalisme sans reproche* », explique Anne Combier, qui a géré la carrière sportive de Thierry Peponnet, champion olympique de 470 en 1988. « *L'association a pris un avocat, un commissaire aux comptes, un conseil en assurances. Le logo est protégé. Une agence de communication travaille sur le projet. Un partenariat a été établi avec le Conseil supérieur de l'ordre des experts-comptables. Des chefs d'entreprise ont investi personnellement pour permettre à l'association de démarrer. Ils ouvrent leur carnet d'adresses.* »

Le partenaire principal n'a pas encore été trouvé. Mais après le succès médiatique de l'équipage pendant le Tour de l'Europe 1995 Whirlpool et Europe 2 renouvellent leur soutien. Catherine Chabaud défendra à nouveau leurs couleurs dans la Transat anglaise en solitaire qui doit partir de Plymouth le 16 juin. Le monocoque de 60 pieds reprendra la mer pour la France, le 11 août, à l'occasion de la Québec-Saint-Malo. Il sera cette fois mené par toute l'équipe renforcée par Michèle Paret et la Suissesse Kiny Parade.

Les quatre fondatrices de Challenge Océanes multiplient les occasions de parler de leur rêve. Elles participent au championnat de France de course au large, naviguent sur un vieux grément pendant la très mondaine Nioulargue au large de Saint-Tropez. Elles montent sur des skis et tentent des records de vitesse à l'occasion du Trophée Mer et montagne, à Risoul (Hautes-Alpes). « *Ces mois de préparation et de présentation de notre projet ont renforcé notre solidarité*, dit Christine Briand. *Il y a peu de coups de gueule entre les femmes. L'affectivité est importante entre nous, et nous nous efforçons d'évacuer maintenant les risques de conflit.* »

« Notre objectif ne sera pas de gagner face à un éventuel autre équipage féminin, mais de laisser derrière nous le maximum de bateaux conduits par des hommes », explique Catherine Chabaud

Pas question pour les filles de Challenge Océanes de partir sur la Whitbread pour faire de la figuration. « *Notre objectif ne sera pas de gagner face à un éventuel autre équipage féminin, mais de laisser derrière nous le maximum de bateaux conduits par des hommes*, dit sans détour Catherine Chabaud, qui retrouve cependant des accents plus tendres pour évoquer « *les récits des marins à leur retour des précédentes courses autour du monde : les grands surfs dans l'océan Indien, les albatros et les icebergs.* »

Christophe de Chenay

Les frères Poupon en tête de la Transat en double

L'option sud se révèle, pour l'heure, la plus propice dans la Transat en double Lorient-Saint-Barthélémy. Les frères Poupon, sur leur voilier *Fleury-Michon*, qui avaient très vite « plongé » au sud, ont en effet pris la tête de la course dans la nuit de mercredi 17 au jeudi 18 avril. En s'écartant de la route directe vers Madère, ils ont conservé le vent plus longtemps. Celui-ci va en effet s'évanouir petit à petit, en commençant par le nord.

***L'arrivée à l'escale de Madère* (84 heures d'arrêt obligatoire avant le départ vers Saint-Barthélemy) est prévue pour dimanche après-midi. L'équipage Jourdain-Desjoyaux est deuxième. Jean Le Cam et Florence Arthaud ont rétrogradé à la quatrième place. La navigatrice s'est déclarée peu pressée d'arriver. « *Je suis contente d'être là*, a-t-elle expliqué. *On s'amuse bien, on navigue bien. J'ai toujours autant de plaisir à être sur l'eau.* »**



La bactérie Listeria ou l'invasion « fermeture Eclair »

RIEN DE PLUS paradisiaque, pour une bactérie, qu'un tube digestif. *Le nôtre en héberge* au bas mot cent mille milliards. Loin de nous être néfaste, l'essentiel de cette flore intestinale constitue au contraire un précieux rempart écologique contre les infections et les intoxications. Il arrive toutefois que la vigilance de ces « bonnes » bactéries soit déjouée par de « mauvaises ».

Parmi ces intruses figure en bonne place *Listeria monocytogenes*, une bactérie pathogène responsable de graves infections alimentaires (mortelles dans 30 % des cas), qui, rien qu'en France, touchent chaque année plusieurs centaines de personnes.

Une fois dans le tube digestif, *Listeria* envahit les cellules intestinales et s'y multiplie. Dans les cas les plus graves, elle peut même coloniser les cellules du foie, du cerveau ou du placenta.

Des chercheurs de l'Institut Pasteur de Paris (unité des interactions bactéries-cellules) viennent d'élucider la manière dont cette bactérie franchit l'étape préalable et indispensable à toutes ses offensives : la pénétration des cellules épithéliales du tractus digestif. Une découverte intéressante à double titre, qui pourrait permettre de mieux prévenir la listériose, mais aussi d'éclairer, par un de ces effets « boule de neige » dont se nourrit la science, certains éléments-clés de l'architecture cellulaire.

En 1991, cette même équipe avait observé qu'une protéine fabriquée par *Listeria*, l'« internaline », était indispensable à l'invasion des cellules épithéliales. Les travaux qu'elle vient de publier dans la revue scientifique *Cell* montrent que cette protéine se lie, comme une clé à sa serrure, à un récepteur cellulaire : la « E-cadhérine ».

C'est cette interaction qui autorise l'intrusion de *Listeria*, en provoquant *« le recouvrement progressif de la bactérie par la membrane cellulaire »*. Les chercheurs précisent qu'il s'agit là d'un mode d'invasion tout à fait original (*« de type "fermeture Eclair" »*), qui diffère totalement de celui adopté par les bactéries *Salmonella* et *Shigella*, elles aussi responsables de graves infections alimentaires.

CELLULES CANCÉREUSES

« Outre la compréhension du mécanisme d'entrée de Listeria, *cruciale pour l'étude des interactions entre cette bactérie pathogène et les cellules hôtes qu'elle infecte, ce travail ouvre une nouvelle voie d'approche à l'étude des protéines de type cadhérine »*, précise Pascale Cossart, qui a dirigé ces travaux. Ces protéines, qui appartiennent à la vaste famille des « CAM » (*Cell adhesion molecules*), jouent un rôle essentiel dans l'organisme, où elles assurent la cohésion des tissus. Présente à la surface des cellules épithéliales du tractus digestif, du foie et d'autres organes, la E-cadhérine maintient ainsi les cellules entre elles, en se fixant à une autre E-cadhérine présente sur une cellule en vis-à-vis.

Ainsi les tissus biologiques restent-ils à leur place... Du moins en temps normal. Car certaines cellules cancéreuses, on le découvre depuis peu, sont précisément dépourvues de E-cadhérine.

De ce fait, sans doute deviennent-elles des cellules mobiles, aptes à migrer et à former des métastases. L'hypothèse est d'autant plus crédible que ces cellules, cultivées en laboratoire, perdent leur mobilité dès lors qu'on leur restitue un gène de cadhérine fonctionnel.

En révélant pour la première fois l'existence d'une interaction entre cette protéine d'adhésion cellulaire et une protéine bactérienne, *Listeria monocytogenes* pourrait ainsi permettre d'aborder, par une voie détournée, les mécanismes de formation de certaines tumeurs cancéreuses.

Catherine Vincent

Les saumons ont retrouvé le chemin des rivières d'Armorique

Le patrimoine salmonicole breton fait l'objet d'une nouvelle politique de gestion de la pêche. Le succès de l'action des sociétés de protection piscicole est tel que la Bretagne affronte désormais un braconnage organisé

Moins exploités que ceux des autres régions françaises, les cours d'eau bretons n'ont jamais totalement perdu leur patrimoine salmonicole. Une pêche excessive et la pollution avaient malgré tout entraîné, il y a dix ans, une raréfaction des saumons dans certaines rivières. Guidées par les études de terrain des chercheurs de l'INRA (Institut national de recherche agronomique) et de l'Ifremer (Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer), les associations de pêcheurs et de défense de l'environnement ont mené une action efficace. Des mesures d'entretien, la construction de passes à poissons, la création d'une *« nurserie »* et, surtout, l'instauration d'une politique rigoureuse de gestion des stocks ont permis de rétablir la situation. Seule la qualité de l'eau continue à poser quelques problèmes, notamment en été.

BREST
de notre correspondant

Les fines gaules ont recommencé à taquiner le saumon. Ce poisson mythique, capable de parcourir des milliers de kilomètres, est devenu un symbole de la restauration de la qualité de l'eau des rivières. Choyé après avoir été gaspillé, il fait l'objet d'une nouvelle politique de gestion de la pêche. Les prises sont désormais contingentées par bassin, et non plus par pêcheur, en fonction d'une prédétermination des stocks. Deux mille saumons ont été pris en ligne en 1995 en France, presque en totalité dans les rivières du massif armoricain.

AIDÉ PAR LA GÉOGRAPHIE

Epargné par les grands barrages qui ont eu pour effet d'arrêter les migrations halieutiques, moins soumis à la pression d'exploitation des cours, le patrimoine salmonicole breton a été plus préservé que dans des régions comme le Massif central ou le bassin de la Seine. La Bretagne a été aidée en cela par sa géographie : ses rivières sont courtes et les saumons ne sont pas obligés de remonter sur des centaines de kilomètres pour arriver sur les zones de ponte (les frayères).

Pour autant, tout n'est pas rose. Si le saumon a continué à fréquenter l'Elorn, l'Aven, ou les rivières de Quimper, il a fortement régressé dans l'Aulne, le Blavet et le Trieux. Mais l'émergence, au début des années 70, d'un militantisme de terrain a permis de déclencher un mouvement de protection des milieux aquatiques, sous l'égide de l'association Eau et rivières de Bretagne, qui a fait du saumon et de la truite l'emblème de la reconquête de l'eau en Bretagne. Cette région est ainsi devenue, à partir de l'Elorn, du Scorff et du Trieux, le laboratoire pour la restauration en saumon atlantique.

Le cas de l'Elorn (Landerneau) est intéressant. On y a instauré très tôt une déclaration obligatoire des captures. A partir d'écailles rapportées par les pêcheurs, les scientifiques de l'Ifremer (Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer) et de l'INRA (Institut national de recherche agronomique) ont pu déterminer, presque comme pour les arbres, l'âge des poissons rejoignant les frayères. Il fallait aussi aller voir ce qui se passait dans l'eau, d'où la création d'une trappe de comptage.

Ainsi, a-t-on pu acquérir d'importantes données sur les migrations. Et on s'est aperçu que le stock évoluait : moins de gros saumons d'hiver, et plus de petits saumons de printemps-été. Les castillons, donc, restaient moins longtemps en mer et rejoignaient leur lieu de ponte plus tardivement dans la saison.

LES RISQUES DE L'ÉLEVAGE

Ce phénomène mondial, dont on continue à ignorer la cause, a joué un mauvais tour aux pêcheurs, notamment sur l'Aulne (Châteaulin), jadis poissonneuse. L'explication est quasi mathématique. En prélevant surtout des saumons d'hiver, qui deviennent de moins en moins nombreux, on en diminue encore le potentiel de renouvellement. Par ailleurs, les petits saumons aux capacités plus limitées de nage et de saut, remontant de surcroît à une saison où il y a moins d'eau, n'ont pas les mêmes moyens physiques d'atteindre leur frayère. Pollution et barrage s'ajoutant à cela, le nombre de captures sur l'Aulne est passé d'une estimation de 800 en 1954 à quelques unités en 1987.

Mais la Fédération des pêches du Finistère a pu remonter le courant : 700 saumons ont été pris sur cette rivière en 1995. Un score digne des rivières écossaises, obtenu grâce à la construction des passes à poisson, à des actions d'entretien et à la création de la plus importante unité de production française de bébés saumons. Mais l'un des gros problèmes reste l'amélioration de la qualité de l'eau. Il y a un risque d'eutrophisation en été, c'est-à-dire de diminution de l'oxygène dans l'eau en raison de la poussée d'algues microscopiques.

L'élevage, surtout, aura été un puissant facteur de redressement. Les saumons de retour sont pour moitié de procréation artificielle. *« C'est encore de l'assistance respiratoire,* souligne Jean-Pierre Porcher du Centre national d'interprétation des captures de saumon, à Rennes. *Le stock ne peut tourner encore de manière autonome.* » Mais ce *sea ranching* n'est pas sans risques. Il peut entraîner des modifications génétiques sur les souches sauvages et favoriser l'introduction de maladies.

Il s'agit maintenant de bien gérer le stock. *« Certains bassins, comme l'Aven, l'Elorn, les rivières de Quimper sont proches de l'optimum »*, indique Jean-Pierre Porcher. Jusqu'à présent, la réglementation sur les prises était nationale (quatre saumons par an). Désormais, dans chaque région, un comité de gestion des poissons migrateurs (Cogepomi) définit, rivière par rivière, les possibilités de prélèvement. L'objectif est de *« laisser en fin de saison un effectif de géniteurs suffisant pour assurer la dépose d'œufs, ce qui permettra le nombre maximal de captures dans les années futures »*.

Cette décentralisation des décisions est une vieille revendication des militants de l'association Eau et rivières de Bretagne. Malheureusement, avec le retour du saumon, s'est développé un braconnage organisé qui s'apparente parfois à un banditisme des rivières : *« On pêche le saumon au filet et au fusil-harpon. » « Le minimum,* se plaint Jean-Yves Kermarrec, secrétaire de l'association des pêches et de protection des milieux aquatiques de l'Elorn, *serait d'avoir un gardiennage à la hauteur des ambitions de gestion. »*

Gabriel Simon

Entre mer et rivière

Saumoneaux
Ils vont s'engraisser pendant 1 à 3 ans environ à l'ouest du Groenland et de la Norvège
(Poids : entre 2 et 10 kg)
Retour des reproducteurs
Mer
Modification de l'organisme pour aller en mer
en rivière
(1 à 3 ans)
Source : Michel Heland, Station [...] de l'INRA
Infographie : Le Monde

Un âge d'or mythique

Il y a trois siècles, il y aurait eu un million de saumons en Bretagne. La chair, paraît-il, en était même devenue tellement commune que les ouvriers des campagnes, dégoûtés de cette pitance à bon marché, n'en voulaient plus. Mais ce grand âge d'or du saumon n'a sans doute vécu que dans les croyances populaires. Pour abriter une telle population, il aurait fallu, en effet, une surface d'évolution bien plus importante. Et l'on n'a jamais trouvé de traces écrites faisant état d'un refus de journalier agricole de sacrifier à ce menu. Non seulement on a surestimé les situations antérieures, mais on peut dire que les rivières bretonnes sont restées globalement riches en saumons. Par comparaison, la Seine, le Rhin et la Dordogne se sont vidés. Sur la Loire et l'Allier, ce poisson est devenu très rare, au point qu'il a fallu en interdire la pêche.

Un grand migrateur qui navigue à vue de nez

TOUS LES SAUMONS commencent leur vie en eau douce. Après un à trois ans de développement en rivière comme *tacons*, leur organisme se modifie profondément – ils deviennent alors des *smolts* d'une vingtaine de centimètres – pour les préparer à affronter, vers la mi-avril, la grande migration qui les conduira à évoluer cette fois dans les eaux salées de la Norvège et du sud-ouest du Groenland, où ils se développeront pendant quinze à vingt-sept mois.

« C'est à ce stade, précise Jacques Dumas, de *la station d'hydrobiologie de l'INRA de Saint-*Pée-sur-Nivelle (Pyrénées-Atlantiques), *que le jeune saumon mémorise l'éventail d'odeurs de sa rivière qui lui permettra de se guider lors du retour de son voyage marin. »* Contrairement à leurs congénères du Pacifique qui meurent après reproduction, les saumons atlantiques peuvent renouveler plusieurs fois le voyage. A l'analyse de l'écaille d'un saumon pêché dans l'Elorn (Finistère), les spécialistes de l'Ifremer de Brest ont pu déterminer que cette femelle de neuf ans avait effectué trois migrations.

Pour un saumon qui naît dans l'Allier, cette *boucle lieu de naissance-zones d'engraissage*-lieu de ponte peut atteindre 15 000 kilomètres, dont 2 000 sur le trajet montant et descendant de sa rivière d'origine et de la Loire. Comment, dans ces conditions, l'animal trouve-t-il la route du retour ?

MARQUAGE GÉNÉTIQUE

On pense que la cartographie de son lieu de grossissement est marquée génétiquement, estime Gilles Bœuf, de l'Ifremer, qui ajoute d'autres hypothèses : capacité à utiliser le champ magnétique terrestre ou des champs induits par les courants marins (on a trouvé de la magnétite dans le cerveau des saumons) ; orientation sur le soleil et la lune ; utilisation *des courants ; sensibilité aux différences des* températures d'eau. C'est la raison des efforts consentis par les chercheurs pour mieux suivre et mieux comprendre cet étonnant champion. Ainsi, aux recherches menées par les équipes *bretonnes s'ajoutent celles faites en Aquitaine* pour mieux cerner l'avenir de ce patrimoine. Tout ces travaux ont conduit, il y a quatre ans, les biologistes à coopérer avec des biométriciens et des mathématiciens (INRA et Ifremer de Saint-Pée-sur-Nivelle et INRA de Toulouse) pour créer un pôle de recherche destiné à modéliser et prédire le niveau de ces ressources *aquatiques en milieu sensible.* D'autres équipes de Nantes, Bayonne, Cestas et Thonon-les-Bains s'y sont associées, au point, rappelle Jacques Dumas, que *« les composantes permanentes de ce pôle ont éprouvé le besoin de créer rapidement sur le sujet un groupement d'intérêt scientifique »*.

G. S.

Envisat, dernier « gros » satellite d'observation européen ?

C'EST UNE ÉPINE dans le pied des comptables de l'espace. Un *énorme* satellite, de la taille d'un autobus, imaginé il y a une dizaine d'années dans l'euphorie d'une époque où l'Europe se construisait une nouvelle frontière, spatiale, avec son programme Columbus et sa navette Hermès. Pour compléter cette panoplie, les scientifiques avaient conçu Envisat, une machine à presque tout faire, presque tout voir, presque tout enregistrer des mouvements de la Terre et des caprices de l'atmosphère.

Mais les financiers ont dû revoir la copie et tenir compte de la crise économique. Columbus et Hermès ont succombé. Envisat, le plus gros des satellites d'observation jamais projetés par l'Europe, n'a survécu que de justesse et devrait être lancé en 1999 par la fusée européenne Ariane 5. Lors du dernier conseil de l'Agence spatiale européenne (ESA), fin mars, les délégations nationales ont cependant réclamé des économies supplémentaires, d'un montant approchant 170 millions de francs, afin de boucler un budget initial de 1 828 millions d'unités de compte (MUC prix 92), soit près de 13 milliards de francs. Cet effort est rendu nécessaire pour deux raisons : il manque 4,5 % de souscriptions pour assurer le financement du projet et les industriels ont aussi dépassé les coûts de 4,5 % de la part des industriels, soit un écart de 9 % avec le budget initial.

« Nous avons déjà réussi à économiser 390 millions de francs sur les 560 millions de réduction réclamés par les Etats à l'ESA, souligne Patrick Jourdan, directeur du marketing de Matra Marconi Space, qui a récupéré la maîtrise d'œuvre du projet Envisat après le rachat par Matra de British Aerospace. *Mais nous sommes arrivés au point où des efforts financiers supplémentaires entraîneraient des risques pour le bon déroulement de la mission. »* Des économies ont été réalisées, par les trente-sept industriels des *onze pays associés au projet,* grâce à une réduction du nombre de prototypes utilisés pour la préparation au lancement, ainsi que sur les tests des différents éléments et instruments embarqués. Patrick Jourdan estime que les industriels ont fait leur part du « dégraissage » et *que l'on peut faire désormais* porter les efforts sur le prix du lancement ou sur les frais de gestion.

« Pour des impératifs de stratégie industrielle », Arianespace ne tient pas pour l'heure à dévoiler le tarif qu'elle entend appliquer lors du lancement d'Envisat, à l'origine prévu fin 1998, ni si elle envisage d'embarquer un autre passager afin de partager le coût du lancement. Du côté de l'ESA, on assure que les industriels peuvent encore grignoter quelques dépenses *« dans les détails »*. L'agence se montre optimiste sur le succès des discussions *« très dures »* qui ont *déjà eu lieu avec les délégations* des bailleurs – la France contribue à 24,5 %, la Grande-Bretagne 18,5 % et l'Allemagne 17,5 %.

Bonn s'est montré très critique envers Envisat, sans doute parce que l'Allemagne discute parallèlement avec la NASA un projet de satellite d'observation radar dérivé de son système X-SAR qui a déjà volé sur la navette Endeavour. Elle semble cependant avoir infléchi sa position, puisque le budget, qui avait été bloqué, a été abondé jusqu'au mois de mai, où une nouvelle réunion permettra, espère-*t-on à l'ESA, d'enregistrer de nou*veaux « progrès » budgétaires.

Les scientifiques doivent-ils redouter ces arguties ? ScaraB, une expérience française de mesure du bilan radiatif terrestre, a déjà été supprimée en 1995. Mais il a été décidé de ne pas toucher aux performances des dix autres instruments embarqués sur le gros satellite. Il est vrai qu'au plan scientifique Envisat est particulièrement ambitieux. Prévu pour être opérationnel au moins cinq ans, il prendra le relais des satellites d'observation de l'ESA, ERS 1 et 2, et sera placé sur une orbite polaire, à 800 km d'altitude. Il fera le tour de la Terre en 100 minutes, et repassera à l'exact aplomb d'un même point tous les 35 jours.

En dépit de ses mérites supposés, Envisat est sans doute le dernier satellite européen d'observation d'une telle dimension. Deux écoles s'affrontent en effet. Doit-on construire de gros satellites multitâches, coûteux, mais dont les instruments permettent un couplage inégalé *des données ? Ou* faut-il leur préférer des satellites plus petits, centrés sur une seule activité, dont la perte au lancement serait moins préjudiciable ? Leur plus faible coût devrait en effet les mettre à la portée de pays en voie de développement. Sans doute, reconnaît-on au CNES et à l'ESA, ne prendrait-on pas aujourd'hui le risque de lancer sur un même satellite une telle diversité d'outils que celle proposée par Envisat. Ses successeurs probables, Metop 1 et 2, seront beaucoup plus petits, et centrés sur une activité unique : la prévision météorologique.

Hervé Morin

Couplage inégalé

Avec 2 150 kg d'instruments embarqués, le satellite européen d'observation Envisat pourra donner un suivi de l'évolution de l'atmosphère, de l'océan et de l'environnement. Il devrait permettre un couplage inégalé des données recueillies : imagerie radar, étude de la couche d'ozone, radiométrie, cartographie, altimétrie, interférométrie... Le plus prometteur est sans doute le radar à ouverture synthétique (ASAR), dérivé de ceux embarqués sur les ERS.

ASAR, dont la réalisation a été confiée à l'allemand Dornier, du groupe DASA, se présente sous la forme d'une grande antenne de 10 m sur 1,5 m. La déployer est un véritable casse-tête. Mais ce radar pourra balayer la surface de la Terre avec une résolution de moins de 30 mètres, et selon cinq modes de fonctionnement. Les données recueillies seront enregistrées sur bandes magnétiques, et pourraient être retransmises via le satellite relais européen prototype Artemis, dont le lancement fait encore l'objet de discussions avec le Japon.

L'escalade sous un toit

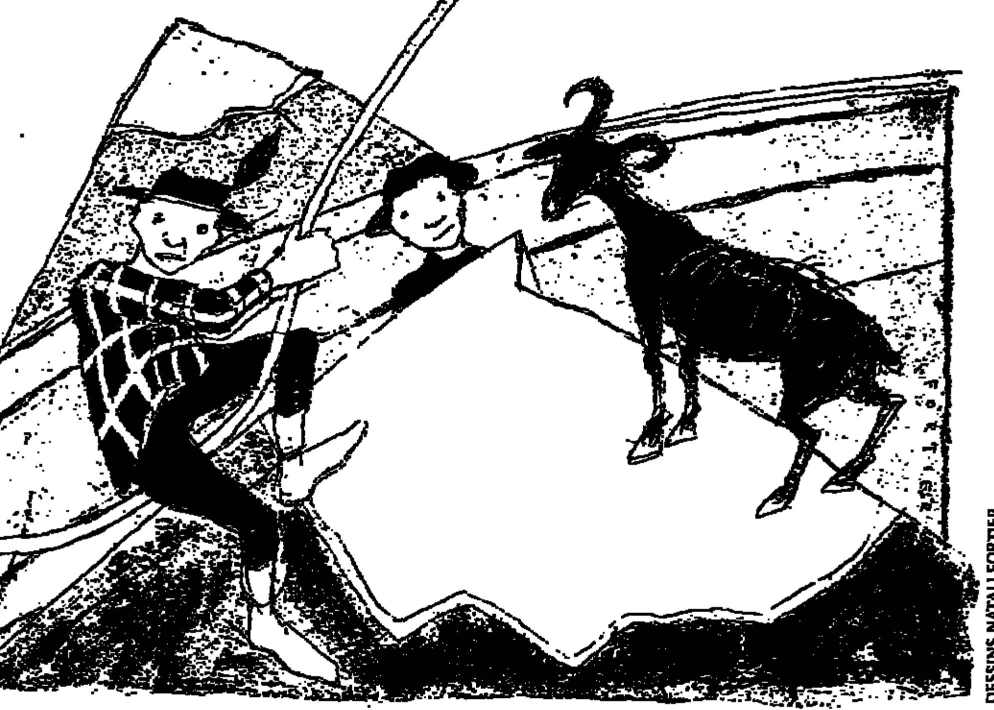
Aussi abordable que le squash ou le jogging, la grimpe peut se pratiquer en ville

L'IDÉAL DU GRIMPEUR est évidemment le rocher naturel, le vertige gazeux du Verdon ou des falaises ensoleillées de Provence. Pour les Parisiens, qui représenteraient au moins le quart des pratiquants, il y a bien sûr tout proche les fameux « blocs » éparpillés en forêt de Fontainebleau (Seine-et-Marne).

Ce sont d'ailleurs les alpinistes franciliens en espadrilles (surnommés les « bleausards ») et sevrés de cimes altières qui inventèrent, dès les années 30, une nouvelle « varappe ». L'escalade devient alors une véritable « école de pensée », plus sensible à l'esthétique d'un itinéraire qu'à la victoire en altitude. Définitivement émancipée de l'univers montagnard dans les années 70, elle s'affirme aujourd'hui comme une discipline à part entière, rebaptisée communément la « grimpe », et acquiert une large audience citadine.

Ludique ou pédagogique (à cinq ans, l'instinct fait merveille ; et un million d'écoliers auraient déjà goûté à la verticalité), la grimpe passionne les jeunes (les filles sont pour l'instant minoritaires mais elles se rattrapent) mais aussi d'autres générations (il n'y a pas d'âge canonique, avec l'expérience). Bref, on estime le nombre de pratiquants à 400 000 en France.

L'escalade est un sport exigeant. Il requiert une certaine tonicité physique et une grande capacité de concentration. L'apprentissage n'en est pas moins facile et relativement peu onéreux. D'autant que les murs artificiels composés de prises en béton-résine à visser sur n'importe quel (ou presque) support et imitant parfaitement les sensations du rocher ont rapproché les pratiquants de leur terrain de jeux. Ces structures de « rechange » peuvent être installées en extérieur mais aussi en intérieur.



DESSINS NATALI FORTIER

On en compte désormais des milliers en France, implantés partout et même sur des aires d'autoroute.

Du coup, la « grimpe en kit » n'a plus rien d'hérétique. Pour le prix d'un court de tennis, une commune ou même une station de montagne (sans crainte du paradoxe) peut s'offrir une structure artificielle et attractive sur une façade ou dans un gymnase. Côté encadrement, un comité d'entreprise, un centre de vacances type UCPA (Union des centres de plein air), une association comme le CAF (Club alpin français) ou un club affilié à la FFME (Fédération française de la montagne et de l'escalade) font très bien l'affaire.

On devine que la grimpe, effort individuel par excellence, invite à la convivialité. Il lui restait à offrir la proximité.

Alternative pertinente à l'éloignement des sites et aux aléas climatiques, réponse commode à un besoin d'assiduité et au manque de disponibilité des équipements collectifs (un gymnase est souvent partagé avec d'autres disciplines...), la grimpe « indoor » se propose aussi sous une nouvelle formule : les salles privées. A la sortie du bureau ou de la fac, le sportif urbain peut ainsi consacrer son temps libre à la grimpe, comme il irait faire un squash ou un jogging...

Il en coûte de 30 à 60 F la séance libre et de 1 100 à 2 400 F l'abonnement annuel. Déjà soumis à forte affluence, les prestataires suivants sont intéressants :

- **en région parisienne** : Centre européen d'escalade (3, rue des Alouettes, zone Senia, 94320 Thiais ; tél : 45-12-92-58) et Murs-Murs (55, rue Cartier-Bresson, 93500 Pantin ; tél : 48-46-11-00) ;
- **dans l'agglomération lyonnaise** : M'Roc (74, rue Greuze, 69100 Villeurbanne ; tél : 78-85-73-04) ;
- **en banlieue grenobloise** : Espace Vertical (6, rue de Saint-Nizier, 38600 Fontaine ; tél : 76-53-16-60) ;
- **en Provence** : Salle Grimper (125, rue Bessemer, zone industrielle des Milles, 13100 Aix-en-Provence ; tél : 42-39-77-34) ;
- **en Midi-Pyrénées** : Altissimo (5, rue Jean-Rodier, zone industrielle Montaudran, 31400 Toulouse ; tél : 61-54-32-00).

Les salles privées (jusqu'à 1 200 m² de surface équipée) sont ouvertes six ou sept jours par semaine, parfois en non-stop (de 10 heures à 22 heures) et accessibles à tous, débutants ou confirmés. Elles offrent les conseils d'un moniteur breveté d'Etat (35 F/heure le cours collectif) et présentent une variété infinie d'exercices de style et de difficultés techniques puisque les « prises » artificielles sont amovibles. Sauna et restauration peuvent ajouter à la convivialité. Surveillées et sécurisées, les voies font de deux à vingt mètres de hauteur : en cas de chute, réception sur des matelas ou classique méthode de l'assurage avec corde. Chacun peut alors s'exprimer sereinement, façon loisir ou performance, sans vouloir imiter les (rares) aventuriers du « solo intégral » qui gravissent dangereusement (avec talent mais illégalement) le gratte-ciel de verre ou les cathédrales.

Avec sa panoplie complète (chaussons-ballerine, baudrier et mousquetons), son jargon (un « crux » est le passage-clé qui définit la cotation d'une voie), son rituel (s'enduire les mains de magnésie anti-sueur puisée dans le petit « sac-à-pof ») et ses codes (le « 9a » est actuellement la difficulté cotée la plus élevée), le grimpeur urbain fait partie d'une tribu qui s'agrandit chaque jour. Et attend son heure : les vacances de rêve sur le « vrai » rocher calcaire...

Philippe Bardiau

Les « institutionnels »

Le grimpeur trouvera informations et stages organisés auprès des deux organismes suivants :

- **La Fédération française de la montagne et de l'escalade** (FFME), 8-10, quai de la Marne, 75019 Paris, tél. : 40-18-75-50. Licence sportive : de 90 à 130 F par an.
- **Club alpin français (CAF)**, 24, avenue de Laumière, 75019 Paris, tél. : 53-72-87-00. Cotisation annuelle entre 300 et 500 F, assurance comprise.



L'AIR DE PARIS

Les ombres de la Santé

Près du long mur de la Santé, boulevard Arago à Paris, l'automne n'attend pas la chute des feuilles pour attaquer. Ce n'est pas un gentil tournoiement au gré du vent, mais des petits coups mats sur le trottoir, frappés vite fait sans crier gare. Il s'agit des bogues qui tombent des marronniers, libérant aussi sec un marron tout brillant. Si c'est un marron haut de gamme, il roule comme une bille pour aller percuter le mur de la prison. Avec le printemps, les marronniers se refont peu à peu le plus épais des plumages. Leurs feuilles vous ont un air de petits parasols retournés par le vent, et l'on peut être sûr qu'au moment de la canicule il y aura, le long du mur de la prison, cette ombre généreuse que prisait tant Robert Doisneau. Fraîcheur bénie dans un Paris écrasé de soleil : c'est la magie du temps cyclique, le bonheur simple des saisons.

Evidemment, derrière le mur, il est une ombre moins bénie, dispensée à coups de verrous. En dépit d'un « Brûlons les prisons » gribouillé juste en face, vous vous dites que cette ombre, derrière le mur, est du genre persistant. Vous avisez alors la vespasienne, sur le trottoir, elle aussi du genre persistant. Et vous vous racontez qu'elle est peut-être encore là, précisément, pour un taulard sous les verrous depuis des lustres. Un taulard qui termine sa peine et qui risque d'être fort dépaysé, à sa sortie, par ces étranges météorites qu'on appelle « sanisettes ». Côté bibine, notre taulard devra marcher un peu pour apercevoir l'ombre d'un café. Car voilà bien longtemps qu'il n'y a plus, face à la prison, La Bonne Santé, le mastroquet dont parle Jean Follain dans son Paris des années 30. Dame ! on pouvait s'y attarder, histoire de retrouver « tiédeurs et fraîcheurs complices ».

S'il passe près du numéro 82 du boulevard Arago, à l'angle de la rue de la Santé, notre taulard posera peut-être le pied sur le couvercle d'une bouche d'égout, un très classique Pont-à-Mousson. C'est ce couvercle qu'on voit se soulever vers la fin du *Trou*, le dernier film de Jacques Becker : moment inoubliable, qui nous fait sortir enfin de ce long tunnel creusé par les cinq détenus. Voilà bien la plus belle bouffée d'air qu'on ait jamais respirée en plein Paris !

Daniel Percheron

VENTES

L'histoire des monnaies

D'APRÈS LA LÉGENDE, l'invention de la monnaie serait due au roi de Lydie Crésus (VIe siècle avant Jésus-Christ) ; le fleuve Pactole, qui traversait sa capitale, Cardès, charriait des pépites d'électrum, un alliage naturel d'or et d'argent. C'est la création du poinçon, dont la présence garantissait le poids et la qualité du métal précieux, qui permit de manipuler en toute confiance des espèces métalliques de valeur et de volume très inférieurs au lingot utilisé auparavant.

Une vente regroupant deux collections, qui aura lieu à Drouot les 24, 25 et 26 avril, illustre de manière chronologique et géographique l'histoire de la numismatique. Cet ensemble comprend plus de 1 500 monnaies d'or, dont plusieurs d'une grande rareté.

Parmi les plus anciennes pièces figure un modèle à tête de lion du royaume de Lydie en électrum frappé par le roi Alyattes (618-561 av . J.-C.), dont on attend 2 000-2 500 francs. Mais l'art de la monnaie s'est surtout épanoui après les conquêtes d'Alexandre, quand la domination d'un territoire immense imposa la nécessité d'une unité de base, le drachme d'argent. Frappées dans de nombreuses cités du monde grec, ces monnaies offrent une grande variété de styles, alors que leur dessin, leur poids et leur densité de métal demeurent constants. Magnifié, Alexandre est représenté sur nombre d'entre elles, et ce très longtemps après sa mort. Selon la rareté et l'état de conservation, le prix des pièces à son effigie varie ici entre 2 500 et 18 000 francs.

A Rome, les premières monnaies, en bronze, circulent à partir du IVe siècle av. J.-C. Puis, vers 212 av. J.-C., arrive le denier d'argent, qui vaut dix pièces de bronze. Enfin, en 209 av. J.-C., l'aureus, en usage jusqu'au IVe siècle après Jésus-Christ. Jules César inaugure l'habitude du portrait impérial, qui se perpétue ensuite avec un réalisme très éloigné des représentations grecques. Un aureus d'Octave Auguste (27 avant J.-C. - 12 après J.-C.), frappé en 12 avant notre ère, est proposé à 13 000-15 000 francs. Un autre, d'Hadrien, frappé en 118, à 10 000-12 000 francs. Au fil des siècles, les profils romains perdent peu à peu leur ressemblance, et le solidus de Constantin (312-337) montre une tête couronnée aux yeux stylisés, qui marque cette transition (estimé 4 000-4 500 francs parce que troué).

EMBLÈMES ROYAUX

Le Moyen Age voit un abandon des monnaies d'or au profit de l'argent, jusqu'à la création de l'écu d'or par Saint Louis, en 1266, dont il reste aujourd'hui huit exemplaires répertoriés. Ornées, non pas de portraits, mais des attributs et emblème royaux, les monnaies gothiques connaissent leur apogée avec la couronne d'or de Philippe VI de Valois (1328-1350), frappée le 26 janvier 1340 et annoncée à 260 000-280 000 francs, une des plus belles pièces de cette période avec sa composition riche et équilibrée.

La Renaissance réintroduit progressivement les normes établies dans l'Antiquité avec le retour du portrait ; en 1551, l'invention de la frappe au balancier permet d'obtenir des pièces parfaitement rondes.

En 1640, Louis XIII remplace l'écu par le louis d'or, à son effigie. Un très rare modèle de 1640, d'une valeur de huit louis, utilisé uniquement à la table de jeux royale, est proposé à 280 000-300 000 francs. Mais d'autres louis, plus courants, sont accessibles à partir de 3 500 francs.

Catherine Bedel

★ *Drouot-Richelieu. Mercredi 24,* **jeudi 25 et vendredi 26 avril. Exposition : mardi 23 avril de 11 heures à 18 heures. Etude Tajan, 37, rue des Mathurins. 75008 Paris. Tél. :** *53-30-30-30. Expert : Jean Vin*chon, 77, rue de Richelieu, 75002 Paris. Tél. : 42-97-50-00.

ESCAPADES

CULTURELLES

■ **UN MUSEE À BIBRACTE.** C'est sur le mont Beuvray, un sommet du massif du Morvan, que se sont installés, il y a plus de deux mille ans, les Eduens, riche peuple gaulois. Ville fortifiée cernée de doubles remparts, Bibracte, un des hauts lieux de la guerre des Gaules, verra s'échanger sur ses marchés les productions de ses ateliers d'artisans et les marchandises venues de toute l'Europe celtique et du monde méditerranéen. Le 4 mai, le musée de Bibracte ouvrira ses portes et offrira aux visiteurs, outre une synthèse sur l'Europe celtique, une introduction aux vestiges de l'oppidum, un des sites majeurs de l'histoire nationale. L'exposition présentera maquettes, pièces originales et copies, bornes interactives, spectacles audiovisuels et animations illustrant la vie quotidienne de Bibracte.

★ Musée de Bibracte, de 10 heures à 18 heures, tous les jours de mi-juin à mi-septembre sauf le mardi. Prix : 25 F. Visite guidée du site tous les après-midi, à 14 heures et 16 h 30, à l'Ascension, à la Pentecôte et du 1er juillet au 31 août. A 15 heures du 15 juin au 1er juillet. Prix : 45 F. Site et musée : 60 F. Renseignements au 86-78-69-00.

■ **L'ART DE RECEVOIR.** Dans le cadre de programmes alliant culture, gastronomie et art de vivre, la princesse Marie-Blanche de Broglie se propose d'initier des groupes de huit à douze personnes aux subtilités de la cuisine et de l'art de recevoir à la française. La journée coûte 1 100 F. Egalement programmés, des cours de cuisine (comment recevoir à la maison en suivant les saisons), des cours de pâtisserie, des cours d'art de vivre (l'art de présenter la table) et d'initiation et de dégustation de fromages. Les cours sont donnés en français et en anglais.

★ La Table de Marie-Blanche, 18, avenue de La Motte-Picquet, 75007 Paris, tél. : (1) 45-51-36-34.

FAMILIALES

■ **MÉTAMORPHOSES DU LAIT.** Une histoire (assez) scientifique et (surtout) savoureuse des produits laitiers est proposée, du 2 mai au 3 novembre, dans le cadre d'une exposition présentée aux salines royales d'Arc-et-Senans (Doubs), un monument exceptionnel construit au siècle des Lumières par Claude Nicolas Ledoux et aujourd'hui inscrit sur la liste du patrimoine mondial de l'Unesco. Une invitation à suivre le parcours des produits laitiers, de l'élevage de l'animal producteur de lait à la consommation, avec un éclairage particulier sur la Franche-Comté et une approche pédagogique étoffée à l'intention des jeunes visiteurs, qui pourront apprendre en s'amusant.

★ Institut Claude-Nicolas-Ledoux, Saline royale, 25610 Arc-et-Senans, tél. : 81-54-45-45.

■ **CHÂTEAUX DE LA LOIRE EN MINIATURE.** Après l'ouverture, près d'Amboise, de l'Aquarium de Touraine (le plus grand d'Europe en eau douce, c'est le troisième site le plus visité du val de Loire après Chenonceau et Chambord), sera inauguré, en mai, un parc de châteaux de la Loire en miniature qui présentera, sur deux hectares, à l'échelle 1/25, la plupart des châteaux et grands monuments du val de Loire. En complément, un film dynamique en relief permettant aux visiteurs de découvrir, à bord d'un simulateur, l'intérieur, en trois dimensions, d'un château médiéval. Jouxtant ce parc sera également ouvert, en juin, un parc d'attractions sur le monde merveilleux de l'âne, qui présentera les collections de Jacky Davèze (objets, documents) ainsi que plus de 60 ânes dans leur univers respectif reconstitué.

★ Renseignements sur les trois sites au 47-23-44-44.

■ **LES TRÉSORS DE LA GROTTE CHAUVET.** Découverte en décembre 1994, la grotte Chauvet, en Ardèche, a été fermée au public afin de préserver ses exceptionnelles peintures, vieilles de 31 000 ans. En 1998, le « musée virtuel » du Centre européen de l'art préhistorique, à Vallon-Pont-d'Arc, offrira aux 300 000 visiteurs attendus chaque année des images de synthèse des dessins rupestres de ce sanctuaire de l'art du paléolithique supérieur. Prélude au futur centre, une exposition présente les trésors de la grotte Chauvet par le biais d'un audiovisuel, de photos et de scènes reconstituées de campement.

★ Exposition grotte Chauvet-Pont-d'Arc, tous les jours sauf le lundi. Adultes : 25 F, enfants : 15 F.

■ **MARCHER AVEC DES ÂNES.** Si le cheval est la plus noble conquête de l'homme, l'âne a toujours séduit les jeunes enfants. Dans sa brochure été 1996, l'association Vacances tourisme familles (VTF) propose d'en faire, le temps d'une randonnée familiale à pied, un compagnon de voyage pour, sept jours durant, parcourir les Pyrénées, entre Bigorre et Béarn, de la vallée des Gaves à la vallée d'Ossau. Des ânes qui, les bagages étant acheminés par la route en véhicule, se contenteront de porter les sacs de la journée et les enfants fatigués. Une randonnée très facile (à partir de six ans) avec des étapes de quatre à cinq heures de marche et de faibles dénivelées. Hébergement en gîtes, chambres d'hôte, refuges et bivouac (une nuit) avec une chambre par famille. Départs (de la gare d'Argelès-Gazost) le 30 juin ainsi qu'en juillet et août. Prix : 2 850 F par adulte, 1 980 F par enfant. Programme similaire en Savoie, à travers le parc national de la Vanoise. Ainsi qu'en Ardèche, au départ de Montselgues, avec les randonnées d'une semaine (environ 4 000 F pour un couple et un enfant en pension complète) proposées, du 16 juin au 21 septembre, par l'association La Fage.

★ VTF, 15, rue Gay-Lussac, 75005 Paris. Itinéraires détaillés sur demande au 43-25-70-90 ou au 3615 CIHM. Association La Fage, Alain Fournier, 07140 Montselgues, au 75-36-94-60.

SPORTIVE

■ **SAFARI PHOTO.** Saisir le lagopède en vol ou la marmotte qui aménage sa tapia ; cadrer la course du chamois ou la fuite du bouquetin ; fixer sur la pellicule la lumière frisante d'un glacier ou le reflet de l'Isanteléina dans le lac de la Sassière. Autant de temps forts des stages d'une semaine (photo et vidéo, de l'initiation au perfectionnement) programmés, du 23 juin au 1er septembre, par Safaris Vanoise. Au menu, des randonnées multiples (animées par des spécialistes) dans les parcs de la Vanoise et du Grand-Paradis. De 3 750 à 4 780 F (selon la catégorie d'hôtel et le type de chambre) avec hébergement hôtelier en pension complète. Prêt gratuit de matériel photo et jumelles de haut de gamme. Egalement au programme, des randonnées et circuits découverte ainsi que des week-ends à thème.

★ Safaris Vanoise, BP 247, 73155 Val-d'Isère Cedex, tél. : 79-06-00-03.

ANTIQUITÉS

■ Antibes (Alpes-Maritimes). Port Vauban. 200 exposants. Entrée : 35 F. Jusqu'au 21 avril de 10 h 30 à 19 h 30.
■ Gap (Hautes-Alpes). Salle de la Blache. 30 exposants. Entrée : 15 F. 20-22 avril de 10 heures à 19 heures.
■ Châteauneuf-sur-Loire (Loiret). Salle des fêtes. 30 exposants. Entrée : 18 F. 20 et 21 avril. 10 heures à 19 heures.

BROCANTES

■ Guebwiller (Haut-Rhin). Centre. 25 exposants. 19 et 21 avril.
■ Villers-Cotterêts (Aisne). Centre. 20 et 21 avril.
■ Moulins (Allier). Parc expo. 50 exposants. 20 et 21 avril.
■ Rumilly-les-Vaudes (Aube). Manoir. 40 exposants. 20 et 21 avril.
■ Maîche (Doubs). Salle des fêtes. 22 exposants. 20 et 21 avril.
■ Auneau (Eure-et-Loir). Salle des fêtes. 20 exposants. 20 et 21 avril
■ Camaret-sur-Mer (Finistère). Salle omnisport. 26 exposants. 20 et 21 avril.
■ Portsall-Ploudalmézeau (Finistère). Centre. 30 exposants. 20 et 21 avril.
■ Carbonne (Haute-Garonne). Salle des fêtes. 20 et 21 avril.
■ Sallanches (Haute-Savoie). Salle Léon-Currale. 44 exposants. 20 et 21 avril.
■ Caderousse (Vaucluse). Salle des fêtes. 35 exposants. 20 et 21 avril.
■ La Queue-en-Brie (Val-de-Marne). Salle polyvalente. 50 exposants. 20 et 21 avril.

Soleil et douceur

A L'AVANT d'une perturbation atlantique peu active, le flux va s'orienter au sud sur l'ensemble du pays : soleil et douceur s'imposeront alors partout ; seules les régions proches de la Manche connaîtront plus de nuages.

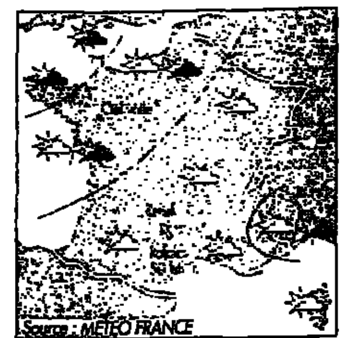
Vendredi matin, la Bretagne et le Cotentin verront circuler de nombreux nuages, qui ne laisseront qu'une petite place aux éclaircies. Un peu de bruine sera possible le matin sur le Finistère. Le vent de sud, encore modéré en début de matinée, faiblira rapidement. Sur les Pays de la Loire, la Normandie, le Centre, l'Ile-de-France, la Picardie et le Nord-Pas-de-Calais, une fois les quelques brumes matinales dissipées, le soleil brillera, mais le plus souvent à travers un ciel voilé.

Sur le Sud-Ouest, le Massif Central et le Nord-Est, les brumes matinales seront également rares, et le soleil pourra briller généreusement ; quelques fins nuages élevés circuleront haut dans le ciel. En Midi-Pyrénées, le vent d'autan se lèvera, pour atteindre 70 à 80 km/h en rafales en fin de journée. Sur le relief pyrénéen, des nuages bourgeonneront l'après-midi ; on ne pourra alors pas exclure une averse sur les sommets. Sur la région Rhône-Alpes et l'ensemble du Sud-Est, ce sera une belle journée de printemps, chaude et ensoleillée. Sur les sommets des Alpes du Sud, des nuages bourgeonneront à partir de la mi-journée ; ils pourront donner une averse au cours de l'après-midi. Autour du golfe du Lion, le vent marin amènera des nuages bas.

Les températures seront partout printanières : les minimales seront comprises entre 3 et 6 degrés des Ardennes au Nord-Est, entre 5 et 7 ailleurs, jusqu'à 8 à 10 degrés sur les côtes atlantiques et 10 à 12 sur celles de la Méditerranée ; quant aux maximales, elles seront comprises entre 15 et 18 degrés près de la Manche, entre 19 et 22 sur le reste de la moitié nord, entre 20 et 23 sur la moitié sud, avec 24 à 25 degrés possibles dans le Sud-Ouest.

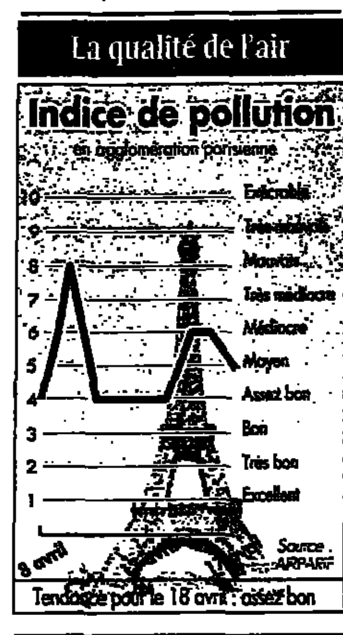
Samedi, le temps deviendra lourd et orageux sur la Bretagne. Sur le reste de la moitié ouest, des bancs de nuages élevés se contenteront de voiler par moments le soleil. Sur toute la moitié est, soleil et chaleur s'imposeront facilement. Le golfe du Lion continuera à subir des nuages bas venant de la mer. L'autan soufflera toujours assez fort. Les températures gagneront d'une manière générale 1 à 2 degrés, se situant nettement au-dessus des valeurs de saison.

(Document établi avec le support technique spécial de Météo-France.)

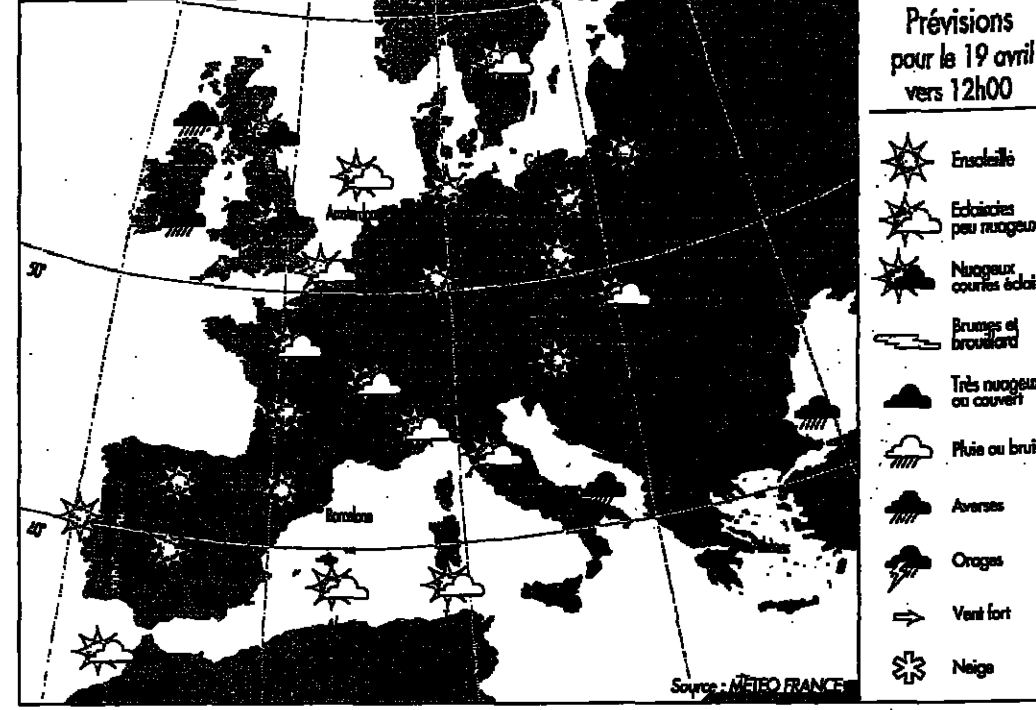
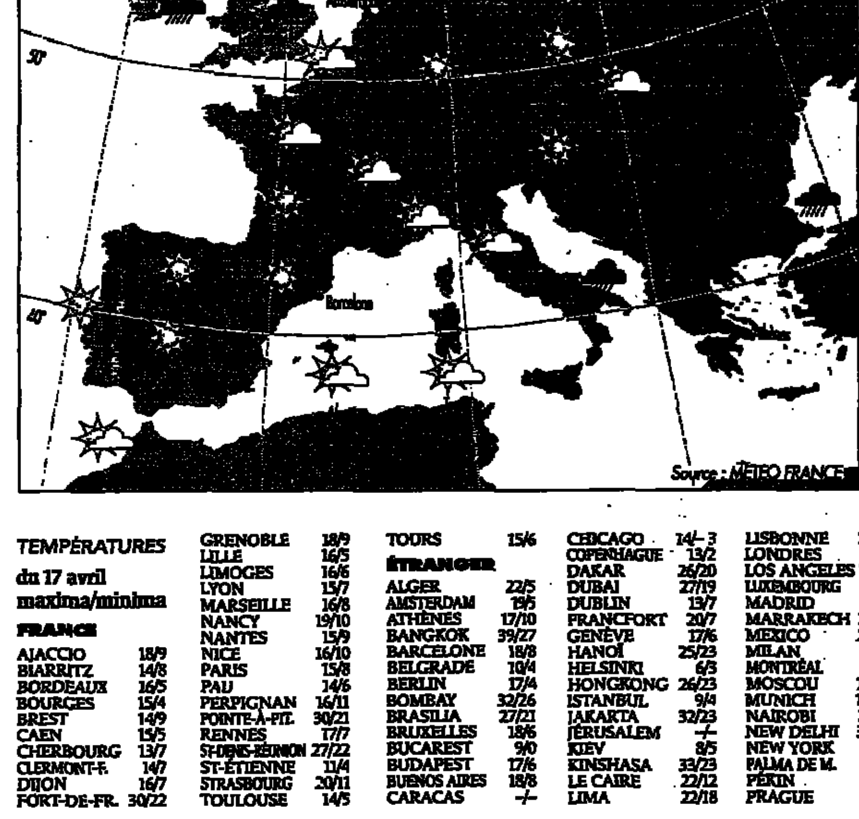


Prévisions pour le 19 avril vers 12h00

La qualité de l'air



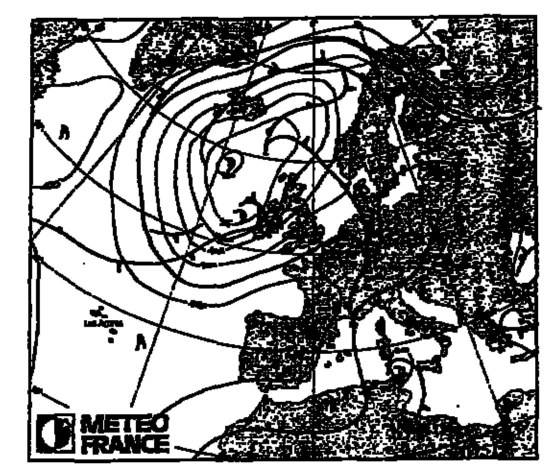
Tendance pour le 18 avril : assez bon

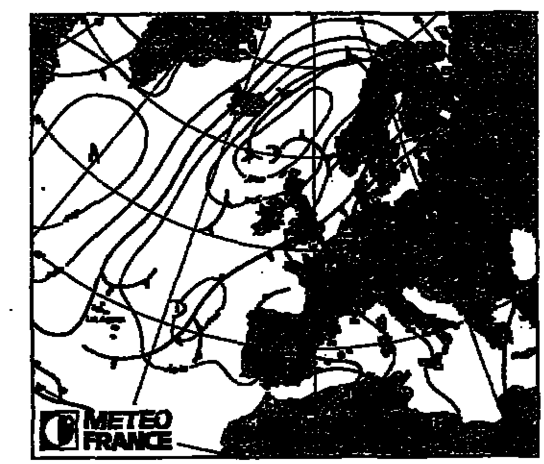


TEMPÉRATURES du 17 avril maxima/minima

Ville	max/min
FRANCE	
AJACCIO	18/9
BIARRITZ	14/8
BORDEAUX	16/5
BOURGES	15/4
BREST	14/9
CAEN	15/5
CHERBOURG	13/7
CLERMONT-F.	14/7
DIJON	16/7
FORT-DE-FR.	30/22
GRENOBLE	18/9
LILLE	16/5
LIMOGES	16/6
LYON	15/7
MARSEILLE	16/8
NANCY	19/10
NANTES	15/9
NICE	16/10
PARIS	15/8
PAU	14/6
PERPIGNAN	16/11
POINTE-À-PIT.	30/21
RENNES	17/7
ST-DENIS-RÉUNION	27/22
ST-ÉTIENNE	11/4
STRASBOURG	20/11
TOULOUSE	14/5
TOURS	15/6
ÉTRANGER	
ALGER	22/5
AMSTERDAM	19/5
ATHÈNES	17/10
BANGKOK	39/27
BARCELONE	18/8
BELGRADE	10/4
BERLIN	17/4
BOMBAY	32/26
BRASILIA	27/21
BRUXELLES	18/6
BUCAREST	9/0
BUDAPEST	17/6
BUENOS AIRES	18/8
CARACAS	–/–
CHICAGO	14/–3
COPENHAGUE	13/2
DAKAR	26/20
DUBAI	27/19
DUBLIN	13/7
FRANCFORT	20/7
GENÈVE	17/6
HANOÏ	25/23
HELSINKI	6/3
HONGKONG	26/23
ISTANBUL	9/4
JAKARTA	32/23
JÉRUSALEM	–/–
KIEV	8/5
KINSHASA	33/23
LE CAIRE	22/12
LIMA	22/18
LISBONNE	20/10
LONDRES	16/7
LOS ANGELES	19/14
LUXEMBOURG	18/7
MADRID	18/3
MARRAKECH	28/14
MEXICO	24/12
MILAN	18/5
MONTRÉAL	6/0
MOSCOU	12/–1
MUNICH	16/–1
NAIROBI	25/12
NEW DELHI	39/28
NEW YORK	13/6
PALMA DE M.	16/4
PÉKIN	15/4
PRAGUE	15/0
PRETORIA	25/10
RABAT	21/8
RIO DE JAN.	27/21
ROME	18/5
SAN FRANC.	17/9
SANTIAGO	28/9
SÉVILLE	25/12
ST-PÉTERS.	8/1
STOCKHOLM	16/2
SYDNEY	19/12
TENERIFE	24/18
TOKYO	20/9
TUNIS	24/12
VARSOVIE	15/1
VENISE	16/7
VIENNE	16/1



Situation le 18 avril, à 0 heure, temps universel



Prévisions pour le 20 avril, à 0 heure, temps universel

IL Y A 50 ANS DANS *Le Monde*

Le cas Franco

EN PORTANT la question espagnole devant le Conseil de sécurité, le gouvernement polonais a repris la thèse française, qu'il a étayée seulement par quelques arguments nouveaux. En fait, tout le monde est aujourd'hui d'accord pour condamner le régime franquiste, et le Caudillo trouverait difficilement parmi les Nations unies – et même en dehors d'elles – un avocat pour *assumer sa défense.*

Le cours des événements depuis dix ans atteste suffisamment que le dictateur sud-pyrénéen, qui n'a dû son succès qu'à l'appui des puissances de l'Axe, leur est resté constamment attaché durant la guerre et qu'aujourd'hui encore son gouvernement constitue une menace certaine pour la paix et la sécurité internationales. Sur ce dernier point, les déclarations faites hier à New York par M. Henri Bonnet sont tout à fait concluantes.

Le délégué français a mis une fois de plus en lumière le caractère essentiellement militariste du régime franquiste, qui est la négation même de tous principes démocratiques. Il a rappelé très opportunément les réunions de l'ONU à San Francisco et à Londres, ainsi que la conférence de Potsdam, qui ont déjà établi le caractère international de la question espagnole.

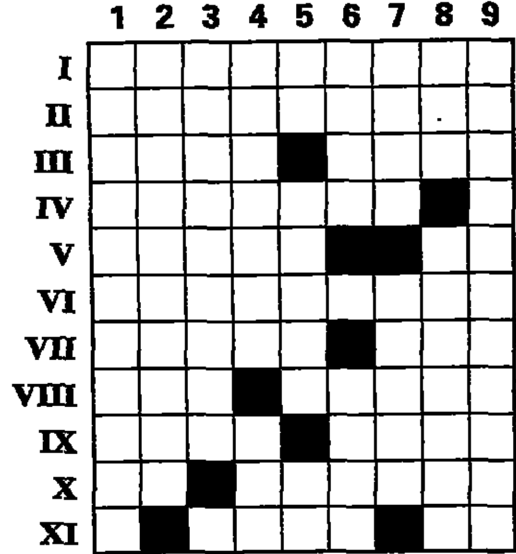
Soulignant que la guerre civile avait éclaté à peu près au même moment en Mandchourie et en Espagne, M. Bonnet a constaté : *« Le militarisme japonais avait été expulsé de Chine, tandis que le régime complice existe toujours en Espagne, où il perpétue la menace qui, une fois déjà, a mis l'Europe à feu et à sang. »*

Le Caudillo avait, du reste, si bien lié son sort à celui de ses partenaires de l'Axe que, dans une lettre écrite à Hitler le 15 décembre 1943, il exprimait la certitude qu'une victoire éventuelle des Alliés entraînerait sa propre chute !

(19 avril 1946.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 6804



HORIZONTALEMENT

I. Est renvoyé par ceux qui n'oublient pas. – II. Femme qui n'est pas de notre monde. – III. Berceau d'une école philosophique. Une épouse secrète qui inspira des poètes. – IV Ecrivions en cherchant nos mots. – V. Cinéaste néerlandais. Abréviation évitant une répétition. – VI. Apporte une garantie. – VII. Qui n'a pas besoin de compter. Traverse le Tyrol. – VIII. Une classique colère. Pas élancé. – IX. Lac dans une île. Baptisa un roi. – X. En Espagne. Pour la donner, il faut parfois aller tirer les sonnettes. – XI. Remplissaient des bourses. Dieu, pour les Hébreux.

VERTICALEMENT

1. D'un continent. – 2. Qui nous font baver. – 3. Dont on pourrait faire son beurre. – 4. Pas brillante. Peut être vidé quand on se déboutonne. – 5. Quartier de Venise. Bon pour le panier. Un peu de lumière. – 6. Perd souvent de la hauteur en prenant de l'âge. Beaux parleurs. – 7. Coule dans les Alpes autrichiennes. Etat d'Afrique. – 8. On peut y voir du sang. Pas baptisé. – 9. Comme un quartier où l'on pouvait faire des folies.

SOLUTION DU N° 6802

HORIZONTALEMENT

I. Vitrines. – II. Epaulette. – III. Rôle. Gars. – IV. Thermales. – V. Etêté. – VI. Gê. Briec. – VII. Arnulf. Ho. – VIII. Dupeuse. – IX. Id. Tag. – X. Nid. A pari. – XI. Studieuse.

VERTICALEMENT

1. Vertugadins. – 2. Ipoh. Erudit. – 3. Talée. Np. D0. – 4. Ruer. Buée. – 5. Il. Merlu. Ai. – 6. Négatifs. Pe. – 7. Etalée. Étau. – 8. Stretch. Ars. – 9. Esse . Orgie.

Guy Brouty

LE CARNET DU VOYAGEUR

■ IRAN. Une liaison aérienne commerciale directe entre Moscou et Tabriz, chef-lieu de la province iranienne de l'Azerbaïdjan oriental, a été inaugurée vendredi 12 avril. – *(AFP.)*

■ *ÉTATS-UNIS. Southwest Airlines* propose un nouveau tarif promotionnel qui permet à tout passager payant plein tarif d'être accompagné par une, deux ou trois personnes voyageant gratuitement, moyennant un supplément de 50 dollars (256 francs) par personne. Ce nouveau tarif est applicable du 12 juin au 5 septembre sur certains vols à destination du sud-ouest des Etats-Unis. – *(Bloomberg.)*

■ HÔTELLERIE. La chaîne des hôtels Hilton a équipé huit de ses établissements (Atlanta Airport Hilton, The Capital Hilton, Hilton Hawaiian Village, Miami Airport Hilton and Towers, New Orleans Hilton Riverside, O'Hare Hilton, San Francisco Hilton and Towers et le Waldorf Astoria) de systèmes de visioconférence qui offrent la possibilité à des correspondants, seuls ou en groupes, situés en différents endroits, de se rencontrer en face-à-face grâce à une simple ligne téléphonique.

■ MONTPELLIER. Air Littoral lancera le 13 mai des vols directs quotidiens au départ de Montpellier à destination de Barcelone et d'Ajaccio. – *(AFP.)*

PARIS EN VISITE

Samedi 20 avril

■ MUSÉE DES ARTS ET TRADITIONS POPULAIRES : exposition sur le compagnonnage, 11 heures (50 F + prix d'entrée) (Psalmodi) ; 15 heures (37 F + prix d'entrée), 6, avenue du Mahatma-Gandhi (Monuments historiques).

■ MUSÉE DES MONUMENTS FRANÇAIS : exposition « Edouard Baldus, photographe » (50 F + prix d'entrée), 11 heures, hall du musée (Institut culturel de Paris).

■ L'OPÉRA-GARNIER (50 F + prix d'entrée), 11 heures, hall d'entrée devant la statue de Lully (Christine Merle).

■ LE QUARTIER MONTSOURIS (60 F), 11 heures, boulevard Jourdan devant l'hôpital universitaire (Vincent de Langlade).

■ LE CIMETIÈRE DU PÈRE-LA-CHAISE, 14 h 30 (35 F), devant l'entrée côté boulevard de Ménilmontant (Ville de Paris) ; 15 heures (40 F), devant l'entrée côté boulevard de Ménilmontant (Sauvegarde du Paris historique).

■ DIX HÔTELS DU MARAIS (55 F), 14 h 30, sortie du métro Chemin-Vert (Europ explo).

■ MARAIS : l'Hôtel de Soubise et la place des Vosges (50 F + prix d'entrée), 14 h 30, 60, rue des Francs-Bourgeois (Connaissance de Paris).

■ MUSÉE CARNAVALET : visite du musée (50 F + prix d'entrée), 14 h 30, 16, rue des Francs-Bourgeois devant les grilles du jardin Carnavalet (Claude Marti) ; Paris et les Parisiens à travers les siècles (25 F + prix d'entrée), 14 h 30 ; exposition Les Russes à Paris (25 F + prix d'entrée), 15 heures, 23, rue de Sévigné (Musées de la Ville de Paris).

■ MUSÉE CERNUSCHI : exposition « Idoles du Népal et du Tibet » (25 F + prix d'entrée), 14 h 30, 7, avenue Velasquez (Musées de la Ville de Paris).

■ MUSÉE DU MOYEN ÂGE : l'orfèvrerie médiévale (50 F + prix d'entrée), 14 h 30, 1, place Painlevé (Institut culturel de Paris).

■ MUSÉE DU PETIT PALAIS : exposition Dürer (25 F + prix d'entrée), 14 h 30 (Musées de la Ville de Paris).

■ L'ACADÉMIE FRANÇAISE (55 F + prix d'entrée), 15 heures, 23, quai de Conti (Paris et son histoire).

■ AUTOUR DE LA PRISON DE LA SANTÉ (60 F), 15 heures, sortie du métro Glacière (Vincent de Langlade).

■ L'HÔTEL POTOCKI, siège de la chambre de commerce (37 F), 15 heures, 27, avenue de Friedland (Monuments historiques).

■ MONTPARNASSE (50 F), 15 heures, sortie du RER Port-Royal (Paris passé, présent).

■ MUSÉE DU GRAND ORIENT DE FRANCE : la franc-maçonnerie (60 F + prix d'entrée), 15 heures, 16, rue Cadet (Isabelle Hauller).

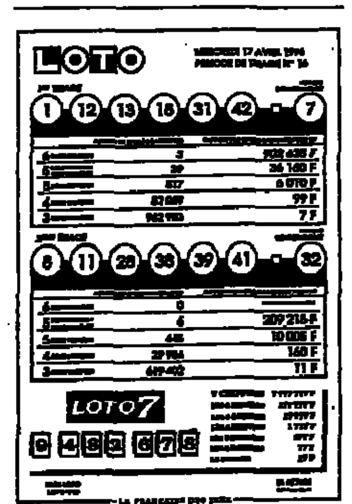
■ MUSÉE RODIN (40 F + prix d'entrée), 15 heures, 77, rue de Varenne (Approche de l'art).

■ LE QUARTIER DE SAINT-SULPICE (50 F), 15 heures, sortie du métro Saint-Sulpice (Résurrection du passé).

■ L'ASSEMBLÉE NATIONALE (carte d'identité, 55 F), 15 h 20, angle des rues de Lille et de Courty (Christine Merle).

■ GRAND PALAIS : exposition Corot (50 F + prix d'entrée), 16 heures, devant l'entrée (Pierre-Yves Jaslet).

JEUX



LES SERVICES DU Monde

Le Monde	40-65-25-25
Télématique	3615 code LE MONDE
CompuServe :	36 63 81 22
Adresse Internet : http:// www.lemonde.fr	
Documentation	3617 code LMDOC ou 36-29-04-56
CD-ROM :	(1) 44-08-78-30
Index et microfilms :	(1) 40-65-29-33
Films à Paris et en province : 36-68-03-78 ou 3615 LE MONDE (2,23 F/min)	

Le Monde est édité par la SA Le Monde, société anonyme avec directoire et conseil de surveillance.

Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437. ISSN : 0395-2037

Imprimerie du *Monde* : 12, rue M. Gunsbourg, 94852 Ivry-Cedex.
PRINTED IN FRANCE. 1994

Le Monde PUBLICITÉ
Société filiale de la SA Le Monde et de Médias et Régie Europe SA
Président-directeur général : Dominique Alduy
Directeur général : Gérard Morax
Directeur commercial : Gisèle Peyou
133, avenue des Champs-Elysées 75409 Paris Cedex 08
Tél. : (1) 44-43-76-00 ; fax : (1) 44-43-77-30

صورة عن الأصل

ARCHÉOLOGIE Une partie du trésor de Troie est exposé pour la première fois depuis cinquante ans. La collection présentée depuis le 16 avril au Musée Pouchkine de Moscou comprend deux cent soixante pièces du IIIe millénaire av. J.-C., découvertes dans la Turquie de 1873 par l'Allemand Heinrich Schliemann. Ces merveilles, ainsi que plus de quatre cents objets en bronze et en argile déposés à l'Ermitage de Saint-Pétersbourg, ont été saisies par les Russes à Berlin, en 1945. ● LA GRÈCE mais surtout l'Allemagne et la Turquie revendiquent ce trésor depuis sa réapparition au Musée Pouchkine, il y a deux ans. ● IRINA ANTONOVA, directrice du



musée depuis 1961, justifie la *non-restitution* par la compensation *« légitime »* des pillages effectués par les nazis dans l'ex-URSS pendant la seconde guerre mondiale.

La Russie, l'Allemagne et la Turquie se disputent le trésor de Troie

Les richesses découvertes par Heinrich Schliemann en 1873 sont exposées à Moscou depuis le 16 avril. Bonn et Ankara réclament la restitution de ces superbes pièces vieilles de près de quatre mille ans. Les Russes entendent bien tout conserver

LE TRÉSOR DE TROIE. Musée Pouchkine, Moscou. Jusqu'au *15 avril 1997*. Catalogue, réalisé par les soins de l'équipe du Musée Pouchkine, coordonné par Irina Danilova et Mikhail Treister. Gallimard/Electa, 244 pages, 390 francs (parution le 3 mai).

Le trésor le plus célèbre du monde – avec ceux de Mycènes et de Toutankhamon – est dévoilé à Moscou, dans une exposition qui soulève bien des polémiques. Il s'agit du trésor dit « de Priam », roi de Troie, père d'Hector, héros de l'*Iliade* d'Homère. Il a été découvert dans la Turquie de 1873 par l'Allemand Heinrich Schliemann. Le public venu du monde entier va pouvoir découvrir, pour la première fois depuis cinquante ans, cet ensemble exceptionnel daté du *IIIe millénaire* av. J.-C. : *diadèmes*, torques, boucles d'oreilles, vases, coupes, bracelets, haches. Le tout en or, argent, bronze et lapis-lazuli...



PHOTOS S. B. ZEMNOKH - V. A. SOLOMATIN

Boucle d'oreille et diadème découverts par Heinrich Schliemann dans la Turquie de 1873.

Ces richesses, croyait-on, avaient disparu lors d'un bombardement de Berlin *en* 1945. *Mais en 1993, en* pleine *glasnost*, on apprenait qu'elles étaient entreposées à Moscou, au Musée Pouchkine. D'où la querelle qui divise violemment plusieurs pays : à *qui appartient* le trésor ? La Turquie réclame les objets *« volés »*. Le ministre de la culture a *déclaré que « la place du trésor de Troie était en Turquie »*. La Grèce élève timidement la voix – au nom de la *« grécité »* de Priam. Quant aux Allemands, ils continuent de réclamer leur bien, subtilisé par l'armée rouge en 1945. Les Russes ne *veulent rien entendre*, estimant qu'il s'agit là, comme les innombrables œuvres d'art saisies en Allemagne, d'une juste indemnité pour les exactions nazies dont l'URSS fut *victime*.

La polémique court aussi autour du personnage d'Heinrich Schliemann *(1822-1890). Ce fils de* pasteur devient, à treize ans, apprenti boulanger, puis comptable, avant de s'attaquer au négoce international. A quarante ans il est millionnaire. Passionné par les récits homériques, il récite de mémoire des chants entiers de *l'Illiade* et de *l'Odyssée*. Cette intimité avec l'œuvre d'Homère va l'inciter, fortune faite, à venir fouiller à Hissarlik, bourgade turque située à proximité du détroit des Dardanelles, *découverte qu'il doit à un Anglais, Frank Calvert*, établi depuis longtemps dans la région. Mais Schliemann avait, sur le Britannique, l'avantage d'être riche et de pouvoir entreprendre les *fouilles sans attendre*.

C'est ce qu'il fit à partir de 1870 avec quatre cents ouvriers et après avoir obtenu, non sans mal, un « firman » des autorités turques lui accordant un droit de fouille contre la moitié de ce qu'il aurait trouvé. Schliemann était impatient. Il utilisa des méthodes expéditives – mais courantes à l'époque – pour atteindre le plus vite possible la base de la colline où il pensait trouver la *ville « homérique »*, *détruisant* beaucoup sur son passage, notamment une partie de ce qui fut identifié plus tard comme le site de la Troie homérique.

UNE LÉGENDE HOMÉRIQUE

Le 15 juin 1873, à la veille *d'arrêter* sa première campagne, il aperçoit un morceau de cuivre. Touchant au but, il renvoie ses ouvriers pour rester seul. *« Je détachai*, écrivit-il, *le trésor à l'aide d'un couteau : je n'y parvins qu'en faisant appel à toute mes forces et en mettant ma vie en danger : car l'épaisse muraille que je devais saper menaçait à chaque instant de me tomber sur la tête. »* Il enveloppe le tout dans *« le châle rouge de* [sa] *femme »* – diadèmes, boucles d'oreilles, colliers, chaînes, boutons, torsades, fils et plaques. Et le fait passer subrepticement en Grèce. Les autorités turques, alertées, lui intentent un procès, qu'il perdra. Condamné à 10 000 francs d'amende, il paiera, généreux, 50 000 francs. Il reprendra ses recherches en 1878, en 1879, en 1882 et en 1890 et exhumera encore dix-huit « trésors », moins somptueux.

Très vite, *une controverse va naître dans les milieux archéologiques*, qui voient d'un mauvais œil cet amateur piétiner leurs plates-bandes. On écrira que le trésor est disparate, qu'il a été artificiellement *regroupé par Schliemann. C'est en*core la thèse de l'Américain David Traill, qui a consacré à l'homme d'affaire-archéologue une volumineuse biographie à paraître en français (*Schliemann de Troie*, Flammarion). D'autres ont même soutenu qu'il avait acheté des bijoux dans un bazar de Constantinople, puis falsifié...

Les contradictions, exagérations et mensonges de Schliemann sont, il est vrai, nombreux. Mikhail Treister, l'un des commissaires de l'exposition, lui accorde pourtant le bénéfice de la découverte principale dans un seul endroit en se fondant sur des analyses ultérieures. Les fouilles furent en effet poursuivies, après la mort de Schliemann, par son principal collaborateur, Wil*helm Dörpfeld, qui opérait avec des méthodes plus scientifiques. Puis* par les équipes américaines, entre 1932 et 1938 et enfin par des scientifiques anglais (1950-1958) et turcs (à partir de 1988).

*On sait désormais qu'Hissarlik re*cèle neuf villes entassées les unes sur les autres, dont la plus ancienne (Troie I) remonte à trois mille années av. J.-C. tandis que la plus récente (Troie IX) est contemporaine de l'Empire romain. Que les couches où furent trouvées « l'or de Priam » appartiennent plutôt à Troie II, *c'est-à-dire que le trésor* date d'environ 2 600 av. J.-C. Un millénaire avant la date supposée de la guerre de Troie !

Certes Schliemann s'est beaucoup trompé, et il a saccagé un site archéologique de première grandeur. Mais son nom reste pour toujours attaché à la découverte de Troie, et sa légende n'est pas indigne de celle d'Homère.

Emmanuel de Roux

Des merveilles dispersées dans le monde entier

Ce que l'on appelle communément le trésor de Troie est aujourd'hui dispersé dans le monde entier. La collection présentée au Musée Pouchkine de Moscou comprend 260 numéros, ceux que les *savants allemands avaient qualifiés de « pièces irremplaçables »*, autrement dit, les objets en métal précieux et en pierre. La plupart des objets en bronze et en argile (414 numéros) sont déposés au Musée de l'Ermitage, à Saint-Pétersbourg.

D'autres pièces sont conservées dans une cinquantaine de musées au monde, indique M. Treister, l'un des commissaires de l'exposition moscovite. Une collection importante se trouve au Musée d'Istanbul, *constituée d'objets dérobés par des ouvriers au cours des* fouilles. D'autres, découverts entre 1878 et 1879, ont été offerts par Schliemann à la Turquie. Des pièces d'orfèvrerie et 1 761 perles d'or ont été remises au Musée d'Athènes par la veuve de l'archéologue. Une série de vases d'argent sont restés à Berlin avec une quantité d'objets de fouilles qui constituent en soi un véritable trésor.

Une « compensation réelle » au pillage des nazis, selon la directrice du Musée Pouchkine

MOSCOU
de notre correspondant

L'exposition du Musée Pouchkine de Moscou a relancé les polémiques et déclenché une avalanche de demandes, exprimées ou implicites, de restitutions. L'Allemagne considère en effet comme sa propriété un trésor dont elle possède encore une bonne partie, même si les plus belles pièces sont en Russie. Les Turcs le revendiquent à voix basse, *estimant*, non sans arguments, qu'il a été à l'origine volé dans leur pays. Athènes aimerait récupérer ces témoignages de l'antiquité grecque. La Russie, elle, entend bien tout *conserver*.

A la veille de l'ouverture de l'exposition prévue le mardi 16 avril, l'ambassadeur allemand à Moscou ouvrait les hostilités en demandant une *« solution civilisée à la question des restitutions »*. Le conseiller culturel de l'ambassade de Turquie en Russie ajoutait, *« à titre personnel »*, que *« les pertes matérielles des Russes pendant la guerre ne leur donnent pas le droit de montrer »* le trésor. Bref, l'exposition proprement dite a été reléguée au second plan.

« L'INTÉRÊT SCIENTIFIQUE »

Sur un panneau de l'exposition on pouvait lire *« qu'en juin 1945, par décision de la commission de contrôle soviétique en Allemagne, ces objets ont été amenés en URSS en compensation partielle des dommages de guerre »*. Peu importait alors un trésor de Priam bien présenté dans dix-neuf vitrines au rez-de-chaussé du Musée Pouchkine. Peu importait qu'il soit en fait difficile d'accès pour le visiteur non averti et que le catalogue imprimé à l'étranger soit resté bloqué en douane...

Bonn et Moscou s'affrontent depuis deux ans, depuis que le trésor est réapparu en Russie. Et les experts se déchirent. Pour expliquer leur décision d'exposer les richesses mises au jour par Schliemann, les Russes mettent en avant *« l'intérêt scientifique »*. Mikhail Treister, conservateur au département d'archéologie du Musée Pouchkine, estime que, *« même si la question de la propriété n'est pas réglée, il fallait faire cette exposition et publier un catalogue pour permettre à tous les spécialistes de travailler »*. Il assure que les spécialistes sont *« déjà arrivés à des conclusions intéressantes en examinant les objets pour l'exposition »*.

Ernst-Jorg von Studniz, ambassadeur allemand à Moscou, ne cache pas son mécontentement sur la façon dont a été préparée l'exposition. Celle-ci, dit-il, *« n'est qu'une partie de la collection Schliemann, dont l'essentiel se trouve à Berlin »*. Et il assène : *« Une exposition qui prétend correspondre aux exigences scientifiques ne devrait pas refuser une coopération proposée, mais présenter également les objets exposés à Berlin, en utilisant l'expérience des experts allemands. »*

*Directrice du Musée Pouch*kine depuis 1961, Irina Antonova a, sur la question, un point de vue tranché. Elle estime que la confiscation du trésor est *« une compensation réelle »* pour les centaines de milliers d'œuvres d'art détruites ou volées par les nazis en URSS pendant la guerre – et qui ont aujourd'hui disparu.

Cette coupe du IIIe millénaire av. J.-C. appartient au trésor dit « de Priam », qu'on croyait disparu lors d'un bombardement de Berlin en 1945.

Elle réfute les lois internationales qui *« prévoient des compensations pour les usines mais pas pour les œuvres d'art »*. Elle s'exclame en français : *« On peut détruire Dubrovnik et simplement s'excuser ! »* Spécialiste de l'art italien, elle renvoie les Français aux œuvres prises par Napoléon en Italie, qui *« sont toujours à Paris, même si les Italiens ne vous avaient rien fait »*. Pour les Anglais, elle dénonce *« les marbres du Parthénon, toujours à Londres, même si la Grèce les réclame depuis cent ans... Tout le monde est dans la même situation »*. Et en insistant sur le bon droit de Moscou, qui a conservé le trésor *« dans un état magnifique »*, elle contre-attaque : *« Il faut une loi internationale pour protéger les trésors du monde. Cette exposition peut aider à régler ce problème. »*

Jean-Baptiste Naudet

Le gouvernement allemand en appelle au droit international

BONN
de notre correspondant

« J'offre ma collection d'antiquités troyennes en cadeau au peuple allemand, qui en sera propriétaire à jamais et devra la conserver dans son intégralité dans la capitale du Reich » : ainsi s'était exprimé Heinrich Schliemann, en 1881, date à laquelle il léguait le fruit de ses recherches au département des antiquités du Musée royal d'ethnologie de Berlin (Königliches Museum für Völkerkunde). *L'empereur* Guillaume Ier avait solennellement accusé réception du don de Schliemann.

Peu après, l'archéologue et sa femme *Sophia autorisaient la pre*mière exposition dans un musée de Berlin (l'actuel Martin Gropius Bau). Celle-ci comportait 10 000 pièces parmi lesquelles l'or de Troie occupait naturellement une place privilégiée. La collection fut exposée sans interruption à Berlin jusqu'en 1939. Mise à l'abri des bombardements aériens, dès le tout début de la seconde guerre mondiale, elle disparut en juin 1945. *On a su beaucoup plus tard* que le trésor dit « de Priam », ainsi qu'un millier d'autres pièces de l'âge du Bronze (ors germaniques et slaves, et notamment la célèbre collection Boulanger, achetée par l'Allemagne à la France en 1913), avaient pris la direction de l'URSS à l'abri de trois grandes caisses scellées, sous escorte de l'armée rouge.

PROMESSES DE RESTITUTION

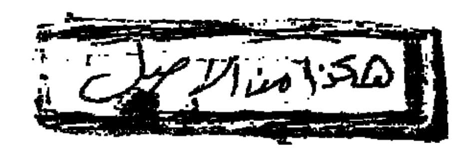
Avril 1996 : l'Allemagne se sent toujours liée par le testament de Schliemann. Le gouvernement de Bonn en réclame depuis cinq ans la restitution et en appelle au droit international. La convention de La Haye de 1907 interdisait les prises de guerre. Plus récemment encore, des promesses de restitution ont été inscrites noir sur blanc dans deux traités signés par Bonn et *Moscou (en 1990 et 1992)*. Mais les doléances officielles de l'Allemagne s'expriment avec beaucoup de discrétion depuis qu'on est entré en période électorale à Moscou. Bonn n'entreprendra rien qui puisse gêner la réélection de Boris Eltsine.

« L'or de Priam nous appartient », dit en revanche Klaus Goldmann, conservateur au département des *antiquités du Musée de préhistoire* et d'histoire ancienne de Berlin, sans s'embarrasser de scrupules diplomatiques. Ce musée, comme beaucoup d'autres à Berlin, dépend de la Fondation « Patrimoine culturel de la Prusse », fondée en 1961. Sa mission : gérer l'héritage culturel de la Prusse, alors que cette entité politique, qui avait été gouvernée par Hermann Goering à l'époque nazie, fut supprimée par les Alliés *en 1947. C'est cette fondation qui* estime aujourd'hui être la véritable propriétaire du trésor de Priam.

Klaus Goldmann, l'un des meilleurs connaisseurs du dossier des œuvres volées après 1945, n'a pas été invité à se rendre à l'ouverture de l'exposition du Musée Pouchkine. Ni lui ni aucun autre chercheur allemand n'ont d'ailleurs été associés à l'élaboration de l'exposition ni à la rédaction du catalogue. *Autant d'indices qui laissent en*tendre que l'Allemagne n'a aucune chance de retrouver l'or de Priam.

A Berlin, on a néanmoins en partie de quoi se consoler de la perte de ce trésor. Sur les 10 000 pièces qui composaient la totalité de la *collection Schliemann à la fin du* siècle dernier, 6 000 se trouvent encore à Berlin. Cinq cents pièces originales, qui couvrent l'ensemble des strates archéologiques concernées par ses découvertes, sont exposées depuis le 11 avril dans la « salle Schliemann » du Musée de préhistoire et d'histoire ancienne, au château de Charlottenburg, qui vient d'être réaménagée. Il y a surtout des pièces de céramique de l'âge *du Bronze, des outils*, des inscriptions grecques et latines, mais aussi quelques pièces en argent originaires du trésor de Priam. Des copies *« de qualité »* de certaines des plus belles pièces du trésor – comme le célèbre diadème *(voir ci-dessus)* – sont également présentées dans cette exposition permanente, conçue pour respecter l'esprit de l'héritage de Schliemann.

Lucas Delattre



Musique de transe et gastronomie réunionnaises au Printemps de Bourges

Granmoun Lélé, Ziskakan, René Lacaille, porte-parole de l'identité créole

Les festivités sont ouvertes au Printemps de Bourges, rendez-vous annuel de la chanson sous toutes ses formes. La musique de la Réunion présentait un cocktail détonant sous le chapiteau du Magic Mirrors. Issu de la culture noire de l'île, sacrée et longtemps souterraine, symbole de la révolte des anciens esclaves, modernisé, électrifié et marié à la gastronomie locale, le maloya traditionnel a fait un triomphe.

BOURGES
de notre envoyé spécial

Une des trouvailles les plus séduisantes des programmateurs du Printemps de Bourges aura été, depuis quelques années, d'associer dans le cadre intime du Magic Mirrors – un chapiteau-dancing du début du siècle – la musique d'un pays et sa gastronomie. Outre le plaisir de découvrir les charmes de cuisines exotiques, on s'aperçoit lors de ces soirées baptisées *Péché de chère* que les correspondances entre saveurs musicales et gustatives sont souvent foudroyantes. Ziskakan, René Lacaille, Afatia, ont été programmés et, mercredi 17 avril, quelques-uns des meilleurs chefs de la Réunion ont servi un repas étonnant mis en musique par Julien Philéas, dit Granmoun Lélé, et son imposante famille.



PRINTEMPS DE BOURGES

A soixante-six ans, cet ancien coupeur de canne à sucre est, avec Lo Rwa Kaf et Firmin Viry, une des figures du maloya traditionnel. Des esclaves venus de Madagascar ou d'autres pays d'Afrique auraient introduit ce style dans l'ex-île Bourbon. Danse de transe, musique sacrée et souterraine, le maloya s'est enraciné dans la culture noire de l'île. Jugé obscurantiste et symbole d'un passé encombrant, il aura longtemps été officieusement prohibé. Granmoun Lélé est un de ceux qui l'ont fait survivre en transformant le rite funéraire du *servis kabaré* en *kabar*, une communion festive où le maloya s'impose comme une danse euphorique.

FRAPPE ENSORCELANTE

Un répertoire de plus de deux cents chansons lui a permis de conduire de longues nuits de fête. Récemment, un album, *Soleye*, retranscrivait parfaitement l'impact physique de ses *kabar*. Mercredi soir, les spectateurs gourmands du Magic Mirrors, régalés de foie gras de tortue, d'espadon au beurre de géranium et de pintade à la vanille, ont été transportés au cœur de l'océan Indien par le conservatoire familial de Julien Philéas. Quelques-uns de ses treize enfants chauffent d'abord l'assistance avec l'instrumentation de base du maloya : le rouleur, tambour de basse que l'on chevauche ; le caïambre, boîte en tiges de fleur de canne remplie de graines qui permettent de donner un son saccadé accentué par des *mouvements de hanches* ; le piker, percussion de bois ; les tambours malabars, hérités d'une émigration venue du sud de l'Inde. Habillé d'une tenue chamarrée et d'un chapeau qui rappelle Madagascar, le vigoureux sexagénaire peut s'avancer. Ses premières psalmodies se libèrent, suivies aussitôt par l'écho du chœur. Il entame alors un dialogue à trois temps avec la frappe ensorcelante du rouleur et les frottements du caïambre. Ses chansons possèdent l'intensité du blues, la verve et la sensualité du rap et du reggae. Le public fera un triomphe aux chefs et aux musiciens.

Gilbert Pounia, le charismatique leader de Ziskakan, cuisine à merveille le carry de crabe et possède un bar somptueusement fourni en *« rhums arrangés »*. Dans les années 70, il fit partie – avec Danyel Waro et le groupe Ti Fock – d'une génération qui adopta le maloya pour affirmer son identité créole et ses désirs d'indépendance. Ce musicien d'origine tamoule fut aussi un des premiers à exporter la musique réunionnaise et à moderniser son héritage en l'électrifiant. Cet été sortira *Soleil glacé*, nouvel album enregistré à Bruxelles, avec, entre autres, la complicité de l'avant-gardiste Michael Brook et du jazzman Stéphane Belmondo. Fusion subtile de rythmes hypnotiques, de folk celtique, de jazz et de rock, les chansons de Ziskakan (« *jusqu'à quand* », en créole) baignent dans une atmosphère sensuelle.

Après un concert mal sonorisé à la Terrasse, le groupe s'est rattrapé une heure plus tard sur une scène ouverte qui offre la possibilité à certains artistes de se confronter au public de la rue. Les allures christiques de Gilbert Pounia, sa finesse harmonique et ses déhanchements ont séduit, mercredi 17 avril, de nombreux passants. Bien que l'endroit, malheureusement, sente plus la merguez que la goyave et le gingembre.

Stéphane Davet

Daniel Barenboïm dirige au Châtelet une « Elektra » cataclysmique

Éclat et fureur pour l'opéra de Strauss

ELEKTRA, de Richard Strauss. Deborah Polaski (Elektra), Uta Priew (Clytemnestre), Inga Nielsen (Chrysothémis) Reiner Goldberg (Egisthe), Falk Struckmann (Oreste). Chœur du Deutsche Staatsoper de Berlin. Daniel Barenboïm, direction. Jannis Kounelis (décors et costumes), Max Keller (lumières), Martin Gruber (chorégraphie), Dieter Dorn (mise en scène).
THEATRE DU CHATELET, le 17 avril. *Prochaines représentations* les 22 et 26 avril à 19h30. Tel : 40-28-28-40. Egalement au Châtelet : *Fidelio*, de Beethoven, mise en scène de Stéphane Braunschweig. Direction musicale de Daniel Barenboïm. Les 18, 21, *24* et *27* avril.

Les Atrides – qui sont, comme chacun sait, une grande famille – ont inspiré à Richard Strauss l'un des opéras les plus fulgurants de l'histoire. Un acte, deux heures de musique et un bain de sang : telle est *Elektra*, créée à Dresde en 1909, qui fit couler beaucoup de sang et d'encre. *« Richard Strauss, c'est le génie du mal*, notait Louis Laloy. *Nul n'avait été jamais capable d'inventer des harmonies plus dures, des rythmes aussi heurtés. »*

On a pourtant le temps de s'ennuyer devant la production de Dieter Dorn (1994), que le Châtelet a invitée dans son programme d'échanges avec le Staatsoper de Berlin. Issu du théâtre berlinois, Dorn donne dans le minimalisme. Le décor évoque l'arène où Electre mettra à mort ses victimes : une cour bleutée où pendouillent quelques halogènes et un gros *quartier de viande, façon abattage* breton. Les mouvements scéniques rendent pesamment compte de l'agitation qui dévore les personnages. Passons.

Le principal mérite de Dorn – et du décorateur Jannis Kounelis – est de présenter le personnage face au public et de favoriser la projection des voix. De la première à la dernière note, Electre ne quitte pas la scène, bête traquée et furieuse qui attend ses proies. Deborah Polaski (un peu *lourde scéniquement) est magnifique*. Sa voix cuivrée rivalise de puissance avec l'orchestre. On a hâte de la retrouver sur l'enregistrement (Teldec) que Daniel Barenboïm doit faire paraître prochainement. Dommage que la chanteuse ait tendance à attaquer ses aigus trop bas, notamment dans la scène de la reconnaissance d'Oreste. L'Oreste en question (Falk Struckmann) se taille une ovation méritée. S'il fallait emmener un personnage sur l'île déserte (ce dont on se gardera bien), notre préférence irait pourtant à la Chrysotémis d'Inga Nielsen, qui mêle l'aisance scénique aux qualités d'un timbre lumineux. Uta Priew, qui remplace Marjana Lipovsek, a *la voix plus engorgée*, mais elle ne paraît en deçà parce que ses deux partenaires féminines sont exceptionnelles.

ALLURES DE FIN DU MONDE

Mais l'homme fort de la soirée est sans conteste Daniel Barenboïm. « Fort » au sens premier et écrasant du terme, un domaine où le chef ne mégote pas. Son *Elektra* est toute de fureur et d'éclat, jouant davantage sur le volume sonore *que sur la prestance* rythmique. Négligeant les bois, balayant tout sur son passage, déployant des *tutti* formidables, cette interprétation risque d'agacer les tenants d'une *Elektra* plus effilée, et ils n'auront pas forcément tort. Mais dans le genre, c'est toute de même assez éblouissant. Cette *Elektra* cataclysmique a de belles allures de fin du monde. Et l'orchestre de la Staatskapelle de Berlin sonne avec *une plénitude, une luxuriance* assez rares de ce côté-ci du Rhin. A la fin de la représentation, on voit les musiciens quitter précipitamment la fosse. Dans un accès de générosité (ou de mégalomanie), Daniel Barenboïm les fait tout simplement monter avec lui sur le plateau pour les associer à son triomphe.

Jacques-Emmanuel Fousnaquer

Katerine, chanteur français, tendance minimaliste

BOURGES
de notre envoyée spéciale

Katerine est un artiste facile à programmer en lever de rideau. Seul en scène avec sa guitare et sa dégaine d'agent secret des années 60 – décontracté, en polo, avec une nette affection pour l'orange, couleur twist –, il n'entraine aucune dépense de décibels ou de lumière. Auteur-compositeur originaire de Nantes, comme Dominique A, dont il est esthétiquement proche, Katerine est un partisan de la chanson minimale. Dans ses précédents albums, il avait envoyé paître les canons habituels du genre, et, avec un accent à la Jean-Louis Murat (les « o » ouverts à l'extrême), avait entrepris un travail d'érosion, troussant une chanson en quatre-vingt-dix secondes, parfois moins, quand d'autres (Murat) allongent le mal-être jusqu'aux sept minutes. Il y ajoutait des voix féminines (sœurs, compagnes, cousines...). Katerine en devenait presque un groupe de pop chic, inconditionnel de la légèreté.

Depuis la sortie de *Mes mauvaises fréquentations* (chez Rosebud), Katerine s'est fait plus solitaire. Envolé sur l'aile du *easy listening*, attitude musicale où le passé sert à se distancier gracieusement du naufrage de la fin de siècle, le chanteur a retrouvé les accents glissants de la bossa-nova et de la musique pop façon *Chapeau melon et bottes de cuir*, sorte de Pierre Barouh esthétisant. S'il s'approche à cette occasion davantage de Didier Sustrac, nouvelle recrue de la bossa franco-française, que de Joao Gilberto, *Katerine réussit le tour de force* de faire du neuf avec du vieux.

TENDANCE ROCK MINIMAL

Il n'est d'ailleurs pas démuni de présence en scène. Sous les textes parsemés de belles visions et de préceptes philosophiques minimalistes (« *Tout ce que l'on peut dire vole dans le vent* »), perce une ironie enjouée, ou parfois aussi froide que le regard du jeune Sherlock Holmes sur la victime, tout compte fait inintéressante, du malfaiteur surdoué. Et puisque le second degré est poussé à son comble (*Parlez-vous anglais Monsieur Katerine ?*), le public décide de ne pas s'ennuyer.

Katerine est un chanteur français, tendance rock minimal (Bart, Boggaerts, A) qui aurait reçu une éducation britannique – pelouses, bonnes manières – sans en avoir subi les rigueurs. Ce détachement cultivé, presque intello, s'accommode bien de la mélodie (une reprise de *Syracuse*, de Dimey et Salvador).

Une facilité – un bonheur – que ne s'accorde pas le Belge Odieu, *engagé dans une parodie* sociale et musicale très charnelle, déstructurée et cocasse, et qui fut, la veille, la bonne surprise du premier jour du Printemps.

Véronique Mortaigne

★ Pendant toute la durée du festival, *Le Démon du Printemps*, fanzine réalisé par un groupe de jeunes du lycée Alain-Fournier de Bourges, est encarté dans *Le Monde* à Bourges et dans la région, et diffusé à la BPI du Centre Georges-Pompidou.

DANS LES SALLES DE CONCERT

ANNA PRUCNAL

AVEC AMOUR. Théâtre Dejazet, 41, boulevard du Temple, Paris 3e. Mo République. 20 h 30, du mardi au samedi (le dimanche à 16 heures). Jusqu'au 28 avril. Tél. : 48-87-52-55. De 100 F à 160 F.

■ En 1978, Anna Prucnal, originaire de Pologne, chante pour la première fois en France, où elle s'est installée quelques années plus tôt. Depuis, tout en se partageant entre le théâtre et le cinéma, elle a pris ses marques sur le terrain de la chanson. Avec un appétit féroce. Preuve en est le volumineux coffret en six disques sorti récemment chez Mélodie *(L'Intégrale)*, qui réunit pas moins de 116 titres. Une somme. Le reflet d'une carrière suffisamment remplie pour lui donner aujourd'hui les moyens et l'audace d'occuper la scène du Théâtre Dejazet pendant plus d'un mois, en trois tours de chants différents. Dernier volet de *ce parcours fléché à travers sa vie*, *Avec Amour*, *proposé jusqu'au* 28 avril, joue pour l'essentiel la carte du passionnel. Anna Prucnal, simplement accompagnée d'un piano (Antoine-Marie Millet) et le cri à fleur de voix, semble brûlée de l'intérieur. Qu'elle interprète *Chante ta nostalgie*, de Moustaki, *Quand on n'a que l'amour*, de Brel, ou bien l'un des nombreux textes que lui a écrits Jean Mailland, son mari, elle ne s'embarrasse guère des demi-teintes. Elle explose, enflamme sa voix, déchire son visage de douleur. Une emphase qui agace parfois. On préférera les trop rares moments d'émotion contenue, de tendresse ou d'ironie, dans lesquels la chanteuse se montre autant sinon plus émouvante.

Patrick Labesse

GUY MARCHAND

La Cigale. Paris. Le 12 avril.

■ Un quatuor à cordes, deux bandonéons, un piano, une basse électrique et même une danseuse canaille, Guy Marchand emploie maintenant les grands moyens. Cette musique qui le captive n'en mérite à ses yeux pas moins. La formule avec trio, présentée l'année dernière au Petit Journal Montparnasse, ne lui suffit plus. Place désormais au music-hall. Sans se prendre trop au sérieux. L'élégance chic et le regard ténébreux, l'homme prend des poses de séducteur macho, avec toujours le sourire en coin, complice et sympathique. Né de parents d'origine espagnole à Paris, Guy Marchand se sent profondément latin. Une fibre dont il aime cultiver les excès. Sa rencontre avec le tango ressemble peut-être à un caprice du hasard – *« En descendant la rue de Belleville,* dit-il, *je me suis pris pour un Argentin »* –, elle ne lui en fut pas moins fatale. Résultat, quand il ne fait pas l'acteur, il se donne du plaisir avec le tango. Il écrit des textes à gueule d'atmosphère, confiés à Christian Gaubert, son complice pianiste, reprend Gardel, adapte Piazzola et s'applique à le danser, de préférence torride. Prolongement scénique de son album *Buenos Aires* (sur le label Une Musique), un récital peut-être un peu trop concis – Guy Marchand ne possède pas un répertoire très fourni –, mais efficace et dans lequel on ne s'ennuie pas. ***P. L.***

Philippe Favier, ou les plaisirs trop maîtrisés du microcosme

GALERIE NATIONALE DU JEU DE PAUME, 1, place de la Concorde, 75008 Paris. Tél. : 47-03-12-50. De 12 heures à 19 heures ; samedi et dimanche de 10 heures à 19 heures. Fermé le lundi. Jusqu'au 12 mai.

Tous les moyens sont bons pour échapper à la rhétorique. Tous les détournements, toutes les bizarreries sont utiles quand elles permettent d'échapper aux lieux *communs et aux effets facilement* spectaculaires. Pour un peintre, l'un de ces moyens, ce peut être de troquer la toile pour un support fragile et transparent – malcommode donc –, le verre. Duchamp en avait eu l'idée et conçut *Le Grand Verre*, qui nie la picturalité, les épaisseurs matiéristes, la touche et jusqu'à la couleur. Philippe Favier a repris le procédé à son compte, soit en souvenir de Duchamp, soit par goût pour un exercice difficile.

Un autre moyen d'éviter les conventions tient aux formats. Alors que la mode et le marché se complaisent dans l'immensité et le morceau de bravoure qui se voit de loin, à la manière de Barcelo ou de Kiefer, Favier a donc cultivé longtemps le parti inverse, celui de l'œuvre qui tient dans le creux de la main ou dans une enveloppe.

A ses débuts, vers 1980 – il avait alors vingt-trois ans –, c'était littéralement le cas puisque chaque œuvre se composait d'une multitude de figurines minuscules, coloriées, découpées et destinées à être fixées sur un mur blanc qui faisait office de fond éphémère. Disposées en bon ordre, elles suggéraient *une manifestation*, *une* bataille, des baigneurs sur la plage ou quelque fantasmagorie inspirée des contes de fées, autant de sujets dont l'art contemporain se désintéressait depuis longtemps. L'incongruité était donc partout, du motif aux moyens en passant par les dimensions. La question était alors : comment ce jeune artiste parviendra-t-il à demeurer si inventif, si paradoxal, si délibérément indifférent au goût du jour ?

Il y est parvenu en se convertissant, en 1985, à une technique aussi étrange que ses découpages microscopiques : l'émail à froid sur des morceaux de verre aux formes *irrégulières. Peinture et grattage* alternent. Il faut poser la couleur au revers de la plaque, en jouant de la densité et des superpositions de pigments, tout en se souvenant qu'elles seront observées à l'envers. Il faut, avec des pointes très fines, dessiner dans la couleur afin d'établir des contours, de délimiter des formes et d'indiquer les volumes. L'exercice exige méthode et patience.

DÉSINVOLTURE CHARMANTE

Or, très vite, après un an d'accoutumance, Favier s'est révélé un praticien inégalable, capable d'obtenir les effets les plus subtils sans paraître éprouver la moindre difficulté, avec une désinvolture charmante. Il s'est approvisionné partout : en monstres, chimères et squelettes auprès des primitifs nordiques et des symbolistes ; en fruits et légumes chez MM. Matisse et Bonnard ; en tentures chamarrées et paravents de laque auprès des mêmes fournisseurs, en Chine et chez Dufy. Dans cette période, les citations pullulent, les hommages foisonnent, mais Favier leur évite toute lourdeur. Il les change en exquises fantaisies aux *couleurs fraîches et luisantes de* l'éclat du verre. Il faudrait une âme d'un ascétisme métallique, un esprit de théoricien fanatique, pour refuser de se laisser séduire.

Aussi cède-t-on devant ces séries, reconstituées pour les besoins de la rétrospective. Il y a là *Les Vents*, draperies que gonfle un souffle passé par la fenêtre, *Les Paravents*, exercice de géométrie savante, les natures mortes fruitières et *Les Iles vagues*, fantaisie géographique et pseudo-touristique en vingt-quatre vues enchanteresses enchâssées dans des boîtes de conserve en guise de cadre.

Les œuvres les plus récentes *sont moins convaincantes*. Depuis 1990, Favier, tout en demeurant fidèle au verre, complique comme à plaisir l'exécution. Sur des plaques de plus en plus grandes, aux bords coupés droit, aux cadres épais, il multiplie les difficultés et associe à la peinture et au dessin le collage.

Ce dernier procédé le condamnerait-il à plus de sérieux ? Les compositions sont désormais parfaitement centrées, la mise en page est limpide et, s'il reste des dissonances chromatiques acidulées, elles se font rares. La fantaisie s'évaporant, la maîtrise des moyens se voit trop. Or cette maîtrise n'est pas la part la plus intéressante de l'œuvre, mais son image de marque. La solution s'impose : il faut une brisure, fendre le verre, rompre avec les habitudes acquises et que Favier se hasarde dans quelque direction nouvelle. *« Lâchez tout »*, conseillait Breton aux artistes qui lui semblaient menacés d'engourdissement. Le conseil pourrait resservir.

Philippe Dagen

DÉPÊCHES

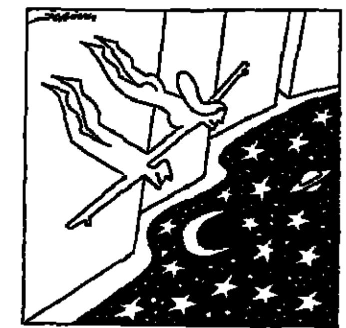
■ **CINÉMA : la vie de Salman Rushdie bientôt sur les écrans en Iran.** Le scénario du film, qui sera intitulé *Destruction lente*, vient d'être bouclé, après deux ans d'efforts, par le département artistique de l'Organisation de la propagande islamique, principal organe de propagande du régime iranien. Le film traitera des conditions psychologiques dans lesquelles se trouve Rushdie, qui vit en clandestinité depuis la parution de son livre *Les Versets sataniques*, jugé blasphématoire.

■ **La Semaine internationale de la critique présentera dans le cadre du Festival de Cannes** sept longs métrages, dont six sont des premiers films. *Les Aveux de l'innocent*, de Jean-Pierre Améris (*Le Bateau de mariage*), ouvrira la semaine, le 10 mai. Seront ensuite présentés deux films américains, *The Empty Mirror*, de Barry J. Hershey, et *The Daytrippers*, de Greg Mottola, un film coréen, *Yuri*, de Yoonho Yang, un taïwanais, *A Drifting Life*, de Lin Chen-Sheng, un chilien, *Mi Ultimo Hombre*, de Tatiana Gaviola, et un canadien, *Sous-sol*, de Pierre Gang.

■ **Sydney Poitier incarnera Nelson Mandela** dans un film inspiré de l'autobiographie du président sud-africain, *Un long chemin vers la liberté*. L'acteur anglais Michael Caine représentera l'ancien président Frederik De Klerk, le chef du Parti national qui avait initié la mutation démocratique du pays après des décennies d'apartheid. Sydney Poitier, soixante et onze ans, avait joué en 1952 le rôle du pasteur noir dans *Pleure mon pays bien-aimé*, inspiré de la nouvelle de l'écrivain sud-africain Alan Paton.

Hommage à Benjamin Britten

« Le Viol de Lucrèce » à l'Opéra-Bastille



BENJAMIN BRITTEN *est à* l'honneur cette saison à Paris : on célèbre les vingt ans de sa disparition. *Le Viol de Lucrèce* (1945) est le premier opéra de chambre de Britten, qui affectionnait les formules instrumentales raffinées. S'il peut paraître moins séduisant, au premier abord, que *Le Tour d'écrou*, *Le Viol de Lucrèce*, créé par Kathleen Ferrier à Glyndebourne, sous la direction d'Ernest Ansermet, est pourtant un ouvrage magnifique, conçu « à la grecque », avec deux personnages récitants.

On pourrait s'effrayer d'une version en français de l'opéra ; pourtant, Britten aimait que l'on comprît le moindre mot et n'hésitait pas à faire chanter ses ouvrages jusqu'en... serbo-croate. Travail d'équipe, préparation soignée. Le dernier événement « périphérique » de la production du *Billy Budd* à l'Opéra-Bastille vaut le déplacement.

★ **Opéra-Bastille, place de la Bastille, Paris 11e. Mº Bastille. 20 heures, le 18. Tél. : 44-73-13-00. 150 F.**

UNE SOIRÉE À PARIS

Koteba/Jeune ballet d'Afrique noire
La chorégraphe de ce ballet s'appelle Rokiya Kone. Cette Ivoirienne est issue de la troupe historique de Souleymane Koly, Koteba. Elle s'inspire du patrimoine africain pour raconter et danser des histoires d'aujourd'hui, drôles, satiriques. Une forte personnalité. Sa dernière création a pour titre *Djigui. Ni Hami.*
Centre Wallonie Bruxelles, 46, rue Quincampoix, Paris 4e. Mº Rambuteau. 20 h 30, les 18, 19 et 20. Tél. : 42-71-26-16. 70 F et 100 F.

Gil Scott Heron
Voix profonde, entre le *preacher* du gospel et la suavité d'un Marvin Gaye, Gil Scott Heron, chanteur, scande des textes forts et engagés sur fond de funk jazz. Envoûtant lorsqu'il s'en donne la peine.
New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris 10e. Mº Château-d'Eau. 21 heures, le 18. Tél. : 45-23-51-41. 120 F.

Parissa
L'une des plus grandes chanteuses iraniennes, qui a choisi de rester vivre en Iran malgré l'interdiction *faite aux femmes de chanter au* pays des mollahs. Avec une voix travaillée des heures, des années durant, Parissa rend les nuances les plus délicates, les forces les plus obscures du *radif*, le répertoire savant iranien.
Théâtre de la Ville, 2, place du Châtelet, Paris 4e. Mº Châtelet. 20 h 30, le 18. Tél. : 42-74-22-77. 80 F.

Véronique Gens, Jean-Paul Fouchécourt, Susan Manoff (piano).
Un vrai duo, même si quelques dizaines de centimètres les séparent : l'exquis ténor Fouchécourt doit se tordre le cou pour croiser le regard de la divine soprano Gens. Ce sont des baroqueux garantis d'origine – autant dire qu'ils ont du style et de la diction. Comme l'humour ne leur fait pas défaut, cette soirée s'annonce savoureuse, avec au programme les *Airs et duos* d'Offenbach.
Musée d'Orsay, 1, rue de Bellechasse, Paris 7e. Mº Solferino. 18 h 45, le 18. Tél. : 40-49-47-17. 70 F.

ART

Une sélection des expositions à Paris et en Ile-de-France

VERNISSAGES

Les Années romantiques 1815-1850 : Ingres, Delaroche, Delacroix
Grand Palais, galeries nationales, place Georges-Clemenceau, Paris 8e. Mº Champs-Elysées-Clemenceau. Tél. : 44-13-17-17. De 10 heures à 20 heures ; mercredi jusqu'à 22 heures. De 10 heures à 12 heures les visites uniquement sur réservation ; tél. : 49 87 50 50. Fermé mardi. Du 19 avril 1996 au 15 juillet 1996. 45 F, lundi 31 F ; avec réservation : 50 F.

Menzel (1815-1905)
Musée d'Orsay, rez-de-chaussée, entrée quai Anatole-France, Paris 7e. Mº Solferino, RER ligne C. Tél. : 40-49-48-14. Mercredi, vendredi, samedi, mardi de 10 heures à 18 heures ; jeudi de 10 heures à 21 h 45 ; dimanche de 9 heures à 18 heures. Fermé le lundi. Du 18 avril 1996 au 28 juillet 1996. 36 F.

Une aventure contemporaine, la photographie, 1955-1995
Maison européenne de la photographie, 5-7, rue de Fourcy, Paris 4e. Mº Saint-Paul. Tél. : 44-78-75-00. De 11 heures à 20 heures. Fermé lundi, mardi. Du 18 avril 1996 au 16 juin 1996.

SÉLECTION PARIS

Miquel Barcelo
Centre Georges-Pompidou, galerie d'art graphique, 4e étage, place Georges-Pompidou, Paris 4e. Mº Rambuteau. Tél. : 44-78-12-33. De 12 heures à 22 heures ; samedi, dimanche et jours fériés de 10 heures à 22 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 29 avril 1996. 35 F.

Miquel Barcelo, Philippe Favier
Galerie nationale du Jeu de paume, place de la Concorde, Paris 8e. Mº Concorde. Tél. : 42-60-69-69. De 12 heures à 19 heures ; samedi, dimanche de 10 heures à 19 heures ; mardi jusqu'à 21 h 30. Fermé lundi. Jusqu'au 12 mai 1996. 35 F.

François Bouillon
Galerie Philippe Casini, 13, rue Chapon, Paris 3e. Mº Arts-et-Métiers. Tél. : 48-04-00-34. De 14 h 30 à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 25 mai 1996.

Les carnets de dessins de Picasso
Musée Picasso, hôtel Salé, 5, rue de Thorigny, Paris 3e. Mº Saint-Paul, Filles-du-Calvaire. Tél. : 42-71-25-21. De 9 h 30 à 17 h 30. Fermé mardi. Jusqu'au 6 mai 1996. 36 F, dim 26 F.

Les Champs de la sculpture
Du Rond-Point des Champs-Elysées à la place de la Concorde, Paris 8e. Mº Concorde, Champs-Elysées-Clemenceau, Franklin-D.-Roosevelt. Jusqu'au 9 juin 1996.

Louis Chavignier
Musée Zadkine, atelier, 100 bis, rue d'Assas, Paris 6e. Mº RER Port-Royal, Notre-Dame-des-Champs. Tél. : 43-26-91-90. De 10 heures à 17 h 30. Fermé lundi. Jusqu'au 26 mai 1996.

Corot, 1796-1875
Grand Palais, galeries nationales, entrée avenue du Général-Eisenhower, square Jean-Perrin, Paris 8e. Mº Champs-Elysées-Clemenceau. Tél. : 44-13-17-17. De 10 heures à 20 heures ; mercredi jusqu'à 22 heures. De 10 heures à 12 heures les visites uniquement sur réservation ; tél. 49 87 50 50. Fermé mardi. Jusqu'au 27 mai 1996. 45 F, lundi 31 F ; avec réservation : 50 F.

Corot, le génie du trait
Bibliothèque nationale, galeries Mansart, 58, rue de Richelieu, Paris 2e. Mº Bourse, Quatre-Septembre, Palais-Royal. Tél. : 47-03-81-10. De 9 h 30 à 18 h 30 ; nocturne mardi jusqu'à 21 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 19 mai 1996. 22 F.

De Pisanello à Tiepolo
Institut néerlandais, 121, rue de Lille, Paris 7e. Mº Assemblée-Nationale. Tél. : 47-05-85-99. De 13 heures à 19 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 5 mai 1996.

Christian de Portzamparc
Centre Georges-Pompidou, galerie nord, mezzanine, place Georges-Pompidou, Paris 4e. Mº Rambuteau. Tél. : 44-78-12-33. De 12 heures à 22 heures ; samedi, dimanche et jours fériés de 10 heures à 22 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 27 mai 1996. 27 F.

Design japonais, 1950-1995
Centre Georges-Pompidou, forum et 1er sous-sol, place Georges-Pompidou, Paris 4e. Mº Rambuteau. Tél. : 44-78-12-33. De 12 heures à 22 heures ; samedi, dimanche et jours fériés de 10 heures à 22 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 29 avril 1996. 27 F.

Les Dubuffet de Dubuffet
Musée des arts décoratifs, niveau 5 et 6 du pavillon de Marsan, 107, rue de Rivoli, Paris 1er. Mº Tuileries ou Palais-Royal. Tél. : 44-55-57-50. De 12 h 30 à 18 heures ; dimanche de 12 heures à 18 heures. Fermé lundi et mardi. Jusqu'au 30 juin 1996. 20 F.

Albrecht Dürer
Musée du Petit-Palais, avenue Winston-Churchill, Paris 8e. Mº Champs-Elysées-Clemenceau. Tél. : 42-65-12-73. De 10 heures à 17 h 40 ; nocturne mercredi jusqu'à 21 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 21 juillet 1996. 40 F.

Nathalie Elemento
Galerie Nathalie Obadia, 5, rue du Grenier Saint-Lazare, Paris 3e. Mº Filles-du-Calvaire. Tél. : 42-74-67-68. De 11 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 25 mai 1996.

Barry Flanagan
Bibliothèque nationale, galerie Colbert, 2, rue Vivienne et 6, rue des Petits-Champs, Paris 2e. Mº Bourse, Palais-Royal, Quatre-Septembre. Tél. : 47-03-81-10. De 12 heures à 18 h 30. Fermé dimanche. Jusqu'au 18 mai 1996. Entrée libre.

Fortunato Depero, futuriste
Pavillon des arts, 101, rue Rambuteau, Paris 1er. Mº Châtelet-les-Halles. Tél. : 42-33-82-50. De 11 h 30 à 18 h 30. Fermé lundi. Jusqu'au 2 juin 1996. 30 F.

Felix Gonzalez-Torres, Willie Doherty, Nigel Rolfe
Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson, Paris 16e. Mº Iéna, Alma-Marceau. Tél. : 40-70-11-10. De 10 heures à 17 h 30 ; samedi et dimanche jusqu'à 19 heures. Ouverture exceptionnelle de 13 heures à 19 heures mercredi 8 ; jeudi 16 et dimanche 26 mai. Fermé lundi. Jusqu'au 16 juin 1996.

Idoles du Népal et du Tibet
Musée Cernuschi, 7, avenue Vélasquez, Paris 8e. Mº Monceau, Villiers, bus 30, 94. Tél. : 45-63-50-75. De 10 heures à 17 h 40. Fermé lundi. Jusqu'au 19 mai 1996. 27 F.

Joël Kermarrec
Galerie Claude Lemand, 16, rue Littré, Paris 6e. Mº Montparnasse-Bienvenüe. Tél. : 45-49-26-95. De 14 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 27 avril 1996.

Joseph Lacasse, Jean Peyrissac
Galerie Callu Mérite, 17, rue des Beaux-Arts, Paris 6e. Mº Saint-Germain-des-Prés. Tél. : 46-33-04-18. De 13 heures à 19 heures ; samedi de 10 heures à 19 heures et sur rendez-vous. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 4 mai 1996.

Violetta Liagatchev
Galerie Roger Pailhas, 88, rue Saint-Martin, Paris 4e. Mº Rambuteau, les Halles. Tél. : 48-04-71-31. De 11 heures à 13 heures et de 14 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 11 mai 1996.

Emil Nolde, 1867-1956
Musée-galerie de la Seita, 12, rue Surcouf, Paris 7e. Mº Invalides. Tél. : 45-56-60-17. De 11 heures à 19 heures. Fermé dimanche. Jusqu'au 25 mai 1996. 25 F.

Julio Le Parc
Espace Electra, 6, rue Récamier, Paris 7e. Mº Sèvres-Babylone. Tél. : 42-84-23-60. De 11 h 30 à 18 h 30. Fermé lundi. Jusqu'au 28 avril 1996. Entrée libre.

La Photographie américaine, de 1890 à 1965
Centre Georges-Pompidou, grande galerie (5e étage), place Georges-Pompidou, Paris 4e. Mº Rambuteau. Tél. : 44-78-12-33. De 12 heures à 22 heures ; samedi, dimanche et jours fériés de 10 heures à 22 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 27 mai 1996. 35 F.

Albert Ràfols-Casamada
Galerie Clivages, 5, rue Saint-Anastase, Paris 3e. Mº Saint-Sébastien-Froissart. Tél. : 42-72-40-02. De 14 h 30 à 19 heures ; samedi de 10 h 30 à 13 heures et de 14 h 30 à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 15 mai 1996.

Ary Scheffer (1795-1858), peintre du sentiment
Musée de la vie romantique, maison Renan-Scheffer, 16, rue Chaptal, Paris 9e. Mº Saint-Georges, Pigalle. Tél. : 48-74-95-38. De 10 heures à 17 h 45. Fermé lundi. Jusqu'au 28 juillet 1996. 27 F.

Soulages
Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson, Paris 16e. Mº Alma-Marceau, Iéna. Tél. : 40-70-11-10. De 10 heures à 17 h 30 ; samedi et dimanche de 10 heures à 19 heures. Fermé lundi et fêtes. Jusqu'au 23 juin 1996. 35 F.

Un trésor gothique, la châsse de Nivelles
Musée national du Moyen Age, Thermes de Cluny, 6, place Paul-Painlevé, Paris 5e. Mº Cluny-Sorbonne, Saint-Michel. Tél. : 46-34-51-17. De 9 h 15 à 17 h 45. Fermé mardi. Jusqu'au 10 juin 1996. 36 F, dimanche 26 F.

Claude Viallat, Whanki
Ecole nationale supérieure des beaux-arts, 13, quai Malaquais, Paris 6e. Mº Saint-Germain-des-Prés. Tél. : 47-03-50-00. De 13 heures à 19 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 12 mai 1996. 20 F.

SÉLECTION ILE-DE-FRANCE

Jean-Sylvain Bieth
Musée Bossuet, palais épiscopal, 5, place Charles-de-Gaulle, 77 Meaux. Tél. : 64-34-84-45. De 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 28 mai 1996.

David Boeno
Centre d'art contemporain, galerie Fernand Léger, 93, avenue Georges-Gosnat, 94 Ivry-sur-Seine. Tél. : 49-60-25-06. De 14 heures à 19 heures ; dimanche de 11 heures à 18 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 9 juin 1996.

Joël Hubaut
La Ferme du buisson, centre d'art contemporain, allée de la Ferme, 77 Noisiel. Tél. : 64-62-77-00. De 14 heures à 18 heures ; les soirs de spectacle jusqu'à 21 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 1er mai 1996.

L'Imaginaire irlandais : Alice Maher, Stephen Schofield
CREDAC, 93, avenue Georges-Gosnat, 94 Ivry-sur-Seine. Tél. : 49-60-25-06. De 14 heures à 19 heures ; dimanche de 11 heures à 18 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 9 juin 1996.

Jean Rault, Colette Hyvrard
Maison d'art contemporain Chaillioux, 5, rue Julien-Chaillioux, 94 Fresnes. Tél. : 46-68-58-31. De 14 heures à 19 heures ; samedi de 10 heures à 13 heures et de 14 heures à 18 heures ; dimanche de 10 heures à 13 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 19 mai 1996.

Richard Texier : la conjonction des systèmes
Manufacture des œillets, 25-29, rue Raspail, 94 Ivry-sur-Seine. Tél. : 46-71-81-81. De 14 heures à 19 heures. Fermé lundi et mardi. Jusqu'au 23 juin 1996.

CINÉMA

NOUVEAUX FILMS

MARY REILLY (*)
Film britannique de Stephen Frears, *avec Julia Roberts, John Malgovich,* George Cole, Michael Gambon, Kathy Staff, Glenn Close (1 h 48).
VO : *UGC Ciné-cité les Halles, dolby,* 1er ; Rex, dolby, 2e ; Reflet Médicis I, 5e (43-54-42-34) ; UGC Rotonde, dolby, 6e ; UGC Danton, dolby, 6e ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8e ; La Bastille, dolby, 11e (43-07-48-60) ; UGC Gobelins, dolby, 13e ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17e ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10).
VF : Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (réservation : 40-30-20-10) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, dolby, 12e ; Gaumont Gobelins Rodin, dolby, 13e (réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (réservation : 40-30-20-10) ; UGC Convention, 15e.

MONDO
Film français de Tony Gatlif, avec Ovidiu Balan, Pierrette Fesch, Philippe Petit, Schahla Alam, Jerry Smith, Maurice Maurin (1 h 20).
14-Juillet Hautefeuille, 6e (46-33-79-38).

MORT SUBITE (*)
Film américain de Peter Hyams, avec Jean-Claude Van Damme, Powers Boothe, Raymond J. Barry, Whittni Wright, Ross Malinger, Dorian Harewood (1 h 50).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, 1er ; Gaumont Marignan, 8e (réservation : 40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8e.
VF : Rex, dolby, 2e ; UGC Montparnasse, dolby, 6e ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, dolby, 12e ; UGC Gobelins, dolby, 13e ; Miramar, dolby, 14e (réservation : 40-30-20-10) ; Mistral, dolby, 14e (réservation : 40-30-20-10) ; UGC Convention, dolby, 15e ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; réservation : 40-30-20-10).

PROFESSEUR HOLLAND
Film américain de Stephen Herek, avec Richard Dreyfuss, Glenne Headly, Jay Thomas, W.H. Macy, Alicia Witt, Jean Louisa Kelly (2 h 20).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; UGC Montparnasse, 6e ; UGC Odéon, dolby, 6e ; UGC Champs-Elysées, 8e ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10).
VF : Rex, dolby, 2e ; Bretagne, dolby, 6e (réservation : 40-30-20-10) ; Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8e (43-87-35-43 ; réservation : 40-30-20-10) ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e ; UGC Gobelins, 13e ; Mistral, 14e (réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (réservation : 40-30-20-10) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; réservation : 40-30-20-10).

SAFE
Film américain de Todd Haynes, avec Julianne Moore, Peter Freidman, Xander Berkley, Susan Norman, Kate McGregor Stewart, Mary Carver (2 h).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (40-39-99-40 ; réservation : 40-30-20-10) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14 ; réservation : 40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20 ; réservation : 40-30-20-10).

SH'CHUR
Film israélien de Shmuel Hasfari, avec Hana Azoulay Hasfari, Orly Ben Garti, Ronit Alkabetz, Gila Almagor, Amos Lavie, Ya'akov Cohen (1 h 40).
VO : 14-Juillet Beaubourg, 3e ; 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

WHEN NIGHT IS FALLING
Film canadien de Patricia Rozema, avec Pascale Bussières, Rachael Crawford, Henri Czerny, Don McKellar (1 h 35).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Espace Saint-Michel, dolby, 5e (44-07-20-49) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (43-20-32-20 ; réservation : 40-30-20-10).

EXCLUSIVITÉS

À FLEUR DE PEAU
de Steven Soderbergh,
avec Peter Gallagher, Alison Elliott, William Fichtner, Adam Trese, Joe Don Baker, Paul Dooley.
Américain (1 h 35).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; UGC Odéon, 6e ; George-V, dolby, 8e ; UGC Opéra, 9e ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (réservation : 40-30-20-10).

LES CAPRICES D'UN FLEUVE
de Bernard Giraudeau,
avec Bernard Giraudeau, Richard Bohringer, Thierry Fremont, Roland Blanche, Raoul Billerey.
Français (1 h 51).
Gaumont les Halles, dolby, 1er (40-39-99-40 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (46-33-79-38) ; La Pagode, dolby, 7e (réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; réservation : 40-30-20-10) ; George-V, 8e ; Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8e (43-87-35-43 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e ; Gaumont Gobelins Rodin, dolby, 13e (réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Kinopanorama, dolby, 15e (réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10).

CASINO (*)
de Martin Scorsese,
avec Robert De Niro, Sharon Stone, Joe Pesci, Don Rickles, Alan Hing, Kevin Pollak.
Américain (2 h 58).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Grand Action, dolby, 5e (43-29-44-40) ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (réservation : 40-30-20-10) ; George-V, 8e ; La Bastille, dolby, 11e (43-07-48-60) ; Escurial, dolby, 13e (47-07-28-04 ; réservation : 40-30-20-10) ; Bienvenüe Montparnasse, dolby, 15e (réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10) ; Studio 28, 18e (46-06-36-07).

CHACUN CHERCHE SON CHAT
de Cédric Klapisch,
avec Garance Clavel, Zinedine Soualem, Renée Le Calm, Olivier Py, Arapimou, Rambo.
Français (1 h 35).
UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83) ; UGC Rotonde, 6e ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; UGC Opéra, 9e ; 14-Juillet Bastille, dolby, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, dolby, 13e (47-07-28-04 ; réservation : 40-30-20-10) ; Mistral, 14e (réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, dolby, 15e (réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10).

LE CŒUR FANTÔME
de Philippe Garrel,
avec Luis Rego, Aurélia Alcaïs, Maurice Garrel, Evelyne Didi, Roschdy Zem, Camille Chain.
Français (1 h 27).
Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23 ; réservation : 40-30-20-10).

LE COMPLEXE DE TOULON
de Jean-Claude Biette,
avec Jean-Christophe Bouvet, Howard Vernon, Yse Tran, Haydée Caillot, Jean-Frédéric Ducasse, Philippe Chemin.
Français (1 h 21).
Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

DEAD MAN
de Jim Jarmusch,
avec Johnny Depp, Gary Farmer, Lance Henriksen, Robert Mitchum, Gabriel Byrne, John Hurt.
Américain, noir et blanc (2 h 14).
VO : 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e ; Le Quartier Latin, 5e (43-26-84-65) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

LES DERNIERS JOURS D'EMMANUEL KANT
de Philippe Collin,
avec David Warrilow, André Wilms, Roland Amstutz, Christian Rist, Julien Rochefort, Claude Aufaure.
Français, noir et blanc (1 h 10).
Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

DRACULA, MORT ET HEUREUX DE L'ÊTRE
de Mel Brooks,
avec Leslie Nielsen, Peter Mac Nicol, Steven Weber, Amy Yasbeck, Lysette Anthony, Harvey Korman.
Américain (1 h 35).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; UGC Danton, 6e ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (réservation : 40-30-20-10) ; George-V, 8e ; Gaumont Parnasse, 14e (réservation : 40-30-20-10).

L'ÉDUCATRICE
de Pascal Kané,
avec Alexandra Winisky, Nathalie Richard, Jean-François Stévenin, Brigitte Roüan.
Français (1 h 33).
Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

ENFANTS DE SALAUD
de Tonie Marshall,
avec Anémone, Nathalie Baye, François Cluzet, Molly Ringwald, Jean Yanne.
Français (1 h 40).
UGC Forum Orient Express, dolby, 1er ; Le Quartier Latin, 5e (43-26-84-65) ; UGC Montparnasse, 6e ; UGC Triomphe, dolby, 8e ; UGC Convention, 15e.

LA FEMME DU PORT (**)
de : Arturo Ripstein,
avec Patricia Reyes Spíndola, Alejandro Parodi, Damian Alcazar, Evangelina Sosa, Ernesto Yanez.
Mexicain (1 h 50).
VO : Latina, dolby, 4e (42-78-47-86) ; Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

LA MADRE MUERTA
de Juan Emmanuel Bajo Ulloa,
avec Karra Elejalde, Ana Alvarez, Lio Silvia, Marso, Elena Irureta, Ramon Barrera.
Espagnol (1 h 42).
VO : Espace Saint-Michel, dolby, 5e (44-07-20-49).

MARCHAND DE RÊVES
de Giuseppe Tornatore,
avec Sergio Castellitto, Tiziana Lodato, Franco Scaldati, Leopoldo Trieste, Clelia Rondinella, Tano Cimarosa.
Franco-italien (1 h 54).
VO : Grand Pavois, dolby, 15e (45-54-46-85 ; réservation : 40-30-20-10).

LE MONTREUR D'OMBRES
de Lefteris Xanthopoulos,
avec Kostas Kazakos, Stratos Tzortzoglou, Giorgos Ninios, Dora Masklavanou, Vlassis Bonatsos, Patis Koutsaftis.
Grec (1 h 45).
VO : Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25).

MOVIE DAYS
de Fridrik Thor Fridriksso,
avec Orvar Jens Arnarsson, Rurik Haraldsson, Sigrun Hjalmtysdottir, Orri Helgason, Jon Sigurbjornsson.
Islandais (1 h 30).
VO : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63) ;

LES NOUVELLES AVENTURES DE WALLACE ET GROMIT
de Peter Lord, David Sproxton, Sam Fell, et Nick Park
dessin animé Britannique (1 h 13).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e ; Europa Panthéon (ex-Reflet Panthéon), 5e (43-54-15-04) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83) ; UGC Rotonde, 6e ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14 ; réservation : 40-30-20-10) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, 14e (réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).
VF : Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

LE TEMPS DE L'AMOUR
de Mohsen Makhmalbaf,
avec Shiva Gerede, Abdolraman Palay, Aken Tunt, Menderes Samanjilar.
Iranien (1 h 15).
VO : 14-Juillet Beaubourg, 3e ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81).

THE ADDICTION
de : Abel Ferrara,
avec Lili Taylor, Christopher Walken, Annabella Sciorra, Edie Falco, Michel Fella, Paul Calderon.
Américain, noir et blanc (1 h 24).
VO : Action Christine, 6e (43-29-11-30) ; Max Linder Panorama, THX, dolby, 9e (48-24-88-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20 ; réservation : 40-30-20-10).

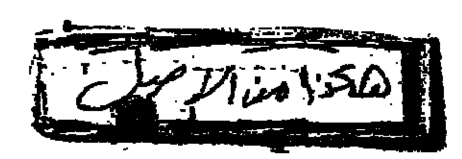
TOY STORY
de John Lasseter,
dessin animé Américain (1 h 17).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (réservation : 40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8e ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (45-80-77-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; Majestic Passy, dolby, 16e (44-24-46-24 ; réservation : 40-30-20-10).
VF : Rex (le Grand Rex), dolby, 2e ; UGC Montparnasse, 6e ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (réservation : 40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8e ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; réservation : 40-30-20-10) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (45-80-77-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Gobelins, 13e ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (réservation : 40-30-20-10) ; UGC Convention, dolby, 15e ; Majestic Passy, dolby, 16e (44-24-46-24 ; réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10) ; Le Gambetta, THX, dolby, 20e (46-36-10-96 ; réservation : 40-30-20-10).

UN DIVAN À NEW YORK
de Chantal Akerman,
avec Juliette Binoche, William Hurt, Stéphanie Buttle, Barbara Garrick, Paul Guilfoyle, Richard Jenkins.
Franco-belge (1 h 45).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (40-39-99-40 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; réservation : 40-30-20-10) ; La Pagode, 7e (réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Champs-Elysées, dolby, 8e (43-59-04-67 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (45-80-77-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (43-20-32-20 ; réservation : 40-30-20-10) ; Majestic Passy, dolby, 16e (44-24-46-24 ; réservation : 40-30-20-10).

REPRISES

UN CADEAU DU CIEL
de Jack Lucarelli,
avec Sharon Farrel, David Steen, Gigi Rice, Sarah Trigger, Gene Lythgow, Mark Ruffalo.
Américain, 1995 (1 h 42).
VO : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

(*) Films interdits aux moins de 12 ans.
(**) Films interdits aux moins de 16 ans.



La CLT signe avec TF 1 et France Télévision l'accord sur le deuxième bouquet numérique

C'EST dans l'après-midi du jeudi 18 avril que Michel Delloye et Jacques Rigaud, administrateurs délégués de la Compagnie luxembourgeoise de télédiffusion (CLT), devaient signer l'accord avec TF 1, France Télévision, La Lyonnaise des eaux et M 6 concernant la création de la société Télévision par satellite (TPS). La CLT devrait être épaulée par la Banexi, banque d'affaires de la BNP.

Cette confirmation, très attendue, de la participation de la CLT à TPS a lieu deux jours après la réception par le président de la République, Jacques Chirac, mardi 16 avril, pendant une heure et demie, de Patrick Le Lay et de Jean-Pierre Elkabbach, PDG de TF 1 et de France Télévision, pour parler de la télévision numérique. Selon une source élyséenne, ces deux hommes sont considérés comme les principaux artisans de l'accord récent menant à la création de Télévision par satellite (TPS) (*Le Monde* du 4 avril).

M. Chirac a témoigné, selon les participants, d'une grande connaissance des enjeux de la télévision numérique, qu'il a qualifiée de « *bataille culturelle et politique dans laquelle se joue la souveraineté du pays* ». « *Il faut que la France ait la maîtrise de son ciel* », a souligné M. Chirac, qui s'est par ailleurs félicité que chaînes privées et publiques, alors qu'elles se font la guerre à l'intérieur du territoire, retrouvent en s'alliant le « *sens de l'intérêt national* » à l'extérieur. Une alliance qui a « *surpris* » le chef de l'Etat, mais qu'il encourage et qu'il « *suivra* », en demandant aux deux partenaires de « *constituer un groupe fort et solidaire* ». Le chef de l'Etat a aussi soutenu l'idée « *d'une offre alternative à celle de Canal Plus et de Bertelsmann.* »

La discussion n'aurait pas évoqué le rôle et la place de la CLT dans l'accord de TPS mais les trois hommes ont convenu qu'il y aurait « *d'autres étapes franco-allemandes et donc européennes, puis américaines, l'objectif étant de ne pas se livrer aux Américains* ».

« *M. Chirac a encouragé France Télévision à jouer pleinement son rôle dans cet accord* » a indiqué pour sa part Jean-Pierre Elkabbach, PDG de la télévision publique, qui estime avoir toujours eu le soutien dans ce dossier de la télévision numérique de l'Elysée, des services du premier ministre comme de ceux du ministre de la culture. La présidence du comité des programmes de TPS sera assurée par le président de France Télévision, quel qu'il soit et 25 % du bouquet basique de TPS sera constitué de programmes de la télévision publique, toutes les chaînes respectant en outre la directive européenne « Télévision sans frontières ». « *France Télévision sera un partenaire actif et exigeant*, précise Jean-Pierre Elkabbach. *Nous aurons pour ambition de maintenir à leur première place nos deux chaînes généralistes, France 2 et France 3, et de proposer des télévisions thématiques elles aussi conformes à notre mission de service public* ».

Y.-M. L.

Peter Job, directeur général de Reuters

« Nous devons nous concentrer sur les marchés professionnels »

« Aujourd'hui, le chiffre d'affaires de Reuters (environ 21 milliards de francs) provient pour deux tiers des informations financières, pour un quart des transactions électroniques et pour 6 % des médias. Comment se répartira le chiffre d'affaires dans l'avenir ?

– Nous pensons que le secteur financier continuera à progresser. Les transactions augmenteront plus rapidement que l'information, les transactions électroniques ne faisant que commencer : elles ont dix ans au plus. Les revenus provenant des médias vont progresser lentement. Ils resteront inférieurs à 10 % du chiffre d'affaires : les journaux ne sont pas en bonne position dans le monde entier, et la télévision est concurrencée par les nouveaux médias. Nous nous attendons à des revenus significatifs, dans les dix prochaines années, venant d'autres marchés professionnels, auxquels nous pouvons vendre des banques de données spécialisées. Il y a beaucoup de segments à exploiter (management, santé, publicité, etc.) encore en dehors du champ financier ou des médias. J'espère que cela atteindra 10 % de nos revenus.

– Quelle est la place de la télévision dans vos activités médias ?

– Nous ne sommes pas intéressés par la télévision commerciale. Nous n'avons pas de talent particulier pour cela. Nous ne voulons pas entrer dans les foyers. Nous donnons aux chaînes de télévision les informations dont elles ont besoin pour leurs programmes. Nous dirigeons la principale agence de télévision, Reuters Television, et nous avons un deuxième relais, lui aussi très important, qui fournit des informations financières et professionnelles, par vidéo. Il ne s'agit pas de télévisions destinées aux consommateurs, mais à ceux qui veulent savoir, qui doivent savoir. Voilà nos orientations en matière de télévision.

» D'une part, un travail d'agence traditionnel : fournir en informations des gens qui les transmettent au public; d'autre part, des informations très ciblées destinées aux professionnels.

– Pourquoi ne seriez-vous pas opérateur d'une chaîne d'informations financières ?

– Beaucoup ont essayé de le faire et la plupart ont perdu beaucoup d'argent. Nous devons nous concentrer sur ce que nous connaissons : les marchés professionnels.

– Vos activités médias sont-elles rentables ?

– Non. Nous ne gagnons pas d'argent, dans les médias, nous en perdons. Nous n'attendons pas de gros profits, mais nous ne nous attendons pas non plus à y perdre de l'argent.

– Et dans la télévision ?

– Cela inclut la télévision. C'est plus cher, mais les possibilités de bénéfices sont plus élevées. Il y a de nouvelles possibilités avec Internet. Si vous faites un journal électronique, vous pourrez y introduire des séquences vidéo que nous pourrons fournir. C'est un nouveau marché.

– Internet est-il un secteur-clé de votre stratégie future ?

– La clé, c'est d'être toujours en avance par rapport aux attentes de la communauté financière, la plus familière avec les ordinateurs, qui en attend toutes les nouveautés. Si vous ne les donnez pas, ils perdent confiance en vos capacités. La vidéo arrive sur les écrans. Il est vital pour nous de montrer que nous dominons ce nouveau champ, à la fois au niveau du contenu et de la technologie, de la transmission numérique, par exemple.

– Que pensez-vous de la concurrence de Bloomberg ?

– Il n'y a pas beaucoup d'acteurs internationaux sur ce marché. Reuters est le leader, les challengers sont les bienvenus. Nous leur jetons notre gant, comme au temps de la chevalerie. Notre part de marché est à peu près stable.

– Que vous inspire la situation de l'Agence France-Presse (AFP) et les polémiques qui ont accompagné le changement de son PDG ?

– J'ai été intéressé de voir que la presse française a reconnu qu'environ 50 % des revenus de l'AFP proviennent du gouvernement, et que c'était un problème. Toutes les sociétés d'informations devraient trouver leur financement dans le secteur privé. J'espère sincèrement que l'AFP le fera. C'est une agence d'informations très solide, avec un jugement indépendant et une bonne politique de l'information. Dans ce domaine, c'est un concurrent. »

Propos recueillis par Alain Salles

DÉPÊCHES

■ **TÉLÉVISION : la chaîne espagnole Telecinco**, dont 25 % du capital est détenu par le groupe italien Fininvest de Silvio Berlusconi – qui en assure la gestion – et 25 % par l'Allemand Leo Kirch, est en train de négocier avec l'américain Viacom, qui serait intéressé par une prise de participation de 12,5 %. Selon son directeur général, Maurizio Carlotti, cette chaîne qui était en difficulté est de nouveau bénéficiaire en 1995 (environ 1 milliard de francs) avec un chiffre d'affaires en légère progression.

■ ***PRESSE : le quotidien britannique économique et financier*** ***Financial Times*** (groupe Pearson) veut supprimer trente emplois de journalistes, par des départs volontaires, et ramener les effectifs de sa rédaction à 310 personnes. D'autres emplois, dont le nombre reste à déterminer, vont être supprimés dans les autres services. Entré en fonctions il y a deux mois, Stephen Hill, le nouveau directeur général du journal, a indiqué à l'AFP que cette décision entrait dans le cadre d'« *un vaste plan de développement du journal* ».

■ **ASSOCIATION : notre collaborateur Henri Tincq** a été réélu mercredi 17 avril président de l'Association des journalistes d'information religieuse (AJIR). Le bureau de l'association est composé de Claudine Castelnau (*Réforme*) et Jean-Pierre Manigne (*La Vie*), vice-présidents, Michel Gauvry (agence Ciric), secrétaire général, Patrick Perotto (*L'Est républicain*), trésorier, Luc Pareydt (*Croire aujourd'hui*), trésorier adjoint, et Félix Chiocca (*Témoignage chrétien*), chargé de mission.

JEUDI 18 AVRIL

TF 1

12.50 A vrai dire. Magazine.
13.00 Journal, Météo.
13.40 Femmes. Magazine.
13.45 Les Feux de l'amour. Feuilleton.
14.35 Dallas. Du beau monde. Feuilleton.
15.30 Hawaï police d'Etat. La preuve vivante [1/2] Série.
16.35 Une famille en or. Jeu.
17.05 Rick Hunter, inspecteur choc. Série. La cinquième victime.
18.00 Sydney Police. Série. Mille raisons pour mourir.
19.05 L'Or à l'appel. Jeu.
19.50 et 20.45 Météo.
20.00 Journal.

20.50

▶ FOOTBALL
En direct du Parc des Princes. Demi-finale retour de la Coupe d'Europe des vainqueurs de coupe : Paris SG-Deportivo La Corogne, 21.00, coup d'envoi ; 21.45, Mi-temps, Tiercé, La Minute hippique ; 22.00, 2e période (120 min). 796383

22.50

J'Y CROIS, J'Y CROIS PAS
Magazine présenté par Tina Kieffer. La réincarnation (140 min). 8195942
Vies antérieures, karma, réincarnation : ce soir, Tina Kieffer propose une approche du sujet qui fait suite à une enquête menée en Inde et qui se veut rigoureuse.
1.10 Journal, Météo.

1.20 Concert : Kiri Te Kanawa. Enregistré en Nouvelle-Zélande et à Londres. 2.15 et 3.20, 4.00 TF1 nuit. 2.25 Enquêtes à l'italienne. 3.30 et 5.05 Histoires naturelles. 5.00 Musique.

France 2

12.55 et 13.40 Météo.
12.59 Journal, Loto.
13.45 Derrick. Série.
14.40 Le Renard. Série.
15.35 Tiercé. En direct de Saint-Cloud.
15.50 et 5.20 La Chance aux chansons.
16.25 Des chiffres et des lettres. Jeu.
17.00 Quoi de neuf, docteur ? Série.
17.30 C'est cool. Série.
18.05 Les Bons Génies. Jeu.
18.45 Qui est qui ? Jeu.
19.15 Bonne nuit, les petits. Un nounours très propre.
19.25 et 2.25 Studio Gabriel. Invité : Vincent Perez.
19.59 Journal.
20.15 Invité spécial.
20.45 Météo, Point route.

20.55

ENVOYÉ SPÉCIAL
Magazine présenté par Bernard Benyamin. L'enfant bulle ; Pris à la gorge ; Post-scriptum : autisme, la vie en miettes (130 min). 3812091
23.05 Expression directe. CGC.

23.10

LA GRANDE BAGARRE DE DON CAMILLO
Film de Carmine Gallone (1955, N., 100 min). 1231031
0.50 Journal, Bourse, Météo.
1.05 Le Cercle de minuit. Les amnésies de l'histoire française du cinéma. Avec René Vautier, Jean Douchet, René Chateau, Pavel Loungine, Cécile Decugis (80 min). 7239789

2.55 Bas les masques (rediff.). 4.15 24 heures d'infos. 4.55 Profession pilote. 5.50 Dessin animé.

France 3

12.35 Journal.
13.05 Keno.
13.10 La Boîte à mémoire.
13.40 Beau Fixe. Avec C. Jérôme.
14.30 La croisière s'amuse.
15.20 Les Enquêtes de Remington Steele. Le héros. Série.
16.10 Doug. Dessin animé.
16.40 Les Minikeums.
17.45 Je passe à la télé.
18.20 Questions pour un champion. Jeu.
18.50 Un livre, un jour. *Demain dans la bataille, pense à moi*, de Javier Marias.
18.55 Le 19-20 de l'information, 19.08, Journal régional.
20.05 Fa si la chanter. Jeu.
20.35 Tout le sport.

20.50

LA GUERRE DES ROSE ■
Film américain de Danny De Vito (1989, 117 min). 721079
Une comédie d'humour noir sur les mœurs des yuppies, très agressive dans la deuxième partie.
22.50 Journal, Météo.

23.25

AH ! QUELS TITRES !
Magazine présenté par Philippe Tesson. *Faut-il célébrer Clovis ?* Invités : Laurent Theis (*Le Baptême de Clovis : de la réalité au mythe*) ; Pierre Chaunu (*Baptême de Clovis, baptême de la France*) ; Paul-Marie Couteaux (*La France de Clovis*) ; Michel Rouche (*Clovis*) (60 min). 2480692

0.25 Espace francophone. Tranches de ville : Bangui. 0.55 Dynastie. Une nouvelle aventure. Feuilleton. 1.40 Musique Graffiti. *Trio pour cor, violon et piano nº 3*, de Brahms (15 min).

La Cinquième

13.30 Attention santé. La greffe du foie. 13.35 Défi. Une société flamboyante. 14.00 Vol au-dessus de l'Equateur [1/2]. 15.00 L'Aventure des sciences. 16.00 Planète blanche. 16.30 Le Réseau des métiers. 16.35 Rintintin. 17.30 Les Enfants de John. 18.00 Ma souris bien-aimée. 18.15 Cinq sur cinq. 18.30 Le Monde des animaux. Les secrets de la jungle : l'art d'être lémurien.

Arte

19.00 Le Petit Vampire. Série [8/13]. La chance dans le malheur, de Christian Görlitz (30 min). 3437
19.30 7 1/2. Magazine présenté par Désirée Bethge. Comment peut-on ne pas être bilingue ? (25 min). 38050
19.55 ▶ Palettes. Documentaire. Gustave Courbet : Un enterrement à Ornans (35 min). 6824925
20.30 8 1/2 Journal.

20.45

SOIRÉE THÉMATIQUE : LES SECTES, POUVOIR ET MANIPULATION [1/2]
proposée par Ute Casper.
20.46 Le Petit Peuple. Téléfilm [1/2] de Cinzia Torrini, avec Leslie Malton (89 min). 100810437
Une jeune journaliste et un juge, qui vivent ensemble depuis plusieurs années, recueillent un enfant perdu.
22.15 Entretien. Les risques de l'enquête (15 min). 9380012
22.30 Les Maîtres, les moutons et les placements célestes. Documentaire (50 min). 42673
23.20 et 00.35 Débat. Sectes : interdire, contrôler ou tolérer ? (20 min). 2923944
23.50 Priez, enrichissez-nous. Documentaire. La secte japonaise Soka Gakkai, de Julien Pettifer (70 min). 441893
La secte japonaise Soka Gakkai compte quelque 10 millions de membres répartis dans 115 pays et dispose d'un patrimoine estimé à plus de 120 milliards de dollars.
0.45 Un créneau à prendre. Documentaire. *Une secte suédoise en Ukraine.*

0.55 La Soif. Téléfilm de Martin Weinhart, avec Jürgen Vogel, Michael Greiling (v.o., rediff., 95 min). 8256215

M 6

13.25 Les Jumelles du FBI. Téléfilm de Paul Lynch (90 min). 3927031
Victime d'un accident alors qu'elle enquête sur un écrivain à succès, une femme agent du FBI demande à sa sœur jumelle de continuer l'enquête...
15.00 Deux flics à Miami.
16.30 Hit Machine. Variétés.
17.00 Filles à papas. Série.
17.30 L'Etalon noir. Série.
18.00 Models Inc. Série.
19.00 Code Quantum. Série. Retour de guerre.
19.54 Six minutes d'information.
20.00 Notre belle famille.
20.35 Passé simple. Magazine. 1967 : la guerre des Six Jours.

20.45

MORT SUR LE NIL ■
Film de John Guillermin (1978, 134 min). 44003780
Si vous aimez les intrigues policières surannées, l'humour cup of tea d'Agatha Christie et les numéros d'acteurs façon rétro, alors vous serez – bien – servi.

23.20

LE MONSTRE DES PROFONDEURS
Téléfilm de Peter Carter (91 min). 1578437
Sur la plate-forme pétrolière Zortron-101, les liaisons radio sont mystérieusement brouillées. Le géologue de la compagnie entreprend un forage d'une profondeur encore jamais atteinte, contre l'avis du chef des travaux.
1.05 Culture rock (rediff.). Magazine (55 min). 7412857

2.00 Best of Trash. Musique. 3.30 E = M 6. Magazine (rediff.). 3.55 Jazz 6. Documentaire. 4.45 Black Ballad. Documentaire (55 min).

Canal +

10.05 Flash d'information.
10.10 Veillées d'armes ■ ■ Deuxième voyage. Film français de Marcel Ophuls (1994, 136 min). 6316925
▶ En clair jusqu'à 13.45
12.30 La Grande Famille.
13.45 Le Club de la chance ■ ■ Film américain de Wayne Wang (1993, 134 min). 4859895
16.20 Les Rendez-vous de Paris ■ ■ Film français d'Eric Rohmer (1994, 95 min). 963963
17.55 Le Dessin animé.
▶ En clair jusqu'à 20.35
18.24 Help ! Série.
18.35 Nulle part ailleurs.
20.30 Le Journal du cinéma.

20.35

LA LUNE ET LE TÉTON
Film espagnol de Bigas Luna (1995, 87 min). 385215
22.00 La Plage des dauphins. Documentaire (26 min). 609
22.30 Flash d'information.
22.35 Babylon V. Série. La venue des ombres.

23.15

RASTA ROCKETT ■
Film américain de Jon Turteltaub (1994, v. o., 94 min). 8626498
0.50 Les Félins ■ ■ Film franco-américain de René Clément avec Alain Delon, Jane Fonda (1964, N., 91 min). 6522789
Suspense à partir d'un roman de la Série noire, labyrinthe de mystère, de mensonge et de peur.
2.20 Les Vestiges du jour ■ ■ Film de James Ivory avec Anthony Hopkins (1993, v. o., 134 min). 9589401

Radio

France-Culture

20.30 Lieux de mémoire. Versailles (2).
21.32 Fiction. Parle-moi de Laura, de Egon Wolff.
22.40 Nuits magnétiques. Vous y dansiez petite fille, y danserez-vous mère-grand ? (3).

0.05 Du jour au lendemain. Pierre Péju (La Vie courante). 0.50 Musique : Coda. Jean-Philippe Goude : Petites formes données au temps qui passe (4). 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.). Mort de rire ; 1.56, Un cœur simple, de Gustave Flaubert ; 3.37 Monsieur Escarelle ; 4.57, Ignace de Loyola ; 6.13, Les jésuites interrogés par l'histoire.

France-Musique

19.30 Concert. *Donné en direct de la grande salle du Musikverein de Vienne*, par l'Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. Marek Janowski : Pelléas et Mélisande op. 80, de Fauré ; Concerto pour piano et orchestre, de Ravel ; Le Festin de l'araignée, de Roussel ; La Mer, de Debussy.
22.00 Soliste. Robert Casadesus.
22.30 Musique pluriel. Œuvres de Gagneux, Kupkovic, Zagar.
23.07 Ainsi la nuit. Quatuor à cordes nº 1, de Haydn, par le Quatuor Amadeus ; Quatuor à cordes nº 6 op. 18 nº 6, de Beethoven, par le Quatuor Alban-Berg ; Die Allmacht pour chœur d'hommes et piano, de Schubert, par le Chœur d'hommes de la Radio de Berlin, dir. Dietrich Knothe.

0.00 Tapage nocturne. Concert donné le 15 avril au Théâtre national de la Colline, par Denis Levaillant, piano : Direct, pièces pour piano seul, de Levaillant. 1.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.40 Les Soirées de Radio-Classique. Eugen Jochum, chef d'orchestre. Symphonie nº 93, de Haydn, par l'Orchestre philharmonique de Londres ; Concerto pour piano et orchestre nº 4, de Beethoven, par l'Orchestre symphonique de la Radio bavaroise, Edwin Fischer, piano ; Symphonie nº 9, de Bruckner, par la Staatskapelle de Dresde.

22.40 Les Soirées... (Suite). Quatuor nº 14 D 810, La Jeune Fille et la Mort, de Schubert, par le Quatuor Hagen ; *Kreisleriana*, op. 16, de R. Schumann, Radu Lupu, piano. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

Les soirées sur le câble et le satellite

TV 5

20.00 L'homme qui a perdu son ombre ■ ■ Film d'Alain Tanner (1991, 100 min) 91710925
21.40 Balthazar.
21.55 Météo des cinq continents.
22.00 Journal (France 2).
22.20 Correspondances.
22.30 La Marche du siècle. Invité : Paul Newman (France 3 du 21/2/96)
23.25 Himalaya. Réalités en transition.

Planète

20.35 De Lumière à El Cordobès.
21.25 Silence ! On développe.
22.25 Queen Elizabeth. Le plus grand paquebot du monde.
23.55 Histoire de l'aviation. [7/7] Le mur du son 1945 - 1960.

Paris Première

21.00 Notre-Dame de Paris ■ Film de Jean Delannoy (1956, 120 min) 9724012
23.00 Totalement cinéma.
23.30 Concert : Requiem de Dvorak. Enregistré en la cathédrale Saint-Veit de Prague (105 min). 77454 418

France Supervision

20.25 Entracte.
20.30 L'Ange noir du Mississippi.
22.00 (et 0.05) CinéActu.
22.10 La Dernière Saison ■ Film de Pierre Beccu (1991, 115 min) 44468128

Ciné Cinéfil

20.30 L'Accroche-cœur ■ Film de Sacha Guitry et Pierre Caron (1938, N., 80 min) 35869168
21.50 L'Homme de la rue ■ ■ ■ Film de Frank Capra (1941, N., v.o., 120 min) 35366429
23.50 Le Club. Invitée : Janet Leigh.

Ciné Cinémas

20.30 Dieu seul le sait ■ ■ Film de John Huston (1957, 105 min) 7294019
22.15 Guerre et amour ■ ■ Film de Woody Allen (1974, v.o., 85 min) 7619924
23.40 Le Dernier Métro ■ ■ Film de François Truffaut (1980, 125 min) 60599676

Série Club

20.45 (et 23.45) Héritage oblige. Une mémoire de porcelaine.
21.40 (et 1.10) Jim Bergerac. Entente cordiale.
22.30 Alfred Hitchcock présente. L'homme qui en savait trop peu.
23.00 Mission impossible.

Canal Jimmy

20.00 Lemmy pour les dames ■ Film de Bernard Borderie (1961, N., 95 min) 14729963
21.35 Quatre en un.
22.00 Chronique du front.
22.05 Les Commitments ■ Film d'Alan Parker (1991, v.o., 120 min) 11431708

Eurosport

20.00 Sumo.
21.00 Catch.
22.00 Football.
0.00 Formule 1 Magazine.

Les films sur les chaînes européennes

RTBF 1

20.35 Freejack. Film de Geoff Murphy (1991, 115 min). Avec Emilio Estevez, Mick Jagger, Rene Russo. *Fantastique.*
22.30 Avril enchanté. Film de Mike Newell (1992, v.o., 90 min). Avec Josie Lawrence, Miranda Richardson, Joan Plowright. *Comédie dramatique.*

RTL 9

20.30 L'Amour à quatre temps. Film de Robert Greenwald (1988, 100 min). Avec Don Johnson. *Comédie dramatique.* 22.15 Les Diables de Guadalcanal. Film en version colorisée de Nicholas Ray (1951, 105 min). Avec John Wayne. *Aventures.* 0.15 Supergirl. Film de Jeannot Szwarc (1984, 105 min). Avec Faye Dunaway. *Fantastique.*

TMC

20.35 Le Cygne. Film de Charles Vidor (1956, N., 110 min). Avec Grace Kelly. *Comédie dramatique.*

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi.

Signification des symboles :
▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.
♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

Dix ans d'audiovisuel vus du côté des coulisses

Le petit écran est nombriliste. Il aime à renvoyer sa propre image. France 3 livre une « Histoire secrète de la télévision » riche en anecdotes

CE DOCUMENTAIRE *en trois* parties, tiré du livre-somme de Marie-Eve Chamard et Philippe Kieffer *La Télé – 10 ans d'histoires secrètes*, fait presque tourner la tête. Les trois volets – *« Géniteurs »*, « Opérateurs », « Prédateurs », diffusés trois samedis de suite dans « Les dossiers de l'histoire » – offrent un étourdissant *défilé de tout ce que le paysage* audiovisuel français compte de personnalités, vivantes ou disparues. De Silvio Berlusconi à Robert Maxwell, d'André Rousselet à Jack Lang, en passant par Robert Hersant et Francis Bouygues, toutes les grandes « figures » sont là.

Comme leur livre fourmillant d'anecdotes, le documentaire écrit par les deux anciens responsables du service médias-communication *de Libération* inventorie dix ans d'histoire de la télévision en France, de l'arrivée de François Mitterrand à l'Elysée, en 1981, à la mort de La 5, en avril 1992. Aidé de Maurice Dugowson, le réalisateur, le couple Chamard-Kieffer procède par *interviews croisées. Les protagonistes* se répondent, se contredisent, expriment colère et ressentiment, sans jamais se rencontrer.

La première partie s'ouvre sur l'élection de François Mitterrand. Après vingt-trois ans d'opposition, *la gauche dispose de peu de relais* à la télévision comme à la radio, qui sont toujours sous le joug du monopole d'Etat. Au début, la nouvelle majorité se veut vertueuse. Georges Fillioud, à peine nommé ministre de la communication, *révèle que son premier geste*



a été de faire couper le téléphone interministériel qui reliait directement son bureau à ceux des prési*dents des chaînes publiques de ra*dio et de télévision.

LA PETITE HISTOIRE

« L'Histoire secrète de la télévision », sans faille sur les événements marquants du PAF, vaut sur*tout pour la précision des à-côtés*, la petite histoire. Ainsi de l'épisode mettant en scène Silvio Berlusconi en 1985. Dûment recommandé par Bettino Craxi, leader du Parti socialiste italien, « Sua Emittenza » est le favori de François Mitterrand *pour l'attribution de La 5 première* manière. Reste au magnat transalpin à convaincre Jack Lang, qui le tient pour le fossoyeur du cinéma *italien. Pour arrondir les angles*, on organise un dîner qui doit réunir les deux hommes. En se rendant au ministère de la culture, Berlusconi fait admirer à ses conseillers, Patrick Clément et Fedele Confalonieri, l'objet d'un luxe tapageur *qu'il veut offrir à son hôte : un* mouvement de montre conçu par un grand joaillier, enchâssé dans un lingot d'or et présenté dans un écrin en loupe d'orme. Les conseillers devront déployer des trésors de fermeté et de diplomatie pour *que l'homme d'affaires renonce à* son cadeau. *Le documentaire ré*vèle aussi la duplicité de Berlusconi. Cette fois, c'est André Rousselet qui raconte. Empêtré dans le démarrage difficile de Canal Plus, lancé en novembre 1984, l'ancien directeur de cabinet de François Mitterrand cherche un bol d'air financier pour passer ce mauvais cap.

Après avoir consulté Jean Riboud, le PDG de Schlumberger, trop intéressé, André Rousselet contacte Berlusconi, qui l'invite dans sa somptueuse propriété en Italie. En retard mais plein d'entrain, le futur propriétaire de La 5 *se met au piano et chante quelques* mesures en français. André Rousselet propose à un Berlusconi enthousiaste d'entrer dans le capital de Canal Plus. Quelque temps plus tard, François Mitterrand *lui* montrera une lettre dans laquelle le magnat italien expose ses doutes quant à l'avenir de la chaîne cryptée.

Pour un spécialiste des médias, ou un amateur éclairé, cette « His*toire secrète » est une mine. Le té*léspectateur moyen, lui, risque de « décrocher » devant ce ballet d'événements et de personnalités. Mais l'habile montage de Maurice Dugowson et la voix rassurante de Jean-Claude Dauphin devraient *faire passer quelques moments un* peu trop pointus.

Guy Dutheil

★ « L'Histoire secrète de la télévision » : 1. « Géniteurs », samedi *20 avril, France 3, à 22 h 25.*

Résonance *par Agathe Logeart*

IL, OU ELLE, ne répond plus. Allongé, les yeux fermés, il ou elle, dort. A l'air de dormir. Confusément, on a déjà compris. *Mais il faut qu'une blouse* blanche, doucement ou brutalement c'est selon, prononce les deux syllabes redoutées : *« coma »*, pour qu'un monde bas*cule. C'est un père, une mère, un* enfant, un compagnon, c'est quelqu'un qu'on aime soudain de toutes ses forces, plus qu'avant peut-être, qui est tout entier enveloppé dans ce mot dur et mou à la fois, coma.

Ce n'est pas la mort, encore, et plus tout à fait la vie. Le corps est là, que l'on connaît par cœur. La peau est tiède, douce sous la caresse. Des tuyaux, parfois, la *percent, ici ou là. Mais c'est bien* lui, ou elle, cette forme longue, couverte d'un drap, et qui refuse de répondre aux mots, aux gestes tendres et dérisoires dont on le bombarde pour repousser ce grand sommeil dans lequel il s'est enfoncé, noyé dans les sables mouvants de l'inconscience.

La question est toujours la même, aux médecins qui ont asséné la nouvelle. Combien de *temps cela va-t-il durer ? La ré*ponse, la non-réponse, ne varie pas. On ne sait jamais, ni quand cela va s'arrêter ni si cela va s'arrêter un jour. On se révolte d'abord, évidemment, devant cette absurdité. Comment serait-il *possible qu'en un instant cet être*-là, précisément, qui vous a tenu dans ses bras, que vous avez tenu dans les vôtres, se soit éloigné si vite, claquemuré soudain dans un monde d'où vous êtes exclu, sourd, aveugle à tout ce qui pouvait l'émouvoir du temps où la vie, délicieusement insouciante, s'écoulait tranquillement sans qu'on en soupçonne la fragilité.

On croit alors avoir assez de force pour renverser le cours des choses et ramasser son énergie, comme les fleurs éparses d'un bouquet. Contre ce coton véné*neux qui* entortille ses bandelettes autour du corps et de l'esprit de cet être qui vous joue le sale tour de faire le mort, on se battra, évidemment. Il n'est rien que l'on ne tentera. Il y aura les caresses, les mots chuchotés à l'oreille, la musique aimée que l'on fera écouter à l'autre, plongé dans son mystère. Comment ne pourrait-il entendre, sentir, si loin qu'il soit parti, ces bataillons d'amour qu'on lance pour lui au combat ? On tient dans sa main sa main recroquevillée. On prend dans ses bras ce corps qui ne répond plus. On le berce comme celui d'un tout-petit, *le nez enfoui dans son cou*, peau à peau. Des jours, des nuits entières, on lui parle. On tente de lui tranfuser sa force à soi. On veut le retenir, l'empêcher de se noyer dans cette eau noire dans laquelle il s'est enfoncé. On guette *le signe le plus ténu : un bruisse*ment de cils, le frôlement d'un doigt sur le drap, et même un gémissement de douleur, de détresse, qui diraient que la vie revient, charriée par cette source souterraine qui laisse goutter tout *doucement ses perles d'espoir.*

« La Marche du siècle » explorait les mystères du coma. Parlant des autres, elle parlait de nous, éveillant la résonance de moments que l'on avait en vain tenté d'enfouir.

VENDREDI 19 AVRIL

TF 1

13.35 Femmes. Magazine.
13.40 Les Feux de l'amour. Feuilleton.
14.25 Dallas. La preuve.
15.25 Hawaï police d'Etat. La preuve vivante [2/2] Série.
16.20 Les Nouvelles Filles d'à côté. La musique adoucit les meufs. Série.
16.30 Une famille en or. Jeu.
17.05 Rick Hunter, inspecteur choc. Série. Amour fraternel.
18.00 Sydney Police. *Persécution.* Série.
19.05 L'Or à l'appel. Jeu.
19.50 et 20.45 Météo.
20.00 Journal, *La Minute hippique*, Trafic info.

20.50

UNE FEMME DANS MON CŒUR
Téléfilm de Gérard Marx, avec Pierre Arditi, Michèle Laroque (95 min). 281345
Une adolescente tombe amoureuse de l'ancien ami de sa mère.

22.25

ÇA VA PLUTÔT BIEN
Magazine présenté *par Béatrice Schönberg.* Invités : Antoine de Caunes, Smaïn, Muriel Robin, Patrick Poivre d'Arvor, Jean-Pierre Coffe, Dick Rivers, Nicolas Hulot, Mlle Agnès, Olivia Adriaco, Alexandra Kazan (85 min). 7321971
23.50 Le Médecin de famille. Un week-end surprise. Série.
0.45 Journal, Météo.

1.00 L'Odyssée sous-marine du commandant Cousteau. 2.35 et 3.40, 4.15 TF1 nuit. 2.45 Enquêtes à l'italienne. 4.50 Musique. 5.05 Histoires naturelles.

France 2

12.59 Journal, Point route.
13.50 Derrick. La bicyclette. Série.
14.50 Le Renard. *Le coup de feu.* Série.
15.50 et 5.30 La Chance aux chansons. Clayderman et les castrats.
16.25 Des chiffres et des lettres. Jeu.
16.55 Quoi de neuf, docteur ? Si on déménageait à Washington ? [1/2] Série.
17.25 C'est cool. Série. Loin des yeux, près du cœur.
18.05 Les Bons Génies. Jeu.
18.40 Qui est qui ? Jeu.
19.15 Bonne nuit, les petits. Changement de lits.
19.20 Studio Gabriel.
19.59 Journal, Météo, Point route.

20.55

LES FAUX MÉDICAMENTS
Téléfilm d'Alain-Michel Blanc, avec Fabrice Michel, Solal Valentin (105 min). 6384703
En Afrique noire francophone, un médecin découvre un trafic de quinine contenant des excipients mortels.

22.40

BOUILLON DE CULTURE
Magazine présenté *par Bernard Pivot.* La force de l'amitié. Invités : Jean Lacouture (*Montaigne à cheval*) ; Michael Radford, à propos de son film, *Le Facteur* (65 min). 8681703
23.45 Géopolis. Présenté par Claude Sérillon. Europe : Sociale, disent-ils ! (50 min). 798513
0.35 Journal, Bourse, Météo.
1.00 Gymnastique. Championnats du monde à San Juan (Porto Rico) (180 min). 89825109

4.00 24 heures d'infos. 4.15 *Urti.* 4.35 Les Gens du fleuve. 6.05 Dessin animé.

France 3

13.40 Beau Fixe.
14.30 La croisière s'amuse. Série.
15.20 Questions *au Gouvernement.* en direct du Sénat.
16.10 Doug. Dessin animé.
16.40 Les Minikeums.
17.45 Je passe à la télé.
18.20 Questions pour un champion. Jeu.
18.50 Un livre, un jour. *Traité du débutant*, de Jean Prévost.
18.55 Le 19-20 de l'information, 19.08, Journal régional.
20.05 Fa si la chanter. Jeu.
20.35 Tout le sport.
20.45 Consomag.

20.50

THALASSA
Magazine présenté par Georges Pernoud. Les forçats d'Elmina (60 min). 2694242
Au large des côtes ghanéennes, les pêcheurs travaillent au rythme du reggae, se donnant ainsi le courage d'accomplir d'épuisantes journées.

21.50

FAUT PAS RÊVER
Magazine présenté par Sylvain Augier. Invitée : Marielle Nordmann. *Etats-Unis : Las Vegas ; Madagascar :* les princes de la forêt ; France : les chevaliers de la soufflette (60 min). 8228906
22.50 Journal, Météo.
23.20 Pégase. (55 min). 9927364
0.15 Cap'tain Café. Avec Tonton David, Miossec, Lilicub et Odleu (55 min). 3148109

1.10 Dynastie. 1.55 Musique Graffiti. Musique populaire. *La Passion*, par *l'Orchestre d'Athènes, sol.* Andreas Koulumbis, chant, dir. Mikis Théodorakis (20 min).

La Cinquième

13.30 Attention santé. 13.35 Défi. 14.10 Quelle école demain ? Commission de réflexion sur l'école. La fonction enseignante. 15.30 Le Roi Minos. 16.30 Le Réseau des métiers. 16.35 Rintintin. 17.30 *Les Enfants de John.* 18.00 Affaires publiques. La Commission de Bruxelles. Documentaire. 18.15 Les Clefs de la nature. Dents : une colle moulante. *18.30 Le Monde des animaux.*

Arte

19.00 Lucrèce Borgia, fille de Satan. Documentaire de Jens-Peter Behrend (60 min). 5635
20.00 Reportage. Les cent jours de Kwasniewski, le nouveau président polonais *(30 min).* 9109
20.30 8 1/2 Journal.

20.45

SA VIE À ELLE
Téléfilm de Romain Goupil, avec Sabrina Houicha, Sephora Haymann (80 min). 313722
Quatrième épisode de la collection Les Années lycée. *Cette fois-ci nous sommes en 1995. La vie scolaire et familiale d'une adolescente d'origine algérienne est perturbée par son désir soudain de porter le voile islamique.*

22.05

GRAND FORMAT : UN BOULOT DE FLICS, VOYAGE DANS LA POLICE AMÉRICAINE
Documentaire de Fred Prase (120 min). 7220722
Le réalisateur, Fred Prase, lui-même ancien policier, a suivi la police américaine au quotidien.
0.05 Joël-Peter Witkin, l'image indélébile. Documentaire de Jérôme de Missolz *(60 min).* 4424600
Le photographe contemporain américain, Joël-Peter Witkin est connu pour ses clichés noir et blanc aux mises en scène extrêmement baroques et souvent morbides.

1.05 Music Planet. Magazine. Pink Floyd, d'Andreas Schneider (rediff.). 2.20 Court-circuit. National Achievement Day. Court métrage britannique de Ben Hopkins (1995, N., *rediff., 30 min).* 1224890

M 6

13.25 Divorce par balle. Téléfilm de Charles Correll (93 min). 3985432
Un industriel engage un détective privé pour supprimer sa femme qui demande le divorce.
15.05 Deux flics à Miami.
16.30 Hit Machine. Variétés.
17.00 Filles à papas. Série.
17.30 L'Etalon noir. Série.
18.00 Models Inc. Série.
19.00 Code Quantum. Série. Au douzième coup de minuit.
19.54 Six minutes d'information.
20.00 et 0.55 *Rallye de Tunisie.*
20.05 Notre belle famille.
20.35 et 0.10 Capital 6. Magazine.

20.45

FLASHBACK, LE MEILLEUR DE L'AMÉRIQUE
Magazine présenté par Laurent Boyer et Yves Lecoq (145 min). 139722
Laurent Boyer nous propose sa vision de ce qui symbolise le mieux les Etats-Unis.

23.10

AU-DELÀ DU RÉEL, L'AVENTURE CONTINUE
Série. La nouvelle génération (60 min). 3598432
Un chercheur vient de mettre au point une formule qui devrait permettre à l'humanité de se prémunir contre toutes les formes de maladie. Mais sa découverte sera-t-elle bien utilisée ?
0.20 Sexy Zap. Magazine (35 min). 4717819
1.00 Best of Groove. Musique.

2.30 Fanzine. Magazine. 2.55 Culture rock. Magazine. 3.50 Jazz 6. Magazine. 4.45 Hot Forme. Magazine. 5.15 Turbo. *Magazine (30 min).*

Canal +

11.05 Flash d'information.
11.10 Christian Clavier, l'interview-portrait. (60 min). 7263971
12.10 Surprises.
▶ En clair jusqu'à 13.45
12.30 La Grande Famille.
13.45 Les Complices. Film de Charles Shyer (1994, 118 min). 1975364
15.40 *Sous le charme.* Documentaire (27 min). 7670587
16.10 Mes meilleurs copains ■ ■ Film français de Jean-Marie Poiré (1989, 107 min). 4180890
18.00 Le Dessin animé.
▶ En clair jusqu'a 20.35
18.24 Help ! Série.
18.35 Nulle part ailleurs.
20.30 Le Journal du cinéma.

20.35

CRACKER
Téléfilm. En souvenir de Hillsborough, de Tym Fywell (120 min). 953600
D'abord écarté par la police, Fitzgerald se lance sur la piste d'un criminel dont le mobile semble être le racisme.
22.35 Ça cartoon.
22.55 Flash d'information.

23.00

UNE FEMME FRANÇAISE ■
Film de Regis Wargnier (1994, 95 min). 8979838
0.35 La Vengeance du Sarrasin. *Film de Piero Pierotti* (1959, 96 min). 4731451
2.15 Sans aucune défense ■ Film de Martin Campbell (1991, v. o., 104 min). 2922708
4.00 Mendiants et orgueilleux ■ ■ Film d'Asma El-Bakri (1991, v. o., 92 min). 3546161

Radio

France-Culture

20.30 Radio Archives. Il n'était pas une fois, ou quand on a l'bourdon.
21.32 Black and Blue. *Gerry Mulligan (2).*
22.40 Nuits magnétiques. Vous y dansiez petite fille, y danserez-vous mère-grand ? (4).

0.05 Du jour au lendemain. Dans l'atelier de Jean-Christophe Robert. *0.50 Coda. Jean-Philippe Goude :* Petites formes données au temps qui passe (5). 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.). La Raison du plus fou (4) ; 1.59, La civilisation de l'Espagne musulmane ; 2.32, La Méditerranée et le monde méditerranéen ; 3.59, De *Bagdad à Cordoue : l'odyssée de la* philosophie arabe (1) ; 4.27, Voyage au pays des Maures (1) ; 4.55, Palette sonore sur les pas de Greco ; 6.14, Le Gai Savoir : *André Delauris.*

France-Musique

20.00 Concert franco-allemand. Donné en direct du Funkhaus Halberg à Sarrebruck et émis simultanément sur les Radios *de Leipzig et Berlin, par* l'Orchestre symphonique de la Radio de Sarrebruck, dir. Richard Hickox : A Time There Was, suite sur des airs populaires anglais op. 90, de Britten ; Concerto pour piano et orchestre nº 27 K 595, de Mozart ; Pulcinella, de Stravinsky.
22.00 Soliste. Robert Casadesus.
22.30 Musique pluriel. Pénombres pour deux guitares et douze cordes, *de Taïra, par la Formation* de chambre du nouvel Orchestre philharmonique ; A Little Threnody, pour cor anglais seul, de Matthews ; Œuvres de de Mey.
23.07 Ainsi la nuit. Œuvres de Dvorak, Liszt.

0.00 Jazz Club. Charlie Parker, au club Kavakos de Washington, au Storyville de Boston et à Montréal (enregistré en 1953). 1.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.40 Les Soirées *de Radio-Classique.* Roméo et Juliette, symphonie dramatique op. 17, de Berlioz, par le Chœur et l'Orchestre de *Paris, dir. Daniel Barenboïm.*

22.40 Archives. Yehudi Menuhin, violon. Sonate nº 9 pour piano et violon *A Kreutzer op. 47, de Beethoven*, Hephzibah Menuhin, piano ; Concerto pour violon et orchestre nº 31, de Saint-Saëns, par le London Symphony Orchestra, *dir. Gaston Poulet ; Sonate* pour violon et piano nº 3 op. 25 Dans le style populaire roumain, d'Enesco, Hephzibah Menuhin, piano. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

Les soirées sur le câble et le satellite

TV 5

19.30 Journal (RTBF).
20.00 Fort Boyard.
21.30 Itinéraire d'un gourmet. Invités : Tim Robins, Steven *Collins, Tom Selleck.*
21.55 Météo des cinq continents.
22.00 Journal (France 2).
22.30 Taratata (France 2 du 14/4/96)
23.50 Alice.
0.30 Soir 3 (France 3).

Planète

20.35 500 nations. [1/8] Wounded Knee : la fin d'une époque.
21.25 Musique en tubes.
22.15 Wilfred Burchett, d'Hiroshima à Hanoi.
23.15 Le Voyage du lynx.
23.45 La Monnaie, l'Or et l'Argent. [2/4] Le règne du dollar.
0.40 De Lumière à El Cordobès (55 min).

Paris Première

20.00 20 h Paris Première.
21.00 ▶ A bout portant.
21.50 Concert : Mouloudji à l'Olympia. *Enregistré en 1975* (50 min). 19321618
22.40 Musiques en scènes. *Invité : Daniel Barenboïm.*
23.10 Opéra : La Tosca. En trois actes de Giacomo Puccini. Enregistré dans les Arènes de Vérone en 1984 (130 min). 36548529

France Supervision

20.00 L'Eté des grands créateurs.
20.30 Taratata.
21.50 A la recherche de la 7e merveille du monde.
22.40 Marathon.
23.35 *Joseph Mustacchi dit* Georges Moustaki.
0.25 Concert : Georges Moustaki. Enregistré à Alexandrie (80 min). 12862865

Ciné Cinéfil

20.30 Le Désordre ■ ■ Film de Franco Brussati (1962, N., 95 min) 1494677
22.05 Echec à Borgia ■ ■ Film de Henry King (1949, N., v.o., 105 min) 79435426
23.50 La Tour des ambitieux ■ ■ Film de Robert Wise (1954, N., 105 min) 14701650

Ciné Cinémas

21.00 Rosencrantz et Guildenstern sont morts ■ ■ *Film de Tom Stoppard* (1990, 115 min) 95963946
22.55 Mission ■ ■ *Film de Roland Joffé* (1986, v.o., 120 min) 72495155
0.55 Angel Heart : Aux *portes de l'enfer* ■ ■ Film d'Alan Parker (1987, 115 min) 60394391

Série Club

20.45 (et 23.45) Le Masque. 650 calories pour mourir.
21.40 (et 1.00) Jim Bergerac. Guerre et amour.
22.30 Alfred Hitchcock présente.
23.00 Mission impossible. Le pantin (90 min).

Canal Jimmy

20.30 Les Envahisseurs. *Conférence au sommet.*
21.20 M.A.S.H.
21.50 Destination séries.
22.20 Chronique moscovite.
22.25 Dream On. Pas de printemps pour Tupper.
22.55 Seinfeld. La centième.
23.40 Country Box.
0.10 La Semaine sur Jimmy.
0.20 New York Police Blues. Episode nº 44 (45 min).

Eurosport

20.25 Football. En direct. Championnat de France D2 : 36e journée : Châteauroux-Marseille (125 min). 7962258
22.30 Monster Truck.
23.00 Fléchettes.
0.00 Course de camions. (130 min).

Les films sur les chaînes européennes

RTBF 1

20.50 Pas très catholique. Film de Tonie Marshall (1993, 105 min). Avec Anémone. *Comédie.*

RTL 9

22.40 La Vénus noire. Film de Claude Mulot (1984, 100 min). *Erotique.*
0.35 Cette sacrée gamine. Film de Michel Boisrond (1955, 85 min). Avec Brigitte Bardot. *Comédie.*

TSR

20.40 Affaires privées. Film de Mike Figgis (1989, 120 min). Avec Richard Gere. *Policier.*
23.45 Toutes peines confondues. Film de Michel Deville *(1991, 100 min). Avec Jacques Dutronc. Policier.*

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi.
Signification des symboles :
▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.
♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

Le Monde
VENDREDI 19 AVRIL 1996

La Berezina

par Pierre Georges

C'EST UNE NOUVELLE venue de fort loin et de peu d'importance. Les autorités biélorusses ont interdit la pose d'une plaque commémorative sur un monument érigé à proximité immédiate de la Berezina.

Le monument est d'inspiration française évidemment. Et la plaque, bilingue, devait porter ces mots : *« Honneur aux soldats de la Grande armée de Napoléon. Ni le fleuve, ni les marais, ni le froid, ni les glaces, ni les balles, ni les boulets n'arrêtèrent leur traversée de la Berezina. 26-28 novembre 1812. Hommage à tous ceux qui disparurent alors. »*

C'était simple, de bon goût, un peu hugolien peut-être, pas nécessairement indispensable. Mais quoi ? Que nous resterait-il à célébrer si nous n'avions en partage le goût des sublimes retraites et des héroïques sacrifices ? La Berezina reste bien la mère de toutes les défaites dans l'imaginaire français. Dit-on d'un échec cuisant en politique : *« C'est Waterloo, morne plaine »* ? Evidemment non ! Cela fut, reste et sera toujours *« la Berezina »*. Funeste fleuve de notre mémoire collective, sorte de Styx ô combien glaciaire où s'engloutirent des morceaux et des pièces de la Grande Armée, malgré le sacrifice des sapeurs et barbus pontonniers.

Les Biélorusses, gens charmants au demeurant, ont de la mémoire. Ils ont trouvé, après l'avoir acceptée un instant, que l'initiative manquait un peu de savoir-perdre. Passe encore que vous nous ayez envahis. Mais de là à vous en vanter ! Bref, ce fut encore la Berezina. Mais coupée en deux. D'accord pour le monument. Pas d'accord pour la plaque commémorative. C'est bien dommage ! Nous aimons tant les plaques. Et tellement cet exercice rituel qui consiste à vouloir clouer aux murs le temps et la mémoire. Tenez ! à l'instant, et parce que nous sommes en plein déménagement, avec des pontonniers partout et tatoués de partout, on pensait à la magnifique plaque qu'on pourrait laisser rue Falguière pour l'édification des locataires à venir : *« Honneur aux soldats de la Grande Armée de Colombani ! Ni le fleuve, ni les marais, ni le froid, ni les glaces, ni les balles, ni les boulets, etc. »*.

Le Monde déménage, en effet. Ce qu'un lecteur moqueur pourrait ne pas considérer comme d'une excessive nouveauté. Mais *Le Monde* déménage, c'est un fait, et va quitter ces lieux, le ventre de cette grande baleine de verre échouée entre Falguière et Bourdelle. Il s'en va vivre sa vie du côté de la rue Mouffetard. Ou, ce qui fait plus sérieux, et c'est la bonne adresse, au 21 *bis* de la rue Claude-Bernard.

Le voyage n'est pas long. Ce journal ne traversera ni la Berezina, ni le Styx, pas même la Seine. Mais un déménagement de journal n'est pas une mince affaire. Et si, comme on le dit, un déménagement équivaut parfois à un incendie, celui-ci vaut largement l'incendie de Moscou.

Allons, encore un instant, messieurs les déménageurs ! Les hordes pontonnières qui ne font pas dans le sentiment, mais dans l'efficacité, vous tireraient volontiers le fauteuil sous les fesses, l'ordinateur des mains et les idées de la tête. Ah ça, non, messieurs ! Les rédacteurs écrivent et meurent debout !

Au moins dix-huit touristes ont été tués au cours d'un attentat au Caire

L'attaque est imputée à un commando d'intégristes

DIX-HUIT touristes, en majorité des Grecs, ont été tués et 14 autres blessés, jeudi 18 avril au matin, au cours d'une fusillade dans un hôtel près des pyramides de Guizeh, près du Caire, selon un bilan provisoire obtenu de source hospitalière.

Quatre inconnus, dont une femme, ont tiré sur les touristes devant et à l'intérieur du hall de l'hôtel Europa, sur l'avenue de Guizeh, à environ 5 km des Pyramides (sud-ouest du Caire), selon des employés de l'hôtel. Trois assaillants, des hommes armés de Kalachnikov, étaient accompagnés d'une femme armée d'un revolver, selon ces témoins.

Des taches de sang couvraient le parterre du hall de l'hôtel et le seuil de l'entrée. Un car de tourisme vide était garé devant l'hôtel, les vitres brisées. Selon une des touristes attaqués, qui a demandé de ne pas être identifiée, le groupe grec comptait environ 150 personnes et effectuait un voyage dans les sites religieux du Proche-Orient. Le groupe venait d'Israël et était arrivé lundi au Caire, a-t-elle précisé.

Les assaillants, arrivés à bord d'une camionnette, ont fait irruption devant l'hôtel et ont tiré à bout portant sur les touristes qui attendaient devant l'entrée et surtout sur ceux qui se trouvaient dans le hall de l'hôtel, ont déclaré des témoins. Les victimes ont été transportées à l'hôpital al-Ahram. Environ sept des blessés étaient jugés dans un état grave en fin de matinée, selon les responsables de cet hôpital qui n'ont pu préciser la nationalité de toutes les victimes.

Les auteurs de l'attentat ont pu prendre la fuite à bord de leur camionnette. Une partie du groupe grec devait se rendre jeudi matin à Alexandrie, sur la côte méditerranéenne, alors que les autres devaient effectuer des visites touristiques au Caire.

Les autorités pensaient avoir réussi à contenir la violence islamiste

Le ministre de l'intérieur égyptien Hassan al-Alfi s'est rendu jeudi matin sur place. Ses services ont imputé l'attaque à un commando de *« terroristes »*, terme qui désigne habituellement les intégristes du Jamaa Islamiya (Groupe islamique).

C'est la première fois que des touristes sont tués en Egypte depuis l'attentat commis en septembre 1994 dans la station balnéaire d'Ourghada sur la mer Rouge, revendiqué par la Jamaa Islamiya, où un Allemand avait trouvé la mort. Depuis 1990, douze touristes ont été tués en Egypte. Les autorités égyptiennes pensaient avoir réussi à contenir la violence islamiste. Celle-ci avait fait chuter, ces dernières années, l'industrie du tourisme en Egypte, qui commençait cependant à se rétablir. – *(AFP, Reuter.)*

Des violences répétées

● **1994**

11 mars : cinq coptes, dont deux prêtres, sont tués dans un attentat en Haute-Egypte. Le lendemain, trois personnes, dont deux policiers, sont tuées dans la région d'Assiout.

20 mars : cinq policiers sont tués à Sedfa en Haute-Egypte.

9 avril : le numéro deux des services de sûreté, le général Raouf Khayrat, est tué dans un attentat dans la banlieue de Guizeh.

27 septembre : trois morts, dont un touriste allemand, dans un attentat dans le souk de Hourgada, sur la mer Rouge.

14 octobre : l'écrivain Naguib Mafouz est grièvement blessé dans un attentat au Caire.

23 octobre : un touriste britannique est tué, et trois autres blessés, près de Louxor.

23 novembre : trois policiers sont tués près d'Assiout.

1995

2 janvier : sept policiers et trois civils sont tués dans des attentats dans la région de Minia (Haute-Egypte).

27 janvier : sept policiers sont tués à Abou Qourqas (Haute-Egypte).

3 juin : neuf civils sont tués et trois autres blessés dans un attentat à Minia.

26 juin : le président Hosni Moubarak échappe à un attentat attribué à des islamistes égyptiens, à Addis-Abeba (Ethiopie).

La Bundesbank abaisse d'un demi-point ses taux directeurs

LA BUNDESBANK a annoncé, jeudi 18 avril, en fin de matinée, une baisse d'un demi-point de ses deux principaux taux directeurs. Son taux d'escompte a été ramené de 3 % à 2,5 %, un plus bas niveau historique, et son taux Lombard a été réduit de 5 % à 4,5 %. Ils étaient inchangés depuis le 14 décembre 1995.

La décision de la banque centrale allemande est destinée à soutenir l'activité outre-Rhin. L'économie allemande traverse une crise grave, reflétée par une envolée du taux de chômage. Le nombre de demandeurs d'emploi s'est accru de près de 300 000 au cours des quatre derniers mois. Selon les experts du Fonds monétaire international, la croissance du produit intérieur brut allemand ne devrait pas dépasser 1 % en 1996.

Les opérateurs des marchés financiers ont accueilli favorablement la baisse des taux directeurs de la Bundesbank. A 12 h 30, la Bourse de Paris, qui avait ouvert en baisse de 0,31 %, gagnait 0,81 %. Le franc gagnait du terrain face à la monnaie allemande et s'échangeait à 3,3930 francs pour 1 deutschemark. Les marchés obligataires ont réagi avec plus de prudence, en raison de l'annonce parallèle d'une progression plus forte que prévu de la masse monétaire au mois de mars en Allemagne (+ 12,2 %).

Le geste de la Bundesbank favorisera la poursuite de la détente monétaire dans les autres pays européens, notamment en France. Dans le sillage de l'institut d'émission allemand, la banque nationale d'Autriche a annoncé une réduction d'un demi-point de son principal taux directeur.

Bercy souhaite que les effectifs de la fonction publique diminuent en 1997

LE PROJET de loi de finances pour 1997 est encore loin d'être dessiné, mais l'éventuelle baisse des effectifs de la fonction publique fait déjà l'objet de discussions délicates au sein du gouvernement. Alors que le gouvernement allemand peaufine un plan draconien de redressement de ses finances publiques, son homologue français entend respecter les engagements de réduction des déficits publics. Il souhaite donc élaborer un projet de budget pour 1997 particulièrement rigoureux.

Il a d'autant moins le choix que la plupart des instituts de prévision observent qu'à politique constante la France pourrait ne pas abaisser, comme prévu, sous la barre des 3 % du PIB le niveau de ses déficits publics en 1997. A Bercy, on reconnaît donc que la France va, elle aussi, être contrainte *« de faire un certain nombre d'inflexions »* dans la conduite de sa politique économique.

Bercy estime que les crédits de la fonction publique devront faire l'objet de coupes claires. Sous quelle forme ? C'est là évidemment que tout se complique, car les rémunérations des fonctionnaires ont déjà été gelées en 1996 (en niveau sinon en masse) et cette décision a lourdement pesé dans la crise sociale à la fin de l'année 1995.

Aux ministères des finances et du budget, on tend à considérer qu'il serait difficilement concevable de reconduire ce gel en 1997. La seule solution serait donc de parvenir à une baisse des effectifs, en ne remplaçant pas tous les départs à la retraite. Quel sera l'arbitrage de Matignon ? Le dossier est évidemment à haut risque. Durant l'été 1995, l'ancien ministre des finances Alain Madelin avait demandé à Alain Juppé de supprimer, pour 1996, de vingt mille à trente mille postes de fonctionnaires. Mais le premier ministre avait finalement reculé devant l'obstacle et donné son accord à quelque trois mille créations de postes.

Laurent Mauduit

■ **ÉPIDÉMIE : deux singes sont morts victimes d'une forme de virus Ebola** au centre animalier d'Alice (Texas), spécialisé dans les recherches sur les primates. Après cette annonce, le président Bill Clinton et les autorités américaines se veulent rassurants. Importés des Philippines, les singes sont porteurs d'un virus identique à celui qui avait été identifié à Reston, en Virginie, en 1989. Une douzaine de singes y étaient alors morts, mais aucune des personnes qui avaient été à leur contact n'était tombée malade. – *(Corresp.)*

«Le Monde» et «Le Nouvel Economiste» étudient une alliance industrielle

DEUX MOIS après l'échec de son introduction en Bourse, *Le Nouvel Economiste* a étudié avec *Le Monde* une alliance industrielle et marketing qui doit permettre à l'hebdomadaire de réaliser des économies d'échelle et de réduire ses coûts. Cette alliance sera prochainement soumise au conseil de surveillance du *Monde*. Créé par CEP Communication, repris par Hachette, *Le Nouvel Economiste* a été vendu à Henri Nijdam à la fin de l'année 1992.

L'ancien éditeur de *Stratégies* a profondément remanié le journal, avec l'ambition d'en faire un équivalent de l'hebdomadaire britannique *The Economist*. Mais le titre a souffert d'une absence de fonds propres, qui l'a conduit à réaliser des augmentations de capital successives. Le redressement éditorial ne s'est pas accompagné d'un redressement financier. Si le chiffre d'affaires a progressé de 83,5 millions de francs en 1993 à 104,4 millions en 1995, le journal a perdu 120 millions de francs en trois ans.

Il devenait difficile à l'hebdomadaire de survivre seul dans l'environnement très concurrentiel de la presse économique. Le projet de rapprochement avec *Le Monde* est de nature à rassurer des investisseurs financiers, qui hésitaient à apporter leur soutien au *Nouvel Economiste*. Hachette conservera 11 % du *Nouvel Economiste*. L'opération de recapitalisation doit porter sur le Groupe Nouvel Eco, qui détient le reste du capital, soit 89 %. Le magazine a publié, mercredi 17 avril, le communiqué suivant : « Le Monde *et* Le Nouvel Economiste *ont décidé, sous l'égide du mandataire* ad hoc, *Jean-Luc Sauvage, de mettre sur pied une alliance de moyens industrielle et marketing, qui doit permettre à l'hebdomadaire de réduire plus rapidement une partie de ses charges et d'accélérer la croissance de ses revenus.*

» Cette alliance, qui repose sur des valeurs partagées d'indépendance, de pluralisme et d'exigence éditoriale, doit permettre au Nouvel Economiste, *en s'adossant à un quotidien tel que* Le Monde, *d'assurer son avenir avec plus de certitude et de prévoir ainsi un résultat bénéficiaire dès 1997.*

» Cette opération s'accompagne de la mise en place d'une augmentation de capital de 17 millions de francs organisée par Pinatton Finance et souscrite par des investisseurs financiers. Quant au Monde, *il recevra 10 % du capital pour le franc symbolique ainsi que 25 % de bons de souscriptions d'actions (BSA).*

» A l'issue de ces opérations, le capital du holding Groupe Nouvel Eco sera réparti en trois blocs, Groupe Nijdam et associés 45 %, Le Monde *10 % et des investisseurs financiers, 45 %.*

» Cette opération est l'occasion d'indiquer que Le Nouvel Economiste *vient d'enregistrer avec le numéro du 21 mars (classement des Grandes Ecoles) un record historique de diffusion payée de 132 994 exemplaires. »*

La diffusion moyenne de l'hebdomadaire, en 1995, était de 92 000 exemplaires.

BOURSE

TOUTE LA BOURSE EN DIRECT 3615 LEMONDE

Cours relevés le jeudi 18 avril, à 12 h 30 (Paris)

FERMETURE DES PLACES ASIATIQUES

Tokyo Nikkei	21816,20	−0,24	+9,78
Honk Kong index	10962,70	−0,64	+9,64

Tokyo, Nikkei sur 3 mois

OUVERTURE DES PLACES EUROPÉENNES

	Cours au 17/04	Var. en % 16/04	Var. en % fin 95
Paris CAC 40	2075,12	−1,06	+10,85
Londres FT 100	3807,60	−0,46	+3,20
Zurich	—	—	+13,93
Milan MIB 30	—	—	+11,81
Francfort Dax 30	2531,60	−0,27	+12,32
Bruxelles	1724,76	−0,54	+10,58
Suisse SBS	—	—	−4,40
Madrid Ibex 35	—	—	+9,22
Amsterdam CBS	—	—	+14,15

Tirage du *Monde* daté jeudi 18 avril 1996 : 460 611 exemplaires